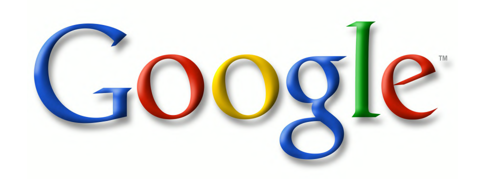
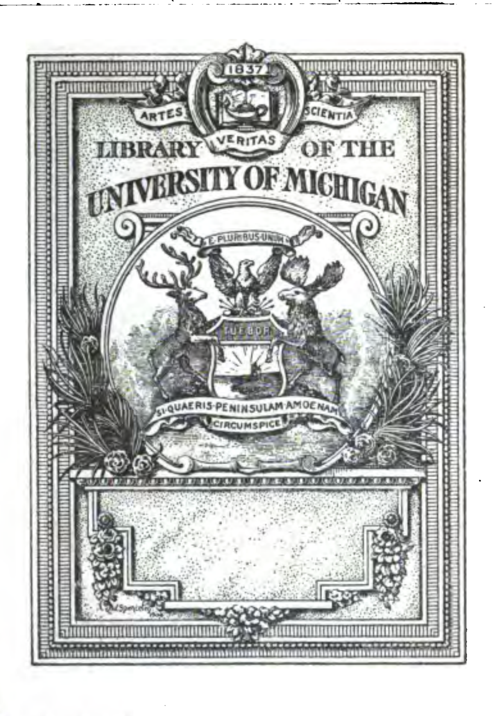



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

8A2
P2

~~3. 6. 2. 7~~

HISTOIRE
DU

THEATRE FRANÇOIS,

DEPUIS SON ORIGINE jusqu'à présent,

AVEC LA VIE DES PLUS CÉLÉBRES Poëtes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs Piéces, & des Notes Historiques & Critiques.

TOME QUATORZIÉME.



A PARIS,

Chez P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'or.
ET
SAILLANT, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. D. CC. XLVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



PRÉFACE.

LES ſoins que l'on a pris, en compoſant ce quatorziéme Volume de l'Hiſtoire du Théatre François, font eſpérer, ſans trop ſe flatter, qu'il achevera de décider du ſuccès de l'Ouvrage. Le nouveau ſiécle dans lequel entre ce Volume, & dont la ſuite paroîtra inceſſamment, remplira les ſouhaits de pluſieurs perſonnes, qui par une impatience, à laquelle il n'a pas été poſſible de répondre plûtôt, demandoient l'Hiſtoire du Théatre de nos jours.

Ce nouveau Volume commence en 1696. & finit en 1708. inclusivement, & contient les Extraits de cent huit Poëmes Dramatiques, les Vies de dix Auteurs, qui ont travaillé dans ce genre, & celles de quatorze Acteurs & Actrices, morts ou retirés depuis 1693. jusques & compris 1708. Ces derniers articles rassemblent des faits curieux, & absolument ignorés jusqu'à présent.

Au nombre de ces articles est celui de *Mademoiselle Champmeslé*, que nous avons particuliérement promis de donner, (*a*) pour répondre à un endroit des *Mémoires sur la vie de feu M.*

(*a*) A la fin de la Préface du treiziéme Volume de cette Histoire.

Racine, où cette Actrice est représentée comme une vraie machine, sans esprit, & sans nul talent pour le Théatre, & dont feu M. Racine a si bien fait agir les ressorts, que cet Automate a paru aux yeux du Public une excellente Comédienne. A ce prodige de l'art, on ajoute, que M. Racine témoigna une indifférence marquée pour la personne de Mademoiselle Champmeslé.

Nous n'avons pas cru devoir citer dans l'article en question, les Mémoires dont nous venons de parler; nous nous sommes contentés de prouver par des faits attestés, que Mademoiselle Champmeslé étoit célébre au

Théatre, avant de connoître M. Racine; que ce dernier, après lui avoir vû représenter *Hermione* dans la Tragédie d'*Andromaque*, en fut si satisfait, que dès ce jour il lui destina les rôles les plus brillans de ses Piéces; qu'à la vérité il se donna des soins pour les lui faire jouer. Mais cette attention de M. Racine pour Mademoiselle Champmeslé, n'intéressoit-elle pas encore plus sa propre gloire, que celle de cette Actrice? Nous avons avancé sur l'autorité d'un Auteur qui vit encore, que le Maître devint l'Amant de son Ecoliere, & que malgré les infidélités de celle-ci, il ne s'en détacha qu'après que cette Comédienne

l'eut facrifié publiquement au Comte de Tonnerre, dont elle devint éperduement amoureufe.

Quoi qu'il en foit, nous conviendrons que Mademoifelle Champmeflé n'avoit qu'un efprit médiocre ; mais ce défaut, qui eft affez commun dans le monde, étoit réparé en quelque forte par les leçons qu'elle avoit puifées dans la bonne compagnie, qui fe raffembloit fouvent chez elle.

Un Anonyme, dans une Lettre qu'il nous a adreffée, nous a fait part de quelques obfervations critiques fur l'Hiftoire du Théatre François ; mais ces obfervations font d'une fi petite conféquence, que nous ferions

trop satisfaits, si c'étoient les seules & les plus fortes objections, que l'on pût nous proposer; car nous nous rendons justice, & peut-être avec moins de prévention que l'on ne pense. Au reste, quel Ouvrage, & sur-tout un Ouvrage d'un genre aussi neuf, si détourné & si difficile à remplir, que celui que nous avons entrepris, peut être sans défauts, & du goût de tout le monde? Cependant en général, l'Histoire du Théatre François, instruit & amuse le Public; il en demande avec empressement la continuation; ce témoignage n'est point équivoque: nous nous y rendons; & pour répondre à nos Censeurs

nous employons les quatre vers ſuivans, que *Ronſard* mit à la tête de quelqu'un de ſes Ouvrages.

L'un lit ce Livre pour apprendre,
L'autre le lit comme envieux;
Il eſt facile de reprendre,
Et mal aiſé de faire mieux.



HISTOIRE



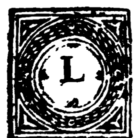
HISTOIRE DU THEATRE FRANÇOIS;

DEPUIS SON ORIGINE *jusqu'à présent.*

L'AVANTURIER, 1696.

Comédie en cinq Actes, & en prose, de M. DE VIZE', non imprimée,

Représentée pour la premiere & unique fois le Lundi 2. Janvier.



'HISTOIRE de cette Comédie est assez curieuse, & dédommagera sans doute le Lecteur de la perte de cette Piéce. Il y avoit déja plus de six ans qu'elle étoit composée, & que M. de Vizé en importunoit les Comé-

1696. diens, qui avoient promis de la jouer pendant l'hyver de 1690. ce qu'ils ne purent effectuer. Au commencement de l'année 1691. Messieurs Brueys & Palaprat présenterent leur Comédie du Grondeur. On s'imagine bien que les Comédiens ne balancerent pas long-temps entre ces deux Piéces, & que la concurrence ne fut pas à l'avantage de M. de Vizé. Prévenu du mérite de sa Piéce, il reclama d'abord ses droits assez fiérement, & pretendit l'emporter par la priorité de date: mais dans la suite il borna ses souhaits à obtenir que sa Comédie fût représentée alternativement avec le Grondeur. Voici la copie de la Lettre qu'il écrivit à ce sujet.

LETTRE

de M. de Vizé à M. de la Grange, Comédien.

« Ayant quitté hier M. de Champ-
» meslé, que je priai de voir ce qu'on
» pourroit faire pour mettre ma Piéce
» dans le goût de la Troupe, pour être
» jouée ce Carnaval; des personnes de
» considération vinrent me demander
» s'il étoit vrai que la Troupe m'eut man-
» qué de parole. Je leur dis que j'étois
» de bonne foi, qu'elle ne trouvoit pas
» ma Piéce bonne, mais on me marqua

» avoir trop bonne opinion de moi pour 1696.
» la croire méchante. On parla le soir de
» cette affaire chez un de mes amis, où
» la plus grande partie de la jeunesse de
» la Cour se rend tous les soirs, & l'on
» dit qu'après avoir vû jouer tant de Pié-
» ces approuvées par la Troupe, on se-
» roit ravi d'en voir qu'elle n'approuvât
» pas, & que puisqu'on en avoit tant
» risqué des Auteurs de son Corps (*a*)
» elle en pourroit risquer une d'un Etran-
» ger, sur-tout après avoir donné parole:
» & qu'on en parleroit à *Monseigneur*.
» Mon ami les pria de n'en rien dire qu'il
» ne m'eût vû, & je l'ai fortement prié
» de les empêcher de parler. Je veux bien,
» pour remettre à la Troupe la moitié de
» sa parole, consentir qu'elle joue ma Pié-
» ce alternativement avec le *Grondeur* :
» mais je lui demande que ce soit dans le
» Carnaval. Elle en usera comme elle
» voudra. Si elle me manque de parole,
» je ne me plaindrai pas, mais je ne lui
» remets pas sa parole : & il ne doit plus
» être en question de sçavoir si ma Piéce
» est bonne, mais de tenir ce qu'ils m'ont
» promis tout d'une voix, dans deux as-
» semblées générales. Si le rôle de Madé-

(*a*) Il n'est pas difficile de s'appercevoir que M. De Vizé veut parler ici de M. Dancourt.

1696. » moiselle de Beauval n'est pas digne d'el-
» le, & que Mademoiselle Desbrosses le
» veuille bien jouer, un Valet pourra
» jouer celui de Mademoiselle Desbrosses.
» J'écris si à la hâte, parce que l'heure
» de l'assemblée approche, que vous
» trouverez ma Lettre mal digérée. En
» tout cas, je puis vous assurer que je
» n'ai point eu intention de chagriner la
» Troupe, & que je suis tout à vous.

DE VIZE'.

Et sur un petit morceau de papier attaché à la Lettre, il ajoûtoit,

» Vous pouvez ou lire, ou dire le contenu de ma Lettre à la Troupe. Je vous » prie de donner ma Piéce à M. de » Champmeslé. »

Extrait des Regîstres de la Comédie Françoise, du Lundy 8. Janvier 1691.

» M. de la Grange a communiqué à » la Compagnie une Lettre de M. de » Vizé au sujet de la Piéce de L'AVANTURIER. Sa Lettre est restée attachée » à la feuille d'assemblée, & on lui a » fait la réponse, dont la copie est ici » inscrite. »

1696.

LETTRE

des Comédiens François, en Réponse à celle de M. de Vizé.

MONSIEUR,

» Notre Compagnie a été bien surpri-
» se à la lecture de la Lettre que vous
» avez écrite à M. de la Grange, au su-
» jet de la Piéce de L'AVANTURIER, après
» toutes les honnêtetés que nous avons
» eu pour vous. Il est vrai, Monsieur,
» qu'à la premiere lecture que vous en
» avez faite, nous l'avons acceptée, à
» condition que vous la mettriez en état
» d'être jouée, & lorsque vous vîntes à
» une autre assemblée nous assurer que
» vous l'aviez rendue si parfaite & si
» plaisante, qu'il seroit impossible que
» le Public, en la voyant, ne lui donnât
» des applaudissemens, & ne fît des
» éclats de rire de ligne en ligne : sur cet-
» te assurance, on confirma la parole
» donnée; mais comme vous n'en fîtes
» point alors de seconde lecture, nous
» n'avons pû connoître en général l'état
» où vous l'aviez mise, que par les rôles
» que vous avez donné depuis. Nous
» vous avons prié de vous trouver à la
» lecture de ces rôles, où nous ne trou-

1696. » vâmes point ce que vous nous aviez » promis. Vous ne voulûtes pas vous en » rapporter à nous, sur ce que vous di- » tes que des personnes fort éclairées » avoient approuvé votre Piéce. Nous » vous priâmes de les faire trouver à la » seconde lecture que vous en deviez » faire Samedy dernier, pour vous faire » connoître que nous ne voulions pas en » être les seuls Juges. Vous n'avez pas » voulu que cela fût de la sorte, & vous » vîntes seul nous lire votre Piéce. Nous » fûmes donc obligés de vous dire nos » sentimens, qui furent tous, que vo- » tre Piéce n'étoit point en état d'être » jouée avec succès. Nous entrâmes » même dans le détail du premier & du » second Acte; & vous nous parûtes » persuadé qu'il étoit absolument néces- » saire de changer beaucoup de choses » dans ces deux Actes, & dans toute la » disposition de la Piéce, sans quoi elle » ne vous feroit pas assurément d'hon- » neur. Après cela, Monsieur, vous ne » devez pas trouver étrange que nous » ne risquions pas votre Piéce, puisqu'il » s'agit autant de votre réputation que » de votre intérêt. Nous sommes, Mon- » sieur, vos très-humbles serviteurs. »

LES COMEDIENS DU ROY.

Cette Réponse très-polie, & en même temps très-ferme des Comédiens, calma pour quelque temps les inquiétudes de M. de Vizé : mais il renouvella ses instances aussi-tôt qu'il eût appris qu'on avoit cessé les représentations du *Grondeur.* (*a*) Nous rapportons une des Lettres qu'il écrivit alors aux Comédiens. Elle est d'un style bien différent de la précédente. 1696.

LETTRE

De M. de Vizé aux Comédiens du Roy.

» Je crois, Messieurs, qu'après trois » paroles données dans trois assemblées » générales, vous ne serez pas plus en» gagés que vous êtes, quand vous me » ferez la grace d'annoncer & d'afficher » ma Piéce. Je vous le demande, parce » que je ne sçais plus que dire à mes » amis, qui n'en entendent point parler. » J'ai donné des rôles de quatre Actes, » croyant qu'on l'étudieroit pour la jouer » dès que le *Grondeur* finiroit. Des rai» sons dans lesquelles je ne veux point » pénétrer la font reculer ; & je vous » demande, pour me décharger de cette » aventure, de l'annoncer & de l'affi-

(*a*) La derniere fut donnée le 19. Février.

1696. » cher. Je ne vois pas qu'il y ait rien de » nouveau à cela, puisque c'est la pre» miere Piéce nouvelle que vous devez » jouer. Je vous conjure de n'y point » perdre de temps, & de la commencer » incessamment, quand elle ne devroit » être jouée que trois ou quatre fois » avant Pâques. Vous mettrez par-là le » comble à toutes vos honnêtetés, & » vous m'obligerez à être éternellement, » Messieurs, Votre très-humble, & très» obeissant Serviteur. » DE VIZÉ.

Pour faire cesser ces plaintes, les Comédiens, dans leur assemblée du Lundy 5. Mars de la même année 1691. délibérerent ce qui suit :

» Sur ce que M. de Vizé a proposé à » la Compagnie de remettre la Piéce de » L'AVANTURIER à la Saint Martin, » en cas qu'elle ne puisse être jouée ce » Carême. La Compagnie a résolu de » faire dire à M. de Vizé par les Quin» zainiers, que sa Piéce ne pouvant être » sçûe ce Carême, il nous fera plaisir de » souffrir qu'elle soit jouée immédiate» ment après Pâques : & en cas que M. » de Vizé n'y veuille pas consentir, la » Compagnie veut bien la remettre après » l'Eté ; à condition qu'elle sera com» mencée le Mercredy 7. Novembre

» 1691. qu'eſt le Mercredy de devant 1696.
» la Saint Martin. A l'effet de quoi, M.
» de Vizé ſera averti qu'il n'y ait point
» d'obſtacles de ſa part ; parce que la
» Compagnie a d'autres engagemens
» pour la ſaiſon ſuivante, & que ſi cette
» propoſition étoit retardée, la Piéce ne
» ſera point jouée, & la Compagnie ne
» ſera plus tenue d'aucune parole tou-
» chant cette Piéce. »

M. de Vizé choiſit le dernier parti qu'on lui propoſoit, & comme il ne doutoit pas que ſa Piéce ne fut jouée dans les premiers jours de Novembre, il ſe hâta de l'annoncer dans le Mercure d'Octobre, afin de prévenir le Public en ſa faveur. » Les Comédiens François
» commenceront leurs Piéces nouvelles, Mercure Galant, Octobre 1691. pages 294-297.
» par une Comédie en cinq Actes, inti-
» tulée L'AVANTURIER. Ils la promirent
» dès l'hyver dernier ; mais comme il ne
» ſe trouva pas aſſez de temps pour la
» jouer, elle fut remiſe au commence-
» ment de celui-ci. Tout ce que je vous
» dirai de cette Piéce, qui ne m'eſt pas
» inconnue, c'eſt que ſon ſuccès dépend
» de l'attention que les Auditeurs lui
» prêteront, parce que le ſujet étant fort
» plein, & tout rempli d'incidens, dont
» il n'y en a aucun qui n'ait liaiſon avec
» un autre, il eſt mal aiſé que l'on n'en

1696. » perde la suite, & qu'on s'apperçoive » de ces liaisons, pour peu que l'on soit » distrait. Ainsi tout ce qui compose un » corps agréable, pourra ne paroître » qu'un amas de Piéces détachées aux » ennemis du silence, & qui vont plus » à la Comédie, pour y troubler l'atten- » tion de ceux auprès de qui ils se trou- » vent, que pour l'écouter. Cette Piéce, » quoique comique, n'a rien de bas, ni » rien d'équivoque dont l'imagination » puisse être salie ; & comme ce qu'on » y a mêlé de plaisant n'est pas de la » nature que demandent les gens de mé- » chant goût, il y a sujet de croire que » les personnes d'esprit s'y divertiront. » Peut-être me croirez-vous partial dans » ce que j'avance, comme si j'avois des- » sein de prévenir le Public, dont les » jugemens doivent être libres, & de » l'engager à décider sur mes sentimens ; » mais vous ferez, s'il vous plaît, réflé- » xion que je dis seulement de quelle » nature est cette Piéce, sans aller plus » loin. »

Nous ignorons par quel hazard cette Piéce ne fut point représentée au temps qu'on étoit convenu. Il semble même qu'on l'avoit oubliée totalement. Mais l'Auteur, qui ne vouloit rien perdre, profita de l'espéce de succès de sa Comé-

1696.

die des *Dames vengées*, pour faire recevoir celle-ci. La chûte précipitée de cet Ouvrage servit au moins à justifier les Comédiens qui l'avoient refusé pendant plusieurs années.

LA FOIRE SAINT GERMAIN,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, de M. DANCOURT,*

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Bradamante*, le Jeudi 19. Janvier. (Dix représentations, la derniere le 4. Février suivant.)

* La Musique du divertissement est de M. de Gillier.

LA réussite de la Foire Saint Germain, Comédie en prose, en trois Actes, de Messieurs Regnard & du Fresny, représentée par les anciens Comédiens Italiens le 26. Décembre 1695. engagea M. Dancourt d'en composer une en un Acte sous le même titre, qui eut peu de succès : ce n'est pas que cette derniere Piéce ne soit supérieure à celle des Italiens, mais c'est une farce, & qui parut déplacée au Théatre François, quoique le Public s'amusât beaucoup des Scénes détachées & souvent extravagantes, du Théatre Italien. Ceux-ci ajouterent deux couplets à leur Vaudeville lorsque la

Piéce des François fut tombée. Nous
1696. allons les rapporter.

MÉZÉTIN au Parterre.

Sur l'air, (*Vous qui vous mocquez par vos ris.*)

Deux Troupes de Marchands Forains,
Vous vendent du Comique :
Mais si pour les Italiens,
Votre bon goût s'explique,
Bientôt l'un de ces deux voisins
Fermera sa Boutique.

ARLEQUIN.

Quoique le pauvre Italien,
Ait eu plus d'une crise ;
Les Jaloux ne lui prennent rien,
De votre chalandise
Le Parterre se connoît bien,
En bonne marchandise.



1696.

POLIXENE,

Tragédie, de M. de LA FOSSE, (a)

Représentée pour la premiere fois, le Vendredi 3. Février.

LE Dimanche 5. Février, jour de la seconde représentation de cette Tragédie, est remarquable dans notre Histoire. *Monseigneur* le choisit pour honorer de sa présence la Sale du nouvel Hôtel de la Comédie Françoise, & c'est la premiere fois qu'il donna cette marque de sa bonté aux Comédiens. Heureusement M. de Vizé, qui se trouvoit alors en assez bonne intelligence avec eux, n'oublia pas d'insérer cet événement dans son Mercure avec ses principales circonstances. Nous allons transcrire ici le passage.

» Le premier Mars 1688. on donna » un Arrêt du Conseil d'Etat, Sa Majesté y étant, par lequel il fut permis aux Comédiens François de faire » leur établissement dans le Jeu de paume de l'Etoile, rue des Fossés Saint Mercure Galant, Février 1696. pages 276-280.

(a) On trouvera la vie de cet Auteur, à la suite de l'article de sa Tragédie de *Manlius*, sous l'année 1698.

1696. » Germain des Prez. En conséquence de » cette permission, ils y ont fait une dé» pense de plus de deux cent mille livres. » (a) *Monseigneur* avoit souvent marqué » qu'il leur feroit l'honneur d'aller voir » leur Sale, mais la facilité d'avoir la » Comédie à Versailles, ayant fait cou» ler le temps insensiblement, ce Prince » n'étoit point venu à la Comédie à Pa» ris. Enfin, voulant satisfaire à sa paro» le & à sa curiosité, il vint voir en mê» me temps deux Piéces qui faisoient du » bruit, sçavoir une Piéce sérieuse, in» titulée *Polyxene*, & une comique, » qu'on jouoit alors sous le titre de *la* » *Foire Saint Germain*. Les beautés de » la premiere attacherent beaucoup ce » Prince, (*b*) & la seconde le divertit. M. » Dancourt, qui en est l'Auteur, avoit » préparé le compliment que vous allez

(*a*) Nous avons rapporté ce fait très au long sous l'anné 1689.

(*b*) Nous joignons encore une preuve de la protection que Monseigneur avoit la bonté d'accorder à M. de la Fosse, & à cette Piéce en particulier. « La Tra» gédie de Polyxene eut un si grand succès, que Mon» seigneur le Dauphin ayant résolu de venir voir le » nouveau Théatre des Comédiens, qui est celui où » ils jouent présentement, & qu'ils avoient fait bâtir, » demanda que le jour qu'il viendroit voir ce Théatre, » on représentât la Tragédie de Polyxene : & cette » Piéce reçût de ce Prince & de la nombreuse Cour » qui l'accompagnoit d'aussi grands applaudissemens que » ceux que le Public lui avoit déja donnés. »

Mercure Galant, Décembre 1708. page 210.

» lire. (*a*) Mais Monseigneur n'en vou- 1696.
» lut point, parce qu'il ne veut point
» écouter aucunes louanges.... La Sale
» parut ce jour-là dans toute sa beauté,
» étant éclairée de vingt-quatre lustres
» garnis de bougies, dont les lumieres
» firent remarquer & briller les orne-
» mens. »

Suivant les Registres de la Comédie, Monseigneur donna cent louis d'or, valans 1400 liv. & paya quatre loges 176 livres, & la recette monta à 4331 livres 10 sols.

Ni cette auguste protection, ni la jeunesse de l'Auteur, ni l'indulgence que

---

(*a*) Voici les termes du compliment.

« C'est avec un très-profond respect que j'ose pren-
» dre la liberté de remercier MONSEIGNEUR, de l'hon-
» neur qu'il a bien voulu nous faire aujourd'hui. Ce
» témoignage public de l'estime qu'il a pour le Théa-
» tre, & de la protection dont il nous honore, servira
» d'exemple, sans doute, & attirera sur la Comé-
» die toute la considération dont elle a besoin. Nous
» sommes redevables à cette protection glorieuse, de
» la tranquillité, qui par les ordres du Roy, va désormais
» être rétablie dans les Spectacles. Vos bontés, MON-
» SEIGNEUR, se font sentir généralement à tout le
» monde, & elles vous acquerrent sur tous les cœurs
» les mêmes droits que votre naissance auguste vous
» donne sur les volontés. Nous en sommes très-vive-
» ment pénétrés, & si notre profession ne nous met
» pas en état de sacrifier notre vie pour vos intérêts,
» elle nous donne au moins l'avantage de la con-
» sacrer toute entiere à vos plaisirs, avec un zéle, &
» un attachement qu'il est impossible de ne pas avoir,
& qu'il n'est pas possible de bien exprimer. »

l'on doit à un premier Ouvrage, ne purent, si on en croit M. de la Fosse, le mettre à couvert d'une critique sévere. « Comme » c'est ma premiere Tragédie, je me flattois que les Critiques dédaigneroient » de l'attaquer ; mais je me suis bien » trompé. Elle leur a paru digne de leur » envie, & ils m'ont fait l'honneur de » me traiter comme un homme, dont » ils auroient eu à détruire la réputation » déja établie par d'autres Ouvrages. Ils » ont formé aussi-tôt des cabales, qui » n'ont rien oublié de leurs artifices ordinaires, pour décrier ma Piéce, & j'ai » eu le plaisir d'y voir souvent quelques-uns de ces Messieurs, qui y venoient » exprès pour avertir le Public, par l'air » de leur visage & par leur contenance, » qu'elle ne devoit pas lui plaire : mais » par bonheur pour moi, le Public ne » s'en est pas rapporté à eux. Il n'a pu » s'imaginer qu'ils y vinssent si souvent, » pour le bizarre dessein de s'y ennuyer. »

1696. Préface de Polyxene.

S'il est vrai que les Critiques ayent attaqué le coup d'essai de M. de la Fosse avec autant de soin, & une pareille sévérité dont ils auroient usé à l'égard d'un Poëte consommé, on peut dire aussi, qu'il y répondit sur le même ton. Il méprisa tout ce qui avoit été dit sur les quatre premiers Actes, comme frivole, incapable

pable de la moindre impression sur l'esprit des gens raisonnables, & crut même qu'il ne pouvoit, sans se faire tort, relever ces légeres censures. « Je ne m'arrêterai (dit-» il) qu'au cinquiéme Acte, qui a été le » plus attaqué, & dans lequel ils pré-» tendent que j'ai fait des fautes que l'on » ne peut pas défendre.... La premiere » de ces fautes, qui passe chez eux pour » absolument insoutenable, c'est où Po-» lyxene déclare à Ulysse le dessein que » Pyrrhus a formé de la sauver par la » fuite. Ils disent qu'il y a trop d'ingrati-» tude à cette Princesse d'exposer par-là » si inhumainement deux Princes qui » ont hazardé tant de choses pour elle. » Mais je prie ces Messieurs de considé-» rer, qu'en parlant de Pyrrhus, elle ne » dit rien qu'Ulysse ne sçût deja..... » Quant à Telephe, elle n'en parle point. » Il est vrai qu'elle dit qu'elle doit fuir en » Mysie, mais quoique Telephe en fût » Roy, tout le monde le croyoit mort, » & Ulysse ne pouvoit pas juger qu'il eut » part à cette entreprise. D'ailleurs Poly-» xene se livrant elle-même entre les » mains d'Ulysse, il n'a plus de soupçons » à éclaircir. Toute son attention n'est » plus qu'à voir ce qui arrivera à la Prin-» cesse. Je demande maintenant si cet en-» droit est insoutenable! » Oui, lui pou- 1696.

1696. voit-on répondre, & tout ce que vous ajoutez pour excuser Polyxene ne sert qu'à faire voir encore plus clairement que son action est tout-à-fait extravagante. Votre raisonnement est absurde, on pourroit sans beaucoup de peine en trouver de plus spécieux ; mais tout ce qu'on allégueroit n'empêchera pas qu'on attribue à une fausse délicatesse, à un héroïsme ridicule, ou plutôt à une noire mélancolie le motif qui oblige cette Princesse à se dévouer à la mort, & à rendre inutiles les efforts que Pyrrhus fait pour lui sauver la vie, sur-tout, après avoir avoué à ce Prince que son amour ne lui est pas indifférent.

M. de la Fosse a mieux répondu à la seconde objection qu'on lui fit, d'avoir falsifié l'histoire dans la mort de Polyxene. Loin de le blâmer on doit lui sçavoir gré d'avoir adouci l'action atroce de Pyrrhus. (a) » Plusieurs personnes judicieuses (dit M. de la Fosse) se sont » rendues à mes raisons ; mais, m'ont dit » quelques-uns, pourquoi faire faire le » récit de cette mort par Pyrrhus même ? » L'état où il est, lui laisse-t-il l'esprit assez

(a) M. Pradon en avoit ouvert la premiere idée dans la Tragédie de la Troade, où il a feint que Polyxene, prête à être immolée par Pyrrhus, lui arrache le fer, & se le plonge dans le sein.

» libre pour raconter un tel accident ? » Mais pour peu de bonne volonté qu'ils » eussent eu pour moi, auroient-ils dû » regarder cela comme un récit ? Pyrrhus, » au désespoir de son malheur, est désar- » mé & entraîné par son ami vers sa » tente. Il rencontre son Rival à qui il » demande la mort, & pour le porter à » la lui donner, il lui apprend comme il » vient de tuer lui-même la Princesse » qu'ils aimoient tous deux. N'est-ce pas » là une action, plutôt qu'un récit ? » 1696.

Ces raisons nous paroissent d'autant mieux fondées, que la situation dont on parle ici est une des plus belles du Poëme, & peut-être la seule qui soit intéressante. Au reste, nous aurons plus d'indulgence que les Censeurs dont M. de la Fosse se plaint. Ils s'étoient amusés à éplucher les quatre premiers Actes de Polyxene, & nous n'en parlerons point du tout, parce qu'en effet ils n'en méritent guére la peine. On peut dire seulement en général, que le sujet de cette Tragédie est fort simple, mais chargé d'incidens mal préparés, & qui ne servent qu'à le remplir de confusion. Et qu'au surplus on n'y trouve ni caractere, ni situations, ni intérêt. Quant à la versification, comme celle de l'Auteur a toujours été un peu foible, il ne faut pas s'étonner si celle-ci

l'eſt extrêmement, peu correcte & aſſez
1696. dure.

Il y avoit un peu plus de trois ans que M. Campiſtron ſembloit avoir renoncé au Théatre, lorſque M. de la Foſſe donna ſa Polyxene. Tout le Public regarda ce nouveau Poëte comme le ſeul capable de réparer la perte du premier, & de ſoutenir la Scene tragique, qui languiſſoit furieuſement depuis quelque temps: & pour l'encourager reçut ſon Ouvrage avec beaucoup d'applaudiſſemens. « Je » vous mandai le mois dernier, (dit M. » de Vizé) que la Troupe des Comé- » diens du Roy avoit repréſenté une Piéce » ſérieuſe, qui par ſa beauté avoit réveil- » lé le goût de la Tragédie. Cette Piéce » qu'on appelle *Polyxene*, a eu quanti- » té de partiſans fort conſidérables; & » ſon ſuccès a juſtifié tout le bien qu'ils » en ont dit. »

Mercure Galant, Mars 1696. p. 316.

En 1718. les Comédiens hazarderent de remettre cette Tragédie au Théatre. Le ſieur Beaubour ſe chargea du rôle de Pyrrhus, & Mademoiſelle Deſmare de celui de Polyxene. Ceux de Telephe, d'Ulyſſe, & d'Arſace, furent joués par les ſieurs Quinault, le Grand, & Fontenay. Un Mémoire manuſcrit du temps nous aſſure qu'elle fut alors fort bien reçue du Public: cependant les Regiſtres

de la Comédie marquent qu'elle ne fut jouée que trois fois. Elle avoit eu dix-sept représentations dans sa nouveauté. Les principaux rôles étoient remplis par Mademoiselle de Champmeslé, & par les sieurs Beaubour, Baron le fils, Roselis, & Guérin. 1696.

AGRIPPA,

OU

LA MORT D'AUGUSTE,

Tragédie de M. de RIUPEROUS, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Lundi 19. Mars, & pour la seconde & derniere le Dimanche 25. du même mois.

MOnsieur de Vizé, ami de l'Auteur, avoit annoncé cette Tragédie avant qu'elle parut ;* mais la maniere dont elle fut reçue du Public, lui imposa silence. Il n'osa pas même l'insérer dans le Catalogue qu'il donna des Piéces de cet Auteur, dont il rapporte la mort, dans le Mercure du mois de Juillet de l'année 1706.

* Mercure Galant, Février, 1696, page 328.

1696. # LE VIEILLARD COURU, OU LES DIFFE'RENS CARACTERES DES FEMMES, (a)

Comédie en cinq Actes, & en prose, de M. De Vizé, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Samedi vingt-quatre Mars.

NOus ne connoîtrions qu'imparfaitement le titre de cette Comédie, si l'Auteur n'avoit eu la sage précaution de le conserver tout entier, avec une idée de l'Ouvrage, dans son Mercure Galant. Voici de quelle façon il l'annonça.

Mercure Galant, Février 1696. p. 328.

« Dès que les plaisirs innocens seront » de retour, on verra paroître sur la » Scéne deux Piéces nouvelles, dont l'une » est sérieuse ayant pour titre *Agrippa* » ou *la Mort d'Auguste*; l'autre est une » Comédie intitulée *le Vieillard couru*, » ou *les différens Caracteres des Femmes*, » de l'Auteur des *Dames vengées*, qui

(a) Sur les Regiſtres de la Comédie, cette Piéce n'est inscrite que sous le premier de ces deux titres.

» parurent l'année derniere, & dont on
» n'a pû reprendre les représentations : 1696.
» les principaux Acteurs de cette Piéce
» ayant été incommodés pendant cet
» hyver. »

« La premiere représentation de la
» Comédie intitulée *le Vieillard couru*,
» ou *les différens caracteres des Femmes*,
» ayant été faite il y a huit jours, plu-
» sieurs s'appliquerent à chercher de la
» vérité dans les portraits qu'on y fait de
» quantité de Maîtresses du Vieillard,
» quoique l'Auteur n'ait eu intention de
» peindre personne, mais seulement de
» donner des Amantes au Héros de la
» Piécè, qui, suivant son sujet, devoit en
» avoir beaucoup. Il n'est pas impossible
» que plusieurs de ceux qui ont fait des
» applications se soient trompés de bon-
» ne foi, mais il est sûr que d'autres cher-
» chans à perdre la Piéce, & à exciter
» du murmure, ont fait exprès de fausses
» applications, puisque de différens por-
» traits placés en divers Actes, ils ont
» pris des morceaux, & les ont joints
» pour en composer quelques-uns, &
» appliquer à une seule personne ces dif-
» férens morceaux joints ensemble, quoi-
» qu'ils ayent été faits pour plusieurs, &
» sans qu'on ait eu d'autre objet que
» d'entrer dans le naturel, soit à l'égard

Mercure Galant, Mars 1696. pages 317-319.

1696. » du beau, soit à l'égard du laid de la » plûpart des Femmes. Voilà ce qui at» tira tant d'ennemis à cette Piéce, le » premier jour qu'elle parût : mais le » nombre de ses Auditeurs ayant été » grand & équitable dans les représen» tations suivantes, l'Auteur doit être » satisfait de la justice que le Public lui » rend, en dépit des ennemis qu'il s'é» toit innocemment attirés. »

L'Auteur s'est bien gardé de nous dire que cette Piéce n'a eu que trois représentations, dont la derniere fut donnée le Vendredy 30. Mars, & qu'elle ne rapporta que deux cens liv. neuf sols. Il se flatta même que sa Piéce seroit reprise après Pâques : « Sitôt (dit-il dans son » Mercure d'Avril) que l'Actrice dont la » maladie a fait quitter le *Vieillard cou» ru*, ou *les différens Caracteres des » Femmes*, le jour même que cette Pié» ce devoit faire le divertissement de la » Cour à Versailles, se portera mieux, » on en continuera les représentations. » Les Regîtres de la Comédie font cependant foi du contraire.

Mercure Galant, Avril 1696. p. 333.

C'est ici le dernier Ouvrage de M. de Vizé qui ait paru sur le Théatre François : Il avoit fait encore un Divertissement pour Monseigneur, qu'il proposa cette même année aux Comédiens, mais qu'ils

qu'ils ne voulurent point accepter. Nous trouvons sur les Registres de la Comédie une délibération conçue en ces termes. 1696.

Du Lundy 30. *Décembre* 1696.

« M. de Vizé nous ayant écrit au sujet » de la Piéce qu'il a faite, intitulée DIVERTISSEMENT POUR MONSEIGNEUR, » il a été résolu qu'on lui feroit réponse » & qu'on lui manderoit que sa Piéce » n'est point, & ne peut-être jouable : » c'est le sentiment unanime de la » Compagnie : & ce qui a été résolu. »

LE MARÉCHAL MÉDECIN,

Comédie en un Acte, en prose, d'un Auteur Anonyme,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 12. May, précédée de la Tragédie de *Bérénice.* La septiéme & derniere représentation le 23. May.

SUr les Registres, cette Comédie est quelquefois aussi intitulée LES HOUSSARTS ; M. de Vizé l'annonce dans son Mercure d'Avril 1696. page 333. sous le titre DU MÉDECIN DE MANTE.

1696.

LE BAL,

*Comédie en un Acte, & en vers, avec un divertissement,** de M. REGNARD,*

Représentée pour la premiere fois, le Jeudi 14. Juin, précédée de la Tragédie de *Zélonide*. Douze représentations, la derniere le Vendredi 6. de Juillet.

* La musique de ce divertissement est de *M. Gilliers*.

CEtte Comédie fut jouée dans sa nouveauté sous le titre DU BOURGEOIS DE FALAISE. Elle porte celui du BAL dans toutes les éditions des Œuvres de M. Regnard. Nous ne répéterons point ce que nous avons déja dit au sujet de la Comédie de la *Sérénade* de cet Auteur. On y retrouve les mêmes défauts, & bien moins de comique. Dans la précédente, il n'y a pas une Scene qui ne soit extrêmement plaisante: celle-ci en contient plusieurs d'inutiles. On s'attend d'abord à une intrigue divertissante: Merlin, & Lisette dont on vante l'adresse, s'associent avec un fourbe encore plus habile qu'eux; & tout cela ne produit qu'un stratagême assez grossier, & un dénouement puéril, & usé. Il ne falloit point d'adresse pour dégoûter M. de Sotancour de son mariage, & obtenir le

consentement de l'Imbécille Géronte en faveur de Valere. Tous les personnages de cette Piéce sont faux & manqués. Ajoûtez qu'elle a eu grand besoin du secours de la représentation ; le jeu des Acteurs, & la vivacité dont elle a été éxécutée, pouvoit en cacher bien des défectuosités, qui se remarquent très-aisément à la lecture. 1696.

LE MOULIN DE JAVELLE, (a)

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *accommodée au Théatre, par M. DANCOURT, (b)*

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Britannicus*, le Samedi 7. Juillet. (Vingt-huit représentations, la derniere le Lundi 20. Août suivant.)

* La Musique du divertissement est de M. Gilliers.

QUelques compagnies qui donnent ordinairement le ton à un certain cercle de gens ayant par hazard fait plusieurs parties de promenade & de souper au Moulin de Javelle, en firent un récit

(a) C'est un Moulin sur le bord de la riviere de Seine, à une petite lieue de Paris, du côté de la pleine de Grenelle.

(b) Nous croyons ne point faire tort à la mémoire de M. Dancourt, en ne lui donnant cette Piéce

1696. qui excita la curiosité de beaucoup de personnes de la Cour & de la Ville, & qui occasionna quantité d'aventures plaisantes. C'en étoit plus qu'il n'en falloit pour la composition d'une petite Comédie. Celle du Moulin de Javelle eut un succès marqué, & elle le mérite bien. Indépendamment du Vaudeville qui en constitue le fonds, cette Piéce est écrite avec beaucoup d'enjouement & d'esprit; aussi quoique la mode des plaisirs du Moulin de Javelle soit passée depuis longtemps, la Comédie dont nous rendons compte, a été reprise plusieurs fois, & le Public en a toujours paru très-content.

---

qu'à titre de Réviseur & de Correcteur, car voici pour notre justification ce que nous trouvons sur le Regiſtre de la Comédie de l'année 1696.

Assemblée de la Compagnie du 7. May 1696.

On a accordé à *M. Michault*, de qui on a lû à » l'assemblée une petite Piéce intitulée : *Le Moulin de* » *Javelle*, d'entrer à la Comédie *gratis*, pendant » l'année, quoique la Piéce n'ait pas été acceptée, » afin de l'encourager à travailler, & qu'il puisse con- » noître le Théatre, en voyant la Comédie, & cela » sans tirer à conséquence pour d'autres : sauf à la fin » de l'année à délibérer autrement. »

Ce que nous venons de rapporter, ne seroit pas un fait suffisant pour prouver que M. Dancourt n'est point l'Auteur original de la Comédie du Moulin de Javelle, si l'on n'étoit pas certain qu'il y a beaucoup de Piéces imprimées sous son nom, où il n'a d'autre part, que la correction de la conduite, & le ton du dialogue.

LES SŒURS RIVALES, 1696.

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 26. Juillet, précédée de Tragédie d'*Héraclius*, & pour la cinquiéme & derniere le Samedi 4. Août suivant.

LES EAUX DE BOURBON,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M.* DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Phédre & Hippolyte*, le Jeudi 4. Octobre. (Dix-huit représentations, la derniere le Lundi 29. du même mois d'Octobre suivant.)

* La Musique du divertissement est de M. Gilliers.

NOus croyons être dispensés de parler de l'usage des Eaux de Bourbon & des effets qu'elles produisent sur les malades qui en prennent. A l'égard de la Comédie qui en porte le titre, nous ne craignons point d'assurer que l'intrigue & le dénouement n'ont rien que de fort commun. Un vieux Baron croyant signer son Contrat de Mariage, signe celui de son fils avec la même personne qu'il vouloit épouser. Ce petit sujet est rempli par deux personnages épisodiques:

1696. une Avanturiere qui se fait appeller Madame la Comtesse de Fourbanville, & un Filou qu'on a jetté par les fenêtres dans la rue de l'Université, qui prend le nom du Chevalier de la Bressandiere. Ces deux rôles ne tiennent à rien, & sont d'un bas comique. Les Eaux de Bourbon ont été remises au Théatre plusieurs fois, mais sans aucun succès. (a)

LES VACANCES,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. DANCOURT,* Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Britannicus*, le Mercredi 31. Octobre. (Quatorze représentations, la derniere le Jeudi 22. Novembre suivant.)

* La Musique du divertissement est de M. Gilliers.

QUoique cette petite Comédie ait eû dans sa nouveauté, un moindre nombre de représentations que la précédente, cependant elle lui est infiniment supérieure par le fond, l'intrigue & le dialogue. Cette Piéce est restée au Théatre, & on la représente assez souvent.

Mercure de France, Juillet 1731. page 1788.

(a) « Les Comédiens François ont remis au Théatre » au commencement de Juillet (1731.) la Comédie des » *Eaux de Bourbon*. Cette Piéce n'a pas fait grand » plaisir. Dans le Ballet, deux personnages équipés en » malades, buveurs d'eau, paroissent danser dans des » fauteuils, ce qui fait une singularité réjouissante. »

LE FLATEUR,

1696.

Comédie en prose, (a) en cinq Actes, de M. ROUSSEAU,

Représentée pour la premiere fois, le Samedi 24. Novembre. (Dix représentations, la derniere le 11. Décembre suivant.)

LE caractere de Flatteur mérite d'être exposé au grand jour, & le Théatre semble être la place la plus favorable pour marquer jusqu'à quel point sont dangereux & méprisables ceux qui jouent dans le monde un pareil rôle; ainsi on ne peut que louer M. Rousseau d'avoir traité un pareil sujet. Son Ouvrage est celui d'un homme d'esprit; mais on peut lui reprocher d'avoir manqué le personnage dominant de sa Piéce, en ne le rendant pas assez univoque à son vice; il est aussi fourbe & aussi fripon, que *Flateur*; on peut avoir ce dernier vice, & c'en est bien assez, sans être encore repréhensible des deux autres. L'intrigue en est petite & froide, & les

(a) M. Rousseau fit imprimer sa Comédie telle qu'elle avoit été représentée, c'est-à-dire en prose, & c'est de cette façon qu'elle a toujours été jouée à ses différentes reprises.

1696. autres Acteurs n'ont rien d'intéressant. Le dénouement est mal arrangé. *Chrisante* revient trop tôt de sa prévention pour *Philinte*, qui est le *Flateur*, & les autres personnages n'en disent pas assez pour confondre pleinement ce pernicieux & faux ami. Nous n'étendrons pas plus loin nos réfléxions sur la Comédie du Flateur, mais comme Historiens, nous pouvons dire que cette Piéce n'eut qu'un succès médiocre à son avénement au Théatre, & que les différentes reprises qui en ont été faites depuis, ont toujours été reçues avec beaucoup d'indifférence de la part des Spectateurs.

M. Rousseau en faisant imprimer ses Œuvres diverses, y fit entrer ses Poëmes Dramatiques, dans lesquels se trouvent ses trois Comédies représentées sur le Théatre François. Mais il y fit paroître sa Comédie du *Flateur*, en vers. Voici la raison qu'il en donne, à la fin de la Préface qu'il joignit à cette Piéce.

Fin de la Préface du Flateur, en vers.

« Quoique je fusse fort jeune quand » je donnai la premiere fois au Public la » Comédie du *Flateur*, je ne laissai pas » de concevoir aussi bien que plusieurs » de ceux qui l'ont le plus approuvée, » qu'elle étoit du genre de celles qui » doivent être écrites en vers : mais j'é-

» tois alors si novice dans le métier de » la versification, que le désespoir d'y » réussir m'empêcha de l'entreprendre. Je » crus donc que c'étoit assez pour moi » d'avoir fait en prose une Piéce raison- » nable, sans entreprendre un second » travail au-dessus des forces que je me » connoissois alors. Cependant l'ayant » relue depuis dans le dessein de la faire » imprimer avec mes autres Poësies, j'ai » compris qu'en la tournant en vers, je » pourrois la rendre plus digne d'être pré- » sentée au Public, & j'ai continué mon » entreprise avec d'autant plus de satis- » faction, qu'elle m'a donné lieu, non » seulement de corriger divers expressions » négligées ou impropres que j'y avois » laissées; mais encore de jetter dans » plusieurs endroits une vraisemblance » & un feu qui leur manquoit dans » la prose. J'espere donc que ma peine » ne sera point perdue, & que le Lec- » teur me sçaura quelque gré du temps » que j'ai employé à perfectionner un » Ouvrage qui attaque le plus dange- » reux de tous les vices; & pour le mal- » heur du genre humain, le plus à la » mode, & le mieux récompensé. » 1696.

Voici la distribution des rôles, lorsque cette Comédie parut au Théatre.

1696. CHRISANTE, *vieux Gentilhomme fort riche*, Guérin.

ANGÉLIQUE, *fille de Chrisante*; Mademoiselle Raisin.

DAMON, *amant d'Angélique*, Baron le fils.

PHILINTE, *Flateur*, de Villiers.

JUSTINE, *suivante d'Angélique*, Mademoiselle Beauval.

AMBROISE, *ancien Domestique de Chrisante*, Desmare.

FRANCISQUE, *valet de Philinte*; La Thorilliere.

Quelque peu de cas que le Public fasse du *Poëte sans fard*, on pourroit peut-être nous demander compte d'un Quatrain qui se trouve dans cet Ouvrage, & qui parut aux premieres représentations de la Comédie du Flateur. Le voici.

Cher Rousseau, ta perte est certaine :
Tes Pieces désormais vont toutes échouer.
En jouant le *Flateur*, tu t'attires la haine
Du seul qui te pouvoit louer.

Gacon, Auteur de cette Epigramme, ajoute, dans son *Anti-Rousseau*, page 212. « Cette Comédie qu'il composa » d'après lui-même, étoit à la vérité assez

1696.

» bien écrite, mais comme elle man-
» quoit de jeu & d'action, elle eut moins
» de succès, qu'elle en auroit eû, si le
» principal caractere eut été moins
» odieux, car c'est un flateur traître,
» & qui va à ses fins trop grossierement,
» dès qu'il croit être au-dessus de ses
» affaires.... Cependant le succès équi-
» voque de cette Comédie l'enorgueil-
» lit si fort, qu'il ne parloit plus que
» de rétablir la Scene, & de remplacer
» *Moliere*. »

POLYMNESTOR,

Tragédie de M. l'Abbé GENEST, *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 12. Décembre, & pour la cinquiéme & derniere le 20. du même mois.

NOms des Acteurs & Actrices qui ont joué dans cette Tragédie.

LES SIEURS		LES DEMOISELLES
Guérin,	Roselis,	Beauval,
Champmeslé,	Beaubour,	Raisin,
Beauval,	Lavoy.	Beaubour.
Du Fey,		

1696.

LE JOUEUR,

Comédie en cinq Actes & en vers; de M. REGNARD,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 19. Décembre. La dix-huitiéme & derniere représentation le 27. Janvier 1697.

LEs partisans de M. Regnard voulant l'élever à côté de M. Moliere, ne manquent pas de citer pour éxemple la Comédie du Joueur. Cette Piéce est en effet une des meilleures qui soient au Théatre. Le principal personnage est parfaitement rendu, & autant qu'il étoit possible à tout autre qu'à Moliere de le faire. Si l'Auteur avoit choisi son modéle dans le vil peuple, ou parmi des gens, qui par la bassesse de leur conduite, & de leurs sentimens, méritent d'y être confondus, personne n'en auroit été frappé, pas même ceux sur lesquels il auroit pris son modéle. Il falloit pour toucher l'Auditeur, trouver le secret de l'intéresser pour le Héros de la Piéce, & le mettre dans une espéce d'obligation de le plaindre, & de déplorer le sort d'un galant homme, qui, livré, par un fatal ascendant à une passion funeste, n'a ni assez de

force, ni assez de prudence pour y résister. Valere est précisément dans le cas. Extrêmement aimable, ses manieres répondent à sa naissance, il pourroit passer pour un Cavalier accompli, si par malheur il n'étoit pas livré au jeu avec fureur. Cette passion est l'unique cause de ses désordres, & de tous les accidens fâcheux qui lui arrivent, & elle lui fait enfin perdre l'estime & la bienveillance de sa Maîtresse, & des Spectateurs, qui ne l'abandonnent à sa mauvaise fortune, que parce qu'il ne donne aucune espérance de se corriger. 1696.

Il faut convenir que M. Regnard, qui entendoit l'œconomie du Théatre, en a donné ici des preuves. La Scene se passe dans un Hôtel garni : cette demeure est convenable à un fils de famille, que sa mauvaise conduite a fait chasser de la maison paternelle; il y fait connoissance d'Angélique, jeune Demoiselle de Province, que le hasard a amené au même lieu. L'amour se mêle de la partie; Angélique, séduite par la bonne mine du Cavalier, n'est instruite de ses défauts, que lorsqu'elle n'est plus maîtresse de dégager son cœur. La raison & les conseils sont superflus, il faut les expériences les plus fortes pour la convaincre que son Amant n'est qu'un per-

fide : encore peut-on croire, au moment
1696. qu'elle donne la main à Dorante, qu'elle
n'eſt pas entierement détachée de ſa premiere
inclination. Le plan de cette Fable
eſt très-naturel, & vraiſemblable. Les
principaux caracteres le ſont auſſi.

Nous avons déja remarqué que celui de Valere eſt parfaitement ſoutenu. Il eſt annoncé dès les deux premieres Scenes : & quoique cela ſe faſſe par l'indiſcrétion d'Hector ſon Valet, le Spectateur n'en eſt pas moins inſtruit. Valere qui a paſſé la nuit à jouer avec tout le malheur imaginable, rentre chez lui fort triſte. Le défaut d'argent lui laiſſe le loiſir de penſer à ſa Maîtreſſe, & d'écouter les remontrances de ſon pere. Il fait plus, il promet de changer de vie ; le pere s'en flatte, le Valet paroît le croire, & peut-être dans ce moment Valere lui-même en a-t-il quelque légere envie. Cela ſuffit pour le raccommoder avec Angélique, qui ne demande pas mieux, & qui s'y voit encore excitée par un motif de jalouſie contre ſa ſœur. Le don qu'elle fait de ſon portrait enrichi de diamans, ſemble être le ſceau d'une réconciliation parfaite. Dans l'inſtant Hector arrive : on peut dire qu'il ne pouvoit pas ſe préſenter plus mal-à-propos. Ce Valet eſt attaché à ſon Maître, il connoît ſon

humeur & ses facultés : à quel dessein amene-t-il *un lénitif de bourse*, *une Usuriere* pour le tenter ? Quelque résolution que Valere ait prise de ne se jamais dessaisir du portrait d'Angélique, il se trouve en quelque sorte contraint de le faire, pour ne pas laisser échapper l'occasion qui lui est offerte. Jusqu'ici Valere peut paroître excusable. Il soutient au mieux son caractere de Joueur dans la cinquiéme Scene du troisiéme Acte : mais il y dément celui d'honnête homme : ses mépris pour Angélique, son ingratitude, sa façon de penser sur le lien conjugal, & le peu de cas qu'il fait du conseil qu'Hector lui donne de retirer au moins de gage le portrait d'Angélique ; tout cela sert à indisposer les Spectateurs contre lui : ils ne sont plus sensibles aux malheurs qu'il éprouve dans la suite, & qu'il ne semble avoir que trop mérité. On ne le plaint plus, on rit de son désespoir, & peu s'en faut qu'on n'applaudisse aux railleries déplacées qui échappent au Valet. La juste punition que le Joueur reçoit au dénouement de la Piéce, est un éxemple pour ses pareils, quoiqu'on ne puisse pas se flater qu'ils en profitent plus que celui-ci. Ajoutons que ces différentes situations, sous lesquelles l'Auteur a

1696.

présenté son principal personnage, sont
1696. traitées avec tout l'ordre, & l'art imaginable.

Après le rôle de Valere, le mieux soutenu est celui d'Angélique. Qu'on ne dise point qu'elle donne trop souvent des marques de foiblesse; il y a peu de femmes, qui, à sa place, n'en fissent autant, & qui n'auroient peut-être pas, comme elle, la force d'écouter la raison, & de la préférer aux sentimens du cœur.

Le personnage de Géronte est encore assez bon: il ne ressemble pas aux Vieillards qu'on introduit communément, & qui sont pour l'ordinaire imbécilles, dupes, & déraisonnables. Celui-ci agit toujours avec bon sens.

Nérine est une Soubrette fine, rusée, & d'une espéce peu commune. A l'égard du rôle d'Hector, c'est sans contredit le plus comique de la Piéce, & en même temps celui dont les discours sont plus déplacés, moins naturels, & dont le caractere est le plus équivoque. Tantôt ce Valet paroît fort affectionné à son Maître, & souvent il le trahit très-gratuitement. En général, son caractere est celui de balourd, cependant l'Auteur lui prête quelquefois de l'esprit & de la prudence. Dans un endroit il présente un Mémoire

écrit

écrit de sa main : & dans l'Acte suivant il ne sçait plus lire. On voit sans peine, que rien n'est moins conséquent que ce personnage : mais il faut avouer qu'il est toujours plaisant. C'étoit l'unique but de l'Auteur, il a tout sacrifié pour y parvenir, & a mieux aimé sortir du naturel, & de la bienséance du Théatre, que de laisser échapper la moindre plaisanterie que son sujet pouvoit lui fournir, & qu'il semble même avoir épuisé à cet égard. Sans ce motif M. Regnard auroit supprimé les rôles du Marquis, & du Maître de Trictrac, qui sont dans le bas comique, absurdes, & ridicules. Il ne reste plus qu'à examiner la Comtesse, Dorante & Madame la Ressource. Le personnage de la premiere est assez bien imaginé, mais il est mal rendu, & n'est pas assez lié dans la Piéce. Celui de Dorante est pitoyable. Le rôle de Madame la Ressource, quoique court, est un des meilleurs, & des plus nécessaires : cette Usuriere est annoncée dès le premier Acte : sa Scene avec Valere à la fin du second, est excellente, & enfin c'est elle qui produit un dénouement très-heureux, tiré du fonds de l'intrigue. (*a*) 1696.

(*a*) Voici de quelle façon les rôles de cette Piéce

En faisant imprimer cette Piéce, M. Regnard y joignit une petite Préface, que nous rapportons d'autant plus volontiers, qu'on ne la trouve dans aucune édition des Œuvres de cet Auteur.

1696.

Préface de la Comédie du *Joueur*, de M. Regnard, 1697.

« Cette Comédie eut beaucoup plus de » succès que l'Auteur & les Acteurs n'a- » voient osé l'espérer. Il y avoit contre » elle une cabale très-forte, & d'autant » plus à craindre, qu'elle étoit composée » des plus séditieux frondeurs des Spec- » tacles, & suscitée par les injustes » plaintes d'un plagiaire, qui produisoit » une autre Piéce en prose sous le même » titre, & qui la lisoit tous les jours dans » les Caffés de Paris. Les personnes qui » s'intéressent à la réussite de cette se- » conde Comédie du *Joueur* ont pu- » blié d'abord que la premiere étoit très- » mauvaise. La Cour & la Ville en ont » jugé plus favorablement : & il seroit à » souhaiter pour eux que l'Ouvrage qu'ils

---

furent distribués dans sa nouveauté.

GÉRONTE, . .	Le Sieur Guérin.
VALERE, . .	Le Sieur Beaubour.
ANGÉLIQUE,	Mademoiselle Dancourt.
LA COMTESSE,	Mademoiselle des Brosses.
DORANTE, . .	Le Sieur le Comte.
LE MARQUIS,	Le Sieur Poisson.
NÉRINE, . .	Mademoiselle Beauval.
Madame LA RESSOURCE,	Mademoiselle Champvallon.
HECTOR, . .	Le Sieur la Thorilliere.
TOUT-A-BAS,	Le Sieur Desmare.

» protegent eut une destinée aussi heureuse. » 1696.

Ce prétendu plagiaire, que M. Regnard traite ici avec le dernier mépris, & d'une maniere à le faire méconnoître, est cependant M. du Fresny, (Auteur de la Comédie intitulée *le Chevalier Joueur*, dont on va parler plus bas) qui de son côté se plaignoit hautement de l'infidélité du premier. Il n'est pas aisé de décider qui des deux avoit tort; mais il est très certain que l'un a pris dans la Piéce de l'autre le fonds du sujet, les principaux caracteres, & plusieurs situations remarquables. Quoi qu'il soit, cette Comédie a suffi pour établir cette grande réputation de M. Regnard, qu'on regarde comme le Maître de la Scene Comique de son temps, & à lui acquérir un bon nombre de Protecteurs & d'amis. Entre ces derniers, le Poëte Gacon voulut se signaler, en adressant à l'Auteur une longue Epître en vers, que nous ne donnons que par extrait.

Epître à M. Regnard, Trésorier de France.

Enfin par ton *Joueur*, tu fais voir, cher Regnard, Poëte sans fard, p. 145. & suiv. édit. de 1701.

Que tu sçais accorder la raison avec *l'art*.

1696. Au Parterre attentif jettant le ſel attique,
Tu remets en honneur le Théâtre Comique,
Qui jadis par les ſoins de Moliere ennobli
Avec lui pour jamais ſembloit enſeveli.
Tout Paris enchanté de ta Piéce nouvelle,
Court voir de ton *Joueur* la peinture fidéle,
Et croit qu'à l'avenir le Théatre François
Va reprendre le joug de ſes premieres loix.
Cachez-vous déſormais, Auteurs groſſiers & fades,
Qui n'offrez à nos yeux que des turlupinades,
Et qui vous copiant vous-mêmes traits pour traits,
Ne donnez au Public que d'infâmes portraits.
Aujourd'hui le bon ſens remportant la victoire,
Sans pitié pour toujours vous relegue à la Foire :
Depuis aſſez longtemps vos jeux licentieux,
Rendoient aux gens d'eſprit le Théatre odieux.
Il eſt temps qu'avec eux il ſe réconcilie,
Et que la Scene enfin ſoit chaſte, & plus polie,
Que je vous plains *Dancourt*, *De Brie*, & *Du Freny*, (*a*)
C'en eſt fait, aujourd'hui votre regne eſt fini.

(*a*) Gacon eſt le ſeul qui, contre toute vérité, ait oſé faire un pareil reproche à M. Du Freſny. Cette accuſation eſt d'autant plus mal fondée, que ce ſont les Ouvrages de M. Regnard, qu'il propoſe pour éxemple. On ignore dans quel goût étoient ceux du Sieur de Brie : que l'on ne croyoit peut-être pas devoir être admis en telle compagnie.

1696.

Portant à *Briocbé* vos pointes à la glace,
Allez ſur le Pont-Neuf charmer la populace.
Au bon goût, le *Joueur* ramene les eſprits,
Et pour vos quolibets inſpire du mépris.
Quel plaiſir n'a-t-on pas d'entendre ſur la Scene,
Un Auteur qui fait voir une facile veine;
Et qui depuis longtemps rempli de ſon projet,
Diſtribue à propos chaque Acte en ſon ſujet.
Rigide obſervateur des régles du Théatre,
Aux dépens du bon ſens jamais il ne folâtre:
Comme un excellent Peintre, toujours ami du beau,
D'agréables objets enrichit ſon tableau:
De même un bon Auteur, copiant la nature,
Nous fait du cœur humain une vive peinture.

. . . .

C'eſt ainſi, cher Regnard, que pour notre plaiſir,
Tu ſçais mettre à profit un honnête loiſir:
Ce chef-d'œuvre de l'art, bien mieux qu'une ordonnance,
Des ſifflets importuns bannira la licence:
Et l'on n'entendra plus ces bruyantes clameurs,
Qu'ont produit de nos jours tant de fades rimeurs.

1697.

SCIPION L'AFRIQUAIN,

Tragédie de Monsieur PRADON,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 22. Février. (*a*)

ÉPIGRAMME

De M. Rousseau, sur la Tragédie de SCIPION, *de M. Pradon.*

AU nom de Dieu, pourquoi ce grand courroux,
Qui contre Despréaux exhale tant d'injures ?
Il m'a berné, me direz-vous,
Je le veux diffamer chez les races futures.
Et croyez-moi, laissez d'inutiles projets,
Quand vous réussiriez à ternir sa mémoire,
Vous n'avanceriez rien pour votre propre gloire,
Et le *Grand Scipion* sera toujours mauvais. (*b*)

(*a*) Nous trouvons dans les Regiftres de la Comédie, que M. Pradon avoit présenté sa Piéce le 25. Décembre 1696. & qu'elle fut alors refusée tout d'une voix. Il en fit une seconde lecture le Mercredi 2. Janvier 1697. Les Comédiens accepterent la Tragédie, à condition que l'Auteur y feroit quelques corrections. Il faut croire qu'il s'en est acquitté du mieux qu'il lui étoit possible.

(*b*) Voici une autre Épigramme de M. Gacon, sur

La chûte de cette Epigramme est parfaitement juste : non-seulement la Piéce est très-foible, mais le rôle de Scipion l'est encore plus que les autres. Cet illustre Romain n'est ici qu'un fanfaron, un homme irrésolu, & méprisable au point, qu'on peut être étonné de la résolution héroïque qu'il prend à la derniere Scéne. L'amour ne sert encore qu'à l'avilir & à le mettre au dessous de son Rival. On peut juger de son caractere par ce Monologue, qui termine le second Acte. 1697.

SCIPION.

Elle (a) sort, juste Ciel ! & ses yeux pleins de larmes,
Attendrissent mon cœur, & m'arrachent les larmes :

---

le même sujet, c'est une des meilleures qu'il ait faites.

Dans sa Piéce de *Scipion*,
Pradon fait voir ce Capitaine
Prêt à se marier avec une Afriquaine.
D'Annibal, il fait un poltron.
Ses Héros sont enfin si différens d'eux-mêmes,
Qu'un quidam les voyant plus masqués qu'en un Bal.
Dit que Pradon donnoit, au milieu du Carême,
Une Piéce de Carnaval.

Poëte sans fard, édition de 1701. page 279.

(a) Il parle de la Princesse Hspérie qu'il aime, & qui vient de lui avouer qu'elle a donné son cœur à Luceïus, Prince des Celtibériens.

1697. Je suis prêt d'oublier ma gloire, mes projets,
Et presqu'en ce moment je consens à la paix.
Oüi, puisqu'elle le veut, il faut finir la guerre,
Et rendre un plein repos, un plein calme à la terre :
Mais quel triste penser me frappe en ce moment ?
Elle ne veut la paix que pour voir son amant,
Que pour combler ses vœux d'un heureux hyménée,
Et j'en avancerois la fatale journée !
C'est donc pour Luceïus qu'elle aspire à la paix ?
Qu'elle l'aime, grands Dieux ? grands Dieux que je le hais !
Mais pourquoi son nom seul me fait-il de la peine ?
D'où vient que Luceïus est l'objet de ma haine ?
D'où vient que contre lui je me trouve animé ?
Dieux ! par quelles raisons Luceïus est aimé ?
Les voilà ces raisons ; & mon ame saisie....
Ah ! je te reconnois, affreuse jalousie,
Tu viens porter la haine, & le trouble en mon cœur,
Et tu me fais sentir que l'amour est vainqueur.

Dans

Dans quel temps ? Dans le temps qu'Annibal va paroître, 1697.
Et que de mes transports je dois être le maître ;
Je pousse des soupirs, je m'égare : ah ! du moins
De mes égaremens je n'ai point de témoins.

Ses sentimens & ses actions répondent mal au portrait qu'en fait Isperie au Prince Luceïus qu'elle aime, & qu'elle veut guérir de la jalousie qu'il a conçû contre Scipion.

LUCEÏUS. ACTE II. SCENE II.

Vous le voyez souvent, pardonnez-moi, Madame,
L'éclat de sa grandeur pourroit toucher une ame,
Il a trop de vertus, & mon transport jaloux...

ISPE'RIE.

Il a tout le respect que j'attendrois de vous ;
Sa bonté, sa clémence enlévent mon estime,
Je ne m'en défens point, puisqu'elle est légitime.
Mais enfin Scipion n'est point votre rival,
Il n'aime que la gloire, & ne haït qu'Annibal.

On a eu raison de dire que M. Pradon avoit fait son Annibal poltron : sa conversation avec Scipion est pleine de bassesses, & indigne de deux aussi grands

1697. Capitaines. Le personnage d'Ispérie est le plus passable. Pour Luceïus, c'est un étourdi : aussi Ispérie, qui connoît son caractere, ne manque pas de le faire cacher, dès qu'elle voit arriver quelqu'un de suspect. Le moindre défaut de l'épisode d'Erixene, c'est d'être absolument inutile à la Piéce ; & les Confidens y sont d'autant plus insupportables, qu'ils paroissent assez fréquemment sur la Scene. Il ne faut pas moins qu'une preuve aussi authentique, que celle qu'on peut tirer des Registres de la Comédie, pour assurer que cette Tragédie a été poussée jusqu'à la quatorziéme représentation, qui en fut donnée le Vendredy 22. Mars, veille de la clôture du Théatre.



1697.

LE CHEVALIER JOUEUR, (a)

Comédie en prose, en cinq Actes, avec un Prologue, de M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere & unique fois le Mercredi 27. Février.

Il ne faut pas être surpris de la chute précipitée de cette Piéce. Elle manque par les parties les plus essentielles, l'intrigue, la conduite, & les caracteres. D'ailleurs, elle n'a parû qu'après une autre composée sur le même sujet, & qui lui est supérieure en tout. C'en est assez pour justifier la décision du Public; en vain voudroit-on dire que le fonds de la Comédie du *Joueur* de M. Regnard, & les situations les plus brillantes, sont de l'invention de M. Du Fresny : les Spectateurs qui ne peuvent, ni ne veulent point entrer dans de pareilles discussions, prévenus par le premier Ouvrage, ont dû regarder l'autre, non comme l'original, mais comme une copie manquée :

(a) Cette Piéce fut annoncée, & jouée simplement sous le titre du *Joueur* : c'est ainsi qu'elle est inscrite dans le Registre de la Comédie.

1697. & ainsi le petit Prologue du second Auteur est demeuré en pure perte. En supposant, (comme il est très probable) que M. Regnard a profité des idées de M. Du Fresny, il est toujours certain qu'il les a employées avec beaucoup plus d'art, & d'une maniere à lui faire honneur. Laissant à part cette dispute, nous ne nous attacherons ici qu'à remarquer les principaux endroits, & les caracteres dans lesquels les deux Auteurs se sont rencontrés : cette comparaison n'est pas à l'avantage de M. Du Fresny, mais il peut s'en consoler, si la gloire de l'invention lui appartient.

D'abord, le fonds du sujet est le même : dans l'une & l'autre Piéce, l'ouverture se fait par une conversation entre le Valet du Joueur, & la Suivante d'Angélique. Leurs discours sont entierement semblables. Le Joueur de M. du Fresny ne paroît pour la premiere fois qu'au commencement du second Acte. Cette Scene est assez foible : il y a cependant apparence que M. Regnard s'en est servi, comme d'un canevas, sur lequel il a composé les deux plus brillantes de sa Comédie. (*a*) La situation de

(*a*) Les Scenes quatriéme & suivantes, du premier Acte du Joueur de M. Regnard, & la dixiéme du quatriéme Acte.

1697.

la cinquiéme du même Acte a été employée par les deux Auteurs, avec cette différence, qu'ici Frontin donne à la Comtesse un Mémoire de dettes simulées, pour tirer d'elle une somme dont son Maître auroit besoin pour satisfaire à sa passion : & que dans l'autre (*a*) Hector présente de bonne foi à Géronte un état des dettes actives & passives de Valere. Les Scenes de raccommodement du Joueur en prose, & du Joueur en vers, avec leur Maîtresse, sont traitées si différemment, qu'on ne peut guére les faire entrer en comparaison : en tout cas, M. Regnard ne sçauroit qu'y gagner. Le Quatriéme Acte, & le cinquiéme ont moins de ressemblance avec la Piéce de M. Regnard : à la réserve d'une Scene entre la Comtesse, & Angélique, où cette derniere, par un motif de jalousie, sent redoubler son amour pour le Joueur ; & quelques traits qui échappent à celui-ci, pendant ses courts momens de prospérité, & que son Valet ne manque pas de relever malicieusement, lorsqu'il le voit accablé par sa mauvaise fortune.

Passons aux personnages. Celui du Chevalier est dans le vrai, mais comme

(*a*) Acte III. Scene III. de la Comédie du Joueur, de M. Regnard.

1697. les couleurs, quoique naturelles, en sont trop fortes, il ne peut plaire au Théatre, & ne sçauroit exciter que de l'indignation. Disons plus, le jeu, qui, en quelque façon, est le seul défaut qu'on ait à reprocher à Valere, est cependant l'unique qualité capable de procurer au Chevalier le moindre accès dans une honnête compagnie : au surplus, c'est un misérable, sans mœurs, sans sentiment, escroc, fripon, & tel enfin qu'on peut craindre pour lui une fin honteuse. Sa Maîtresse qui porte, ainsi que celle de la Piéce de Regnard, le nom d'Angélique, est d'autant moins excusable, qu'elle s'est attachée à un homme qui est tout-à-fait indigne de sa tendresse. En récompense la Comtesse de M. Du Fresny est un peu plus raisonnable, ou plûtôt un peu moins folle. Les deux Dorantes sont aussi sots, ennuyeux, & inutiles l'un que l'autre. La Nérine de M. Regnard est beaucoup plus fine, & mieux liée dans l'intrigue. Son Hector est aussi plus comique, & plus honnête homme que Frontin. Nous ne parlons pas des Marquis : ils n'ont aucun trait de ressemblance, chacun d'eux est original. Ajoutons que M. Du Fresny a fait une seconde fois usage du sien, dans sa Comédie de la *Joueuse*.

S'il est vrai que l'amour propre ait engagé M. Du Fresny à donner cette Comédie au Théatre, afin de faire connoître la part qu'il avoit à l'Ouvrage, & les larcins qu'il prétendoit que M. Regnard lui avoit fait, si c'étoit-là, dis-je, son dessein, on peut dire qu'il y a assez mal réussi. Sa chute n'a servi qu'à augmenter le triomphe de son adversaire : (a) & il s'est vû en bute aux traits du Poëte Gacon. Les deux Epigrammes que nous rapportons sont louches, insipides, & peu éxactes, mais on y remarque la malignité de cet Auteur. 1697.

EPIGRAMME

Sur la Piéce du Joueur, *dont M. Riviere * prétend faussement que M. Regnard lui a volé l'intrigue & les pensées : ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Regnard en a seulement conféré quelquefois avec lui, mais la pauvreté des Piéces du Sieur de Riviere, a fait voir, (si j'ose ainsi parler) qu'il n'est pas un Auteur volable.*

Poëte sans fard, édition de 1692. page 206.

* C'est le nom de M. Du Fresny.

Un jour *Regnard*, & *de Riviere*,
En cherchant un sujet que l'on n'eut point traité,
Trouverent qu'un *Joueur* feroit un caractere,
Qui plairoit par sa nouveauté.

(a) Nous avons rapporté, à l'article du Joueur de

1697. Regnard le fit en vers, & de Riviére en prose ;
Ainsi, pour dire au vrai la chose,
Chacun vola son compagnon :
Mais qui conque aujourd'hui voit l'un & l'autre
Ouvrage,
Dit que Regnard a l'avantage
D'avoir été le bon Larron.

Autre Épigramme.

Poëte sans fard, édition de 1692. page 207.

Sur les deux Joueurs, *dont celui de M. Regnard fut bien reçû, & dont celui de Riviere fut à peine joué jusqu'au second Acte.* (a)

Deux célébres *Joueurs*, l'un riche, & l'autre
gueux,
Prétendoient au Public donner leur caractere,
Et prétendoient si fort de plaire,
Qu'ils tenoient en suspens les esprits curieux.
Mais dès que sur la Scene on vit les Comédies
De ces deux Ecrivains rivaux,
Chacun trouva que les copies
Ressembloient aux originaux.

M. Regnard, la Préface qu'il mit à la tête de cette Comédie.

(a) Si le fait étoit vrai, il seroit marqué dans les Regiſtres de la Comédie, on n'auroit pas oublié d'ajouter le titre de la Piéce qu'on avoit donnée pour remplir le Spectacle : Nous en avons rapporté des exemples : ainsi il y a tout lieu de croire que ce n'est qu'une pure calomnie du Sieur Gacon.

1697.

LA FILLE MÉDECIN,

Comédie en un Acte, & en prose, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 9. Mars, précédée de la Tragédie d'*Andronic*, & le 15. du même mois, pour la quatriéme & derniere.

LE LOURDAUT,

Comédie en un Acte, de M. DE BRIE, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 8. May, précédée de la Tragédie d'*Œdipe*.

LE 30. Janvier 1697. M. de Brie avoit présenté aux Comédiens une petite Piéce de sa composition, intitulée: LA MASCARADE, qui fût reçûe à la pluralité des voix. Nous ne trouvons point qu'elle ait été jouée, à moins que ce ne soit la même chose que la Comédie qui fait le sujet de cet article, & que l'Auteur aura donnée sous un titre différent. Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage n'eut aucun succès: à la premiere représentation, M. de Brie dépensa vingt-quatre livres quatre sols en billets qu'il

1697. distribua à ses amis, & sa part dans la recette ne montoit qu'à vingt francs. Il ne partagea rien à la seconde: & la troisiéme & derniere qui fut donnée le Dimanche 12. May, étoit absolument dans les frais des Comédiens. M. de Brie n'a jamais osé faire imprimer cette Piéce, ni sa Tragédie des *Héraclides*, mais le nom de l'une & de l'autre passera à la postérité, à la faveur de l'Epigramme suivante, qui est de M. Rousseau.

Pour disculper ses œuvres insipides,
De Brie accuse & le froid & le chaud.
Le froid, dit-il, fit choir mes *Héraclides*,
Et la chaleur fit tomber mon *Lourdaut*.
Mais le Public, qui n'est point en défaut,
Et dont le sens s'accorde avec le nôtre,
Dit à celà, taisez-vous, grand nigaut,
C'est le froid seul qui fit choir l'un & l'autre.

DE BRIE. Clef des caractères de M. de la Bruyere, édition de Paris, 1733.

N..... DE BRIE, « fils d'un Chapelier de Paris, a composé le petit Roman du Duc de Guise. Il a traduit quelques Odes d'Horace, qui ne répondent point au génie de ce Poëte. » Il est Auteur des deux Piéces suivantes.

LES HÉRACLIDES, Tragédie, non imprimée, 9. Février 1695.

LE LOURDAUT, Comédie en un Acte, non imprimée, 8. May 1697.

Il est assez extraordinaire que ce Poëte qui a toujours vécu à Paris, & qui n'est mort que vers l'année 1715 ou 1716. ne soit connu que par quatre Epigrammes de M. Rousseau, qui se trouvent imprimées avec ses autres Poësies. Nous venons d'en rapporter une ; voici les trois autres. 1697.

Epigramme contre de Brie.

Tu dis partout, Maître usurier,
Que contre toute régle on rit au *Légataire*. (*a*)
Et que tu sçaurois bien mieux faire
Un Spectacle à la fois risible & régulier.
Sans doute, & pour punir tes petits tours espiégles,
Lorsqu'au bout d'un chevron danser on te verra,
Il est certain que l'on rira,
Et que l'on rira dans tes régles.

Autre contre le même.

L'usure, & la Poësie
Ont fait jusqu'aujourd'hui
Du fesse Matthieu De Brie,
Les délices & l'ennui.

(*a*) A l'article des *Héraclides* de De Brie, on a vû que cet Auteur se vantoit fort de posséder les régles de la Poësie Dramatique : & nous avons remarqué en parlant du *Joueur* de M. Regnard, qu'il étoit ennemi de De Brie.

1697. Ce Rimailleur à la glace,
N'a fait qu'un saut de Ballet,
Du Châtelet au Parnasse,
Du Parnasse au Châtelet.

Autre sur le même. (a)

En fait de plaisanterie,
Sur Marot vous l'emportez :
Mais vos vers, Maître De Brie,
Seront bientôt acquitez.
C'est en vain que vous partez,
Je vous pairai, je vous jure,
Et comme vous souhaitez,
C'est-à-dire, avec usure.

(a) Cette derniere Epigramme est une réponse à une autre, que De Brie fit contre la Comédie du *Capricieux* de Rousseau, & sur ce Poëte. Voyez ci-dessous l'article du *Capricieux*, année 1700.



LE BOURGET, 1697.

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Jeudi 23. May, précédée de la Tragédie de *Régulus*. La septiéme & derniere représentation, le 7. Juin suivant.

CEtte Piéce étoit d'un jeune homme, qui n'a jamais donné que ce seul Ouvrage, & qui mourut peu de temps après, d'autant moins regretté du Public, que ce coup d'essai suffisoit pour faire voir que l'Auteur n'avoit aucun talent pour ce genre d'écrire, auquel, en effet, il ne s'étoit appliqué que dans l'espérance de réparer par ce moyen les disgraces de sa fortune. M. Grandval le pere s'étoit donné la peine de composer la musique du divertissement. Voici le refrain du Vaudeville, qui terminoit la Piéce.

Vive les adieux qu'on fait
A la mode du Bourget.



1697. LES EMPIRIQUES, (a)

Comédie en prose, en trois Actes, de M. l'Abbé BRUEYS,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Cinna*, le Mardi 4. Juin. (Onze représentations, la derniere le 3. Juillet suivant.)

Extrait d'une Lettre de M. Palaprat, à M. Boudin, premier Médecin de Madame la Dauphine.

« SI le Public, Monsieur, étoit d'humeur de joindre la réfléxion au plaisir, quand il voit dans une Comédie un ridicule qui le divertit, on n'auroit guéres donné de Piéce de Théatre plus utile que celle-ci. Elle joue le plus dangereux de tous les ridicules; le ridicule qui n'expose pas à moins qu'à perdre la vie; en un mot, le ridicule & le fol entêtement qu'ont aujourd'hui mille personnes de se servir des Empiriques, préférablement aux Médecins....... Vous croyez peut-être que je suis un peu surpris de cette folie? Point du tout. Il y a trop longtemps que je vois en toutes choses les avantages de la

(a) Dans l'édition des Œuvres de Théatre de l'Abbé Brueys, Paris, chez Briasson, 1735. on marque la représentation des *Empiriques* en 1698. & cette date est fausse.

» nouveauté ſur les prudens uſages de
» nos ayeux, pour m'étonner que même 1697.
» quand il s'agit de la vie, on abandon-
» ne ceux qui ſuivent les régles des an-
» ciens, pour des méthodes nouvelles de
» Charlatans, de Joueurs de tours de
» Gibecieres, d'Avaleurs de feu, d'*Am-*
» *brevilles*, (*a*) & de Bohémiens avérés.
» Il eſt vrai qu'il n'y a pas de nom qui
» leur convienne mieux que le nom que
» le peuple donnoit à ces bandes de va-
» gabons qui pilloient les lieux de leur
» paſſage, en les divertiſſans avec des
» gambades, des tambours de baſque,
» & des promeſſes de bonne aventure,
» avant que les *Théſées* de la Police euſ-
» ſent purgé la terre de ces *brigans*,
» pour récompenſer ſur mer, les ſubtili-
» tés de leurs mains, par l'utilité dont
» leurs bras y ſont à l'état.

» Il attend cet état, des ſoins de *M.*
» *Fagon*, & des vôtres, de ſe voir pa-
» reillement délivré des incurſions des
» Charlatans & des Empiriques, bri-
» gands qui feroient plus pernicieux que
» les premiers, ſi on les laiſſoit faire, &
» ſi l'on n'avoit pitié du peuple crédu-

(*a*) Fameux ſcélérat, qui fut brûlé, pour ne s'en être pas tenu à la ſeule adreſſe de ſes mains. (*Note de Palaprat.*)

» le, en l'empêchant de leur donner des
1697. » récompenses pour des actions qui mé-
» ritent des peines éxemplaires. Faites-
» moi donc voir incessamment,

Ces monstres étouffés, & ces brigands punis,
Procustes, Cercyons, & Scyrrons, & Sinnis,
Leurs creusets dispersés, vrais présens de Pandore, (a)
Et la Gréve fumant des fourneaux que j'abhore.

» Voilà le ridicule que mon ami joue » dans cette Comédie d'une maniere » tout-à-fait agréable...... mille gens » qui ne se donnent guéres la peine » d'approfondir le sens des plaisante- » ries, ont cru qu'il étoit du bel esprit » de se moquer de la Médecine, parce » *Moliere* a joué les Médecins; comme » de bannir la muscade généralement de » tous les plats, parce que *Despréaux* » a dit fort plaisamment dans son repas » ridicule, qu'on en avoit mis partout. » Qui raisonne de la sorte, conclud que » Moliere a déclaré la guerre à toutes » les personnes de condition, & à les » gens de bien, parce qu'il a joué les » Marquis ridicules & les Hypocrites. Il » n'est point de plus grand panégyrique

(a) Vers parodiés de la Tragédie de Phédre, de M. Racine, Acte premier, Scene Premiere.

» pour

» pour la vertu, que de démasquer ceux » qui la falsifient; & rien ne reléve davantage l'excellence d'un art aussi nécessaire que celui de la conservation des hommes, que d'exposer à la risée publique l'impudence des ignorans qui en abusent. Moliere n'a joué ni la Médecine, ni les Médecins, c'est-à-dire ceux qui méritent de porter ce beau nom : il n'a joué que les Anes bâtés qui embrassent cette profession sans connoissance & sans lumiéres.... Je ne sçaurois me vanter, Monsieur, d'avoir quelque part dans la Comédie que je vous présente, pas même celle que je me suis donnée dans l'*Important*.... Mon ami ne logeoit plus chez moi quand il la composa, il étoit à *Montpellier*, Ville plus célébre pour la Médecine que la fameuse Ville d'*Epidaure*, puisque le Dieu de cet art y regne en autant de Temples, qu'on y compte de maisons de Sçavans Hommes qui le professent. 1697.

» Mon ami me montra cette Comédie, quand je passai en Languedoc en 1697. pour suivre *Monsieur le Grand Prieur* en Catalogne...... Comme je suis persuadé que vous lirez la Comédie des Empiriques plus d'une fois, il seroit inutile que

1697. » je vous parlasse de son prix, & du » plaisir qu'elle m'a fait toutes les fois » que je l'ai lûe : (car je ne l'ai jamais » vû jouer) je sçais seulement qu'elle eut » le succès qu'elle méritoit, c'est-à-dire, » qu'elle réussit fort. Toutes les appa- » rences sont qu'elle ne réussiroit pas » moins aujourd'hui, si on daignoit la » jouer quelquefois : mais la Scene est si » féconde en excellentes nouveautés, » qu'elle peut négliger les petits profits » qui pourroient lui revenir par la repri- » se de vieilles Piéces, qui, quelque bien » reçues qu'elles ayent été de leur temps, » paroîtroient en celui-ci fort médiocres » comparées aux bonnes choses qu'on » nous donne tous les jours. »

En éxaminant avec quelque attention la Comédie des Empiriques, on ne peut assez s'étonner des éloges que M. Palaprat lui donne. Cette Piéce est peu de chose pour le fonds, extrêmement foible par la conduite ; & les caracteres des personnages sont, ou mal imaginés, ou ressemblans à d'autres déja mis au Théatre ; & le tout très-froidement écrit.



1697.

LA LOTERIE,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie d'*Andronic*, le Mardi 10. Juillet. (Trente & une représentations, la derniere le premier Septembre suivant.)

UN Italien nommé *Fagnani*, s'étoit établi à Paris, à titre de Marchand curieux & Brocanteur; tout le monde entend ce que renferme ce genre de commerce. Au bout de quelques années, cet avanturier obtint la permission de faire une Loterie de ses effets, à raison d'un écu chaque billet. * Pour engager le Public à s'en charger, il annonça que chacun de ces billets porteroit un lot. Cette promesse captieuse eut tout l'effet que Fagnani s'en étoit promis, & sa Loterie fut remplie en peu de temps. Il tint parole à la vérité, mais les trois quart & demi de ses lots étoient de pures bagatelles, comme paquets de curedents, petite sourriciere, mouchoir commun, busc, éventail, &c. & les gros lots tomberent à des inconnus, ou pour mieux dire, Fagnani les parta-

* L'écu valoit alors 3 liv. 3 sols.

1697. gea avec eux. On peut imaginer de quelle façon le Public parla de cêt Italien. Ce fut sur cet évènement que M. Dancourt bâtit sa Comédie, où Fagnani, sous le nom de *Sbrigàni*, n'est pas épargné. Ce Vaudeville eut un grand succès; la plûpart des Spectateurs se divertissoient à voir représenter une avanture, dont ils avoient payé les dépens. C'est en partie tout le mérite de cette Piéce, où il se trouve cependant des Scenes très-comiques.

L'ENFANT GÂTÉ,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere & unique fois, le Vendredi 23. Août, précédée de la Tragédie d'*Œdipe*.



1697.

LE CHARIVARY,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, de M. DANCOURT,*

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie du *Misantrope*, le Jeudi 19. Septembre. (Vingt représentations, la derniere le 17. Octobre suivant.)

* La Musique de ce divertissement est de M. *Gilliers.*

Cette petite Piéce est extrêmement jolie, & dialoguée avec une grande vivacité. Le caractere du Paysan *Thibaut*, Jardinier de Madame Loricart, est extrêmement plaisant, & d'un tout autre ton des autres Paysans, que M. Dancourt avoit jusqu'alors introduits sur le Théatre. Le rôle de Mathurine n'est pas moins bien rendu. A l'égard de l'intrigue il y en a fort peu, mais on s'amuse de Scene en Scene, & on y rit beaucoup. Il est étonnant que cette Comédie ne soit pas sur le répertoire de celles qui se jouent de temps en temps, dans le cours de l'année.



1697.

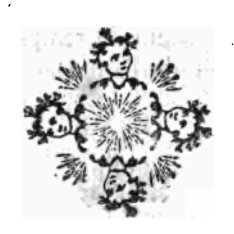
LE RETOUR DES OFFICIERS,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. DANCOURT,*

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers,*

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie de l'*Ecole des Femmes*, le Samedi 19. Octobre. (Douze représentations, la derniere le 10. Novembre suivant.)

MOnsieur Dancourt ne fut pas si heureux dans le choix du sujet, ni dans celui des personnages de cette Piéce, qu'il l'avoit été aux deux précédentes. L'intrigue en est foible, & le dénouement pitoyable. Ajoutez que l'Auteur s'est répété dans ses rôles, & que le *Balivau* de cette Comédie-ci, n'est qu'une mauvaise copie de *George Ganivet*, du Moulin de Javelle.



1697.

LE DISTRAIT,

Comédie en cinq Actes, & en vers, de M. Regnard,

Représentée pour la premiére fois le Lundi 2. Décembre. (Quatre représentations.)

MOnsieur Regnard auroit été fort consolé de sa disgrace, s'il avoit pû se flatter que cette Comédie, que le Public avoit si mal accueillie, & qu'il sembloit avoir condamnée à ne plus reparoître au Théatre, dût au bout de trente-quatre ans y recevoir beaucoup d'applaudissemens. Ce ne fut que pendant l'Eté de 1731. que les Comédiens oserent hasarder de la reprendre. Quelque soin qu'ils eussent pris pour la bien remettre, le succès surpassa encore leur attente, & celle de tout le monde. (a)

(a) Voici de quelle maniere les Rôles de cette Piéce furent distribués, à sa nouveauté, & à la reprise dont nous parlons.

Le 2. Décembre 1697.

Léandre, *Distrait*, ... Le Sieur Beaubourg.
Clarice, Amante de Léandre, Mademoiselle Dancourt.
Madame Grognac, . . . Mademoiselle Des Brosses.
Isabelle, fille de Madame Grognac, Mademoiselle Raisin.
Le Chevalier, frere de Clarice, Le Sieur Baron.

1697. Cette singularité engagea l'Auteur du Mercure à mettre au jour quelques réfléxions sur cette Piéce, ou plûtôt à faire part de celles du Public, car c'est ainsi qu'il les donne, & que nous les transcrivons ici : parce qu'elles nous ont parû en avoir le caractere, & la justesse.

Mercure de France, Juillet 1731. p. 1788. & suiv.

« On ne sçauroit justifier le jugement » qu'on semble aujourd'hui porter du » *Distrait*, sans condamner en quel» que maniere celui qu'on en porta au» trefois ; on peut cependant prendre un » tempérament entre deux décisions » si opposées, en disant que la Piéce » n'est pas trouvée meilleure qu'elle l'a » parû dans sa naissance, mais qu'on

VALERE, Oncle de Clarice, & du Chevalier, Le Sieur Guérin.
LISETTE, Servante d'Isabelle, Mademoiselle Beauval.
CARLIN, Valet de Léandre, Le Sieur La Thorilliere.

Le 11. *Juillet* 1731.

LÉANDRE, *Distrait*, ... Le Sieur Montmeny.
CLARICE, Amante de Léandre, Mademoiselle La Traverse.
Madame GROGNAC, Mademoiselle Dangeville.
ISABELLE, fille de Madame Grognac. Mademoiselle Labat.
LE CHEVALIER, frere de Clarice, Le Sieur Grandval.
VALERE, oncle de Clarice, & du Chevalier, Le Sieur La Thorilliere fils.
LISETTE, servante d'Isabelle, Mademoiselle Dangeville la jeune.
CARLIN, Valet de Léandre, Le Sieur Armand.

» S Y

» s'y divertit davantage, parce qu'on » ne la revoit que comme une Farce » pleine de gayeté; au lieu que l'Auteur » avoit, sans doute, prétendu la donner » comme une Comédie dans les formes: » ainsi la critique ayant déja prononcé » sur la maniere dont les connoisseurs » devoient la recevoir, nous n'y apportons plus cette sévérité qui l'avoit » proscrite; l'indulgence des Spectateurs » fait grace à M. Regnard du peu de » soin qu'il a pris d'observer les régles, » & se livre tout entiere au plaisir qui » résulte de cette irrégularité. 1697.

« En effet, tout le monde convient » que le plus honnête personnage de » la Piéce, est celui de Léandre, dont » l'Auteur a voulu étaler le prétendu ridicule; nous disons prétendu, parce » qu'il ne dépend non plus de nous de » n'être point distraits, qu'il est au pouvoir d'un aveugle de jouir de la lumiere: (a) on ne doit pas considérer

(a) L'Auteur des *Lettres d'un François*, Tome I. page 88. n'a fait autre chose qu'allonger cette réfléxion, qu'il donne cependant pour nouvelle. Voici le passage. « La Comédie du *Distrait*.... Le fond, si je ne me » trompe, est vicieux. Des gens raisonnables ne riront » non plus d'un homme qui a le malheur d'être entraîné par des distractions involontaires, que d'un autre qui a celui d'être sujet à la migraine. La Comédie ne doit jouer que les défauts qu'elle peut corriger. Les plaisantéries que l'on fera sur un boiteux,

1697. » la distraction comme un vice, & l'Au-
» teur même en convient par ces vers
» qu'il met à la bouche du Distrait dans
» le quatriéme Acte, Scene VII.

Ma maniere est fort bonne, & n'en veux point changer.
Je ne ressemble point aux hommes de notre âge,
Qui masquent en tout temps leur cœur, & leur visage;
Mon défaut prétendu, mon peu d'attention,
Fait la sincérité de mon intention.
Je ne prépare point avec effronterie,
Dans le fond de mon cœur d'indigne menterie:
Je dis ce que je pense, & sans déguisement;
Je suis, sans réfléchir, mon premier mouvement.
Un esprit naturel me conduit, & m'anime;
Je suis un peu distrait, mais ce n'est pas un crime.

» lui aideront aussitôt à marcher droit, que la Piéce de » Regnard corrigera un homme qui est né distrait. » Mais si quelqu'un affecte la distraction, c'est celui-» là que l'on ne doit pas épargner. L'attention que » mettent quelques-uns à paroître ne sçavoir ce qu'ils » font, ne vient que de la crainte qu'ils ont de passer » pour des hommes du commun. Il faut leur faire sentir » combien cette misérable affectation les met au-dessous » de ceux à qui ils évitent si fort de ressembler. Tout » homme qui veut nous en imposer, fut-ce à titre de » malheureux, mérite d'être démasqué, & sacrifié à la » risée publique. Ainsi *le Malade imaginaire*, est un » sujet vraiment Théatral: nous aimons à voir plaisan-» ter un homme de ses défauts, il y a de la barbarie à » rire de ses infirmités. »

« *Léandre* eſt bien modeſte de ſe con- 1697.
» tenter de conclure que ſa diſtraction
» *n'eſt pas un crime :* il auroit pû avan-
» cer hardiment qu'elle n'eſt pas un
» vice, puiſqu'il en fait une vertu dans
» tous les vers précédens.

« Madame *Grognac*, qui prétend de-
» venir ſa belle-mere, en parle à peu
» près de même au premier Acte, (Scene
» premiere) où elle dit.

Je ſçais bien qu'à parler de lui ſans paſſion ;
Il eſt particulier dans ſa diſtraction.
Il répond rarement à ce qu'on lui propoſe ;
On ne le voit jamais à lui dans nulle choſe ;
Mais ce n'eſt pas un crime en lui d'être ainſi
fait ;
On peut être, à mon ſens, homme ſage, &
diſtrait.

« Voilà quel eſt notre Diſtrait, ſelon
» lui-même & ſelon ſa prétendue Belle-
» Mere ; il eſt un peu moins bien dans
» l'eſprit de ſon Valet *Carlin.* Voici le
» portrait qu'il en fait, (Acte II. Scene
» premiere.)

C'eſt un homme étonnant, & rare en ſon
eſpéce ;
Il rêve fort à rien ; il s'égare ſans ceſſe ;

Il cherche, il trouve, il brouille, il regarde
1697. ſans voir;
Quand on lui parle blanc, ſouvent il répond
noir;
Il nous dit non pour oui, oui pour non : il
appelle
Une femme Monſieur, & moi Mademoiſelle;
Prend ſouvent l'un pour l'autre; il va ſans
ſçavoir où;
On dit qu'il eſt diſtrait; mais moi, je le tiens
fou.
D'ailleurs fort honnête homme, à ſes devoirs
auſtere,
Exact & bon ami, généreux, doux, ſincere;
Aimant, comme j'ai dit, ſa Maitreſſe en Héros;
Il eſt & ſage & fou; voilà l'homme en deux
mots.

» Ce portrait de Carlin paroît le plus » reſſemblant; mais, ni comme ſage, ni » comme fou; il ne peut être le ſujet » d'une Comédie; le ſage ne doit pas » être joué, & le fou ne peut pas être » corrigé. D'où il eſt aiſé de conclure, » que M. Regnard n'a choiſi ce caractere » que pour ouvrir un champ plus vaſte » à ſon imagination, les incidens naiſ- » ſant en foule dans un ſujet ſi fé- » cond en *Quiproquo* : en faut-il da- » vantage pour faire réuſſir une Piéce

» où l'on ne se propose point d'autre » fin que de faire rire. 1697.

» Nous passerons plus légerement sur » les autres caracteres, ils sont défec- » tueux jusqu'à révolter les personnes les » moins délicates.

» Le Chevalier, que l'Auteur a pré- » tendu opposer au Distrait, est un étour- » di, ou plûtôt un fou à mettre aux » Petites-Maisons, & de plus, de très- » mauvaises mœurs. On en peut juger » par la correction que son oncle lui fait. » (Acte I. Scene VI.) La voici.

Vous vous faites honneur d'être un franc libertin,
Vous mettez votre gloire à bien tenir du vin;
Et lorsque tout fumant d'une vineuse haleine,
Sur vos pieds chancelans vous vous tenez à peine,
Sur un Théatre alors vous venez vous montrer;
Là, parmi vos pareils, on vous voit folâtrer;
Vous allez vous baiser comme des Demoiselles,
Et pour vous faire voir jusques sur les chandelles,
Poussant l'un, heurtant l'autre, & contant vos exploits,
Plus haut que les Acteurs, vous élevez la voix;
Et tout Paris témoin de vos traits de folie,
Rit cent fois plus de vous que de la Comédie.

1697. « L'oncle ne charge point le caractere ; c'est ce que le neveu va justifier » lui-même en sa présence.

Mais que fais-je donc tant, Monsieur, ne vous déplaise,
Pour trouver ma conduite à tel excès mauvaise ?
J'aime, je bois, je joue, & ne vois en celà
Rien qui puisse attirer ces réprimandes-la, &c.
. . . . Delà je pars sans bruit,
Quand le jour diminue, & fait place à la nuit,
Avec quelques amis, & nombre de bouteilles,
Que nous faisons porter pour adoucir nos veilles,
Chez des femmes de bien, dont l'honneur est entier,
Et qui de leur vertu parfument le quartier.
Là, nous perçons la nuit d'une ardeur sans égale ;
Nous sortons au grand jour, pour ôter tout scandale,
Et chacun en bon ordre, aussi sage que moi,
Sans bruit au petit pas se retire chez soi.
Cette vie innocente est-elle condamnée ?
Ne faire qu'un repas dans toute une journée !
Un malade, entre nous, se conduiroit-il mieux ?

» Ce qu'il y a de plus déréglé dans la

» Piéce, c'eſt que l'oncle n'aſpire qu'à
» rendre heureux un neveu ſi indigne de 1697.
» l'être, ce qui ne ſçauroit faire qu'un
» troiſiéme caractere très-vicieux.

» Pour celui de Madame *Grognac*,
» il n'a rien de beau que d'être conforme
» à ſon nom : elle eſt d'une gronderie,
» & d'une miſantropie tout-à-fait inſup-
» portable ; elle a des duretés pour *Iſa-*
» *belle* ſa fille, qui ne ſont rachetées
» par aucune complaiſance : mais ce n'eſt
» point-là ce qu'il y a de plus déplora-
» ble pour cette pauvre innocente ; l'a-
» mour que le Chevalier lui a inſpiré,
» excite pour elle la pitié des Specta-
» teurs ; on la plaint de la voir auſſi mal-
» heureuſe en Amant qu'en Mere, &
» c'eſt-là, peut-être le ſeul intérêt qui
» regne dans la Piéce.

» Clarice, eſt auſſi heureuſe qu'Iſabelle
» eſt menacée d'être malheureuſe ; elle
» aime Léandre, dont tout le défaut eſt
» d'être diſtrait : défaut qui devroit la
» faire tenir en garde contre les effets
» qu'il produit ſur elle, puiſqu'elle lui
» dit elle-même, après une juſtification
» ſur une prétendue infidélité. (Acte II.
» Scene V.

Quels que ſoient vos diſcours pour me per-
ſuader,
J'aime trop pour ne pas toujours appréhender.

Mais ces distractions qui vous sont naturelles,
1697. Me rassurant un peu de mes frayeurs mortelles,
Je vous juge innocent, & crois que votre erreur,
Provient de votre esprit plus que de votre cœur.

» On voit bien par les deux premiers » vers de ce Sizain, que l'Auteur est » allé au-devant de l'objection, en attri- » buant les craintes de Clarice à l'excès » de son amour.

» Pour ce qui regarde l'intrigue de la » Piéce, on peut dire qu'il n'en a guere » coûté à l'imagination de l'Auteur pour » la produire ; le caractere qu'il traite » suffit, comme nous l'avons déja dit, » pour en faire le nœud par les inci- » dens qu'il fait naître : & le dénoue- » ment est une mauvaise copie de celui » des *Femmes Sçavantes*...... Voilà » une partie des réfléxions qu'on a fai- » tes sur la Comédie du *Distrait ;* cette » Piéce n'a peut-être mérité, ni de tomber » aussi brusquement qu'elle fit autre- » fois, ni de réussir aussi heureuse- » ment qu'elle fait aujourd'hui. Cela » n'empêche pas qu'on ne doive rendre » à M. Regnard la justice qui lui est » due, c'est que personne n'a mieux pos- » sédé que lui le talent de faire rire ;

1697.

» & c'eſt par-là que ſes Piéces de Théa-
» tre ſont plus aimées, qu'elles ne ſont
» eſtimées. »

M. l'Abbé Pellegrin, Auteur des réfléxions qu'on vient de lire, auroit pû ajoûter que M. Regnard a eu d'autant plus de facilité, qu'il a trouvé ſon principal perſonnage tout tracé dans les caracteres de M. de la Bruyere. (*a*) Ce morceau eſt extrêmement comique, & très-ſuſceptible de plaiſanteries. M. Regnard n'a donc fait autre choſe que de le mettre partie en action, & partie en récit: ce qu'il a ajouté eſt, comme on l'a déja dit, très-foiblement imaginé. Au reſte, on ſent aiſément que l'Auteur ne s'eſt pas donné la peine de mettre la derniere main à cette Piéce, car la verſification en eſt plus défectueuſe, & plus négligée qu'aucune autre qu'il ait faite.

(*a*) Les Caracteres, ou les mœurs de ce ſiécle, par M. de la Bruyere, Chapitre XI.



1697.

ORESTE ET PILADE,

Tragédie de Monſieur LA GRANGE CHANCEL, (Auteur vivant)

Repréſentée pour la premiere fois, le Mercredi 11. Décembre. (Dix repréſentations, la derniere le 5. Janvier 1698.)

Préface de la Tragédie d'*Oreſte & Pilade.*

« LE ſuccès de ma premiere Tragédie, » m'encouragea à chercher quelque » ſujet fameux dans l'antiquité, qui ré- » pondit à l'idée que le Public ſembloit » avoir de mes talens. J'y étois d'autant » plus excité, que j'avois été élevé dans » l'opinion que la qualité d'Auteur ne » convenoit à des perſonnes d'un certain » nom, que lorſqu'elles ſe diſtinguoient » par leurs écrits. Je m'attachai d'abord » à la lecture d'Euripide, où le célébre » Racine avoit fait des moiſſons ſi avan- » tageuſes à la République des Lettres. » Je crus avoir trouvé dans l'Iphigénie » *in Tauris*, le ſujet que je deſirois ; j'y » vis des Scenes intéreſſantes, qui ſem- » bloient ne me devoir coûter que la » peine de les traduire ; mais j'avoue que » j'y trouvai en même temps des diffi- » cultés capables de me détourner de mon » entrepriſe. Je voyois d'un côté que le

» grand Corneille dans ses réfléxions sur » le Théatre, met ce sujet au nombre de » ceux qui ne peuvent être traités. D'un » autre côté j'entendois dire à M. Racine, qui ne me refusoit point ses bons » avis, qu'il avoit été longtemps à se dé- » terminer entre *Iphigénie sacrifiée*, & » *Iphigénie sacrifiante*, & qu'il ne s'étoit » déclaré en faveur de la premiere, qu'a- » près avoir connu que la seconde n'avoit » point de matiere pour un cinquiéme » Acte. (*a*) Les anciens Poëtes ne fai- » soient point difficulté d'employer le se- » cours d'une machine, quand les autres » ressources leur manquoient. Mais ce » qui étoit toléré parmi eux, feroit » échouer aujourd'hui la plus belle de nos » Tragédies. 1697.

» Tout cela ne fut pas capable de me » rebuter. Je vis que l'épisode d'Eriphile » avoit été heureusement substitué par » M. Racine, à la biche miraculeuse, » dont Euripide s'étoit servi pour sa ca- » tastrophe. Je crus que Minerve qu'il » employe également pour dénouer sa » seconde Tragédie, pourroit être rem-

(*a*) Dans les *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie & les Ouvrages de Jean Racine*, on trouve le plan, en prose, du premier Acte d'*Iphigénie en Tauride*, de ce célébre Poëte, & qui prouve ce que M. de la Grange avance dans ce discours.

1697. » placée avec la même vraisemblance, par » une personne intéressée à l'action principale, & capable de me fournir ce » qui manquoit à mon sujet. Je trouvai » dans le sujet même le caractere du » personnage que je cherchois. Et dès » que j'eus fait cette découverte, qui » fut approuvée par M. Racine, je ne » songeai plus qu'à l'éxécution de mon » projet. Le succès fut au-delà de mes » espérances. *Mademoiselle Champmeslé*, » qui représentoit *Iphigénie* dans un âge » où l'on n'a plus les agrémens de la » jeunesse, ne fit pas verser plus de larmes dans le rôle de M. Racine, qu'elle » en fit verser dans le mien. Le Public eut » le regret de la perdre dans le plus fort » des représentations de cette Tragédie, » qui fut reprise l'année suivante avec » le même succès, par *Mademoiselle* » *Desmare*, niéce de cette célébre Actrice, & digne héritiere de ses ta» lens. »

Il y auroit de l'injustice à ne pas convenir que la Tragédie d'*Oreste* & *Pilade*, a nombre de détails bien rendus. Le rôle d'*Iphigénie* est beau & assez soutenu. Celui d'*Oreste* l'est également. Il y a des situations heureuses, & la reconnoissance du frere & de la sœur est attendris-

ſante. (*a*) Ajoûtons qu'il y a des endroits verſifiés avec élégance ; mais en convenant de ces vérités, on ne peut s'empêcher de remarquer la foibleſſe du plan & du tiſſu de la Fable imaginée par l'Auteur. Les deux premiers Actes ſont languiſſans. Le trois & le quatriéme échauffent beaucoup l'action, mais le cinquiéme Acte eſt abſolument défectueux. Rien n'eſt plus manqué que les caracteres de Thoas & de Thomiris. Le premier, quoique traité de Tyran à chaque diſcours qu'on lui adreſſe, eſt le plus pacifique & le plus docile perſonnage du monde. A l'égard de Thomiris, ſans amour pour Thoas, & ſans intérêt pour Oreſte, elle ſe démene & fait des menaces, comme ſi le deſtin des Acteurs dépendoit d'elle. Malgré tous ces défauts, ce Poëme Dramatique eſt reſté au Théatre, & il y reparoît de temps en temps avec quelque ſuccès.

1697.

(*a*) La Tragédie lyrique d'*Iphigénie en Tauride*, de M. *Duché*, miſe en Muſique par *Deſmareſts*, & repréſentée, pour la premiere fois par l'Académie Royale de Muſique le 6. Mai 1704. a beaucoup de reſſemblance avec la Tragédie d'*Oreſte & Pilade*, cependant on peut dire que la copie ſurpaſſe l'original, tant dans la conduite que dans la reconnoiſſance d'Iphigénie & d'Oreſte, qui eſt mieux préparée, & rendue d'une façon plus touchante.

1698.

RÉJOUISSANCES POUR LA PAIX.

Mercure Galant, 1698. pages 235, 241.

« LEs Comédiens du Roy n'oublierent » pas de montrer leur zéle, (au sujet » de la publication de *la Paix*, qui se » fit le 8. Janvier.) Le grand Balcon qui » regne le long de leur Hôtel, étoit en- » fermé d'une balustrade dorée, enrichie » de festons, & de trophées d'armes, » & soutenue de plusieurs pilastres. Au » milieu du balcon, la Statue du Roy, » sur un piedestal, étoit couronnée par » la *Victoire*, & par *la Paix*; & com- » me toutes les Vertus sont rassemblées » dans la Personne de Sa Majesté, que » ce Prince ne doit qu'à ces vertus cette » sublime élévation de gloire où il est » parvenu : que la France leur doit aussi » son bonheur, & que toute l'Europe » leur est redevable de la Paix dont elle » commence à jouir, les Comédiens » avoient pris de là sujet de faire mettre » sur le piedestal cette inscription.

LUDOVICUS MAXIMUS

Fide, Spe, & Charitate

Rex verè Christianissimus.

Fortitudine Victor,

Prudentiâ nodum solvit,

Justitiâ dat pacem.

Temperantiâ subsidia revocat.

» *La Foy, l'Espérance & la Charité,* 1698.
» chacune sur un piedestal, moins élevé
» que celui de la Statue du Roy, sem-
» bloient contempler avec plaisir la fi-
» gure d'un Prince qu'elles ont rendu si
» parfait, & on lisoit ces paroles sur
» leurs piedestaux :

Fidei protector,
Caritatis exemplum.
Qui non Sperabit ?

» *La Force, la Prudence, la Justice,*
» & *la Tempérance*, un peu plus éloi-
» gnées que les autres Vertus, paroissoient
» pourtant leur disputer la gloire de l'é-
» lévation du Roy, ou du moins y con-
» tribuer également : & elles le témoi-
» gnoient par ces vers.

LA FORCE.

Par moi toujours invincible,
France, vois la grandeur où j'éléve ton Roy.
Au repos du monde sensible,
En lui donnant la Paix, il lui donne la Loy.

LA PRUDENCE.

Que peut sans moi le plus ardent courage?
Des grands évenemens je dispose à mon gré.
L'ordre seul de LOUIS m'a fait finir l'ouvrage
Que sa Force avoit préparé.

1698.

LA JUSTICE.

En vain la Force & la Prudence
Avoient travaillé pour la Paix.
Si Louis n'eut pesé ses droits dans ma Balance,
La Guerre n'eût fini jamais.

LA TEMPÉRANCE.

Peuples, le Ciel comble vos vœux,
Des Vertus de Louis goûtez tout l'avantage,
Je fais céder son grand courage :
Au seul soin de vous rendre heureux.

» Ce Groupe de figures étoit environ-
» né d'une Colonnade qui soûtenoit une
» grande Couronne d'or, dont le cercle
» & les fleurons étoient formés par une
» illumination. Quatre Obélisques éle-
» vés le long du balcon, le séparoient
» en égale distance. Les Obélisques
» étoient transparens, & garnis de Fleurs-
» de-Lys d'or. Cette architecture étoit
» surmontée d'un Soleil très-lumineux,
» qui de tous côtés écartoit des nuages.
» Toute la façade du bâtiment étoit éclai-
» rée d'une illumination très-belle, &
» très-bien ordonnée, qui dura jusqu'à
» deux heures après minuit. On distri-
» bua beaucoup de vin, sans qu'il y eut
» le moindre désordre. Les timballes, les
» trompettes, & l'Orqueftre de la Co-
» médie se mêlerent souvent aux cris de
» *Vive*

» *Vive le Roy*, & des acclamations du » Peuple. Sur les onze heures du soir, » on tira un très-beau feu d'artifice. » 1698.

MANLIUS CAPITOLINUS,

Tragédie, de M. de LA FOSSE,

Représentée pour la premiere fois, le Samedi 18. Janvier. (La dix-septiéme & derniere représentation le 25. Février suivant.)

LE Public reçût avec beaucoup de satisfaction ce second Ouvarge de M. de la Fosse : la beauté du sujet, la sagesse dont il est traité, sa régularité, sa conduite, les sentimens héroïques qui y sont répandus, tout concourt à la gloire de l'Auteur, & semble l'avoir dispensé de répondre aux Critiques. « Quelque » facilité qu'il y ait (dit-il, dans une » petite Préface qu'il a mise à la tête » de la Piéce) à détruire plusieurs Cri- » tiques que j'ai entendu faire contre » cette Piéce, je ne perdrai point de » temps à les réfuter par une disserta- » tion ; & je leur donne pour réponse » l'approbation dont le Public a honoré » mon ouvrage. »

1698. Cependant, dit fort bien l'Auteur du Mercure de France : * « Comme il n'y a » point d'Ouvrage parfait, celui-ci n'a » pas été éxempt de la Critique. On a » trouvé la versification de Manlius ner- » veuse, mais quelquefois un peu dure. » Le caractere de Rutile n'a pas paru se » soutenir également partout. Sa pru- » dence, a-t-on dit, est un peu en dé- » faut à l'égard de Servilius : ce dernier » veut laisser Valérie pour ôtage entre » les mains de Manlius ; mais ce Man- » lius est son ami, sa complaisance peut » aller trop loin en faveur de celui qui » remet l'ôtage entre ses mains : cet ôtage » auroit été plus surement entre les mains » de Rutile, & il devoit l'éxiger, ne fut- » ce que pour empêcher que Servilius ne » parlât à Valerie, qui n'étoit que trop » suspecte, comme fille du Consul, à qui » les conjurés réservoient leurs premiers » coups. Cette critique n'est que trop » bien fondée, & l'on n'a besoin pour le » prouver que de ces vers de Manlius à » Servilius.

* Mercure de France, Septembre 1729. pages 2258, 2259.

ACTE III. SCENE IV.

Cependant Valérie est libre dans ces lieux,
Et sa vûe à toute heure est permise à tes yeux.

» Manlius, poursuit-on, n'a pas même » dû recevoir Valérie dans son Palais ;

1698.

» cet amas prodigieux d'armes qu'elle y » a découvert, suffiſoit pour lui donner » d'étranges ſoupçons. Valérie découvre » la conſpiration trop bruſquement ; les » Spectateurs auroient du moins voulu » voir quelques combats, entre ce qu'elle » devoit à ſon pere, & ce qu'elle devoit » à la promeſſe qu'elle avoit faite à ſon » époux, par ces vers du troiſiéme Acte, » (Scene II.)

Ne croyez pas pourtant qu'après un tel diſcours,
Je trahiſſe un ſecret d'où dépendent vos jours.

» Le Sénat, ajoute-t-on, ayant pro- » mis de faire grace à tous les Conjurés, » ne peut condamner Manlius, ſans vio- » ler ſa foi : & quoiqu'il le faſſe con- » damner par les Tribuns, cette précau- » tion ne ſauve pas l'infidélité. Voilà à » peu près toutes les obſervations qui ſont » venues à notre connoiſſance. »

Nous croyons devoir ajouter à ces obſervations, que le rôle de Manlius eſt parfaitement beau, noble, & ſublime: peut-être même l'eſt-il un peu trop. La haute vertu qu'il fait paroître, ſa fermeté, & l'amitié qu'il témoigne encore pour Servilius, tout indigne qu'il en eſt, abaiſſent ce dernier au point que ni ſon amour, ni ſes remors, ni ſa mort

même ne peuvent le justifier. On ne voit en lui qu'un traître, plus coupable par son extrême foiblesse, que par son imprudence. Ce n'est pas que l'Auteur n'ait fait son possible pour rendre ce caractere supportable ; mais il est par lui-même trop bas, & trop odieux. C'est aussi cette raison qui empêche qu'on s'intéresse au sort de la triste Valérie. Le personnage du Consul Valérius est foible, & manque de dignité.

1698.

M. de la Fosse avoit beaucoup d'érudition, & une grande connoissance des Belles-Lettres. Ces secours lui ont été très-utiles, & il avoue en partie ceux dont il s'est servi. « Le sujet de cette » Tragédie (dit il) se trouve dans le » sixiéme livre de la premiere Décade de » Tite-Live. J'ai pris dans cet excellent » original tout ce qui m'a paru propre à » soutenir mon Ouvrage ; & j'ai laissé » ce que je n'ai pas cru pouvoir traiter » assez heureusement. Je me suis encore » appuyé de la lecture de plusieurs fa» meuses Conjurations anciennes & mo» dernes ; & j'avoue que j'ai beaucoup » emprunté, sur-tout de celle qui a été » écrite en notre langue, par un sçavant » Abbé, assez connu par le mérite des » écrits qu'il a mis au jour. »

Préface de *Manlius.*

Il est aisé de reconnoître à ces mar-

ques l'Ouvrage que M. l'Abbé de Saint Réal avoit publié en 1674. sous le titre 1698.
de *Conjuration contre Venise*, d'où sont tirées entr'autres choses, le plan de la Conjuration, presque tout le rôle de Rutile, la peinture effrayante qu'il fait adroitement de l'état où Rome va être réduite, pour fonder la fermeté de Servilius; le conseil qu'il donne à Manlius de sacrifier ce dernier à la sûreté de l'entreprise, &c. M. de la Fosse est sans doute très-louable d'avoir fait un si bon usage de ces différens morceaux, qui produisent un grand effet dans son Poëme: mais il auroit dû convenir, avec la même sincérité des obligations qu'il avoit à M. Otwai, Poëte Anglois, qui lui avoit facilité les moyens de se servir de l'Ouvrage de M. l'Abbé de Saint Réal. « On peut s'aider des Ouvrages des Poë- » tes qui ont écrit en des langues vi- » vantes, comme on peut s'aider de ceux » des Grecs, & des Romains, (dit M. » l'Abbé du Bos). * Mais je crois que » lorsqu'on se sert des Ouvrages des » Poëtes modernes, il faut leur faire hon- » neur de leur bien, sur-tout si l'on en » fait beaucoup d'usage. Je n'approuve » point, par exemple, que M. de la » Fosse ait pris l'intrigue, les caracte- » res, & les principaux incidens de la

* Réflé critique la P la F T 8

» Tragédie de *Manlius*, dans la Tragé-
1698. » die Angloise de M. Otwai, intitulée :
» *Venise préservée.* (a) Sans citer l'Ou-
» vrage dont il avoit tant profité. Tout
» ce qu'on peut alléguer pour la défense
» de M. de la Fosse, c'est qu'il n'a fait
» qu'user de représailles, en qualité de
» François, parce que M. Otwai avoit
» pris lui-même dans l'Histoire de la
» Conjuration de Venise, par l'Abbé de
» Saint Réal, le sujet, les caracteres
» principaux, & les plus beaux endroits
» de sa Piéce. Si M. de la Fosse a pris
» à M. Otwai quelque chose que l'An-
» glois n'eut pas emprunté de l'Abbé de
» Saint Réal, comme l'épisode du ma-
» riage de Servilius, & la catastrophe,
» c'est que celui qui reprend son vais-
» seau enlevé par l'ennemi, est censé
» le maître de la marchandise que l'en-
» nemi peut avoir ajoutée à la charge
« de ce vaisseau. »

Comme la Tragédie de M. Otwai, traduite en notre langue, a paru sur le Théatre François, nous réservons à cet article quelques réfléxions communes à cette Piéce, & à celle de *Manlius*.

Antoine de la Fosse, Sieur d'Au-

(a) Cette Tragédie parut en 1682. sur le Théatre de Londres. (*Note de l'Abbé du Bos.*)

BIGNY, né à Paris vers l'an 1653. (a) étoit fils d'un Orfévre, & neveu du fameux Peintre de ce même nom. « Il fut » d'abord Secrétaire de M. *Foucher*, Envoyé du Roy à Florence. Cette particularité qui se trouve dans le Catalogue de la Bibliothéque du Roy, a été » inconnue à tous ceux qui ont parlé de » lui. Ce fut pendant le séjour qu'il fit » en cette Ville, qu'il y fut reçu dans » l'Académie des *Apatistes*.... Parmi » les diverses Piéces de Poësies de M. de » la Fosse, on trouve une Ode Italienne » qui lui mérita l'honneur d'être reçû » dans cette Académie, & un discours » Italien en prose de trois pages, qu'il » prononça dans l'Académie des *Apatistes*, sur cette question : *Quels yeux* » *sont les plus beaux des bleus, ou*

1698.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le P. Nicéron, T. XXXV. p. 24-30.

(a) M. Titon du Tillet s'est trompé dans son Parnasse François, en rapprochant de cinq années la naissance de M. de la Fosse, qu'il place en 1658. Il a employé cette fausse date, parce qu'il a cru que lorsque ce Poëte mourut, il n'avoit pas cinquante ans, au lieu qu'il en avoit cinquante-cinq. Nous en tirons la preuve d'une Epitaphe Latine composée dans le temps, & qui se trouve imprimée dans le *Mercure de Trévoux*, *Janvier* 1709. *page* 87. Il suffit de rapporter les deux dernieres lignes.

Adimplevit fatum
Die secundâ Novembris, anni 1708. ætatis LV.

L'erreur de M. du Tillet a été adoptée par le P. Nicéron, l'Auteur des Recherches sur les Théatres de France, & autres.

1698. » *des noirs ?* Sa solution est galante, il » donne l'avantage aux yeux bleus ou » noirs qui jetteront sur lui des regards » favorables. On voit par une autre Piéce, » qu'il a été en Portugal, mais on ignore » le temps, & le sujet de ce voyage.

» M. de la Fosse s'attacha ensuite, en » la même qualité de Secrétaire, au » Marquis de *Créqui*, Lieutenant Géné- » ral des Armées du Roy, auprès duquel » il étoit, lorsque ce Seigneur fut tué à » la bataille de Luzara au mois de Sep- » tembre de l'année 1702. & il fut char- » gé d'apporter son cœur à Paris. »

Après la mort du Marquis de Créqui, M. de la Fosse retrouva un protecteur dans la personne de M. le Duc d'Aumont, qui lui accorda non seulement le même emploi qu'il possédoit chez le premier, mais encore le fit Secrétaire général du Boulonnois. Il mourut dans l'Hôtel de ce Duc à Paris le 2. Novembre 1708. âgé de cinquante-cinq ans ; & fut enterré à Saint Gervais. On peut dire que M. de la Fosse a été universellement regretté de son Bienfacteur, de ses amis particuliers, & de tous les amateurs des Belles-Lettres. (*a*) « La République des Belles-Lettres, (dit l'Auteur

Mercure de Trévoux, Janvier 1709. pages 82-85.

(*a*) « Comme on se distingue par le mérite dans tou- » tes sortes d'états, je dois vous dire que la mort vient

du

du Mercure de Trévoux) « a fait une » véritable perte en la personne d'*Antoine de la Fosse d'Aubigny*, Secré- » taire de M. le Duc d'Aumont, & si » fameux par ses excellentes Tragédies, » par sa traduction des Odes d'Anacréon, » & par plusieurs autres Ouvrages, qui » rendront sa mémoire immortelle.... Il » avoit toutes les bonnes qualités d'un » Sçavant, sans en avoir les défauts. » Son érudition, qui étoit des plus pro- » fondes, ne l'empêchoit pas de consulter » quelquefois ceux qui en avoient moins » que lui, & de se rendre à leurs senti- » mens, après en avoir reconnu la jus- » tesse. Il étoit grand partisan des an- » ciens, mais plûtôt par reconnoissance » des lumieres qu'il avoit puisées chez » eux, que par entêtement. Ses vers » étoient fort travaillés, & l'expression

1698.

» d'enlever deux hommes, dont les Ouvrages de Théa- » tre ont été reçus du Public avec de grands applaudis- » semens, & qui cependant avoient cessé depuis plu- » sieurs années de travailler à des Ouvrages qui leur » avoient acquis beaucoup de réputation. Le premier est » M. *de la Fosse*.... Quatre Tragédies, de sa com- » position forment un Volume, qui se vend sous le nom » d'*Œuvres de M. de la Fosse* : le même Auteur a fait » aussi une traduction d'*Anacréon*, en vers.... Ce qui » avec quelques autres Ouvrages en vers, contient un » autre Volume. Il s'étoit acquis l'estime de plusieurs » personnes de la premiere qualité, & étoit fort estimé » de feu M. le Marquis de Créqui. Il ne l'étoit pas » moins de M. le Duc d'Aumont, dans l'Hôtel duquel » il est mort. »

Mercure Galant, Décembre 1708. p. 209-212.

1698. » lui coûtoit infiniment plus que la pen-
» sée. Il blâmoit ceux qui se livrent un
» peu trop à une malheureuse facilité,
» sans pourtant approuver ceux qui
» croyent qu'un Ouvrage ne vaut qu'au-
» tant qu'il coûte à son Auteur. Je fi-
» nis ce petit éloge, où son mérite n'a
» pas moins de part que mon amitié,
» par une épitaphe, qu'on dit être de
» M. l'Abbé *Pellegrin*.

D'AUBIGNY descend au tombeau,
Lui, qui par ses vives peintures,
Tiroit les Morts des sépultures,
Pour leur rendre un éclat plus beau.
Célébre entre les plus illustres,
A peine il emplit onze lustres. (*a*)
Ciel ! par quelle fatalité,
Voit-il borner ses destinées
A ce court espace d'années ?
Il donnoit l'immortalité.

M. de la Fosse étoit un vrai Philosophe, détaché des biens de la fortune, qui remplissoit ses devoirs en honnête homme, & dont la Poësie faisoit la principale occupation. Son application lui causoit souvent des distractions. « J'en » ai été témoin de quelques-unes, (dit

Parnasse François, pag. 512-513.

(*a*) Voici une nouvelle preuve de l'âge de M. de la Fosse, conforme à celle que nous avons suivie.

» M. du Tillet) & je crois pouvoir rap- 1698.
» porter celle-ci, qui divertira peut-être
» le Lecteur. Je l'avois prié à dîner chez
» moi, avec quelques personnes de Let-
» tres. Il m'avoit promis de s'y rendre
» sur le midi : mais l'ayant attendu jus-
» qu'à deux heures, on se mit à table.
» Notre Poëte arriva sur les quatre heu-
» res, très-fatigué, & me fit quelques
» excuses d'arriver si tard, en m'assurant
» qu'il étoit parti sur les onze heures du
» matin de l'Hôtel d'Aumont, rue de
» Joui, pour venir chez moi dans l'Isle
» Saint Louis, qui en est fort proche ;
» mais qu'il avoit l'esprit si rempli, & si
» échauffé de cinq ou six vers d'un des
» plus beaux endroits de l'Iliade, qu'il
» vouloit traduire en François, qu'il avoit
» passé à côté de ma porte, sans se sou-
» venir de la partie que je lui avois pro-
» posée : que delà il avoit traversé le
» Pont de la Tournelle, & passé la Porte
» Saint Bernard : & qu'enfin il s'étoit
» trouvé dans le milieu de la Plaine d'I-
» vry, où s'étant fort fatigué le corps
» & l'esprit, la faim l'avoit réveillé, &
» lui avoit rappellé à la mémoire le dîné
» où je l'avois invité. Il fut le bien venu,
» & on lui servit dequoi satisfaire à son
» appetit. M. Boivin l'aîné, un de mes
» convives, homme d'une mémoire pro-

1698. » digieuſe, & peut-être celui de ſon ſiécle » qui poſſédoit mieux les Auteurs Grecs, » lui dit, M. de la Foſſe, je ſuis preſque » ſur que voilà les vers d'Homere qui » vous ont ſi fort occupé: & les lui ré» cita comme on les prononce dans l'U» niverſité de Paris. La Foſſe lui répon» dit, non, Monſieur, & les voici: & » dit les mêmes vers, ſuivant la pronon» ciation du Collége des Jéſuites. Eh bien, » dit M. Boivin, ce ſont les mêmes vers, » vous les avez prononcé autrement que » moi. »

Lettres ſur les nouvelles Piéces de Théatre, T. VII. des Œuvres de Saint Evremont, page 226.

» Je ne vois, dit M. l'Abbé Pic, de » tous ceux qui travaillent préſentement » pour le Théatre, que l'Auteur de *Po-* » *lyxene* qui ſe donne quelque ſoin pour » réuſſir. Ses Piéces ſont plus éxactes, & » plus châtiées que celles des autres: & » l'on juge aiſément par le travail qui » paroît dans ſes ouvrages, qu'il a plus » de ſoin de ſa gloire, & plus de reſpect » pour le Public, que ceux qui tra» vaillent en même-temps que lui. Son » génie eſt noble & élevé, ſes incidens » ſont naturels, pris dans le ſujet, & » naiſſent ſans peine les uns des autres. » Ses caracteres ſe démêlent, & ſe for» ment tous les jours de plus en plus. Ses » cataſtrophes ſont aſſez bien amenées: » ſes vers, qui ſont la moindre partie du

1698.

» Poëme Dramatique, sont nobles, har- » monieux, & d'un style assez pur : & » s'il n'a pas encore tout-à-fait la con- » noissance du Théatre, sa pénétration » & son travail assidu, nous répondent » de lui sur cela. Il seroit à souhaiter » qu'il hazardat quelquefois un peu plus » qu'il ne fait. Il est souvent des fautes » heureuses, qui sont préférables à la » plus grande éxactitude : & l'on par- » donne aisément à celui qui néglige » l'art en faveur du naturel. »

M. Baraton a fait l'éloge de M. de la Fosse, dans le Madrigal suivant.

Sur les pas de Corneille, ou du tendre Racine,
La Fosse, secondé d'une Muse divine,
Court la même carriere, & les suit de fort près.
Déja dans *Manlius*, *Thésée*, & *Polyxene*,
Nous avons vû paroître avec un grand succès
Les fruits de sa brillante veine.
Ils sont pleins d'art, & d'agrémens,
L'héroïque y soutient les tendres sentimens ;
Tout y charme, tout interresse ;
Il excite dans nous les agitations,
Les transports, les impressions
Que causent la terreur, la pitié, la tendresse.
Et l'on ne peut traiter les grandes passions
Avec plus de délicatesse.

En réduisant ces éloges à leur juste

1698. proportion, & sans diminuer le mérite & la gloire de M. de la Fosse, convenons qu'il s'est acquis avec justice un rang parmi ceux qui se sont le plus distingués dans son genre. Il est fâcheux seulement que travaillant avec peine, il ne soit pas entré plûtôt dans la carriere, & ne l'ait pas continuée plus longtemps. Il est vrai qu'il a eu le bonheur d'être reconnu pour le premier Poëte Tragique de son temps, & qu'il n'a vû personne lui disputer la place dont il étoit en possession.

Piéces de Théatre de M. de la Fosse.

POLYXENE, Tragédie, 3. Février 1696.

MANLIUS CAPITOLINUS, Tragédie, 18. Janvier 1698.

THÉSÉE, Tragédie, 5. Janvier 1700.

CORÉSUS & CALLIRHOÉ, 7. Décembre 1703.

LE MARQUIS DE L'INDUSTRIE,

Comédie en cinq Actes, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere & unique fois le Samedi 25. Janvier.

LE Regiſtre marque que le Parterre ne voulut jamais souffrir qu'on acheva la Piéce, & que les Comédiens donnerent à la place *Crispin Médecin.*

1698.

LES CURIEUX DE COMPIEGNE,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. DANCOURT,*

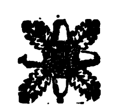
* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie de l'*Ecole des Maris*, le Samedi 4. Octobre. (Dix-neuf représentations, la derniere le Mardi 28. du même mois d'Octobre.)

LE Roy voulant faire connoître à M. le Duc de Bourgogne les différentes opérations d'une armée en Campagne, ordonna un Camp à Coudun, près de Compiegne, (*a*) composé de plusieurs Régimens de Cavalerie & Infanterie, où Sa Majesté se rendit le 30. Août (1698.) accompagnée de Monseigneur, de M. le Duc de Bourgogne, de M. le Duc d'Anjou, de M. le Duc de Berry, de tous les Princes & Princesses de son sang, &c. Ce Camp dura jusqu'au Lundi 22. Septembre suivant, durant lequel temps on fit le siége de Compiegne, on donna

(*a*) C'est du nom de la Ville de Compiegne que ce Camp fut nommé dans le Public.

1698. une bataille, &c. La nouveauté de cet événement, & la proximité du Camp engagerent beaucoup de personnes de l'un & de l'autre sexe de Paris & des environs; à se rendre au Camp de Compiegné, & c'est sur quelques aventures vraies ou fausses qui y arriverent, que M. Dancourt composa sa comédie, qu'il intitula, *les Curieux de Compiegne*. Cette Piéce est très-plaisante, mais quelques Marchands de ce temps y sont presque dénommés, & fort vivement pincés. On y trouve des personnages joyeusement rendus; tels sont ceux du Chevalier de Fourbignac, de Frontin, de Madame Pinvin, Hôtesse des Trois Rois, & de Madame Robin, Bourgeoise de Paris. Au reste, comme cette Comédie étoit faite pour le temps qu'elle a parû, lorsqu'on l'a remise au Théatre, elle n'a pas eû un accueil si favorable que dans sa nouveauté.



LE MARI RETROUVÉ, 1698.

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. DANCOURT,*

* La Musique est de M Gilliers.

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie de *l'Ecole des Maris*, le Mercredi 29. Octobre. (Vingt-trois représentations. La derniere le 7. Décembre suivant.)

LE Procès du Sieur de la Pivardiere, qui faisoit alors le sujet des conversations de Paris, à fourni à M. Dancourt le fonds, & une partie de l'intrigue de cette petite Comédie. Ce Procès qui est rapporté *très-au long*, au commencement du troisiéme Volume des *Causes célébres & intéressantes*, est trop connu pour en donner ici quelques détails. Il suffira de rappeller au Lecteur, que la femme du Sieur de la Pivardiere fut accusée d'avoir fait assassiner ce dernier. Que son mari reparut un mois après pour la justifier du crime qu'on lui imputoit : que les Juges de Châtillon sur Indre, qui avoient fait des informations contre la Dame de la Pivardiere, ne voulurent point reconnoître son mari, & le traiterent d'imposteur : & qu'enfin ce Procès commencé le 5. Septembre 1697. fut terminé par un Arrêt du Parlement

de Paris ; en date du 14. Juin 1701. qui
1698. reconnut le Sieur de la Pivardiere pour la même personne qu'on disoit avoir été assassinée. M. Dancourt a fait usage dans sa Comédie des événemens de ce Procès. Sous le nom du Meunier *Julien*, il a peint le Sieur de la Pivardiere, & placé fort ingénieusement le mariage que celui-ci contracta à Auxerre, avec la fille d'un Cabaretier de cette Ville. *Le Bailly* de la Piéce, est le Juge de Châtillon sur Indre, qui ne vouloit pas reconnoître le Sieur de la Pivardiere. Les autres personnages sont relatifs à la même affaire, & n'en sont pas moins comiques. M. Dancourt en employant un fait particulier a eu l'art d'en composer un sujet de tous les temps, & qui est fort réjouissant ; aussi cette Piéce paroît-elle très-souvent sur le Théatre, & obtient toujours des applaudissemens des Spectateurs.



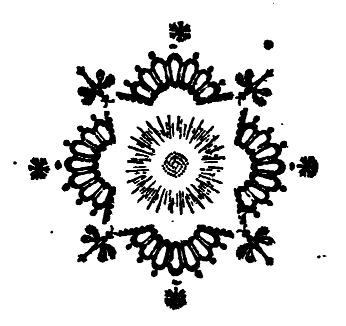
1699.

LA MORT D'OTHON,

Tragédie de Monsieur B L E I N, *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois le Lundi 5. Janvier.

LA troisiéme & derniere représentation fut donnée le Vendredi 9. du même mois. Nous parlerons de cet Auteur, à l'article de sa Tragédie de *Mustapha & Zéangir*, qui parut en 1705.



1699.

MYRTIL ET MÉLICERTE, (a)

*Pastorale-Héroïque, en vers libres, & en trois Actes, avec trois Intermédes, (b) précédée d'un Prologue, aussi en vers libres, par M. GUÉRIN, le fils, **

* On trouvera l'article de cet Auteur après la *Psiché de Village*, sous l'année 1705.

Représentée pour la premiere fois le Samedi 10. Janvier. (Neuf représentations, la derniere le 4. Février suivant.)

COmme quelques personnes croyent que cette Pastorale est celle que M. Moliere laissa imparfaite, & finie par M. Guérin le fils; nous allons employer les termes de ce dernier, pour les tirer de cette erreur.

Préface de *Myrtil & Mélicerte.*

« Je ne veux point ici me parer d'un

(*a*) Cette Piéce n'est inscrite sur le Registre Journalier de la Comédie, que sous le titre de *Mélicerte.*

(*b*) Dans un passage de la vingt-quatriéme Satyre du *Poëte sans fard*, que nous rapportons plus bas dans ce même article, *M. de la Lande*, est nommé l'Auteur de la musique de *Myrtil & Mélicerte.* Cependant *M. Grandval le pere*, nous assure qu'elle est de M. *Couperin*, Organiste du Roy, si célébre par ses belles Piéces de Clavecin.

» vain titre de gloire. Je suis tout le pre-
» mier à me rendre justice, & si mon 1699.
» Ouvrage a eu le bonheur de ne pas dé-
» plaire à mes Auditeurs, c'est à la mé-
» moire de son premier Auteur que j'en
» dois tout le succès.

» M. Moliere avoit commencé *Mé-
» licerte* : Lecteur avide des moindres
» productions de ce grand homme, je me
» suis étonné cent fois de ce qu'il n'avoit
» pas donné la derniere main à un Ou-
» vrage dont l'heureux commencement
» nous promettoit une suite aussi par-
» faite. J'admirois les couleurs avec les-
» quelles il peignoit tous ses caracteres,
» & Mélicerte me parut avoir toute l'in-
» nocence & toute la pureté que de-
» mande la Pastorale. Je fis une sérieuse
» attention à la grace de ses expressions,
» & ce fut dans ces momens que je for-
» mai le dessein de la continuer. Ce ne
» fut pas sans réfléxions, & je n'entre-
» pris point la chose en jeune homme :
» je reconnus la grandeur du péril où je
» m'exposois, & je n'osai qu'en trem-
» blant hasarder sur le papier une pre-
» miere ébauche. Je sortois de mes étu-
» des, j'étois jeune, sans lumiere & sans
» expérience, peu sçavant dans les ré-
» gles de l'art ; le desir de me distin-
» guer, & quelque peu de naturel, fu-
» rent les guides de mon génie.

1699. » On me blamera peut-être d'avoir mis » en vers irréguliers ce que M. Moliere » avoit fait en grands vers, je ne l'eusse » jamais fait sans les avis de personnes » éclairées que je consultai là dessus, & » qui me firent connoître que les vers » enjoués étoient plus dans le goût de » la Pastorale.

» Il étoit de mon intérêt de faire un » Prologue qui m'excusat dans l'esprit » de mes Auditeurs, & qui leur fit con- » noître le respect & la vénération que » j'ai toujours eu pour M. Moliere. (a)

(a) La Scene du Prologue se passe sur le Mont Parnasse. Melpoméne & Thalie disputent sur le mérite de leur genre. La premiere vante le tragique, & Thalie n'en dit pas moins sur le Comique. Survient Apollon, à qui les Muses font part de leur différent.

APOLLON.

Hé bien voyons ; Melpoméne & Thalie,
N'est-il point quelque moyen,
De joindre au sérieux quelque peu de folie ?
Cela seroit assez bien.

MELPOMÉNE.

J'ai fait choix d'un sujet, où *Moliere* a fait naître
Les graces & l'enjoument
Qu'éxige le style Champêtre ;
Et ceux qui sçauront s'y connoître
Y trouveront de l'agrément.
C'est *Myrtil* & *Mélicerte*.

THALIE *étonnée*.

Ah Dieux ! vous me volez, ma sœur.
C'est là votre sujet ? ma surprise est extrême;
Je voulois travailler au même.

» J'avouerai en tremblant que le troi- 1699.
» siéme Acte est mon Ouvrage, & que
» je l'ai travaillé sans avoir trouvé dans

APOLLON.

Travaillez-y toutes deux.
Dans cette sorte de Poëme
On peut fort bien mêler comique & sérieux.
. . . .
Mais avez-vous quelqu'un en main
Qui puisse exécuter. . . . .

THALIE.

Je connois un Poëte,
Qui de son sçavoir n'est pas vain.
Il est capable d'entreprendre
Si je le lui conseille, un dessein si hardi.

APOLLON.

C'est-à-dire, à vous entendre,
Que c'est un petit étourdi,
Qui suit le feu de sa jeunesse.

MELPOMÉNE.

Il voudroit achever la Piéce ?
Un tel dessein pour lui me fait trembler de peur :
Travailler après un Auteur
Que tout le Parnasse renomme. !
Vous avez raison, ma sœur,
C'est-là l'action d'un jeune homme.

THALIE.

Ma Sœur ne raillez pas tant,
Je vous garantis moi qu'il est plus excusable,
Qu'un vieux Auteur qui seroit raisonnable
Et qui voudroit en faire autant.
Apollon, faisons-lui la grace toute entiere :
Il est jeune, il est vrai ; prévenons l'Auditeur :
Disons-lui que ce jeune Auteur
Borne tous ses vœux à lui plaire,
Et qu'il en fait tout son bonheur.

APOLLON.

Pour moi je ne veux point me mêler de l'affaire,
Je tiens le premier rang dans le sacré vallon ;
Mais le Public peut dans cette matiere,
Avoir meilleur goût qu'Apollon.

» ses papiers ni le moindre fragment,
1699. » ni la moindre idée. Heureux s'il m'eut
» laissé quelque projet à éxécuter. Tout
» ce que pûs conjecturer, ce fut qu'il
» avoit tiré *Mélicerte* de l'Histoire de
» *Timarette*, & de *Sésostris*, qui est
» dans le Grand Cyrus, (Tome VI.)
» Je la lûs avec attache, & là-dessus je
» traçai mon sujet. J'aurois pû fournir
» à la carriere, & l'Histoire me don-
» noit cinq Actes complets : mais je m'é-
» xaminai moi-même, & je connus qu'il
» valloit mieux me rendre supportable
» dans un seul Acte, que fatiguant dans
» deux autres. J'avoue de bonnne foi
» ma foiblesse. Je ne prétends point dé-
» fendre ce qui part de ma plume. Je
» l'expose à la critique & à la délicatesse
» de mes Censeurs..... J'ai mêlé dans
» les Actes quelques Intermédes qui
» m'ont paru convenir au sujet. S'ils ont
» fait du plaisir, c'est à la grace & à l'a-
» grément des personnes qui les ont éxé-
» cutés,

THALIE.

Il faut lui donner du courage :
C'est un Auteur naissant, qu'il faut favoriser.

APOLLON.

Ne m'en pressez pas davantage,
Et laissons au Public le soin de l'excuser.

C'est ainsi que ce Prologue finit, & l'apologie de son Auteur.

1699.

» cutés, que j'en suis redevables : j'ai la
» même obligation aux Acteurs qui m'ont
» bien voulu faire l'honneur de jouer
» ma Piéce : ils s'y sont tous por-
» tés avec chaleur ; (a) ils sont entrés
» dans les caracteres qu'ils représen-
» toient ; ils se sont tous ressouvenus de
» M. Moliere, & ils n'ont rien oublié pour
» soutenir un Ouvrage commencé par
» un homme, qui a fait l'honneur de
» leur Théatre, & dont la mémoire leur
» est si chere.

Rien n'est plus médiocre que la Pastorale qui fait le sujet de cet article. Le changement que M. Guérin le fils a fait, en mettant en vers irréguliers ce que Moliere avoit composé en vers Aléxandrins, n'a produit qu'une foible copie. Mais ce jeune Auteur est encore bien moins excusable, lorsqu'il a voulu être original & substituer ses idées à celles de son modéle. Nous allons donner un essai de cette derniere licence.

Mélicerte de Moliere. ACTE II. SCENE III.

MYRTIL.

J'ai fait tantôt, charmante Mélicerte,
Un petit prisonnier que je garde pour vous,
Et dont peut-être un jour je deviendrai jaloux.

(a) Les Comédiens avoient refusé la Pastorale de Myrtil & Mélicerte, mais Mademoiselle Raisin s'intéressa pour l'Auteur, & MONSEIGNEUR donna un ordre de jouer cette Piéce. *Note de M. Grandval le pere.*

1699. C'est un jeune moineau, qu'avec un soin extrême,
Je veux, pour vous l'offrir, apprivoiser moi-même.
Le présent n'est pas grand; mais les divinités,
Ne jettent leurs regards que sur les volontés, &c.

Myrtil & Mélicerte, de Guérin le fils. ACTE II. SCENE III.

MYRTIL, *tenant un bouquet dans sa main.*

J'ai ce matin surpris Flore & Zéphire,
Qui tous les deux mêloient à la beauté des fleurs,
L'éclat des plus vives couleurs.
Zéphire en parfumoit le sein de la déesse,
Et Flore répondoit à des transports si doux.
Ah! Zéphire, ai-je dit, dans l'ardeur qui me presse,
Que je serois heureux si j'étois comme vous!
Je cherche de même à plaire,
Je brûle des mêmes ardeurs.
Et je vous demande des fleurs
Pour mon adorable Bergere.
Sans davantage consulter,
Et sans me le faire redire,
Il a daigné me contenter;
Et c'est de la part de Zéphire
Que j'ose vous les présenter, &c.

Guérin le fils fit imprimer sa Pastorale, & la dédia à Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse de Conty, Douairiere,

& joignit à cette Epître un *remerciment* 1699.
en vers libres *sur la grace* que cette même Princesse *lui fit d'entendre la lecture de Mélicerte.* Suit une *lettre de l'Auteur*, à la Princesse de Conti, pour obtenir que sa Pastorale fut jouée à Fontainebleau devant MONSEIGNEUR. Autre *Remerciment de l'Auteur à S. A. S. Madame la Princesse de Conti sur la bonté qu'elle a eu de faire jouer Mélicerte à Fontainebleau, & de recevoir favorablement ses deux contes de Fée.*

Le jour qu'on représenta à Fontainebleau la Pastorale de Guérin le fils, *Gacon* fut du nombre des Spectateurs, & jugea à propos de parler de ce Poëme Dramatique, dans la vingt-quatriéme Satyre de son *Poëte sans fard.* Voici le passage où il est fait mention de cette Piéce.

Nous sortîmes du lit mon camarade & moi,
Dans le dessein d'aller à la Messe du Roy;
A grand peine étions-nous entrés dans la Chapelle,
Que suivi d'une cour aussi riche que belle,
Le Roy se présenta dans cet air de fierté,
Où regne la douceur avec la Majesté;
Et pendant que nos yeux contemploient ces merveilles,
La Lande * par ses tons enchantoient mes oreilles;

* Maître de la Musique du Roy.

1699. Heureux, si satisfait de nous plaire en latin,
Il n'eut point travaillé sur les vers de *Guérin*.
Car dès le même soir, la Cour à Mélicerte,
De Lully, de Moliere, éxagéra la perte :
Et Lalande, & Guérin, sifflés des courtisans ;
Même au sein des flatteurs, furent sans partisans.

Au sortir d'un spectacle, effet de l'ignorance,
Nous fûmes voir souper les trois Enfans de France, &c.

MÉLÉAGRE,

Tragédie de M. DE LA GRANGE CHANCEL,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 28. Janvier. (dix représentations, la derniere le Vendredi 20. Février suivant.)

LA premiere édition de la Tragédie de Méléagre, ne nous étant point tombée entre les mains, nous ignorons si M. de la Grange y joignit une Préface. La réimpression de ses Œuvres, faites sous ses yeux ne l'a point engagé à parler de cette Piéce, ainsi ce silence pourroit faire croire que l'Auteur convient tacitement d'avoir manqué son sujet. A

la vérité, il n'eſt pas aiſé à traiter, (*a*) mais quelque difficile qu'il ſoit, on peut 1699.
dire que M. de la Grange n'a pas employé dans cet Ouvrage tout le talent dont il eſt capable, & dont il avoit donné des preuves précédemment. Le tiſſu de ſa Fable eſt mal arrangé, tous les événemens qui compoſent ſon intrigue ſont trop précipités, & ſa verſification eſt extrêmement négligée. A l'égard de ſes perſonnages on peut dire qu'ils ſont tous manqués. Athalante, digne, par ſes ſentimens & ſa valeur, de marcher du même pas des Héros de la Gréce, n'eſt ici qu'une petite amoureuſe de Comédie. Althée, mere de Méléagre, que le Poëte a eu deſſein de peindre, animée, d'ambition & de vengeance, n'eſt préſentée que comme une folle des Petites-Maiſons. Pléxippe n'a qu'une fierté brutale, qui le rend un peu digne rival de Méléagre. A l'égard de ce dernier, il paroît qu'on a eu deſſein d'en faire un Héros, mais lorſqu'il agit ou qu'il parle, on en conçoit une idée

(*a*) *M. Jolly* a auſſi employé le même ſujet de Méléagre, dont il compoſa une Tragédie Lyrique, miſe en muſique par M. Batiſtin, repréſentée pour la premiere fois, par l'Académie Royale de Muſique, le Vendredi 24. Mai 1709. cet Ouvrage travaillé avec ſoin de la part du Poëte & du Muſicien, ne fut point goûté du Public.

1699. toute contraire. Enfin le personnage le plus passable de la Tragédie seroit celui de Déjanire, s'il étoit un peu mieux soutenu. (a)

GABINIE,

Tragédie Chrétienne, de M. l'Abbé BRUEYS,

Représentée pour la premiere fois, le Samedi 14. Mars. (Dix représentations, la derniere le 4. Avril suivant, jour de la clôture avant Pâques.)

Préface de Gabinie. « JE dois avertir le Lecteur que j'ai tiré » le sujet de cette Piéce d'une Tragédie » latine intitulée SUSANNA, faite par » *Adrian Jourdin, Jésuite*, imprimée à » Paris par Mâbre Cramoisi en 1654. » J'ai cru qu'il me pouvoit être per- » mis de me servir d'un Ouvrage la- » tin, fait depuis près de cinquante ans, » à peu près comme on se sert de ceux » des anciens, quand on veut les mettre » sur notre Théatre.

(a) « Aujourd'hui 5. Mars 1699. il a plû au Roy » d'ordonner qu'on tireroit un sixiéme en sus de toute » notre recette journaliére, pour *les Pauvres de l'Hô-* » *pital Général*; » ce qui a été trompetté & affiché par toute la Ville. De ce jour le Parterre à 18 sols, & le reste à proportion. (*Regîstre de la Comédie.*)

1699.

» C'est-à-dire que je l'ai traité autre-
» ment, que même mon dessein est diffé-
» rent de celui de cet Auteur; car il ne
» s'attache qu'au Martyre de Susanne, &
» je me suis principalement proposé de
» représenter dans ma Tragédie la Reli-
» gion Chrétienne, s'établissant miracu-
» leusement sans aucun secours humain,
» malgré les efforts & la rage de Dio-
» clétien, que tout le monde sçait avoir
» été le plus grand persécuteur des Chré-
» tiens.

» Ainsi quoique j'aye imité les en-
» droits qui m'ont paru les plus beaux
» dans cette Piéce, en leur donnant un
» autre tour, j'ai retranché plusieurs per-
» sonnages, & beaucoup de choses qui
» ne me paroissoient pas convenir à nos
» Spectacles, & j'en ai ajoûté d'autres
» qui convenoient à mon dessein, & qui
» m'ont fourni de nouvelles situations;
» & une catastrophe différente.

» J'ai donné à mon Héroïne le nom
» de *Gabinie*, que j'ai tiré de celui de
» son pere; parce qu'il m'a semblé que
» celui de *Susanne*, que l'Histoire de
» nos Saints Martyrs lui donne, n'a-
» voit pas assez de noblesse pour le
» Théatre.

» J'ai suivi l'Histoire Sainte & profane
» avec assez de fidélité..... Je n'ai pris

1699. » d'autre licence, que de rapprocher un
» peu de l'action Théatrale certains évé-
» nemens mémorables, qui sont pour-
» tant arrivés sous le regne de Dioclé-
» tien, & presque au temps que la fille
» de Gabinius souffrit le martyre.

» Je souhaiterois pour la satisfaction
» du Public, qu'un si beau sujet eut été
» traité par celui de nos Poëtes Tragi-
» ques, qui a abandonné le Théatre pour
» une occupation plus digne de lui, * &
» & dont les écrits m'ont souvent fait
» tomber la plume de la main, lorsque
» je les lisois pour tâcher de les imiter;
» mais enfin j'y ai employé tout le soin,
» & tout l'art dont je suis capable; j'ai
» consulté, suivant le précepte d'Horace,
» des gens éclairés, sincéres & désinté-
» ressés, & j'ai suivi éxactement leurs
» avis; si après cela on y trouve en-
» core des défauts que je n'ai pas con-
» nus, j'ose espérer que le Public vou-
» dra bien m'accorder un peu de cette
» indulgence, qu'il ne refuse guéres
» aux premiers Ouvrages de ceux qui ne
» travaillent que dans le dessein de lui
» plaire.

* M. Campistron.

» Avant que de finir cette Préface,
» je dois dire encore au Lecteur, que si
» j'ai consenti qu'on ait mit ici l'*Épi-
» gramme* qu'un de mes amis a fait sur
» Gabinie,

» Gabinie, (a) c'est qu'il est certain que » le jour de sa premiere représentation, » on vit dans le parterre deux ou trois » Auteurs qu'on ne connoîtroit pas, » quand même je les nommerois, qui » cabaloient ouvertement de tous côtés » pour faire tomber cette Tragédie, & » qui en disoient tout haut eux seuls, ce » que le Public dit de leurs Ouvrages, » qu'on ne revoit plus sur le Théatre. » 1699.

Nous avons promis de rendre compte d'un petit incident qui arriva à la Tragédie de Gabinie, * avant sa premiere représentation, causé par le choix que l'Abbé Brueys avoit fait du Sieur *de Villiers*, pour remplir dans la Comédie de l'Important, le rôle qui donne le titre à la Piéce, préférablement au Sieur *Beaubour*, gendre de *Mademoiselle Beauval*, qui le lui avoit demandé. Voici le fait tel qu'il est rapporté dans l'édi-

* Tom. XIII de cette Histoire, page 290.

(a) ÉPIGRAMME

De M. Palaprat, sur la Tragédie de Gabinie.

Peut-on faire une Tragédie,
Qui sans aucune exception,
Soit de tout le monde applaudie ?
Non : il n'est pas possible : non.
Vous vous trompez, on dit que Gabinie
Plaît généralement à tous les Spectateurs.
Eh ! non ; elle déplaît à deux ou trois Auteurs.

tion des Œuvres de Théatre de l'Abbé

1699. Brueys. *

* Tome premier page 11.

» En 1699. Gabinie ayant été reçue
» par les Comédiens avec applaudisse-
» ment, il fut question de distribuer les
» rôles. Celui de *Séréna*, femme de
» Dioclétien, avoit été fait pour la De-
» moiselle Beauval, & lorsque Monsieur
» Brueys voulut le lui présenter, il reçut
» un refus sec & obstiné, dont il ne fut
» pas possible de la faire revenir. Il se
» ressouvint alors de l'incident du rôle
» de l'*Important*, & obligé de se ren-
» dre à l'opiniâtreté de cette Actrice, il
» donna le rôle de Séréna à la Demoi-
» selle Duclos, qui le joua avec les ta-
» lens & la noblesse qui ont toujours
» accompagné les graces de sa personne;
» ainsi l'exécution de Gabinie en souffrit
» peu, & cette Piéce eut le succès qu'elle
» mérite. (L'Editeur n'auroit pas dû
» ajoûter) elle a été depuis remise au
» Théatre en 1717. avec applaudisse-
» ment. » Il y a deux erreurs dans ce peu de mots. Gabinie n'a point été reprise en 1717. c'est le Samedi 23. Juin 1708. que cette Tragédie fut remise au Théatre; & secondement elle n'y parut que trois fois, sans aucun succès.

Il y auroit un peu trop de sévérité à placer Gabinie dans le rang des plus foi-

bles Tragédies ; cependant sans entrer dans l'éxamen de cette Piéce, après avoir dit que sa conduite est assez éxacte, & que la versification en est coulante, on peut ajouter que cette versification est peu élevée & souvent prosaïque, que les caracteres des principaux personnages sont mal peints, & encore plus mal soutenus, & qu'enfin le prétendu succès de ce Poëme Dramatique, lorsqu'il parut pour la premiere fois au Théatre, est moins dû à l'Auteur, qu'à l'art des Acteurs, qui rendirent parfaitement quelques Scenes pathétiques, non par la façon dont elles étoient traitées, mais par le fonds de l'ordonnance du sujet. Prestige qui cesse à la lecture de Gabinie, & qui présente cette Tragédie telle qu'elle est, c'est-à-dire, médiocre & peu intéressante. 1699.

« DAVID-AUGUSTIN BRUEYS, étoit » originaire du Diocèse d'Usez, & naquit à Aix (a) en l'année 1640. sa famille est fort ancienne, & descend » de Pierre Brueys, annobli par des Lettres de Louis XI. du 3. Septembre » 1481. on compte parmi ceux qu'elle

L'Abbé BRUEYS. Vie de l'Abbé Brueys, à la tête de son Théatre, Paris, 1735.

(a) M. Titon du Tillet, page 592, de son *Parnasse François*, in-folio, dit que M. Brueys, « nâquit » à Narbonne, où son pere, natif de Montpellier, étoit » Directeur de la Monnoye.

» a donnés à la République des Lettres,
1699. » le célébre Charles de Barbeyrac, Mé-
» decin, & beau-frere de M. Brueys. Le
» pere de notre Auteur, qui étoit Protes-
» tant, éleva son fils dans les principes
» de la Religion Prétendue Réformée;
» il lui fit faire ses études à Aix, & l'y
» fit recevoir Avocat: ce fut à peu près
» dans le même temps qu'il se maria,
» plus par inclination, que par raison.

Le P. Nicéron, Tome XXXII.

» Soit qu'il n'eut point de goût pour
» le Barreau, soit que les dispositions
» lui manquassent, il abandonna bien-
» tôt la Jurisprudence, pour se livrer à
» l'étude de la Théologie & des Belles-
» Lettres. * Et il devint en peu de temps
» un des premiers & des plus sçavans du
» Consistoire de Montpellier.

* Vie de Brueys.

» Comme homme de Lettres, il com-
» posa sa paraphrase sur l'art Poëtique,
» (que l'on a joint à la fin du troisiéme
» Volume de ses Œuvres de Théatre) &
» comme Théologien, il répondit au
» Livre de *l'Exposition de la Doctrine*
» *de l'Eglise*, que M. Bossuet, Evêque
» de Meaux, venoit de publier. Ce Pré-
» lat consultant plus l'intérêt de sa Re-
» ligion que celui de son esprit, résolut,
» pour toute replique, de désabuser son
» adversaire de ses erreurs, & de les lui
» faire abjurer. Ce projet soutenu de la

» vérité, du ſçavoir & de l'éloquence » de M. de Meaux, eût tout le ſuccès » qu'il en avoit attendu : M. Brueys re- » connut ſon aveuglement, promit de » défendre la Religion qu'il venoit d'em- » braſſer, & compoſa en effet peu après » ſon abjuration un Ouvrage intitulé : » *Examen des raiſons qui ont donné* » *lieu à la ſéparation des Proteſtans*, » *&c.* Il eut même l'honneur de le pré- » ſenter au Roy, & ce Prince le reçut » avec la ſatisfaction que lui inſpi- » roient ſa religion & ſa bonté ordi- » naire. 1699.

» Bien loin que M. Brueys eut deſ- » ſein de profiter des bienfaits que Sa » Majeſté répandoit ſur les nouveaux » Convertis, il pria au contraire M. l'E- » vêque de Meaux, de ne rien deman- » der pour lui, afin qu'on ne pût, diſoit- » il, le ſoupçonner de s'être réuni à l'E- » gliſe Romaine, par un motif d'ambi- » tion ou d'intérêt.

» Un an après ſa converſion, c'eſt-à- » dire en l'année 1683. il prit la réſolu- » tion de retourner dans ſa patrie ; mais » le Roy qui avoit jetté les yeux ſur lui » pour l'inſtruction des Proteſtans, l'en- » gagea à ne point quitter Paris, & lui » dit : *Vous me ferez plaiſir de vous y* » *employer ; car ayant été dans leurs*

» *sentimens, vous sçavez mieux qu'un*
1699. » *autre ce qu'il faut leur dire.* Cet ordre
» (car ç'en fut un pour lui,) le déter-
» mina à rester à Paris ; il abandonna
» même ses affaires Domestiques, & re-
» nonça à la profession d'Avocat ; à la-
» quelle il comptoit se dévouer, plus
» par raison que par goût.

» La mort de sa femme qui étoit ar-
» rivée peu de temps auparavant, le
» laissa le maître de disposer de sa per-
» sonne & de ses volontés : & comme
» l'Etat & l'habit Ecclésiastique lui paru-
» rent plus convenables au travail dont
» le Roy l'avoit chargé, il reçut la ton-
» sure des mains de l'Evêque de Meaux ;
» dans le Séminaire de cette Ville, en
» l'année 1685.

» Messieurs Bayle, Claude & Jurieu,
» répondirent à son Livre de l'*Examen*,
» & rendirent en même-temps justice à
» sa modération ; mais il ne leur repli-
» qua qu'en continuant de soutenir les
» intérêts de la Religion qu'il venoit de
» reconnoître, & prouver la sincérité
» de ses sentimens par différens Ouvra-
» ges.

» Après des preuves si authentiques
» de son attachement à l'Eglise Romai-
» ne, le Clergé de France, pour récom-
» penser son zéle & ses travaux, lui ac-

» corda une pension ; & le Roy, dont » la piété n'étoit pas moins reconnoissante que celle du Clergé, l'honora » en 1700. d'un Brevet de cinq cens » livres de rente ; *en considération* (ce » sont les termes du Brevet) *des Ouvrages qu'il a faits pour la défense de* » *la Religion Catholique contre les Protestans.* 1699

» Un genre aussi important & aussi » sérieux que celui de la Morale & de » la Controverse, ne paroissoit pas de» voir se rencontrer avec le frivole du » comique & de la plaisanterie ; & on » n'attendoit pas de la plume d'un Théo» logien, des Actes & des Scenes ; mais » le Théatre François que M. Brueys » fréquenta pendant son séjour à Paris ; » développa les talens que la nature lui » avoit donné pour le Dramatique.

» L'amitié particuliere qui le lioit avec » M. Palaprat, qui avoit le même » penchant pour le Théatre, l'enga» géa à composer avec lui quelques » Comédies. Il se détermina d'autant » plus volontiers à travailler en société, » qu'il ne pouvoit se livrer publique» ment au penchant qu'il avoit pour les » Piéces de Théatre, parce que ce tra» vail s'accordoit peu avec sa qualité de » nouveau Converti, & encore moins

Le P. Nicéron, Tome XXXII.

» avec celles d'Ecclésiastique, & de Con-
1699. » troversite. » (*a*)

Quoique l'Abbé Brueys eut établi sa demeure à Paris depuis l'année 1682. il ne laissoit pas de temps en temps de faire quelques voyages dans sa patrie, & même d'y composer différens Ouvrages de Théologie, d'Histoire, & même des Piéces de Théatre. Enfin vers l'année 1719., ou 1720. il se retira absolument à Montpellier, qu'il regardoit comme sa patrie, parce que c'étoit celle de son pere, où il mourut le vingt-cinq Novembre 1723. âgé de 83 à 84 ans.

Parnasse François *in-fol.* p. 593 & 594.

« L'Abbé Brueys étoit un homme » tout-à-fait agréable dans le commerce » de la vie. Il sçavoit se proportionner » aux personnes de toutes sortes d'état, » & amuser jusqu'aux enfans. Comme » il avoit la vûe extrêmement basse, il » portoit presque toujours des lunettes,

(*a*) Le Pere Nicéron a relevé fort à propos l'article du Mercure de France, Décembre 1723. Tome second, où en parlant des Ouvrages Dramatiques de l'Abbé Brueys, on dit: * « Nous avons encore de cet » Auteur plusieurs Piéces de Théatre qu'il a faites dans » sa jeunesse, & qu'il n'a regardées, que comme un » délassement d'esprit. » Le Pere Nicéron, dis-je, fait voir que l'Abbé Brueys avoit quarante-deux ans, lorsqu'il vint à Paris. Il auroit pû ajoûter, que cet Auteur en avoit quarante-neuf en 1689. lorsqu'il donna, conjointement avec M. Palaprat, la petite Comédie du *Concert ridicule*.

* Page 1389.

» & même jusques dans ses repas. Le » Roy, (Louis XIV.) qui avoit de la » bonté pour lui, s'informant un jour » comme il se trouvoit de ses yeux, dont » il étoit fort incommodé, il lui répondit : » *Sire, Sidobre, * mon neveu, dis que* » *je vois un peu mieux*. Son ami Pala» prat avec lequel il a demeuré quel» ques années, (au Temple) n'avoit la » vûe guére plus étendue que lui ; on dit » que comme ils prenoient du thé tous » les matins, ils étoient obligés quelque» fois d'attendre sur l'escalier, que quel» qu'un passât, pour le prier de voir si » l'eau qu'ils avoient mise devant le feu » bouilloit, afin d'y jetter le thé. Ces » deux amis joignoient à une naïveté » des plus aimables, les saillies les plus » brillantes, &c.

1699.

* Médecin.

» M. l'Abbé Brueys étoit grand, & » assez bel homme. Il portoit toujours » une lorgnette à la main, dont il faisoit » usage à tout moment. Il avoit la voix » extrêmement claire. » (*Note de M. Grandval le pere.*)

Ouvrages Dramatiques de M. l'Abbé Brueys,

Représentés sur le Théatre François.

Avec M. Palaprat.

LE CONCERT RIDICULE, Comédie en

1699. prose, en un Acte, Mercredi 14. Septembre 1689.

Le Secret révélé, Comédie en prose, en un Acte, Mercredi 13. Septembre 1690.

Le Grondeur, Comédie en prose, en trois Actes, avec un Prologue en vers libres, 3. Février 1691.

Le Muet, Comédie en prose, en cinq Actes, Vendredi 22. Juin 1691.

A lui seul.

Le Sot toujours Sot, *ou* le Baron Paysan, Comédie en prose, en un Acte, non imprimée, Vendredi 3. Juillet 1693.

L'Important, Comédie en prose, en cinq Actes, Mercredi 16. Décembre 1693.

Gabinie, Tragédie Chrétienne, Samedi 14. Mars 1699.

L'Avocat Patelin, Comédie en prose, en trois Actes, Vendredi 4. Juin 1706.

L'Opiniâtre, Comédie en vers, en trois Actes, 19. May 1722.



1699.

LA VEUVE,

Comédie en prose, en un Acte, de M. CHAMPMESLÉ, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Polixene*, le Jeudi 30. Juillet: & pour la cinquiéme & derniere le Vendredi 7. Août suivant.

NOus sommes redevables à Mademoiselle Desmares, du nom de l'Auteur, & de ce qui occasionna cette petite Comédie. Après la mort de Raisin, la Demoiselle Raisin sa veuve, touché de cet accident imprévû, donna des marques sensibles de son affliction: mais l'excès de sa douleur ne lui permit pas de répandre des pleurs, elle avoua même depuis, que quoiqu'elle fut inconsolable de cette perte, cependant ce triste souvenir n'avoit jamais pû lui arracher des larmes, & qu'elle étoit étonnée que la nature lui eut refusé, en cette occasion si néceſſaire, un don qu'elle semble avoir accordé à toutes les femmes. M. Champmeslé, homme d'esprit, & assez gai, badina beaucoup la jeune Veuve, sur un tel phénomene. Mademoiselle Raisin répondit à la plaisanterie, mais elle assura toujours, que

1699. quelque extraordinaire que le fait lui parut, il n'en étoit pas moins vrai : & voilà en peu de mots ce qui fit naître à M. Champmeslé, l'idée de cette petite Comédie.

LA NOCE INTERROMPUE,

Comédie en un Acte, & en prose, de M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi dix-neuf Août, précédée de la Tragédie des *Horaces*. (La huitiéme & derniere représentation le Mercredi 2. Septembre.)

MOnsieur Du Fresny ne s'est jamais piqué de beaucoup d'éxactitude, & de régularité dans la conduite de ses Piéces. Le titre de celle-ci se trouve rempli dès les deux premieres Scenes : la troisiéme ouvre une nouvelle intrigue, qui n'a presque plus de rapport avec la précédente, & dont la plupart des personnages sont différens. Ces deux premieres Scenes, qu'on pourroit aisément retrancher, ne laissent pas de présenter un tableau assez comique. Le reste roule sur une intrigue très-foible, & très-commune. On y trouve cependant quelques Scenes plaisantes, & propres au Théatre.

Les plus considérables rôles, & en même temps les meilleurs, sont ceux du Comte, de la Comtesse, & d'Adrien leur valet: ce sont même de bons originaux. Le Paysan est passable: Nanette est une coquette qui ne mérite pas sa bonne fortune: & Dorante un écervelé qui fait une sotise, dont il doit se repentir dès le lendemain. 1699.

LA MARQUISE IMAGINAIRE,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 23. Septembre, précédée de la Tragédie de *Nicoméde.*

IL est étonnant que l'Auteur n'ait voulu ni se faire connoître, ni donner sa Piéce à l'impression. Son succès étoit capable de l'y engager. La Comédie, dont nous parlons eut quinze représentations, dont la derniere est du 12. Octobre de la même année.

1699.

L'ENTÊTEMENT RIDICULE,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 15. Octobre, précédée de la Comédie du *Dépit amoureux*, & pour la septiéme & derniere le 28. du même mois.

LES FÉES,

Comédie en prose, en trois Actes, avec trois Intermédes, précédée d'un Prologue en vers libres, avec un divertissement, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 29. Octobre. (Sept représentations, la derniere le 14. Novembre suivant.)

CEtte Comédie fut composée par ordre de *Monseigneur*, (a) & représentée à Fontainebleau devant ce Prince & toute la Cour, précédemment à sa représentation sur le Théatre de Paris.

(a) Lorsque M. Dancourt fit imprimer sa Comédie des *Fées*, il eut l'honneur de la dédier à MONSEIGNEUR ; & c'est par cette Epitre qu'on apprend l'or-

M. De Vizé rapporte ce fait dans les termes suivans. * « Le Jeudi 24. Septem- 1699.
» bre, l'on représenta à Fontainebleau,
» pour la premiere fois, la Comédie *des*
» *Fées*, faites exprès pour Fontainebleau,
» par le Sieur Dancourt, Comédien, &
» ornée d'un Prologue, & d'Intermédes
» de Musique & de danses. La Musi-
» que étoit de M. de *La Lande*, Sur-
» Intendant de la Musique du Roy, &
» les entrées de Ballet du Sieur Beau-
» champ. Les habits étoient du dessein
» du Sieur Berrain. (Seconde représen-
» tation de la même Piéce, aussi à Fon-
» tainebleau le 8. Octobre suivant. *Mer-*
» *cure Galant, Octobre* 1699. pag. 144.)
Cette Piéce est foible d'invention & peu comique.

* Mercure Galant, Octobre 1699. page 135.

---

dre qu'il avoit reçu de ce Prince de composer cet Ouvrage.

A Monseigneur le Dauphin.

Prince, que pour notre bonheur,
La bonté du Ciel a fait naître,
. . . .
Pardonne à la témérité,
D'un Auteur fier de ton suffrage,
Qui d'un accueil favorable flatté,
Ose t'adresser son Ouvrage;
Par ton ordre je l'entrepris,
Plein d'une heureuse confiance,
Que l'ardeur de te plaire échauffant mes esprits,
Me serviroit & d'art & de Science, &c.

1699.

ARIARATHE,

Tragédie, de M. de SAINT GILLES, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 30. Octobre, & pour la quatriéme & derniere le 6. Novembre suivant.

Cette Tragédie étoit jouée seulement par six Acteurs qui étoient.

LES SIEURS		MESDEMOISELLES
Baron,	Champmeslé,	Raisin,
Beaubour,	Roselis,	Clavel.

SAINT, GILLES. N..... L'ENFANT DE SAINT GILLES, Auteur de cette Tragédie, étoit frere de M. de Saint Gilles, Brigadier dans la Premiere Compagnie des Mousquetaires, dont on a imprimé le Recueil des Poësies, en un Volume; (a) il avoit été dans sa jeunesse, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Bissy. Un accident avança ses jours, car il fut écrasé sous les roues d'un carrosse au mois de Septembre 1745. il avoit alors environ quatre vingt-cinq à quatre-vingt-six ans.

(a) Sous le titre de *La Muse Mousquetaire* : ce fut M. de Saint Gilles, dont nous parlons ici, qui procura cette édition des Œuvres de son frere.

ATHÉNAIS,

1699.

ATHÉNAÏS,

Tragédie de Monsieur LA GRANGE CHANCEL,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 20. Novembre. (Onze représentations, la derniere le 11. Décembre suivant.)

Préface de la Tragédie d'*Athénaïs*.

« LA fortune d'Athénaïs, par le moyen » de Pulchérie, est une chose que per- » sonne n'ignore. J'avoue que ce n'est » pas un sujet où l'on puisse trouver ce » terrible & ce merveilleux que l'on a » trouvé dans mes deux autres Piéces ; » mais je crus qu'il seroit plus du goût » d'aprésent, & sur-tout des Dames, qui » se sont érigées en juges de ces sortes » d'Ouvrages, & qui préférent la déli- » catesse des sentimens à l'horreur des » sentimens extraordinaires. . . . . Je puis » dire que c'est ici celui de mes Ouvrages, » à la versification duquel je me suis le » plus attaché, & que ceux qui se don- » neront la peine de l'examiner sans pré- » vention, la trouveront assez égale. » On voit peu de Tragédies où l'Histoire » soit plus régulierement suivie que dans » celle-ci ; & si j'y fais paroître Théodose » avec un peu plus de fermeté qu'il n'en » avoit naturellement, on y voit aussi

1699. » d'un autre côté, son esprit susceptible » d'amour & de jalousie, dont il fut si » souvent agité durant tout le cours de » sa vie, & qui causa depuis la disgrace » d'Athénaïs, & la mort de Paulin, que » l'Empereur fit légerement mourir pour » une pomme qu'elle lui avoit envoyée.

» L'épisode Historique de Varanés » n'est pas de mon invention. La Calpre- » nede dans son Roman de Faramond » me l'a fourni, & on l'a toujours trou- » vé si juste & si bien placé dans le Ro- » man, que je ne suis pas surpris qu'il ait » fait le même effet dans la Tragédie..... » Après avoir justifié la conduite de ma » Piéce, par le rapport de tous les Au- » teurs qui ont écrits sur ce sujet, je » dirai maintenant à un très-petit nom- » bre de jeunes gens qui n'en ont pas été » contens, que ce n'est pas pour eux » que je l'avois faite : que je ne doute » point que quelque Pasquinade ne leur » plût beaucoup davantage, mais je tra- » vaille pour les personnes de bon goût, » & leur approbation ou leur critique ne » sera jamais d'un assez grands poids » pour régler le sort de mes Ouvrages. » Il suffit que tout Paris ait donné à » cette Piéce des applaudissemens sincé- » res, & dont je fais beaucoup plus » cas que des leurs.

La fin de cette Préface & les discours méprisans de l'Auteur contre ceux qui n'approuvoient pas sa Piéce lui firent des ennemis ; nous croyons même, mais à titre de conjecture, que Gacon désigna M. de la Grange par l'épigramme suivante, qui parut d'abord manuscrite, & qui se trouve imprimée, page 281. de son *Poëte sans fard*, édition de 1701. 1699.

Contre quelques gens d'épée, qui se sont ingérés de donner des Piéces de Théatre.

Les Petits Maîtres & les Pages,
Peu connoisseurs en bons Ouvrages,
Ennuyoient en sifflant les vers les mieux reçus ;
Mais depuis qu'au bon sens continuant la guerre,
Ils sont auteurs devenus,
Ils incommodent encore plus
Sur le Théatre, qu'au parterre.

Il y avoit lieu de croire que tout ce qu'on avoit dit pour & contre Athénaïs seroit fini après les représentations de cette Piéce : mais le hasard en ordonna autrement, & voici ce qui l'occasionna. Le 16. Mai 1700. l'Académie Royale de Musique représenta pour la premiere fois le *Ballet des Arts*, dont les paroles sont de M. de la Motte, & la Musique

de M. la Barre. Un *Anonyme* fit la
1699. critique de ce Ballet, dans une brochure intitulée : *Lettre d'un Lanterniste.* Comme ce petit Ouvrage ne nous est point connu, nous ignorons de quelle façon on y parle de la Tragédie d'Athénaïs; mais enfin on en parle, & sans doute en des termes qui déplurent à M. de la Grange, qui s'imaginant reconnoître dans cet inconnu le stile de M. le Noble, fit huit vers contre ce dernier. M. le Noble, extrêmement piqué des vers de M. de la Grange, attendit une occasion pour en marquer son ressentiment. Cette occasion se présenta peu de temps après au sujet de la Tragédie lyrique de *Canente*, dont les paroles sont aussi de M. de la Motte, & la Musique de M. Colasse, représentée pour la premiere fois le 4. Novembre de la même année 1700. M. le Noble fit paroître aussitôt une brochure sous le titre suivant : *Suite de l'Ecole du Monde, Critique de l'Opéra de Canente*, par M. le Noble* Cette Critique, adressée à M. de la Motte, est amere, & finit de la façon suivante : **

* Paris, Pierre Ribou, 1700.

** Pages 52 & suiv.

» Mais, Monsieur, pourquoi dans votre
» réponse à la *Lettre du Lanterniste*,
» que vous m'avez mal-à-propos adres-
» sée, m'accusez-vous d'avoir attaqué,
» sans sujet, l'Auteur d'Athénaïs ? Vous

» feignez donc d'ignorer ce que vous » sçavez parfaitement, & qui est, que » c'est ce même Auteur, qui s'est licen» cié à m'insulter par huit vers, qui ont » couru tout Paris, & qui sont venus » jusqu'à moi, lorsque je ne pensois ni » à vous, ni à lui. Ainsi puisque vous » me demandez ce qu'il m'a fait, je » vais vous l'apprendre, en mettant à la » fin de cette Lettre ces huit vers, & la » réponse, que je n'ai pû ni dû me dis» penser de lui faire. 1699.

HUITAIN

Que M. de la Grange fit contre M. le Noble, & qu'il débita dans le Caffé de la Rue Mazarine.

Esprit bas & rempant, Auteur du dernier ordre,
Mauvais plaisant, fade Pasquin,
Qui fait d'Esope un tabarin;
Vraiment c'est bien à toi de mordre,
Sur des Ouvrages applaudis:
Malgré la fureur qui t'anime,
Tu feras sur *les Arts* & sur *Athénaïs*,
Ce que fit autrefois le Serpent sur la lime.

1699. *Réponse* (a) *de M. le Noble à M. de la Grange.*

. . . .

Fade Auteur de l'*Athénaïs*,
Ignore-tu que tout Paris,
En la voyant ne t'ai traité. . . . . .
. . . .
Il est vrai que bouffi d'audace,
Dans une insolente Préface,
Tu te donnes toi-même un ridicule encens.
Trompé par ta fausse promesse,
Je lis ta détestable Piéce,
Et n'y trouve ni goût, ni bon vers, ni bon sens.
Quelle étrange métamorphose !
Je cherche *Athénaïs*, & rencontre un Agnès.
Tu fais un sot de *Théodose*,
Un fou brutal de *Varanès*.
Léontin étoit mort, mais tu lui rend la vie,
Pour en faire au Théatre un fat prédicateur:
Et l'inutile *Pulchérie*,
Ne sçait à quel sujet l'a produite l'Auteur.
Là, dans un vers forgé par ton extravagance,
Sans s'en appercevoir l'on se trouve à Bizance. (*b*)

(*a*) Nous avons crû être obligés de supprimer une grande partie de cette réponse. On peut critiquer les Ouvrages, mais les personnalités ne sont jamais permises.

(*b*) M. le Noble veut sans doute blâmer M. de la

Ici, le sort rougit, (a) mais j'ignore comment : 1699.
Et là, je vois avec surprise,
Deux fous qui forment l'entreprise,
D'un ridicule enlévement.
Enfin, la Scene ensanglantée,
Par un coup déréglé met tout en désaroi ;
Et l'Héroïne épouvantée,
Plante-là son époux, & comme une effrontée
Court après Varanès, sans qu'on sçache pourquoi.

. . . .

Cette Critique est un peu trop sévére, mais en général elle marque assez bien les défauts de la Tragédie d'Athénaïs. Cependant le succès équivoque de cette Piéce, engagea les Comédiens à la remettre au Théatre en 1736. & voici le compte que le Mercure de France en rendit.

« Vers la fin de Juillet, (1736.) les » Comédiens François ont remis au » Théatre *Athénaïs*, Tragédie de M. Mercure de France, Août 1736. pages 1868-1881.

Orange, d'avoir donné à la Ville de Constantinople le nom de Bizance, mais il nous paroît que l'Auteur d'Athénaïs a pû user de cette liberté.

(a) Le Critique est plus juste ici. Il reléve un vers qui renferme une pensée fausse. C'est Léontin qui dit à Athénaïs, en lui peignant les disgraces de la Cour, (Acte I. Scene II.)

Mais sur le trône un jour s'il vous faut succomber,
Faites rougir le sort qui vous fera tomber.

» la Grange Chancel. Cette Piéce n'avoit
1699. » point été reprise depuis 1699. trente-
» six ans d'interruption semble lui avoir
» acquis le droit des Piéces nouvelles, &
» nous imposer la loi de satisfaire à nos
» engagemens envers le Public ; c'est pour-
» quoi nous avons cru ne pouvoir nous
» dispenser d'en donner un extrait suc-
» cint. »(Quelque succint que soit cet ex-
trait, nous ne croyons pas devoir l'em-
ployer ici, nous nous contentons d'en
prendre les principales réfléxions sur les
beautés & les défauts de ce Poëme Dra-
matique. « *Léontin*, pere d'*Athénaïs*,
» à laquelle on a donné le nom d'*Eu-*
» *doxe*, en la faisant Chrétienne, dit à
» *Paulin*, son confident, qu'il a mandé
» cette fille si chere, pour préparer son
» cœur contre des événemens funestes
» qu'il prévoit dans l'avenir. L'exposi-
» tion dont cette Scene est ornée, est
» très conforme à l'Histoire. . . . . Athé-
» naïs étant revenu au lieu où son pere
» l'attendoit ; ce sage Philosophe lui fait
» des leçons dignes de sa réputation. »
L'Auteur de l'extrait en rapporte quel-
ques vers, & poursuit.) « M. de la
» Grange a bien fait voir par ce portrait
» qu'il avoit étudié la Cour pendant
» qu'il étoit Page de la Princesse de
» Conti. Léontin, après avoir instruit &
» embrassé

» embrassé sa fille pour la derniere fois, 1699.
» se retire ; cette Scene a toujours été
» généralement applaudie. Passons aux
» autres, qui consistent plus en action
» qu'en beautés de détails.... Léontin
» qui commence le second Acte, est
» étonné de l'arrivée de Varanés, & sou-
» haite que le nom d'Eudoxe lui fasse
» prendre le change sur l'Hymen d'Athé-
» naïs qu'on va célébrer. Pulchérie qui
» l'a mandé arrive. Cette Scene délibé-
» rative entre Pulchérie & Léontin est
» remplie de traits Historiques, mais
» elle ne paroît fondée sur rien, & ne
» sert proprement qu'à fournir à l'Au-
» teur une occasion de faire un grand
» étalage d'érudition. On a trouvé mau-
» vais que Pulchérie soupçonnât d'am-
» bition un Philosophe tel que Léontin...
» *Théodose* & *Varanés* paroissent pour
» la premiere fois ; après quelques com-
» plimens de part & d'autre, on laisse
» Varanés, sous prétexte qu'il a besoin
» de repos. Ce déplacement de Scene a
» surpris tous ceux qui connoissent bien
» M. de la Grange, d'autant plus que
» nous n'avons guéres d'Auteurs qui pos-
» sédent mieux le Théatre ; l'exposition
» dont il avoit besoin auroit pû venir
» un peu plus tard, sans déranger son
» Acte. » (L'Auteur dont nous emprun-

tons les termes, continue l'extrait de la
1699. Piéce d'Athénaïs, qui finit par la mort de Varanés, & il ajoûte:) « C'est ainsi » que se termine cette Tragédie, dans » laquelle on découvre à travers les dé- » fauts qui en peuvent obscurcir l'éclat, » le germe des belles Piéces dont l'Au- » teur a enrichi le Théatre dans un âge » plus mur.

» Les rôles de *Léontin*, de *Varanés*, » de *Théodose*, & de *Paulin*, furent » joüés d'original par les Sieurs *Champ-* » *meslé*, *Beaubour*, *Baron* le fils, & » *Guerin*, & ceux de *Pulchérie* & » d'*Eudoxe*, ou *Athénaïs*, par les De- » moiselles *Beauval* & *Raisin*. Et les Ac- » teurs qui jouerent dans les mêmes rôles » de la reprise de 1736. étoient les Sieurs » *Sarrazin*, *Grandval*, *Fleury*, *le* » *Grand*, & les Demoiselles *Balicour* » & *Connell*. »



LA MALADE SANS MALADIE, 1699.

Comédie en prose, en cinq Actes, par M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere & unique fois le Vendredi 27. Novembre.

CEtte Comédie ne fut pas achevée, on donna pour remplir le Spectacle, l'*Après souper des Auberges.* Le Public décida du sort de la Piéce, sur les deux ou trois premiers Actes, & ne voulut pas en écouter davantage. M. Du Fresny se soumit respectueusement à cette décision ; & il fit fort bien, car les derniers Actes sont les plus foibles, & l'intrigue, qui ne l'est déja que trop, est terminée par un dénouement encore inférieur, & même tout-à fait ridicule. Le rôle qui donne le titre à la Piéce, & qui n'est cependant pas le principal, est ennuyeux, & désagréable. C'est une espece de *Malade imaginaire*, ou plûtôt une folle & une imbécille, qui joint à cette foiblesse d'esprit, celle d'un amour hors de saison. Voici de quelle façon elle définit elle-même l'état où elle s'imagine

1699. être, à Valere, qui feint de répondre à ſon amour, & de la plaindre beaucoup.

ACTE III. SCENE VI.

VALERE.

Expliquez-moi donc à loiſir en quoi conſiſte votre mal.

LA MALADE.

Mon mal conſiſte en toutes ſortes de maux, à le bien prendre, car je ne puis dire que je ne ſouffre point. Premierement je ſuis toujours dégoûtée, & avec cela je mange, je mange, je mange; & ſi je ne mange quaſi de rien, car le plus ſouvent je ne ſçais ce que je mange.

LISSETTE.

C'eſt ce que les Médecins appellent intempérie; moi, j'appelle cela intempérance.

LA MALADE.

Tu m'as interrompue, ... où en étois-je?

LISETTE.

Vous mangez, mangez, mangez, & après le manger c'eſt le dormir.

LA MALADE.

Oh! le dormir, c'eſt ce que je n'ai jamais connu, je ne dors que par inſomnie, à force de n'avoir point dormi. On croiroit quelque fois que je m'endors après le dîner; mais ce n'eſt pas un ſommeil, que ce ſommeil-là; car je m'endors comme ſi je m'évanouiſſois. J'admire votre attention, Monſieur, je voudrois bien ſçavoir ſi cette compaſſion vous eſt naturelle, ou ſi c'eſt que vous ayez pitié de moi. . . .

1699.

VALERE.

Ne perdons pas le fil de votre maladie : vous vous endormez, dites-vous, comme si vous vous évanouissiez : Et sentez-vous quelque douleur ?

LA MALADE.

Oh ! tant, Monsieur, tant, tant ! mais ce qui me fait le plus souffrir, c'est ce qui ne se comprend point ; car le plus souvent toutes les douleurs cessent, & si c'est encore pis. Je ne sens point de mal, pour ainsi dire, & si je suis comme une troublée. Vous comprenez bien ?

VALERE.

Ouida, oui.

LA MALADE.

Pour vous rendre cela plus sensible, imaginez-vous que c'est comme si tout d'un coup.... Je ne sçais si je m'explique.... Un gonflement, une touffeur.

VALERE.

Une vapeur ?

LA MALADE.

Fi, Monsieur, c'est mon aversion que des femmes à vapeurs ; à mon égard, c'est une espéce de frémissemens.... d'horreur ..... là..... des anéantissemens. ....

VALERE.

Des foiblesses ?

LA MALADE.

Non, non, vous n'y êtes pas. Il y a bien de la foiblesse, si vous voulez, mais il y a aussi

1699. de la force : ce sont des alternatives ; mon poux va, va, va..... puis il s'arrête, il s'appesantit, & je m'évapore tout d'un coup : je m'éteins, & petit à petit je me rallume ; je sens des glaçons qui descendent, & un feu qui monte, monte, monte : vous voyez bien que tout cela est réel.

Revenons à l'éxamen général de la Piéce qui fait le sujet de cet article. Lucinde, mauvaise copie du *Tartuffe*, & le Marquis de Faussinville, en sont les véritables Héros : ils en forment toute l'intrigue, & les incidens, mais leurs caractéres sont trop odieux, quoique dans le fonds ils soient vrais, & que par malheur on ne trouve que trop souvent leurs copies dans le monde : d'ailleurs, avec leur esprit, & leur finesse, ils sont les dupes d'une suivante, qui en a moins qu'eux : & n'ont ni assez de prudence, ni assez de conduite. Celui-ci se démasque trop ouvertement, & Lucinde ne s'apperçoit pas que Lisette la joue. Angélique & Valere, que l'Auteur a voulu opposer aux deux fourbes dont on vient de parler, sont des personnages manqués. Ajoutez à cela les longueurs, & les inutilités dont l'Ouvrage est rempli, & l'on ne sera point étonné que le Public l'ait aussi mal reçû.

Avertissement des Œuvres de M. Du Fresny.

« Cette Piéce, (dit l'Editeur des Œuvres » de M. Du Fresny,) qui tomba à la

» premiere représentation, servit ensuite
» à Du Fresny à faire la Comédie des 1699.
» VAPEURS, qu'il mit en trois Actes, &
» en vers. (a) Il connoissoit la bonté de
» quelques-unes des Scenes de la *Mala-*
» *de sans maladie*, & cependant il souf-
» crivit au jugement du Public sur la
» conduite de cette Piéce; mais ne vou-
» lant pas perdre les idées de détails
» dont elle est remplie, il en composa
» la Comédie des *Vapeurs*, dont on
» vient de parler. »

Quoique cette Piéce soit imprimée dans les Œuvres de M. Du Fresny, cependant, comme elle est très-peu connue, nous avons crû devoir en extraire quelques morceaux, pour faire voir que malgré son malheureux sort, il y a des endroits qui auroient pu trouver place dans un autre, dont le succès auroit été beaucoup plus favorable.

Faussinville, muni d'un Testament qui le rend l'arbitre du sort de la Malade, & d'Angélique, veut faire tomber l'opulente succession de leur cousin sur la

(a) Dans le Catalogue des Piéces de Théatre de M. Du Fresny, au nombre de celles qu'il composa sur la fin de sa vie, & qui ont été brûlées après sa mort par ses héritiers, on trouve LES VAPEURS, Comédie en un Acte & en vers. Comme la Piéce n'est point imprimée, nous ne sçavons à qui attribuer cette contradiction, de l'Editeur ou du Libraire.

1699. tête de celle des deux qui consentira à l'épouser.

ACTE II. SCENE III.

FAUSSINVILLE.

Si la Tante refuse de m'épouser, je supprime le Testament qui la fait héritiere unique : elle y perdroit une belle Terre.

LA VALE'E. *

* C'est le Valet de Faussinville.

Il faut que vous épousiez cette terre-là ; elle est considérable.

FAUSSINVILLE.

Et à ma bienséance.

LA VALE'E.

Elle vaut douze mille livres de rente.

FAUSSINVILLE.

Ce n'est pas ce que j'en estime le plus.

LA VALE'E.

Elle a de beaux droits Seigneuriaux.

FAUSSINVILLE.

Ce n'est pas encore cela que j'en aime : ce sont certaines vieilles prétentions. Avec certains vieux titres, je pourrois arrondir cette terre-là sur celle de mes voisins : Ces voisins sont des sots ; je pourrois les déposséder, les abimer, & avec justice.

LA VALE'E.

Cela est beau ! abîmer avec justice ! & vous avez ces titres-là ?

FAUSSINVILLE.

C'est une recherche curieuse qui m'a coûté bien du travail, &c.

VALERE.

De grace, Monsieur, arrêtez un moment, & parlez-moi juste : vous ne vous promenez qu'en fuyant, & ne répondez que par équivoques. Faites-vous la violence de prononcer un oui, ou un non. Encore un coup, dites-moi si vous voulez faciliter un accommodement entre la Tante & la Niéce ? Car enfin un honnête homme doit se faire un plaisir d'empêcher un procès.

FAUSSINVILLE.

Empêcher un procès ! moi ! je ne veux point empêcher le cours de la Justice.

VALERE.

Vous confondez deux choses très-opposées ; la Justice n'a en vûe que la paix & l'union : le procès au contraire est la source des inimitiés & de la haine.

FAUSSINVILLE.

Pourquoi haïr ceux qui nous plaident, ne peut-on pas plaider à l'amiable ?

VALERE.

Fort bien : s'égorger à l'amiable ! Mais nous voilà encore dans les raisonnemens vagues : répondez-moi juste : vous avez entre vos mains la clef de ces affaires-ci, refuseriez-vous de donner les lumieres & les éclaircissemens ?....

FAUSSINVILLE.

Mes lumieres, dites-vous ! donner mes connoissances, mes conseils, mes avis ; donne-t-on ainsi son bien ?

VALERE.

1699. Je vous entens, vous prétendez que celle des deux héritieres, qui vous craindra le plus, vous épousera ; ce seroit une union bien tendre ! mais venons au fait ; avez-vous quelque droit ?

FAUSSINVILLE.

Mais vraiment j'ai le droit de supprimer, ou de produire le Testament que j'ai en poche ; de donner gain de cause à celle qu'il me plaira.

VALERE.

Un homme d'honneur n'a point droit de faire perdre celle qui a raison.

FAUSSINVILLE.

Qu'appellez-vous avoir raison ? Est-ce qu'en procédures on sçait qui a tort ou raison ? Le pis qui peut arriver, c'est de perdre.

VALERE.

Le pis qui peut arriver, c'est de gagner injustement.

FAUSSINVILLE.

Il est très-juste de pouvoir gagner les mauvaises causes, puisqu'on peut perdre les bonnes ; incertitude par-tout, mon cher Monsieur : par exemple, que sçais-je, si la terre de mon voisin n'est point à moi ? Il y a peut-être dans ses titres des nullités qui ne se découvrent qu'en disputant le terrain.

VALERE.

C'est donc pour disputer le terrain à ces héritieres-ci, que voulez embrouiller leur succession ?

1699.

FAUSSINVILLE.

Qui vous dit qu'on embrouille ? On n'embrouille point ; au contraire, chacun met sa cause dans le plus beau jour qu'il peut ; c'est une Science, un art juridique. Je blâme la supercherie, faux témoignages, exploits soufflés, tout cela ne vaut rien, je me retranche dans la procédure loyale, je cherche la justice dans les formalités judicieusement établies par le Formulaire, la Coutume, le Praticien François. Vous êtes trop équitable pour blâmer ces sources d'équité, &c.

LA VALE'E.

ACTE IV. SCENE I.

Quelle tromperie ! quelle trahison ! cette Lucinde est une grande scélérate.... * Ah ! vous voilà. Je ne sçais si vous m'avez entendu ; mais dans la colere où je suis, je recommencerai, si vous voulez.

* Appercevant Lucinde.

LUCINDE.

Que veut dire cet insolent ?

LA VALE'E.

Tromper Monsieur le Marquis de Faussinville, qui est la simplicité même, qui se fie à vous avec une cordialité, une ingénuité !....

LUCINDE *fierement.*

Que voulez-vous dire, mon ami ?

LA VALE'E.

Voici le fait : en buvant avec un Maître-Clerc de mon païs, (entre nous autres Normands, nous nous confions nos secrets, & ceux d'autrui même) il m'a montré certain projet de donation. Ciel ! me suis-je écrié, pen-

1699. dant qu'on nous promet ! . . . . . . Quoi, mon païs, m'a-t-il dit, cette Lucinde vous promet ? Oui vraiment, mon païs. Elle vous trompera ; mon païs ; mais sa parole, mon païs ? Elle est de notre païs, mon païs.

LUCINDE.

Votre païs est un fripon.

LA VALÉE.

Ce n'est pas tout encore. Il m'a découvert certaines manigances. . . . . .

LUCINDE.

Expliquez-vous ?

LA VALÉE.

Ce n'est rien ; ce sont de petites finesses innocentes dont vous vous servez pour tirer de l'argent de votre amie, sans qu'elle en ait la tête rompue : avec certaines signatures. . . . . . Vous avez reçu pour vous ce que vous deviez recevoir pour elle. Or moi, qui suis connoisseur en écriture, j'ai vérifié que ces signatures de votre main ne sont pas tout-à-fait fausses, si vous voulez, pas aussi tout-à-fait vraies, ce sont des signatures vraisemblables.

LUCINDE *à part.*

Je suis perdue. (*En le carressant.*) Ecoutez, Monsieur, mon cher Monsieur.

LA VALÉE *mettant son chapeau, & prenant un ton familier.*

Hé bien ! ma chere Demoiselle ?

LUCINDE.

A l'égard de ces signatures, vous vous êtes

trompé : mais la donation est un secret qui m'est important. Je suis bienheureuse que mon secret soit tombé entre les mains d'un honnête garçon comme vous ; d'un bon enfant. 1699.

LA VALÉE.

Je suis bon, moi ; mais mon Maître ne vaut rien fâché, du moins.

Nous le répétons, on trouve dans cette Piéce plusieurs autres morceaux dignes de M. Du Fresny, mais outre que nous n'avons pas prétendu en donner un extrait en forme, c'est que nous ne nous sommes attachés qu'aux endroits qui caractérisent les principaux Personnages de cette Comédie.

LA FAMILLE A LA MODE,

Comédie en cinq Actes, d'un Auteur Anonyme, non imprimée ;

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 18. Décembre : le 30. du même mois la sixiéme & derniere représentation.

1700.

THÉSÉE,

Tragédie de M. de LA FOSSE,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 5. Janvier. (La vingt-troisiéme & derniere représentation, le 4. Mars.)

LA Préface de cette Tragédie répond à deux objections, que l'Auteur, vraisemblablement a jugé être les seules qu'on pouvoit lui faire. « Après avoir » (dit-il) mis au Théatre deux Tragé- » dies, dont la Catastrophe est funeste, » j'ai voulu en faire une qui eut une » fin heureuse, quoiqu'Aristote donne » la préférence à celles de la premiere » espéce..... J'oserai dire ici, qu'il n'est » nullement nécessaire qu'une Piéce ait » un dénouement funeste, pour être » pathétique.... J'en prens à témoin la » réprésentation du Cid & d'Iphigénie. » Quelles Piéces dont le dénouement soit » funeste, ont plus touché, plus fait » verser de larmes que celles-là ?..... » Je ne dis point ceci, pour établir une » préférence d'une espéce de Tragédie à » l'autre. Au contraire, je veux montrer » qu'il n'y en a point à faire, que le » choix est indifférent ; & qu'ayant cette

» fois traité un sujet, dont le dénouement est heureux, je n'ai pas crû avoir » choisi le moindre. » 1700.

Comme la question n'est pas encore décidée, & qu'il est permis à tout Auteur de suivre l'une & l'autre route, pourvû qu'il trouve le secret de plaire & de réussir : nous passons à la seconde objection.

« Je ne sçaurois, (dit M. l'Abbé Pic) » passer à notre Poëte la *Médée* qu'il » nous a donnée dans cette Piéce ; je » ne la reconnois point du tout : & il » n'est point permis de se méprendre » sur un caractere aussi marqué que ce- » lui-là. Quand nous ne la connoîtrions » point par Séneque, & par tous ceux » qui avant lui nous en ont donné l'idée » que nous en devons avoir, il nous suf- » fit de sçavoir son Histoire, & toutes » les extrémités où l'ont porté la haine, » l'amour, & la vengeance, pour ne pas » nous mécompter sur son chapitre. Ce » sont les actions, les sentimens, & les » mœurs qui doivent servir à former les » caracteres : les sentimens & les mœurs » de Médée n'en sçauroient composer » un autre que celui sous lequel on l'a » toujours représentée. C'est vouloir » renverser une opinion généralement » reçûe des anciens, & des modernes,

Lettre sur les nouvelles Piéces de Théatre, Tome VII. des Œuvres de M. de S. Evremond.

» que d'en donner une idée telle que » nous la donne l'Auteur de Théfée. »

1700.

Préface de *Théfée.*

« Tant de perfonnes confidérables, » (dit M. de la Foffe) m'ont objecté » que j'avois altéré le caractere de Mé- » dée en l'adouciffant, contre ce pré- » cepte d'Horace :

Sit Medea ferox, invictaque.

» que je me crois obligé de me juftifier. » J'avoue que la colere de cette Prin- » ceffe n'agit pas ici comme à Corinthe, » qu'elle ne fouleve pas les Enfers, » & ne met pas tout en feu, comme » dans l'Opéra qui porte le nom de Thé- » fée : mais j'ai confidéré qu'elle fe de- » voit conduire autrement dans Athé- » nes, où fa fortune l'obligeoit à mé- » nager la bienveillance d'un peuple » chez qui elle avoit trouvé un azile, & » fur lequel elle devoit regner, & d'au- » tant plus qu'elle ne croyoit alors avoir » befoin que d'artifice pour perdre fon » ennemi. Médée, toute furieufe qu'elle » étoit dans fes vengeances, les condui- » foit pourtant avec tout l'artifice, & » tout le fang froid imaginable. Pour » s'en convaincre, il ne faut que lire » comme elle vengea les Argonautes de » la perfidie de Pélias à Iolcos, & com- » me elle ménagea la punition de fa

» Rivale,

1700.

» Rivale, & de ſon mari à Corinthe. Sa « prudence, auſſi bien que la grandeur » de ſon courage l'avoit miſe, malgré » ſes cruautés, en une telle eſtime, » qu'on dit qu'après ſa mort, Hercule » l'épouſa dans les Champs Eliſées. En- » fin, pourquoi veut-on que je lui faſſe » faire plus que l'Hiſtoire n'en dit dans » l'endroit de ſa vie où je la repré- » ſente. »

Ces raiſons ſont aſſez ſpécieuſes, & répondent ſuffiſamment aux diſcours de M. l'Abbé Pic, mais un Lecteur plus difficile pourroit ajouter que Médée uſant de prudence, & n'employant que l'artifice, lorſqu'elle juge que la force de ſon art eſt ſuperflue, ne doit pas moins jouer le principal perſonnage dans l'action : au lieu que M. de la Foſſe ne lui donne qu'une médiocre part : pour ſéduire l'eſprit d'un Monarque foible, ſoupçonneux, & qui eſt déja intimidé par un ſonge aſſez obſcur, & par un oracle effrayant, il faut qu'elle s'appuye du ſecours de Thraſile : & toute facile qu'eſt cette entrepriſe, elle auroit échouée dès le commencement, ſi Sthénélus, Erixene & Thamyre par leur imprudence ne contribuoient preſque à la faire réuſſir. Ces ſecours étrangers auſquels Médée ne pouvoit pas s'attendre,

1700. puisqu'elle ne les doit qu'à la conduite de ses ennemis, ne sçauroient faire honneur à la prudence de cette Princesse : aussi ce projet est d'autant moins dans son caractere, qu'on ne voit pas fort clairement le motif qui l'anime contre Sthénélus, si ce n'est une basse & indigne Jalousie. Suivant l'idée que l'on s'est formée de Médée, elle auroit dû plûtôt accorder son estime & sa protection à Sthénélus qui les méritoit à juste titre.

> Le destin de Médée est d'être criminelle :
> Mais son cœur étoit fait pour aimer la vertu.

M. Quinault, de qui nous empruntons ces vers, a suivi ce caractere dans sa Tragédie lyrique, qui porte le nom de Thésée : & la haine que Médée a pour ce Prince, est fondée sur son amour méprisé. Nous croyons aussi que le plan du Poëte lyrique est plus simple & mieux conçû, que celui de M. de la Fosse, qui voulant s'écarter du premier, a chargé son sujet de Scenes ennuyeuses, & de personnages inutiles. Le rôle d'Erixene est passable : mais le meilleur est celui de Sthénélus, sur qui tombe tout l'intérêt de la Piéce. Les deux plus belles Scenes sont la huitiéme du troisiéme Acte, & la sixiéme du cinquiéme Acte, ou Sthénélus est reconnu pour Thésée & fils

d'Egée. Cette derniere est brillante & touchante en même-temps par la beauté de la situation : & l'autre l'emporte par l'expression & les pensées : en voici quelques vers. 1700.

STHÉNÉLUS *à Egée.* ACTE III. SCENE VIII.

Ah ! je m'étonne peu de ce soudain orage,
Je sçais trop les écueils, où facile à changer,
Le sort dans une Cour expose un étranger ;
En lui la nouveauté d'abord a de quoi plaire :
Mais si son zéle enfin l'y rend trop nécessaire,
Ce que des mains du Prince il reçoit de bienfaits,
Sont autant de larcins qu'il fait à ses sujets.
Aussitôt en secret, ou bien à force ouverte,
Mille ennemis jaloux travaillent à sa perte :
Par l'espoir du succès, d'autant plus animés,
Que sans aucuns parens de sa chute allarmés,
Il n'a que des amis, qu'à sa grandeur nouvelle
Attacha la fortune, & qu'il perd avec elle.

Cette Tragédie eut un grand succès dans sa nouveauté, & s'est conservée au Théatre : il y a cependant très-long-temps qu'elle n'y a paru.

1700.

DÉMOCRITE,

Comédie en vers, en cinq Actes, de M. REGNARD,

Représentée pour la premiere fois, le Mardi 12. Janvier. (La dix-septiéme & derniere représentation, le 26. Février suivant.)

LA réputation de cette Piéce est parfaitement établie ; il en est peu qu'on voye plus fréquemment au Théâtre, & qui y soit reçûe avec plus de plaisir. Les Connoisseurs mêmes, en y remarquant de très-grands défauts, ne sçauroient se dispenser de rire avec la multitude : ainsi ce que nous allons dire à ce sujet, n'est point pour lui porter aucun préjudice.

On ne peut d'abord nier que la régle de l'unité de lieu ne soit extrêmement violée. Le premier Acte se passe dans un désert à la vûe de la caverne que Démocrite a choisi pour sa demeure : & les suivans dans le Palais des Rois d'Athênes. (a) Ce défaut est un des moindres

(a) Il auroit été fort aisé de réparer cette faute ; en supprimant le premier Acte, & ajoutant à l'exposition, qui ne se fait qu'au commencement du suivant, quel-

de l'Ouvrage ; nous ne chicanons point non plus l'Auteur sur la liberté qu'il a prise de faire revivre à Athènes l'état Monarchique qui y étoit éteint plus de sept cens ans avant Démocrite : ce sont de légeres minuties pour lui, & qui ne méritent pas qu'on les reléve : mais ce qu'on ne sçauroit lui passer, est la maniere dont il a traité son principal Personnage. Qui n'eut crû que M. Regnard, qui, par sa façon de penser, avoit tant de conformité avec Démocrite, n'eut dû rendre au mieux ce caractere. Loin de cela, il est absolument méconnoissable. A la place du Philosophe dont il usurpe le nom, on ne voit qu'un ennuyeux Pédant, qui le contrefait fort mal, & n'a pas le sens commun. S'il se mêle de faire l'amour, c'est sans esprit, & sans sentiment : c'est encore bien pis, lorsqu'il veut raisonner, le jargon qu'il affecte alors est inintelligible à tout le monde, & à lui-même : 1700.

ques vers qui auroient appris au Spectateur par quelle avanture Criséïs & Démocrite se trouvent transportés à la Cour d'Athènes. Mais ce n'étoit pas certainement l'intention de l'Auteur : il auroit fallu qu'il sacrifiât toutes les plaisanteries qu'il a placées dans ce premier Acte, & cet Acte lui étoit d'autant plus précieux, qu'il n'auroit sçû comment y suppléer : attendu que la Piéce est assez vuide d'action, & ne se soûtient que par le secours des Scenes épisodiques.

il est sur cette matiere au-dessous de
1700. son Valet, dont le galimathias est au moins plus aisé à entendre. Rapportons pour éxemple le début de Démocrite.

ACTE I. SCENE III.

DÉMOCRITE.

Suivant les anciens, & ce qu'ils ont écrit,
L'homme est de sa nature un animal qui rit :
Cela se voit assez ; mais pour moi, sans scrupule,
Je veux le définir, animal ridicule, &c.

Démocrite, amoureux de Criséïs, veut peindre à cette jeune fille la passion qu'il ressent pour elle : voici comment il s'exprime.

ACTE I. SCENE V.

DÉMOCRITE.

L'amour est en effet ce qu'on a peine à dire,
C'est une passion que la nature inspire,
Un appétit secret dans le cœur répandu,
Qui meut la volonté de chaque individu
A se perpétuer, & rendre son espece....

STRABON.

Pour un homme d'esprit, vous parlez mal tendresse,
L'amour, ne vous déplaise, est un je ne sçais quoi
Qui vous prend, je ne sçais, ni par où, ni pourquoi ;

Qui va, je ne sçais où, qui fait naître en notre ame 1700.

Je ne sçais quelle ardeur, que l'on sent pour la femme ;

Et ce je ne sçais quoi, qui paroît si charmant,

Sort enfin de nos cœurs, & je ne sçais comment.

Notre dessein n'est pas d'éxaminer en détail tout le rôle de Démocrite, ce seroit priver le Lecteur du plaisir de le faire lui-même. Passons au sujet de la Comédie, qui est des plus minces. Le Roy d'Athènes, s'égarant à la chasse, trouve une jolie Païsanne, dont il devient amoureux si subitement, & avec tant de véhémence, qu'il prend la résolution de l'épouser dès le même jour. Cette jeune personne est reconnue enfin pour être la légitime héritiere de la Couronne. Ce plan, comme on le voit, n'est pas fort difficile à imaginer ; cependant tout foible & tout trivial qu'il est, on peut dire encore qu'il n'est ni bien conçû, ni clairement développé, ni conduit raisonnablement : que le dénouement est des plus romanesques, & l'épisode d'Ismene & d'Agénor tout-à-fait inutile. Il y a même quelque chose de trop bas, & de messéant dans le personnage de ce dernier. A franchement parler, il n'y en

1700. a que trois qui peuvent mériter qu'on les éxamine: c'eſt ſur eux que roule non pas l'intrigue ; car M. Regnard ne s'en eſt guére mis en peine, encore moins l'intérêt, dont on ne trouve preſque aucune trace dans ſes Ouvrages, mais tout le comique du Poëme. Il n'eſt pas même douteux que l'Auteur ne l'ait composé exprès pour les placer. Si nous avons dit quelque choſe de Démocrite, c'eſt uniquement parce que la Piéce porte ſon nom.

Ces trois perſonnages dont nous allons parler ſont, Strabon, Cléanthis, & Thaler. Le caractere du premier n'eſt pas aiſé à définir : il change trop ſouvent, & ſuivant les perſonnes auſquelles il parle. Avec Démocrite, il eſt ſpirituel, fin, & railleur: mauvais plaiſant vis-à-vis de Thaler. Dans ſes deux converſations avec Cléanthis, il débute en cuiſtre, & pourſuit ſur le ton de Maſcarille. Il faut avouer que l'idée des deux Scenes de Strabon & de Cléanthis, eſt véritablement neuve, & comique, mais l'Auteur l'a un peu chargée. L'affectation de ces perſonnes à ſe faire réciproquement les mêmes queſtions, & les mêmes réponſes ſous des termes différens, eſt trop marquée pour paroître naturelle. Il n'y a pas

jusqu'à

Jusqu'à la posture des deux époux au moment qu'ils viennent à se reconnoître à ces mots : 1700.

STRABON. ACTE IV. SCENE VII.

Madame, par hazard, n'êtes-vous point ma femme ?

CLE'ANTHIS.

Monsieur, par aventure, êtes-vous mon époux ?

Qui n'ajoute encore, & ne soit également hors de la vraisemblance. Ce jeu de Théatre, inventé par Mademoiselle *Beauval* & par le Sieur de *la Thorilliere*, qui jouerent ces rôles d'original, & observé religieusement par les Acteurs & Actrices qui leur ont succédé, n'en est pas moins ridicule : les noms de ces fameux Acteurs, & celui même de M. Regnard, qui leur en avoit peut-être donné l'idée, ne doivent jamais faire passer une bouffonnerie qui choque le bons sens.

Ajoutons au sujet de Cléanthis, dont au reste, le rôle est assez bon, que l'Auteur qui lui a donné la confiance d'une Reine & de la Princesse sa fille pendant plus de quinze ans, devoit en même temps lui prêter plus d'esprit, ou du moins des sentimens plus conformes à

cet emploi, & qui la distinguassent de
1700. l'état de simple Soubrette.

Il ne reste plus que Thaler, c'est le seul Païsan que M. Regnard ait introduit sur la Scene : son rôle est très-comique, & soutenu d'un bout à l'autre. Les plaisanteries, si naturelles à l'Auteur, se trouvent admirablement placées dans la bouche de ce manant, qui conserve toujours cette rusticité, & cette malignité qui semblent de l'essence des gens de son état. Nous le répétons, c'est un des meilleurs personnages de la Piéce, des plus nécessaires à l'intrigue, & peut-être celui qui y paroît le plus à propos.

Nous venons de dire que les rôles de Cléanthis & de Strabon, furent joués dans la nouveauté par Mademoiselle *Beauval*, & le Sieur de *la Thorilliere*. Celui de Démocrite fut d'abord rempli par le Sieur *Poisson* : mais cet Acteur, quoiqu'excellent, & très-goûté du Public, ne plût point dans ce personnage; le Sieur *Dancourt* s'en chargea, & s'y attira des applaudissemens. Les rôles de Criséis & d'Ismene étoient représentés par Mademoiselle *Dancourt*, & Mademoiselle *Mimi Dancourt* sa fille. Ceux d'Agélas & d'Agénor, par les Sieurs *Baron*, & *Du Fey* : & Thaler, par le Sieur *Desmare*.

1700.

LE RETOUR IMPRÉVU,

Comédie en prose, en un Acte, par M. Regnard,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 11. Février, précédée de la treiziéme représentation de *Démocrite*, huit représentations, dont la derniere étoit précédée de la Tragédie de *Camma.*

CE sujet est tiré du *Mostellaria* de Plaute. Pierre de la Rivey l'a employé autrefois dans sa Comédie intitulée : *les Esprits.* (1) Et plus récemment, M. de Montfleury en a fait usage, pour composer le premier Acte de son *Comédien Poëte.* (2) Cette idée est fort plaisante, quoiqu'au fond ridicule, & même un peu trop boufonne. M. Regnard, à qui elle convenoit parfaitement, y a ajouté encore, & les personnages de son invention sont encore plus chargés, & en même-temps beaucoup plus vicieux, que ceux qu'il a imité de Plaute. Il y en a aussi plusieurs d'inutiles, pour ne rien dire davantage. A la vérité, on ne trouve dans cette Piéce ni mœurs, ni conduite : mais doit-on éxaminer avec sévérité une Comédie d'un Acte, composée précipitamment ? Il suffit que le tout

(1) On en peut voir l'extrait, Tome III. de cette Histoire, page 409.

(2) Voyez le Tome XI. page 330.

1709. ensemble soit amusant, & qu'il y a deux ou trois Scenes plaisantes. Les meilleures sont celles de Merlin, & de Géronte, & sur-tout la seiziéme où paroît Madame Bertrand, qui est très-comique.

LA FÊTE

DE VILLAGE, (a)

Comédie en prose, en trois Actes, avec un divertissement, * *de M. DANCOURT.*

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Phédre*, le Mardi 13. Juillet. (Dix-huit représentations, la derniere le Mardi 17. Août suivant.)

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

CEtte Comédie qui est très-brillante par le Dialogue, n'a ni fond ni intrigue. Comme elle fut reprise en 1724, & que le *Mercure de France* en rendit compte, nous allons employer ses termes.

« Vers la fin du mois dernier, (Septembre 1724.) les Comédiens François remirent au Théatre une Piéce en prose, & en trois Actes, du Sieur

Mercure de France, Octobre 1724. pages 2220, 2222.

(a) Depuis 1724. Cette Piéce a toujours été représentée sous le titre des BOURGEOISES DE QUALITÉ.

» Dancourt, à laquelle ils ont donné un » nouveau titre ; elle est imprimée sous » celui de *la Fête de Village*, & ils l'ont » intitulée : *Les Bourgeoises de qualité.* » Comme l'action de cette Piéce n'est » pas bien considérable, l'extrait en sera » fort court.

1700.

» M. Naquart, Procureur, ouvre la » Scene avec le Tabellion du Village où » l'action se passe, il lui donne ses ordres » pour un double Contrat de Mariage » qu'il a projetté. Il prie M. Blandineau, » autre Procureur, de le servir dans le » dessein qu'il a d'épouser sa belle-sœur ; » M. Blandineau tâche de l'en détour- » ner, en lui disant que sa belle sœur est » encore plus folle que sa femme ; mais » M. Naquart persiste dans sa résolution. » Le genre de folie de ces deux sœurs, » c'est de vouloir être femmes de qua- » lité, & d'agir en conséquence. Elles » ont une niéce beaucoup plus raisonna- » ble ; cette niéce est aimée d'un jeune » Comte qui ne lui est pas indifférent ; » mais cet amant n'ayant que sa noblesse » en partage, est obligé d'offrir sa main, » à la plus vieille des deux folles dont » nous avons parlé. Cette folle est veuve » d'un Greffier à la Peau. Ces deux sœurs » ont encore une cousine mariée à un » Elu ; mais son entêtement pour la No-

1700. » blesse est beaucoup moins marqué.
» L'Auteur a encore introduit dans sa
» Piéce une Madame Carmin, mariée
» à un Marchand de Laine, lequel vient
» d'acheter une charge de Président dans
» une Election. Ce dernier personnage est
» purement épisodique, & ne vient qu'à
» une Scene unique, dont on pourroit se
» passer. La plus vieille des sœurs folles
» ayant déclaré son mariage avec M. le
» Comte, sa sœur la Procureuse & sa
» cousine l'Elue en sont au désespoir.
» (Cette Scene est extrêmement comi-
» que.) Mais M. Naquart les met tou-
» tes d'accord, par un Contrat qu'il fait
» signer, sans qu'on en ait voulu enten-
» dre la lecture; cet expédient est heu-
» reux, car la Greffiere n'auroit jamais
» consenti à devenir Madame Naquart.
» Son futur mari l'en console par le titre
» de Comtesse qu'elle doit porter, du
» consentement de M. le Comte, & qui,
» par le même Contrat, devient l'époux
» de sa jeune Maîtresse, qu'il étoit forcé
» de sacrifier aux richesses de sa vieille
» tante. La Piéce finit par un divertisse-
» ment ordonné dès le premier Acte.

1700.

L'ESPRIT DE CONTRADICTION,

Comédie en prose, en un Acte, de M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 29. Août, précédée de la Tragédie d'*Ariane.* (La Dixiéme & derniere représentation le 22. Septembre suivant.)

« Les Piéces que M. (Du Fresny) » donna (au Théatre François) n'eu» rent pas toute la réussite qu'il en es» péroit : & il ne pouvoit compter de » véritables succès que ceux du *Double* » *Veuvage*, & de l'*Esprit de Contra*» *diction*; encore cette derniere, qui » passe pour un chef-d'œuvre dans son » genre, eut-elle le sort de quelques» unes de nos anciennes Piéces, qui sont » cependant aujourd'hui les délices du » Public. » Cette réfléxion de l'Editeur des Œuvres de M. Du Fresny, est au fond très-juste ; le Public ne rendit pas d'abord toute la justice qu'il devoit aux Comédies de cet Auteur. Son *Double Veuvage* n'eut que dix représentations dans sa nouveauté, ainsi que l'*Esprit de Contradiction*. La Piéce qui en a eu le plus,

& que l'Editeur auroit dû citer, est *la*
1700. *Mariage fait & rompu*, qui fut jouée dix-sept fois. Nous souscrivons avec plaisir aux éloges qu'il donne à la Piéce qui fait le sujet de cet article, & qui est véritablement un chef-d'œuvre : on y trouve cette vivacité de style, cette naïveté, & ces traits particuliers à M. Du Fresny, mais encore une conduite parfaitement réguliere, une intrigue nouvelle, de l'intérêt, autant qu'il est possible d'en mettre dans une Comédie de cette étendue; une extrême liaison dans les Scenes, & un dénouement heureux, tiré du fond du sujet, qui en même-temps satisfait, & surprend le Spectateur.

On ne peut rien ajouter aux caracteres qui y sont employés. Celui dont la Piéce porte le nom est dès mieux imaginé : tout roule sur Madame Oronte, on ne la perd jamais de vue, elle seule occupe tous les autres personnages : jusqu'à la fin de la Piéce, elle soutient son caractere, elle a le plaisir de voir que chacun se range à ses caprices, & se trouve enfin la dupe de la personne dont elle se méfioit le moins.

Il faut encore remarquer l'adresse de l'Auteur dans le personnage d'Angélique, qui, sous l'apparence d'une grande simplicité, & d'une entiere soumission

aux ordres opposés de son pere & de sa mere, trouve le secret de conduire toute l'intrigue, où elle semble néanmoins n'avoir qu'une médiocre part: & trompant les Spectateurs, aussi bien que les Acteurs, de faire venir ces derniers au point où elle les souhaite. Il est vrai que sa prudence se trouve à la fin en défaut, & que ne pouvant se résoudre à laisser son amant dans la cruelle incertitude où il est, elle tombe dans une indiscrétion, qui le met dans la nécessité de faire entrer Lucas dans sa confidence, & dont, sans celà, elle auroit pû se passer. 1700.

Le rôle de ce dernier est encore fort bon, & présenté d'une façon toute nouvelle. Ce Paysan mene son Maître & sa Maîtresse en même temps, & les joue l'un & l'autre, sans qu'ils s'en apperçoivent. Le premier ne lui donne pas beaucoup de peine: c'est un imbécile, mais d'un assez bon comique: à l'égard de Madame Oronte, dont l'esprit est plus difficile à gouverner, il en connoît le foible, & en profite pour lui faire tout ce qu'il veut. Malgré cela il auroit comme les autres été la dupe d'Angélique, si le hasard ne l'avoit servi fort à propos, & ne l'eût nécessairement mis de part dans la véritable intrigue. Nous le répétons,

1700. tous les personnages sont bons & bien faits : si celui de Thibaudois paroît trop bouffon, & dans le bas comique, c'est que tous les autres sont excellens ; mais, à ce léger défaut près, la Piéce est dans son genre une des meilleures qui soient au Théatre : & les applaudissemens avec lesquels elle y est reçue, la dédommagent suffisamment de ceux qu'on lui a refusé à sa naissance.

LE GROS LOT DE MARSEILLE,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 23. Septembre, précédée de la Comédie de l'*Ecole des Maris*.

CEtte Piéce eut de suite treize représentations, dont la derniere fut donnée le 16. Octobre. On la reprit au bout de quelque temps, & elle fut jouée encore neuf fois. Qui n'admirera ici la modestie de l'Auteur qui, malgré ce succès, a caché avec tant de soin son nom, & son Ouvrage ?

LES TROIS COUSINES, (*a*) 1700.

Comédie en trois Actes, en prose, avec trois divertissemens, * *précédée d'un Prologue aussi en prose, de Monsieur* **DANCOURT**,

* La Musique des divertissemens est de M. *Gilliers.*

Représentée pour la premiere fois le Dimanche 17 Octobre. (Dix-neuf représentations, la derniere le 22 Novembre suivant.)

CEtte Piéce a plus la forme d'un joli Opera comique, que d'une Comédie; mais le ton vrai des personnages, la vivacité du dialogue, l'agrément & la variété des fêtes, forment un ensemble si réjouissant, que le Spectateur n'a pas le tems d'examiner cet Ouvrage, & d'y remarquer quelques défauts de conduite, & le manque d'intérêt qu'on peut appercevoir dans le rôle du Bailly, dont l'Auteur auroit pû faire un personnage utile à l'intrigue. Le Prologue paroît avoir été ajouté après les premieres représentations de cette Comédie; M. Dancourt suivant l'usage s'y critique, pour avoir occasion de tourner en ridicule les objections de ses censeurs. Ce Prologue n'a pas été repris

(*a*) Lorsque cette Comédie parut, les rôles des *Trois Cousines* furent remplis par les deux filles de M. Dancourt, & Mademoiselle Desmare. Les deux premieres représentoient *Louison* & *Marotte*, & Mademoiselle Desmare jouoit *Colette.*

depuis sa nouveauté ; à l'égard de la Co-
1700. médie elle fut remise au Théatre le 17. Mai 1709. & le 26. Août 1724. cette seconde reprise fut des plus brillantes, & a mis cette Piéce au nombre de celles qui se jouent dans le cours de l'année. (*a*) Nous en parlerons en 1724. ainsi que d'un Prologue nouveau qu'on y ajoûta, intitulé : l'*Assemblée des Comédiens*, de la composition de M. *Procope Couteaux*, Docteur régent de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris.

Une personne qui posséde beaucoup d'anecdoctes sur le Théatre, nous a assuré que la Comédie des *trois Cousines* n'est point de Dancourt, mais d'un nommé

(*a*) Il arriva à la premiere représentation de la remise de cette Piéce en 1724. un petit événement qui doit tenir sa place ici. *M. Armand*, alors nouvellement dans la Troupe fut chargé du rôle de Blaise, où il fut applaudi universellement. Après avoir chanté dans le divertissement du second Acte.

> Si l'amour d'un trait malin,
> Vous a fait blessure,
> Prenez-moi pour médecin,
> Quelque bon garde moulin,
> La bonne aventure au gué, &c.

Le Parterre lui cria *bis*, & il reprit ce couplet de la façon suivante, qui fit tellement fortune, que depuis à toutes les représentations de cette Piéce, il lui a toujours été demandé.

> Si l'amour d'un trait charmant,
> Vous a fait blessure,
> Prenez pour soulagement,
> Un bon gaillard comme *Armand*,
> La bonne aventure au gué, &c.

Barrau, qui avoit été Recêveur du Roy de la Chambre de Justice à la Rochelle, & qui fit mal ses affaires. 1700.

En supposant que Barrau est le premier Auteur de la Comédie des *trois Cousines*, il n'en seroit pas moins vrai que Dancourt y a la plus grande part, tant pour la correction de l'intrigue, que la marche du Théatre, & le ton du dialogue, car rien ne caractérise plus le stile de ce dernier, que la Comédie qui fait le sujet de cet article.

LE CAPRICIEUX, (a)

Comédie en cinq Actes, en vers, de M. Rousseau,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 17 Décembre. (Neuf représentations, la derniere le Mercredi 5 Janvier 1701.)

Préface du *Capricieux*.

« Quelque respect que j'aye toujours » eu pour le Public, & quelque at- » tention que j'aye à m'instruire par ses » jugemens, j'avoue que je les ai trouvés » si partagés sur ce dernier Oouvrage, » que je n'ai pû sçavoir encore ce que

(a) C'est sous le simple titre du *Capricieux* que cette Piéce a été représentée, & imprimée. Mais l'Auteur, dans l'édition de ses Œuvres, a jugé à propos d'y ajoûter : ou *Les Apparences trompeuses*.

1700. » je dois en penser moi-même. Ceux à » qui ma Comédie n'a pas eu le bonheur de plaire, l'ont condamnée sans » restriction ; & ceux à qui elle a plû, » l'ont louée, pour ainsi dire, sans réserve. De sorte qu'il n'a presque pas été » question de sçavoir ce qu'il y avoit de » bon ou de mauvais dans cette Piéce, » mais seulement si elle étoit tout-à-fait » bonne ou mauvaise.

» Cependant lorsque j'ai comparé le » jugement des uns avec celui des autres, j'ai trouvé, si j'ose le dire, que » ceux qui l'ont si excessivement blâmée, » lui ont fait presque autant d'honneur, » que ceux qui l'ont si obligeamment » applaudie. En effet, j'ai vû que toute » la mauvaise humeur des premiers ne » s'est jettée que sur cinq ou six expressions, qui, quand elles seroient mauvaises, ne suffiroient pas pour décrier » un Ouvrage de dix-huit cens vers, » supposé qu'il n'y eut que cela à répondre. Encore s'est-il trouvé, heureusement pour moi, que l'usage avoit » déja établi ces mêmes expressions chez » les Ecrivains les mieux reçus; & chez » les personnes les plus polies, entre » lesquelles je compte même la plus » grande partie de ceux qui les ont » désapprouvées.

» Je conviendrai pourtant que quel- 1700.
» ques personnes de beaucoup d'esprit
» m'ont fait une objection plus considé-
» rable, & à laquelle véritablement il
» faut un peu plus de temps pour ré-
» pondre. Ils m'ont reproché de n'avoir
» pas marqué assez nettement le carac-
» tere du Capricieux, & d'en avoir fait
» un homme agissant le plus souvent par
» esprit de contradiction. Mais au fond
» je ne puis mieux répondre à leur objec-
» tion que par leur objection même, &
» j'ai toujours compris que la marque
» la plus essentielle du Capricieux étoit
» d'agir par humeur, de s'obstiner à ne
» vouloir pas faire ce qu'un autre sou-
» haite, par cette seule raison qu'un au-
» tre le souhaite..... Voilà, si je ne
» me trompe, la véritable image d'un
» personnage Capricieux. Je sçais bien
» que chacun s'en forme une à sa ma-
» niere, & qu'à prendre tous les hom-
» mes en particulier il s'en trouveroit
» peu qui en fissent une même défini-
» tion...... C'étoit pour prévenir en
» quelque sorte les difficultés que je pré-
» voyois qu'on me feroit là-dessus, que
» j'avois pris soin de faire le portrait de
» mon Héros dès le commencement de
» la Piéce; & ne m'étant engagé qu'à
» représenter un homme tel que je l'a-

» vois annoncé d'abord, j'avois lieu de
1700. » croire que pourvû que je tinsse parole
» sur la personne, on ne me chicaneroit
» pas sur le nom..... Il est vrai que
» j'aurois pû mettre dans ma Comédie
» une infinité de traits de caprice, au-
» tres que ceux que j'ai dépeints. Mais
» mon dessein n'a pas été de faire une
» compilation de toutes les sortes de ca-
» prices dont un homme est capable. Ce
» projet auroit été trop vaste. J'ai dû
» seulement y faire entrer ceux qui
» avoient du rapport avec ma Fable. Les
» mœurs doivent être faites pour la Co-
» médie, & non pas la Comédie pour
» les mœurs..... Mais, me dira-t-on,
» vous voulez que votre Capricieux soit
» un homme qui agisse par humeur; ce-
» pendant vous introduisez une fille qui
» le méne, qui le conduit, qui tourne
» son esprit de maniere, que ce n'est pas
» tant par lui-même qu'il se détermine,
» que par la dextérité de cette fille. Cela
» est certain. Aussi les hommes fantasques
» ne sont-ils pas souvent les plus difficiles
» à gouverner. Et mon but n'a pas été
» seulement de faire voir ce que c'est
» qu'un Capricieux, mais d'enseigner de
» quelle maniere il faut se conduire avec
» les gens d'une humeur capricieuse. Si
» la Comédie a quelque utilité, ce n'est
» pas

» pas tant de corriger les hommes, que » de montrer ce qu'il faut faire pour » vivre avec les hommes incorrigibles. Il » n'arrive pas toujours que l'on sorte » meilleur du Théatre, mais au moins » est-il sûr que l'on en peut sortir mieux » instruit. » 1700.

La définition que M. Rousseau fait ici du caractere qui donne le titre à sa Comédie, bien loin d'en faire l'apologie, fournit des armes contre lui. Un Capricieux n'est conduit que par son tempérament; ainsi c'est une erreur de croire qu'en se prêtant à son idée, on pourra l'engager à penser d'une façon contraire; ce seroit tout ce qu'on espéreroit d'un esprit *contradisant*, caractere tout opposé à celui d'un Capricieux. Ainsi M. Rousseau en donnant à ce dernier des traits de contradiction, a totalement manqué son dessein: ajoutons que ce personnage a fort peu de caprices, & beaucoup de folies & d'imbécilités. Ce rôle est lié à une intrigue, qui seroit assez passable, si elle étoit mieux conduite, plus vraisemblable & moins ressemblante, en quelques endroits à d'autres Comédies. A l'égard de la versification, quoiqu'elle soit exacte & poëtique, on sent qu'elle manque de ce noble naturel qu'on trouve dans toutes

les Piéces de Moliere, de M. Destouches, &c.

1700. Environ un mois après les représentations du Capricieux, M. Rousseau écrivit à *M. Duché*, au sujet de cette Piéce. Comme cette Lettre expose aussi le commencement des bruits qui se répandirent sur le compte de ce Poëte, au sujet de différens *Couplets* qui parurent alors, nous croyons devoir la placer ici.

Lettre de M. Rousseau à M. Duché.

Œuvres de Rousseau, in-12. édition de Paris, 1742. Tome IV.

« Permettez-moi, mon cher ami, de » vous faire un petit reproche. D'où » vient que m'écrivant un mois après la » premiere représentation de ma Comé- » die, bien informé de ses diverses for- » tunes, que M. Desmarest, à qui vous » aviez fait réponse, vous avoit man- » dées; d'où vient, dis-je, mon ami, » que vous m'écrivez d'un air mysté- » rieux ces seules paroles : *Je vous fé-* » *licite du succès qu'a dû avoir le Ca-* » *pricieux*. En bonne, foi est-ce avec » moi qu'il faut prendre de ces polites- » ses réservées & séches ? Pensez-vous » que j'eusse trouvé mauvais que vous » m'eussiez écrit : *J'ai été bien étonné* » *d'apprendre le mauvais sort de votre* » *premiere représentation ?* Non, mon » cher Duché, ce n'est point devant des

» gens comme vous que je suis honteux » de ma mauvaise fortune. De qui est- 1700.
» ce qu'un malheureux recevra des con-
» solations, si ce n'est de ses amis ? Et
» comment pourront-ils le consoler, lors-
» qu'ils ignoreront, ou feindront d'y-
» gnorer ce qui lui arrive ? Ce n'est
» pourtant pas en cette occasion que
» j'en ai eu le plus de besoin ; la Piéce
» s'est relevée, & a été fort applaudie
» pendant onze représentations, (a) &
» auroit été à vingt, si les Comédiens
» avoient voulu y joindre une petite
» Piéce, ce qui, au lieu de cent pistoles
» que m'a vallu cette Comédie, m'en
» auroit vallu deux cens. Mais apprenez
» la plus cruelle chose qui puisse arriver
» à un homme : on a fait des Chansons
» sur un air de l'Opera qui se joue au-
» jourd'hui, (b) & depuis trois se-
» maines il en paroît tous les jours de
» nouveaux couplets, mais les plus atro-
» ces & les plus abominables du monde,
» à ce qu'on dit, contre tous ceux, sans
» exception qui vont au Caffé de Ma-

(a) M. Rousseau se trompe sur le nombre des représentations de sa Comédie. Le Registre journalier n'en marque que neuf.

(b) La Tragédie Lyrique d'*Hésione*, représentée pour la premiere fois, par l'Académie Royale de Musique le 21. Décembre 1700. les paroles de M. Danchet, la Musique de M. Campra.

1700. » dame Laurent. J'ai tort de dire sans
» exception, car je suis excepté moi ; &
» cela joint à ce qu'elles sont fort bien
» rimées la plûpart, a fait soupçonner
» que j'en étois l'Auteur ; de sorte qu'a-
» vec les sentimens que vous me connois-
» sez, & l'intégrité dont je crois sans
» vanité que personne ne peut se louer
» à plus juste titre que moi, me voilà
» sans y penser mis au nombre des mons-
» tres qu'il faudroit étouffer à frais com-
» muns ; car il n'y a point de termes
» qui puissent exprimer la noirceur dont
» je serois coupable, si les meilleurs amis
» que j'aye eus, gens qui m'ont donné
» récemment à l'occasion de ma Piéce,
» & en mille autres, des preuves de leur
» amitié & de l'intérêt qu'ils prennent
» en moi, gens en un mot dont je
» suis sûr ; si ces gens-là, dis-je, étoient
» l'objet que j'eusse pris pour mes Saty-
» res ! Pour moi le parti que j'ai pris
» a été de faire une déclaration que j'é-
» tois prêt à signer que l'Auteur de ces
» libelles, est le plus grand coquin du
» monde : je l'ai même mise en rimes,
» comme vous verrez par l'Épigramme
» que je joins à cette Lettre ; & cela fait,
» j'ai renoncé pour le reste de ma vie à
» aller dans tous les lieux Publics, où en
» effet des gens connus comme nous, cou-

» rent un fort grand risque, par le mêlange inévitable de gens qu'on ne connoît point, & même de ceux qu'on connoît par fois pour mal-honnêtes gens. Je m'en trouve très-bien, & depuis quinze jours que je cesse d'y aller, je suis devenu beaucoup plus attaché à mes affaires, plus assidu à voir bonne Compagnie, & meilleur œconome de mon temps. Il me falloit un malheur comme celui-là, pour me désiller les yeux, & me désacoquiner de la hantise d'un lieu, qui, au bout du compte, n'honnore pas ceux qui le fréquente. » *A Paris ce vingt-deux Février* 1701. (a)

1700.

*ÉPIGRAMME.**

Auteur caché, qui que tu sois,
Brigand des Forêts du Parnasse,
Qui de mon stile & de ma voix,
Couvres ton impudente audace;
Vil rimeur, cynique effronté,
Que ne t'es-tu manifesté?
Nous eussions tous deux faits nos rôles;
Toi, d'aboyer qui ne dit mot,
Et moi, de choisir un tricot,
Qui fut digne de tes épaules.

* Contre l'Auteur des Couplets, dont il est parlé dans cette Lettre.

(a) L'édition des Œuvres de Rousseau marque 170[illegible]; mais c'est sûrement une faute d'impression.

1700. Revenons pour un moment à la Comédie du Capricieux, pour rapporter une jolie Épigramme de *M. de Brie*, sur cette Piéce & son Auteur. C'est peut-être le seul morceau passable de l'Auteur du *Lourdaut*.

* Cette Epigramme n'a jamais été imprimée.

EPIGRAMME.*

Quand le Public judicieux,
Eut proscrit *le Capricieux*,
Rousseau trop foible pour le drame;
Se retrancha dans l'épigramme.
C'est ainsi qu'un conte ébauché,
Dans quelque ennuyeuse chronique,
Souvent moins fin que débauché,
Et mis en stile marotique,
L'a fait Poëte satyrique,
Ce bel esprit à bon marché. (*a*)

On dit que cette Epigramme fut une de celles qui firent le plus de peine à Rousseau.

ROUSSEAU. JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, naquit à Paris en 1669. son pere, Maître Cor-

(*a*) C'est à l'occasion de cette Epigramme, que Rousseau composa celle qui commence par

En fait de plaisanterie
Sur Marot vous l'emportez;
Mais vos vers, Maître de Brie, &c.

Et que nous avons rapportée à l'article de *M. de Brie*.

donnier (a) de cette Ville, assez aisé pour lui donner une éducation au-dessus de son état, le mit au Collége, où le jeune Rousseau fit ses études avec succès, & donna des marques de son talent pour la Poësie Françoise. Ce talent 1700.

(a) Comme nous ne cherchons point à faire une Satyre des Auteurs, dont les Ouvrages font l'objet de nos recherches, & que plusieurs personnes de mértie prennent encore intérêt à la réputation de M. Rousseau, qu'elles ne peuvent se persuader être l'Auteur des Couplets, dont nous allons bientôt parler, nous ne répéterons point ici les faits que M. Saurin a insérés dans son *Factum*, & qui ne permettent guéres de douter de la mauvaise honte de ce Poëte. Nous nous contenterons de remarquer que, selon M. Saurin, Rousseau étoit désolé d'une naissance qui eut été pour lui un nouveau mérite, s'il n'en avoit pas rougi, & qu'il ne voulut pas même porter le nom de son pere. Le Sieur Rousseau, ajoute-t-il, s'est appellé quelques temps *Verniettes*; & c'est sur ce faux nom que quelques-uns de ses amis même firent cette anagramme : *Tu te renies*.

C'est au sujet de cette fausse honte de Rousseau, que M. de la Motte lui adressa l'ode intitulée : *Le mérite personnel*, dont voici deux strophes.

On ne se choisit point son pere,
Par un reproche populaire,
Le Sage n'est point abattu :
Oui, quoique le vulgaire en pense,
Rousseau, la plus vile naissance,
Donne du lustre à la vertu.

Que j'aime à voir le sage *Horace*,
Satisfait, content de sa race,
Quoique du rang des affranchis !
Mais je ne vois qu'avec colere,
Le fils tremblant au nom du pere,
Qui n'a de tache que ce fils.

1700.

* Supplément au Parnasse François, page 735.

se développa en peu d'années, & * « dès » l'âge de vingt ans, M. Rousseau fit paroître divers petits Ouvrages, pleins d'esprit & d'images vives & agréables, qui » lui acquirent de la réputation, & le firent rechercher par plusieurs personnes » du premier rang & d'un goût délicat. »

Une indolence philosophique lui fit négliger des emplois, que le crédit de plusieurs Personnes de considération lui auroit fait obtenir de M. de Chamillart, Ministre de la Guerre & des Finances; mais M. Rousseau, content d'une fortune bornée qu'il sçavoit se rendre heureuse par les liaisons où il étoit avec tout ce qu'il y avoit de gens marqués à la Cour & à la Ville, & par les occupations de son cabinet, vécut dans une agréable liberté. (*a*) Son mérite lui fit obtenir une place à l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres.

En 1700. il donna sa Comédie du *Capricieux*. C'est ici l'origine de ses malheurs. On prétend que piqué du foible succès de sa Piéce, dont il attribua la cause aux cabales de différentes personnes de sa connoissance, il composa contr'eux des couplets satyriques, & même diffamans. Le Factum de feu M.

(*a*) Cependant en 1708. il accepta une Direction dans les Fermes.

Saurin,

Saurin, quoique son accusateur & son ennemi, nous servira de guide & de garant des faits que nous allons rapporter d'après son Factum. 1700.

« Il y a neuf ou dix ans * que le Sieur » Rousseau donna au Public sa Comédie du *Capricieux*. Il venoit alors au » Caffé de *la veuve Laurent*, (rue » Dauphine.) Il y étoit lié avec tout le » monde, & avec moi-même, (c'est » M. Saurin qui parle) & il ne sçauroit » dater cette inimitié tant alléguée, pour » nous rendre suspects, que d'après les » *premieres Chansons*, dont il fut généralement soupçonné l'auteur.

* Le Factum de M. Saurin est de 1710.

» La Comédie du Sieur Rousseau fut » sifflée. Ses amis du Caffé souscrivirent » au jugement du Public : je fus peut-être celui de tous, qui portai de sa » Comédie le jugement le plus avantageux, & il n'eut point en cette occasion de plus zélé partisan. Il s'indigna cependant de n'avoir pû plaire à » tout le monde, & il songea apparemment dès-lors à se venger de la sincérité de ses amis.

« Quelque temps après, dans la nouveauté de l'Opéra d'*Hésione*, le Sieur » Rousseau vint au Caffé ; il dit à *M.* » *de la Motte*, croyant n'être entendu » d'aucun autre, *le Couplet* contre *Mes-*

1700. » *sieurs Colasse, Campra, Bérin, &* » *Pécourt.* (*a*) Il pria M. de la Motte » de le dire & de l'attribuer à M. l'Abbé » Pic, contre qui le Sieur Rousseau avoit » déja fait une satyre. * M. de la Motte » lui déclara, que tout ce qu'il pouvoit » faire, étoit de ne le pas nommer lui-» même ; & récitant le Couplet à quel-» qu'un, après que le Sieur Rousseau » fut sorti, M. *de Maunoir* qui étoit » présent, dit : *Nous ne vous en de-* » *mandons point l'Auteur ;* Rousseau » *vous l'a dit trop haut, & il m'a mis*

* La Ficade.

(*a*) Voici ce couplet, qui n'a jamais été imprimé, les injures qu'il renferme ne portent sur rien.

Couplet sur l'air : *Que l'Amant qui devient heureux*,

(Prologue d'*Hésione.*)

Que jamais de son chant glacé
Colasse, ne nous refroidisse ;
Que *Campra* soit bientôt chassé,
Qu'il retourne à son Bénéfice, *
Que le Boureau, par son valet,
Fasse un jour serrer le sifflet,
De *Bérin* & de sa séquelle ;
Que *Pécourt*, qui fait le Ballet
Ait le fouet au pied de l'échelle.

* Il étoit Maître de Musique des Enfans de Chœur à Notre-Dame.

On répondit à ce Couplet par un autre sur le même air ;

Tu le prends sur un ton nouveau,
Ta façon d'écrire est fort belle :
Tu nous viens parler de Boureau,
De Valet, de fouet & d'échelle ;
La Gréve, est ton sacré vallon,
Maître André * te sert d'Apollon,
Pour rimer avec tant de grace ;
Mais je crains qu'un jour Montfaucon
Ne te tienne lieu de Parnasse.

* Le Boureau de la Ville.

» *du secret sans le vouloir* Ce Couplet 1700.
» étoit sur un air de l'Opé a d'Hésione, & c'est le premier de près de cent Couplets que le Sieur Rousseau a fait depuis sur le même air.

» Sur ce premier Couplet, le Sieur » Rousseau a comme ébauché la conduite monstrueuse qu'il tient aujourd'hui sur les autres. Il prévint par des » embrassemens le *Sieur Pécourt* au Cul-de-Sac de l'Opéra, & lui tint ce discours : *Il paroît dans le monde une » Chanson contre vous, que des gens » malins m'attribuent, mais je vous ai » trop d'obligation, & vous avez trop de » raison de me compter entre vos amis; » vous ne me croirez jamais ni assez » ingrat, ni assez fou, pour vous avoir » joué un pareil tour.* Il joignit les sermens aux embrassades; & bon Comédien qu'il est, il se donna un air d'innocence qui convainquit peut-être le Sieur Pécourt. Voilà la scélérate » hypocrisie ajoutée à la calomnie qu'il » avoit voulu jetter d'abord sur M. » l'Abbé Pic.

» Peu de jours après l'aventure de ce » Couplet, on en jetta sous les tables » du Caffé cinq ou six autres, ils n'attaquoient encore que le ridicule; tout » le monde en rit, hors les intéressés,

1700. » qui n'hésiterent pas un moment sur » l'Auteur. *C'est* Rousseau, *c'est ce mau-* » *vais cœur ; je lui citois* Hérodote (*a*) » *avant hier*, disoit l'un, *je n'ai dit* » *cette circonstance qu'à lui*, disoit » l'autre : ce ne fut qu'une voix.

» Le Sieur Rousseau vint au Caffé le » lendemain, ou le jour suivant. A sa » présence les murmures s'éleverent ; il » n'entendoit autour de lui que menaces » & qu'injures ; il tira M. de la Motte à » part, le plus loin qu'il put, de cette » importune conversation, & il lui récita » à propos de rien des vers qu'il ne fai- » soit que bégayer ; distrait sans doute » par tout ce qui parvenoit à lui des soup- » çons & de la colére des autres. M. de » la Motte m'a assuré, sans en rien con- » clure, que pendant le récit des vers, » la main du Sieur Rousseau trembloit » dans la sienne, & que tout son corps » étoit dans un mouvement convulsif : » je ne prétends pas moi-même faire va- » loir cette circonstance plus qu'elle ne » vaut.

» On jetta bientôt après dans le Caffé

(*a*) Ceci désigne M. Paris, dont Rousseau a dit :

Que l'édenté petit Vieillard,
Quart de Sçavant, grand babillard,
Importun citeur d'*Hérodote*, &c.

» de nouveaux Couplets plus aigres que » les premiers. Plus le Sieur Rousseau » offençoit, plus il haïssoit. Je ne sçais » si ce fut dans ceux-là, ou dans les pre» miers ; mais ce fut sûrement dans les » uns ou dans les autres, toujours écrits de » la même main, que se trouva le Couplet » contre le Caffé en général, & en par» ticulier, contre Messieurs *Dionis*, » *Maumenet*, & *Raguenet*, dont le » Sieur Rousseau a avoué depuis à plu» sieurs personnes la derniere partie, en » niant constamment la premiere, quoi» que dans le temps il l'eût dite comme » de lui à M. *Périnet*. On voit toujours » le caractere du Sieur Rousseau : il ne » peut s'empêcher de faire des satyres ; » il les nie, ou les avoue selon les per» sonnes & les occasions. 1700.

» Le trouble croissoit : le Sieur Rous» seau ne venoit plus au Caffé : il y vint » pourtant extraordinairement un ma» tin : il étoit déja tard, & il n'y avoit » plus que M. de la Motte, M. *Mala*» *faire* & moi. Il se plaignit des idées » injurieuses qu'on avoit de lui. Je lui » dis alors, & même avec un reste d'a» mitié, qu'il ne devoit pas trouver si » étrange qu'il tombât quelques soupçons » sur lui, que l'*Auteur des Couplets* » marquoit beaucoup d'esprit & beau-

» coup de malice, qu'on ne le soup-
1700. » çonnoit que par le talent, & que sur
» le mauvais cœur, on s'arrêtoit. Il lâ-
» cha quelque injure contre ceux-mê-
» mes qui le soupçonnoient par le premier
» endroit. Je l'arrêtai, en lui avouant,
» que j'étois moi-même de ceux-là; &
» ses premieres aigreurs auroient eu peut-
» être de plus grandes suites, si l'on ne
» nous eût séparés, & si Madame Lau-
» rent n'eût prié le Sieur Rousseau de
» ne revenir plus désormais chez elle; &
» delà vint bientôt après un Couplet des
» plus infâmes contre Madame Laurent.

» Depuis la défense de Madame Lau-
» rent, le Sieur Rousseau ne vint plus
» au Caffé, & l'on ne jetta plus aussi
» des Couplets sous les tables; mais on
» en adressa à Madame Laurent par la
» poste de Versailles, où le Sieur Rous-
» seau étoit alors employé..... Ce fut
» à peu près dans ce même temps que
» le Sieur Rousseau prit le parti d'aller
» se justifier lui-même chez les plus of-
» fensés; conduite déja essayée à l'égard
» du Sieur Pécourt.

» Il alla dans la même matinée chez
» Messieurs *de Villiers*, de *Grimarest*,
» & *Boindin*. Il pleura chez M. de Vil-
» liers, & y protesta de son innocence;
» & ce faux pathétique ébranla un peu

» les soupçons de M. de Villiers. Il ne » trouva chez M. de Grimarest que Madame sa femme, & il n'en sortit que » plus piqué du froid accueil qu'elle lui » fit. Chez M. Boindin, les protestations » du Sieur Rousseau n'eurent pas plus » d'effet. M. Boindin lui dit, que soupçonné avec autant de fondement, » qu'il l'étoit, il n'y avoit d'autre justi- » fication pour lui, que de découvrir » l'Auteur des vers, & quitta le Sieur » Rousseau avec cette réponse. 1700.

» Tout cela s'étoit fait à midi; & sur » les deux ou trois heures, on jetta sous » la porte de la pension où logeoit M. » de la Motte, un paquet cacheté, où il » se trouva douze Couplets, contre tous » ceux qui devoient s'assembler le soir » chez M. de Villiers.

» M. de la Motte apporta les nou- » veaux Couplets à la Compagnie; l'Au- » teur nous y menaçoit d'un redouble- » ment de rage sur les nouveaux outra- » ges qu'on lui faisoit, & il se déclaroit » enfin notre persécuteur infatigable.

» *C'est* Rousseau ; *j'en tiens la dé-* » *monstration*, s'écria *M. Autreau*, à » un des vers des Couplets : *ce qu'il dit* » *là est vrai ; mais je ne l'ai jamais* » *confié qu'à lui*..... Enfin les Cou- » plets toujours jettés sous les portes,

1700. » dès qu'il cessa d'y venir, parvinrent » jusqu'au nombre de soixante & douze » ou soixante & treize. Ils furent la plû» part déposés chez le Commissaire. » L'Auteur alors suspendit son travail; » & les discours, aussi bien que les me» sures, qu'on devoit prendre sur les » Couplets, cesserent avec les Couplets » mêmes.

» Le temps arriva que M. de la Motte » donna ses *Odes* au Public, il parut » aussitôt une Epigramme du Sieur Rous» seau contre lui; & de plus, il eut l'au» dace de finir une Ode, qu'il adressa » à Monseigneur le Duc de Bourgogne, » par une critique à contre-temps des » Odes de M. de la Motte.

» M. de la Motte ayant été quelque » temps après chez M. *Despréaux*, il » se plaignit à lui du procédé du Sieur » Rousseau. Il lui marqua combien cette » inimitié lui pesoit, & que n'ayant ni » haine, ni injure à lui rendre, l'achar» nement du Sieur Rousseau contre lui, » alloit empoisonner toute sa vie.

» Le Sieur Rousseau arriva dans le » moment chez M. Despréaux. M. de » la Motte se plaignit à lui-même, il lui » dit qu'il se trouvoit bien malheureux » d'avoir un ennemi si opiniâtre, & qu'il » ne s'étoit point attiré. L'émotion de

» M. de la Motte gagna le Sieur Rouſ- 1700.
» ſeau : l'attendriſſement fut réciproque,
» & à la vûe de M. Deſpréaux, qui les
» exhorta à ſe réunir, tout fut oublié
» dans un embraſſement.

» On fut tranquille juſqu'au temps de
» la réception de M. de la Mote à l'A-
» cadémie Françoiſe : ſe trouvant alors
» deux places vacantes, M. Rouſſeau dé-
» ſira avec ardeur de partager la gloire
» de M. de la Motte, & d'être reçu avec
» lui.

» Comme ſes démarches étoient pu-
» bliques, on parla au Caffé de ſes pré-
» tentions, comme on y parle indiffé-
» remment de toutes choſes. Tout le
» monde jugea, qu'il auroit mérité cet
» honneur par ſes talens, s'il ne s'en
» étoit rendu indigne par l'uſage qu'il en
» avoit fait. La plûpart ne comprenoient
» pas, que Meſſieurs de l'Académie
» Françoiſe, à qui la probité eſt encore
» plus précieuſe que l'eſprit, vouluſſent
» admettre parmi eux un homme, dont
» la réputation n'étoit fondée que ſur
» *des Satyres & des Epigrammes*, plus
» déteſtables par la matiere, qu'eſtima-
» bles par le tour & le génie des vers....
» Tous ces diſcours revenoient ſans doute
» au Sieur Rouſſeau.... Il parut encore
» une prétendue *Centurie* de Noſtrada-

» mus, qui menaçoit l'Academie Françoise d'avilissement, si le Sieur Rousseau y entroit. Joignez à tout cela la place manquée. Voilà le fondement de sa nouvelle fureur contre le Caffé de la Veuve Laurent.

1700

» En effet, quelques jours après la réception de M. de la Motte, on porta le paquet des nouveaux Couplets en question chez M. Boindin, & l'on en jetta un pareil sur l'escalier de M. Malafaire. Ils les tinrent secrets trois ou quatre jours..... Mais je ne sçais quelles circonstances engagerent M. Boindin, & M. Malafaire à s'avouer l'un à l'autre, qu'ils avoient reçu un paquet de vers en question. (a)

» M. Boindin vouloit qu'on n'en parlât à personne; mais M. Malafaire fut d'avis d'en parler à M. de la Motte, de peur que s'il recevoit un pareil paquet, il n'y fit pas tant de façons. Il crut aussi qu'ils ne m'en devoient pas faire un mistere. Et enfin M. Boindin, M. Malafaire & moi, nous allâmes chez M. de la Motte.

» On y lut les vers, que ces Messieurs jugerent tous de la même main & du

(a) Ces Couplets en question sont ceux que M. Rousseau, pour s'en disculper, accusa M. Saurin d'en être l'Auteur, ce qui donna lieu au Factum de ce dernier.

» même ſtyle que les anciens. J'héſitai » d'abord, frappé de l'infamie qui y » regne ; mais enfin, m'étant rendu à » leur jugement, mon avis fut le même » qu'avoit été & qu'étoit encore celui de » M. Boindin, de les brûler, de n'en par» ler à qui que ce ſoit, & de ne point » amuſer le Public à nos dépens ; ajoutant » qu'il arriveroit de deux choſes l'une ; » ou que l'Auteur s'en tiendroit-là, & » en ce cas nous ſerions en repos, de » même que s'il n'y avoit point eu de » Couplets ; ou qu'il chercheroit à diſtri» buer de nouvelles copies, & qu'à force » d'y revenir, il nous donneroit peut» être lieu de le découvrir. 1700.

» M. de la Motte penſa autrement : il » dit que l'intérêt que nous avions à » découvrir, s'il étoit poſſible, un ennemi » opiniâtre, dont la haine depuis dix ans » n'avoit pû ſe rallentir, demandoit que » nous fiſſions voir les Couplets aux per» ſonnes outragées. Que puiſque nous » convenions qu'on ne devoit rien né» gliger pour en connoître l'Auteur, il » falloit au moins le dire à *M. de la* » *Faille* le cadet, qui voyoit tous les » jours le Sieur Rouſſeau, & qui par la » facilité de ſuivre & d'étudier ſa con» duite, étoit plus à portée que nous » de découvrir la vérité.

1700. » M. de la Motte ajoûtoit qu'il avoit » un intérêt particulier de raisonner ainsi. » Ami déclaré qu'il étoit du Sieur Rous- » seau, il eût voulu sçavoir à qui s'en tenir » avec lui, & n'être pas exposé à la per- » fidie déguisée sous le nom de l'amitié.

» Malgré ces raisons de M. de la » Motte, je m'obstinai dans mon avis; » & appuyé de M. Boindin, qui étoit » du même sentiment, j'obtins enfin » que les Couplets seroient supprimés, » & qu'on n'en parleroit à personne. » Mais le lendemain M. de la Faille le » cadet, étant assis dans le Caffé auprès » de M. de la Motte; M. de la Motte » eut la foiblesse de lui révéler l'envoi » des Couplets. Il voulut les voir: tous » les intéressés le sûrent bientôt, & avec » eux tout le Caffé. Le soupçon fut » prompt, invariable, & unanime. »

Tous ces faits ne formoient point de preuves complettes contre M. Rousseau; & il auroit dû s'en tenir au désaveu qu'il avoit toujours fait des Couplets satyriques qu'on lui imputoit; par malheur pour lui, il crut devoir prouver, que non seulement il n'y avoit aucune part, mais qu'ils étoient de M. *Saurin*, de l'Académie des Sciences. Sur les dépositions de cinq Témoins, M. Saurin fut arrêté chez lui, & conduit au grand Châtelet le 24.

Septembre 1710. M. Saurin se défendit & prouva non seulement qu'il n'étoit point 1700.
l'Auteur des Couplets en question, mais encore que les témoins avoient été subornés par un Exempt nommé *Milet*, à l'instigation du Sieur Rousseau. De sorte que par une Sentence du Châtelet du 12. Décembre 1710. confirmée par un Arrêt du Parlement du 27. Mars 1711. M. Saurin fut *déchargé des plaintes, demandes & accusations contre lui faites*, & de plus *que l'écroue fait de la personne du Sieur Saurin, seroit rayé & biffé*; & le Sieur Rousseau fut condamné en quatre mille livres de dommages & intérêts envers ledit Sieur Saurin, &c.

Cet Arrêt fut suivi d'un autre du même Parlement, qui prononça l'Arrêt du bannissement du Sieur Rousseau. En voici les termes.

DE PAR LE ROY,

Et Nosseigneurs de la Cour de Parlement.

« On fait à sçavoir, que par Arrêt
» de ladite Cour du 7. Avril 1712. la
» contumace a été déclarée bien instruite
» contre *Jean-Baptiste Rousseau*, de
» l'Académie (a) Royale des Inscriptions,

(a) Il étoit entré Eléve dans cette Académie en 1701, & avoit été déclaré Vétéran en 1705.

1700. » & adjugeant le profit d'icelle, *a été dé-*
» *claré dûment atteint & convaincu*
» d'avoir composé & distribué les vers
» impurs, satyriques & diffamatoires,
» qui sont au procès, *& fait de mauvai-*
» *ses pratiques* pour faire réussir l'ac-
» cusation calomnieuse qu'il a intentée
» contre Joseph Saurin, de l'Académie
» des Sciences, pour raison de l'envoi
» desdits vers diffamatoires, au Caffé de
» la Veuve Laurent.

» Pour réparation de quoi *ledit Rous-*
» *seau est banni* à perpétuité du Royau-
» me, enjoint à lui de garder son ban,
» sous les peines portées par la déclara-
» tion du Roy, &c. & ladite condam-
» nation sera écrite dans un *tableau at-*
» *taché à un poteau qui sera planté en*
» *Place de Grève.* »

On voit par le terme de *contumace*, que M. Rousseau prévint cet Arrêt par son départ de France. Il se retira à Soleure en Suisse, auprès de feu M. le Comte du Luc, Ambassadeur du Roy, auprès de la République. Comme M. Titon du Tillet, dans le Supplément à son Parnasse François, a donné un article de M. Rousseau, c'est de cet Ouvrage que nous allons emprunter ce qui nous reste à dire de ce Poëte.

Supplément au Parnasse François, p. 736-744.

« M. Rousseau fut heureux après son
» banissement de trouver un illustre pro-

» tecteur en la personne de M. le Comte
» du Luc, Ambassadeur de France en 1700.
» Suisse, qui fut charmé de l'avoir au-
» près de lui, & qui se fit un grand plai-
» sir de lui rendre la vie douce & agréa-
» ble: aussi M. Rousseau témoigna-t-il
» beaucoup de reconnoissance à son bien-
» faicteur, & faisoit un des plus grands
» agrémens de sa maison, qui étoit ou-
» verte à toute la Noblesse du pays & des
» lieux circonvoisins.

» Le Roy connoissant les grands ta-
» lens de M. le Comte du Luc, pour les
» négociations importantes, le nomma
» son Plénipotentiaire au Congré de Ba-
» de en 1714. . . . . Le Prince Eugene
» entendant parler de Rousseau, témoi-
» gna quelque envie de le voir. . . . . M.
» de Lasséré, ami de Rousseau, l'ayant
» présenté au Prince, il en fut reçu
» avec des marques d'estime & de bon-
» té; & peu de temps après, le Prince
» Eugéne le goûta si fort, qu'il engagea
» M. le Comte du Luc, de le laisser au-
» près de lui; & aussitôt après la paix,
» il l'emmena à Vienne, où il le fit con-
» noître à la Cour de l'Empereur, où
» Rousseau ne tarda pas à se faire distin-
» guer par son esprit & ses talens pour
» la Poësie.

» Rousseau demeura environ trois ans

s du Prince Eugéne, qu'il fut
de quitter. Ce fut au sujet d'une
tation un peu vive entre M. le
uis de Prié, & M. le Comte de
val. (*a*) L'Empereur ayant de-
e à Rousseau, qui avoit été pré-
la contestation, de lui en ren-

s un Ouvrage intitulé: *De l'usage des Ro-*
ux Vol. *in*-12. 1734.) On trouve à la fin du
lume une Satyre des plus ameres, sous le
e de M. Rousseau, où l'on rapporte la que-
le Marquis de Prié, avec M. le Comte de
dans laquelle on fait entrer M. Rousseau
n peu avantageuse pour ce dernier; mais,
passion, nous n'avons garde de faire usage
libelle, il nous paroît plus en place de
e que Monsieur Rousseau écrivit à ce su-
lus intime ami. Voici ses termes: « A l'é-
ma situation avec M. le Prince Eugene, je
la dire naturellement. Je suis parti de Vienne
avec lui que jamais; il me recommanda
Comte de Daun, quelques jours avant
rt. Depuis que je suis ici, je lui ai écrit,
fait réponse comme à l'ordinaire; mais je
tte point que, quelque discrette qu'ait été
ite dans l'affaire de M. le Comte de Bon-
on amitié pour l'un n'ait fait quelque bré-
e de l'autre; il faudroit ne pas connoître
es pour en juger autrement. Ce sont des
es fatales que toute la prudence humaine ne
rer; & tout ce qu'elle peut faire, c'est de
à couvert du reproche. Je m'en serois attiré
oute l'eau de la mer ne m'auroit pû laver,
nanqué au Comte de Bonneval, à qui j'ai
gations, & sur-tout celle de la connoissance
; & qui ayant mille sujets essentiels de se
n'a jamais manqué que par une vivacité
, qu'un honnête homme ne sçauroit re-
mme un crime. Je ne l'ai point approuvé
t le Prince le sçait bien: mais je n'aurois
onner dans le reste, sans me deshonnorer;

» dre

»dre compte : il lui en fit le récit exac-
» tement, mais de maniere que le Mar- 1700.
» quis de Prié étoit dans son tort ; ce
» qui indisposa le Prince Eugene, qui
» protégeoit le Marquis de Prié : il lui
» dit d'aller à Bruxelles, où il lui feroit
» donner un emploi. Soit négligence de la
» part de Rousseau, soit manque de bon-
» ne volonté du Marquis de Prié, de qui
» l'emploi dépendoit, il n'en fut point
» pourvû. Cependant le Prince Eugéne
» lui fit donner une gratification sur le
» Duché de Limbourg.

» M. le Duc d'Orléans, Régent du
» Royaume, fit écrire à Rousseau en
» 1717. par M. le Marquis de la Fare,
» qu'il pouvoit revenir à Paris, où il
» seroit en toute sûreté, & qu'il le ver-
» roit avec plaisir ; mais Rousseau, piqué
» de son bannissement, qu'il croyoit in-
» juste, demanda, avant de venir à Pa-
» ris, qu'on lui donnât de nouveaux Ju-
» ges pour examiner une seconde fois
» l'affaire pour laquelle il avoit été con-
» damné, ce que le Prince, qui l'auroit
» accommodé tacitement, ne jugea pas
» à propos de faire.

» & je suis trop chatouilleux sur l'honneur, pour culti-
» ver quelque amitié que ce puisse être, par des com-
» plaisances de cette nature (*Œuvres de Rousseau*,
Paris, Didot, Tome IV. page 262 & 263.

1700. » Rousseau prit le parti en 1721. de » passer en Angleterre, où il fit imprimer » ses Œuvres à Londres, deux Volumes » *in*-4°. Cette édition lui valut environ » dix mille livres, qu'il plaça à son re- » tour à Bruxelles, sur la Compagnie » d'Ostende...... Mais quelque temps » après ce fonds se trouva beaucoup di- » minué, par la suppression de cette » Compagnie. Après la perte que Rous- » seau venoit de faire, qui composoit la » plus grande partie de son bien, il se » seroit trouvé dans un grand embarras, » s'il n'avoit eu la ressource d'un ancien » ami qu'il avoit à Paris, tel que *M.* » *Boudet*, Notaire, homme très-estimé, » & très-généreux, qui lui a toujours » envoyé de l'argent dans ses besoins. » Après la mort de cet ami, il trouva » les mêmes secours dans la personne de » son fils, Conseiller au Châtelet, & » Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville, » qui hérita des biens & des bonnes qua- » lités de son pere.

» Rousseau trouva encore une ressource » auprès du Duc d'Aremberg, qui lui » donna une pension de quinze cens » livres, un logement au Château d'En- » guien, &c. Le Comte de Lanoy, & » le Prince de la Tour-Tassis, doivent » encore être distingués entre les Sei-

» gneurs qui l'honorerent de leur pro- 1700.
» tection & de leurs bienfaits.

» Il ſe brouilla preſque avec le Duc
» d'Aremberg, par rapport à l'eſtime &
» aux politeſſes que ce Seigneur témoi-
» gna à M. de Voltaire, lorſque ce der-
» nier vint à Bruxelles. (a)

» M. le Comte du Luc & M. de Sé-
» nozan écrivirent à Rouſſeau au mois
» de Septembre 1738. de venir à Paris,
» & qu'ils comptoient terminer l'affaire
» de ſon banniſſement; ce qui le déter-
» mina à faire ce voyage à la fin d'Octo-
» bre de la même année. *M. Aved*, Pein-
» tre très habile, qui avoit été l'année
» précédente à Bruxelles, faire le portrait
» de Rouſſeau, fut au-devant de lui à
» Conflans, Maiſon de Campagne de
» l'Archevêque de Paris, où il avoit
» paſſé la nuit, & le conduiſit ſur les
» neuf heures du matin à l'Archevêché,
» où M. le Comte du Luc l'embraſſa,
» & témoigna une joie extrême de le
» voir. Il le préſenta enſuite à M. l'Ar-
» chevêque ſon frere, qui lui fit un ac-
» cueil des plus gracieux. Rouſſeau reſta

(a) On ne peut que plaindre M. Rouſſeau, de la jalouſie qu'il conçut contre le mérite de M. de Voltaire. Nous n'entrerons dans aucuns détails à ce ſujet, il ſuffit de dire, que tout le monde donna le tort à Rouſſeau.

1700. » à l'Archevêché jusqu'à l'entrée de la » nuit, ensuite M. Aved le mena chez » lui, où il lui avoit préparé un appar» tement commode, qu'il occupa pen» dant environ trois mois : & ce géné» reux ami lui donna sa table pendant » tout ce temps, & eut toute l'attention » possible pour son hôte.

» Je vis M. Rousseau pendant son » séjour à Paris, le plus souvent qu'il » me fut possible. Sa malheureuse af» faire l'obligeoit à garder *l'incognito*, » sous le nom de *M. Richer*, nom qu'il » avoit pris, disoit-il, par rapport à » quelques Fables de cet Auteur, qu'il » avoit lû avec plaisir.

» Le prétendu M. Richer apprit au » bout de trois mois que son affaire al» loit de plus mal en plus mal, & il ne » put même obtenir un saufconduit pour » un an, qui étoit le temps de l'expira» tion de son banissement.... Il fut donc » contraint de s'en retourner à Bruxelles. » Il partit le 3. Février 1739. ayant les lar» mes aux yeux, étant plaint & regretté » d'un grand nombre d'honnêtes gens...

» Quelques années avant sa mort, » Rousseau alloit passer une partie de » l'Eté à la Haye, où il avoit des amis » très-opulens..... Au mois d'Octobre » 1740. en revenant de cette Ville, il

» fut attaqué d'une apoplexie violente, 1700.
» étant dans une barque qui le passoit à
» Anvers. On le secourut du mieux qu'il
» fut possible, & on le mit en état de le
» transporter en cette Ville, où il arriva
» sans connoissance, & à demi-mort.
» Mais par les grands soins qu'on eut de
» lui, à la recommandation de M. le Duc
» d'Aremberg, de M. de Lanoy, & du
» Prince de la Tour-Tassis, qui donne-
» rent des ordres, pour qu'il eût abon-
» damment tout ce qui conviendroit
» dans sa situation, on le mit en état
» de revenir à Bruxelles, au mois de
» Décembre suivant, où sa raison lui
» étant revenue en entier, il eut le temps
» de remercier tous ses bienfaicteurs &
» ses amis, de leurs soins, & de se pré-
» parer à la mort en bon Chrétien. Il y
» vécut encore trois mois, & mourut
» le 17. Mars 1741. (a) dans de grands
» sentimens de Religion, après avoir reçu
» ses Sacremens, & ayant protesté avant
» que de les recevoir, en présence de
» Dieu son Juge, & des personnes qui

(a) « Le 17. Mars (1741.) Jean-Baptiste Rousseau, » Poëte François, célébre par ses Ouvrages, qui l'ont » fait regarder comme un des premiers Poëtes de son » temps, mourut âgé de soixante & douze ans à Bru- » xelles, en Brabant, où il a passé les trente dernieres » années de sa vie. Il fut enterré le lendemain dans » l'Eglise des Carmes Déchaussés. » Mercure de France, Avril 1741. p. 816.

1700. « assistoient à cette cérémonie, qu'il n'é-« toit point Auteur des Couplets de chan-« sons, pour lesquels il avoit été con-« damné. » (a)

De toutes les Piéces de Poësies qui parurent sur la mort de M. Rousseau, celle qui suit est la plus passable.

Epitaphe de Rousseau. *

Cy gît l'illustre & malheureux ROUSSEAU;
Le Brabant fut sa tombe, & Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié:
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

* Amusemens du cœur & de l'esprit, Tome X. p. 236.

Voici le jugement, que M. Saurin a porté du génie & des Poësies diverses de M. Rousseau. « Le Sieur Rousseau s'est « appliqué toute sa vie à la Poësie. Il a « sur-tout étudié *Marot* & *Rabelais*, & il « faut avouer qu'il ne réussissoit pas mal « à suivre ses maîtres. Il a une imagi-« nation assez délicate, un grand amour « de la richesse des rimes, un bon goût « d'expressions & de tours, sans nouveau-« té pourtant, & je ne le regarde *que* « *comme le premier entre les Plagiaires.* »

Factum de M. Saurin.

Ce jugement paroîtra sans doute un

(a) Ce ne fut point à cette derniere maladie qu'il fit cette protestation, c'est à une précédente.

peu dur aux Partisans de M. Rousseau, dont les Ouvrages ont fait honneur à notre Poësie ; mais il n'est pas de notre sujet d'en faire ici l'apologie : nous nous bornons à le considérer comme Poëte Dramatique, & il faut avouer qu'on ne peut le mettre qu'au rang des foibles Auteurs de ce genre, qui parurent sur la fin du dernier siécle. 1700.

Comédies de M. Rousseau, qui ont été représentées.

LE CAFFÉ, Comédie en prose, en un Acte, le Lundi 2. Août 1694.

LE FLATTEUR, Comédie en prose, en cinq Actes, le Samedi 24. Novembre 1696.

LE CAPRICIEUX, Comédie en vers, en cinq Actes, le Vendredi 17. Décembre 1700.

EN rapportant l'Histoire de l'établissement des Comédiens François sur le Théatre qu'ils occupent aujourd'hui, Rue des Fossez Saint Germain des Prés, (a) nous avons oublié de dire, qu'outre les différens arrangemens qu'ils prirent pour concourir au bien général, & à la solidité de leur Société, ils résolu-

(a) Tome XIII. de cette Histoire, pages 99. & suiv.

1700. rent dans une assemblée particuliere ; que chaque mois, on préleveroit sur la recette une somme qui seroit distribuée aux Couvens, ou Communautés Religieuses, les plus pauvres de la Ville de Paris. Les RR. PP. Capucins ressentirent les premiers effets de cette charité. A leur exemple, les RR. PP. Cordeliers demanderent à y être admis, & présenterent à cet effet le Placet suivant.

MESSIEURS,

Les Peres Cordeliers Vous supplient très-humblement, d'avoir la bonté de les mettre au nombre des Pauvres Religieux, à qui vous faites la charité Il n'y a pas de Communauté à Paris qui en ait plus de besoin, eu égard à leur grand nombre, & à l'extrême pauvreté de leur maison, qui le plus souvent manque de pain ; l'honneur qu'ils ont d'être de vos voisins, leur fait espérer que vous leur accorderez l'effet de leurs prieres, qu'ils redoubleront envers le Seigneur, pour la prospérité de votre chere Compagnie.

Le Placet fut porté à l'Assemblée le 11. Juin 1696. & il y fut *résolu de donner trente-six livres par an au Cou-*

vent des Peres Cordeliers du Grand Couvent, ce qui seroit payé à raison de trois livres par mois, dont le payement sera fait à la fin de chaque mois. 1700.

En 1700. Les Peres Augustins Réformés du Fauxbourg Saint Germain, demanderent la même grace, & elle leur fut accordée sans peine. Voici la copie de leur Placet, & de la délibération des Comédiens en conséquence.

A MESSIEURS DE L'ILLUSTRE COMPAGNIE DE LA COMÉDIE DU ROY.

LES RELIGIEUX AUGUSTINS Réformés du Fauxbourg Saint Germain, Vous supplient très-humblement de leur faire part des aumônes & charités que Vous distribuez aux Pauvres Maisons Religieuses de cette Ville de Paris, dont ils sont du nombre; & ils prieront Dieu pour Vous.

Signé, F. A. MACHÉ, Prieur.

F. JOSEPH RICHARD, Procureur.

Sur le Placet des Religieux, dits Petits-Augustins, du Fauxbourg Saint Germain, la Compagnie a résolu de leur donner, comme aux autres Couvents, soixante sols par mois.

1701.

VONONEZ,

Tragédie de Monsieur BLEIN, *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois, le Vendredi 7. Janvier. (Quatre représentations, la derniere le 14. du même mois de Janvier.)

OUtre les Vacances ordinaires du Théatre, qui commencerent cette année le Dimanche 13. *Mars, & ne finirent que le Mardi* 5. *Avril; les Comédiens François interrompirent leur Spectacle, à l'occasion du Jubilé universel, accordé par le Pape Clément XI. depuis le Samedi* 14. *May, jusqu'au Dimanche* 29. *du même mois, inclusivement.*



1701.

LES TROIS GASCONS,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M.* BOINDIN, *(Auteur vivant.)*

* La Musique de ce divertissement est de M. *Gilliers*.

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Cinna*, le Samedi 4. Juin. (Huit représentations, la derniere le Jeudi 30. du même mois de Juin.) (*a*)

EN rendant compte de la Comédie des *Trois Orontes*, de Boisrobert, ** nous avons dit que celle des *Trois Gascons* étoit toute semblable pour le fond; mais l'Auteur de cette derniere a resserré l'action, & jetté une grande gayeté dans la Piéce. Elle a été reprise plusieurs fois depuis son avénement au Théatre.

** Tom. VII. p. 361.

(*a*) « Du 9. Juin, jusqu'au Mardi 21. du même » mois, inclusivement, relâche au Théatre à cause de » la mort de MONSIEUR, Frere unique du Roy. » (*Regiſtre de la Comédie.*) MONSIEUR mourut à Saint Cloud, le 9. Juin, environ à midi.



1701.

LE PETIT MAITRE DE CAMPAGNE, (a) OU LE VICOMTE DE GÉNICOURT,

Comédie en un Acte, & en prose, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Mardi 26. Juillet, précédée de la Tragédie de *Venceslas* La troisiéme & derniere représentation, le Samedi 30. du même mois. La part de l'Auteur pour les trois représentations monta à 32 liv. 19 sols.

COmme cette Comédie est rare, & ne se trouve imprimée dans aucun Recueil, nous croyons devoir en donner un extrait, mais qui sera très-court.

M. de Saint Armel, ci-devant Négociant à Venise, où il se faisoit appeller le Seigneur Azarini, a reçu en dépôt de M. Ricotte son associé, une somme de cent mille écus, qu'il a promis de rendre au fils dudit Ricotte, dont on n'a

(a) Cette Piéce ne porte que le premier titre, sur le Regiltre de la Comédie.

point de nouvelles depuis plusieurs années. Après la mort de Ricotte, pere, Saint Armel qui voit que ses affaires sont fort dérangées, & qu'il ne lui reste presque plus rien que l'argent qu'il doit au fils de son Associé, prend la résolution de se retirer en France, où sous un nom emprunté il fait une assez belle figure. Cependant la crainte qu'il a du retour du jeune Ricotte, le presse de profiter de l'erreur commune, pour marier avantageusement sa fille au Vicomte de Génicourt, Petit Maître Campagnard, *qui tient du sot, du fat, & de l'extravagant.* Ces imperfections ne font que redoubler l'aversion de Mariane, fille de Saint Armel, qui est amoureuse d'Eraste, jeune Capitaine fort aimable, mais peu riche. Marton, suivante de Mariane, se met en tête de rompre le projet de Saint Armel, & de favoriser l'union d'Eraste, & de sa Maîtresse. Elle ne sçait par où s'y prendre, mais qu'importe, l'Auteur qui lui prête ce dessein, avoit le pouvoir de lui fournir, pour l'exécuter, des moyens qu'elle ne devoit pas imaginer. C'est un privilége que les Poëtes se sont arrogés, & dont ils abusent souvent contre la vraisemblance. Bastien, valet du Vicomte, s'offre très-à-propos, & par le conseil de Marton, il remet à son

1701.

1701. Maître une Lettre supposée, écrite par un Anonyme, par laquelle il apprend que Ricotte arrive, pour se faire payer des cent mille écus que M. de Saint Armel a en dépôt.

SCENE XII. LE VICOMTE.

Quoique je ne sçache pas qui m'écrit cette Lettre, je ne laisse pas d'y ajouter foi.

BASTIEN.

Tatigué, que c'est être avisé!

LE VICOMTE.

Car je fais réfléxion qu'elle s'accorde fort avec les allures du Beau-pere.

BASTIEN.

Ah! morgué on voit bian que les réfléxions ne vous ont pas usé l'esprit.

LE VICOMTE.

C'est mon fort que les réfléxions. Rien n'échape à ma pénétration. J'ai trop d'esprit, j'ai ce défaut-là.

BASTIEN.

Point du tout, vous ne l'avez pas. C'est qu'ous dites çà par modestie.

Le Vicomte est d'autant mieux persuadé de la certitude de cet avis, que Mariane, qui jusqu'à ce moment n'avoit témoigné pour lui que du mépris, vient de l'assurer qu'elle est prête à l'épouser. Cet empressement augmente ses

soupçons. Il en fait part à la Vicomtesse sa mere, qui pense de même. Enfin ils rompent avec Saint Armel. Par bonheur, le hasard a servi Marton au-delà de ses souhaits. Eraste, Amant de Mariane, se trouve être M. Ricotte, à qui les cent mille écus en question appartiennent. Saint Armel lui demande bien des excuses du tour de friponnerie qu'il vouloit lui jouer : Eraste trop content d'obtenir la main de sa Maîtresse, veut tout oublier, jusqu'aux mauvaises plaisanteries du Vicomte & de sa mere. 1701.

LE VICOMTE *à Eraste.* SCENE XIX.

Vous êtes de race marchande, je vous en félicite. Je ne veux point me mésurer à votre aune, Mons Ricotte.

LA VICOMTESSE.

Il y a quelque différence, mon voisin, entre un Monseu Ricotte, & un Gentilhomme qui a droit de Colombier.

M. DE S. ARMEL.

Je rends grace au Ciel, d'être débarrassé de vous.

LE VICOMTE *s'en allant.*

Adieu, Beau pere, vous allez avoir un gendre bien étoffé. Adieu Madame Ricotte, vous passerez ensemble des jours filés d'or & de soye.

ERASTE.

Quel fat !

LA VICOMTESSE *s'en allant.*

1701. Mons Ricotte épousera Mariane. La plaisante chose ! Mons Ricotte ! quel nom ! Que ce nom est peuple ! il n'y a pas une lettre dans ce nom-là, qui ne soit de la derniere roture.

Finissons par un trait, qui sert à caractériser la Vicomtesse.

LA VICOMTESSE.

Scene VII. Réjouissons-nous, mon voisin, réjouissons-nous. Ah ! si nous avions de la simphonie, que la noce seroit agréable.

M. DE S. ARMEL.

Vous aimez donc bien la musique, Madame ?

LA VICOMTESSE.

C'est mon foible, je l'avoue : la musique est mon foible. J'avois un petit Laquais qui jouoit du tambour de basque, je l'ai chassé. J'en suis inconsolable.

M. DE S. ARMEL.

C'est une grande perte.

LA VICOMTESSE.

Quand j'étois à Paris, j'allois si souvent à l'Opera que je m'y ennuyois. Tous ces instrumens ensemble font un bruit horrible. On n'entend ni ciel ni terre.

M. DE S. ARMEL.

Cela est vrai.

LA VICOMTESSE.

Outre cela, quand les Acteurs chantent ; vous entendez au bas du Théatre un mauvais

bourdonnement de violons, qui blesse les oreilles délicates. 1701.

MARIANE.

Madame la Vicomtesse est la premiére qui ait fait une si belle remarque.

LA VICOMTESSE.

Oh! je décide hardiment.

COLIN-MAILLARD,

*Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, *de M. DANCOURT,*

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie de l'*Ecole des Maris*, le Vendredi 28. Octobre. (Vingt-trois représentations, la derniere le Samedi 10. Décembre suivant.)

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

CEtte petite Comédie, qui s'est conservée au Théatre, & qui y reparoît de temps en temps, n'est pas d'une grande invention, mais les détails font valoir le fond. Cette Piéce fut reçue assez froidement le jour de sa premiere représentation, mais le dernier Couplet du Vaudeville, adressé au Parterre, la sauva & lui fit recevoir des applaudissemens. Le voici.

Votre plaisir nous intéresse,
Pour nos soins ayez quelque égard;
Sur les défauts de notre Piéce,
Faites, Messieurs, Colin-Maillard.

1701.

AMASIS,

Tragédie de Monsieur LA GRANGE CHANCEL,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 13. Décembre. (Onze représentations, la derniere le Samedi 7. Janvier 1702.

VOici le chef-d'œuvre de la Muse Dramatique de M. de la Grange. Le sujet d'Amasis est à la vérité très-heureux pour le Théatre, mais on ne doit pas moins tenir compte à l'Auteur de l'art qu'il a employé dans sa conduite. On peut dire que le quatriéme & le cinquiéme Acte de cette Tragédie, sont ce qu'on a vû de plus intéressant dans ce genre. N'oublions pas de dire que l'exposition de la Piéce est admirable; enfin si la versification étoit égale au plan & à la conduite, ce Poëme seroit beau de tout point. Au reste, *Téléphonte & Philoclée*, de M. Gilbert, *Théléphonte*, de M. de la Chapelle, & *Amasis*, de M. de la Grange, sont semblables par le fond, & ne different que dans la marche; & c'est cette marche qui fait tant d'honneur à M. de la Grange, & qui a mis sa Tragédie au nombre de celles

que le Public revoit toujours avec plaisir. Cependant ce n'est qu'au commencement de 1731. qu'on a rendu à ce Poëme Dramatique toute la justice qui lui étoit due, car en 1701. le grand froid de la saison, en avoit fait discontinuer les représentations, & il n'avoit point été repris. Le Mercure de France va nous apprendre le succès de cette reprise.

1701.

« Par les nouveautés que les Comé- » diens donnent, & les Piéces anciennes » qu'ils remettent, on voit qu'ils n'ou- » blient rien depuis quelque temps pour » plaire au Public, & mériter ses applau- » dissemens. Leurs espérances n'ont pas » été trompées; la derniere Piéce qu'ils » ont remise au Théatre le Lundi 29. » (Janvier) fait un extrême plaisir; elle » est universellement applaudie par de » très-nombreuses assemblées, & l'inté- » rêt qu'on y prend, fait répandre beau- » coup de larmes; c'est la Tragédie d'*A- » masis*, de M. de la Grange, Piéce » très-pathétique, conduite avec un art » infinie. On y trouve des situations heu- » reuses, des tours ingénieux, & des » coups de Théatre aussi touchans qu'ad- » mirables, qui surprennent. Cette Piéce » est d'ailleurs très-bien représentée par » les Demoiselles *Duclos* & *Du Fresne*, » & par les Sieurs *Sarrazins*, *Du Fresne*,

Mercure de France, Janvier 1731. p. 146 & 147.

» *le Grand*, & *Du Breuil*. qui y rem-
1701. » pliſſent les principaux rôles de Nito-
» cris, d'Arténice, d'Amaſis, de Séſoſ-
» tris, de Phanés & de Menés. Dans la
» nouveauté de cette Tragédie, qui fut
» donnée pour la premiere fois le 13.
» Décembre 1701. Ces ſix rôles étoient
» remplis par les Demoiſelles *Beauval*,
» *& Deſmare, & par les Sieurs Sallé*,
» *Baron fils, Guérin & Ponteuil.* »

Le Nouvelliſte du Parnaſſe, ne jugea pas ſi favorablement de la Tragédie d'Amaſis. Voici le compte qu'il rendit au Public, de la remiſe de cette Piéce.

Nouvelliſte du Parnaſſe, ſeptiéme Lettre.

« Les Comédiens François viennent » de remettre au Théatre la Tragédie » d'Amaſis, par M. de la Grange, Piéce » juſqu'ici ignorée, ou peu vantée, & » que l'on goûte aujourd'hui par le même » principe qui a fait dédaigner la nou- » velle Tragédie de *Brutus*. (*a*) Celle-ci » étoit ſimple & raiſonnable, & à plu- » ſieurs égards, dans le goût des Piéces » de Sophocle & de Racine. Celle-là eſt » remplie de ſituations & d'événemens » bizares & romaneſques, qui ſe ſuccé- » dent à chaque inſtant, comme dans

(*a*) La Tragédie de Brutus, de M. de Voltaire, ne fut point dédaignée, à la vérité elle n'eut que quatorze repréſentations, mais par la ſuite on lui a rendu la juſtice qu'elle méritoit.

» *le Cyrus*, (*a*) dont elle est tirée. J'a-
» voue que l'action d'Amasis, toute 1701.
» chargée qu'elle est, ne laisse pas de conserver une espéce d'unité ; mais elle a bien l'apparence de la multiplicité. Elle ne donne au Spectateur que le plaisir de la diversité & de la surprise. On est frappé de l'invention de certaines situations qu'on admire sans les examiner.... On peut dire que l'Amasis, qu'on suit avec tant de fureur, est dans le fond une assez mauvaise Tragédie.

» Sésostris, le Héros de la Piéce, n'est occupé que du dessein qu'il a de se défaire d'Amasis par trahison. Tout ce qu'il dit se rapporte-là, & il en parle sans cesse. Voilà tout ce que ce Héros a de grand. Son entretien avec Nitocris, sa mere, a quelque chose de touchant, je l'avoue : mais pourquoi a-t-il un desir si violent, & si peu fondé de la voir & de l'entretenir ? Ne doit-il pas au contraire l'éviter prudemment, jusqu'à ce qu'il ait satisfait sa vengeance ? Ce desir impatient de voir la Reine, auquel il ne peut résister, est une foiblesse & même une puérilité.

(*a*) L'Auteur du Nouvelliste du Parnasse se trompe. Le sujet d'Amasis n'est point tiré du Roman du Grand Cyrus.

1701. » Arténice l'aime pour l'avoir vû une » fois en passant, & sans sçavoir qui il » est. Que cela sent bien le Roman ! La » Reine Nitocris fait à cette Arténice » une confidence, où il n'y a pas de rai- » son, puisqu'elle se doit défier d'elle, & » qu'elle la regarde comme celle qui est » destinée à épouser Amasis, & que d'ail- » leurs elle est fille de Phanés, qui jus- » qu'alors a paru son mortel ennemi. » Pour Amasis, c'est un tyran sot & » aveugle, qui se laisse duper, & qui don- » ne dans un piége grossier, que tout » autre que lui auroit aisément prévû » & évité..... Enfin l'Amasis est, se- » lon moi, un tableau dont le dessein » est bizarre, & dont les couleurs sont » horribles, & mal assorties. C'est une » maison où il y a quelque architecture » singuliere, mais où toutes les pierres » ne sont ni bien taillées, ni bien posées; » c'est un édifice qui n'est passable que » de loin. Si vous le regardez de près, » tout y est gothique, & sans aucun » goût.

ACTE I. SCENE III. » Peut-on soutenir, par éxemple ces » trois vers ?

Il recule, j'avance; il se débat, il tombe;
Là, sans être touché de son sort abattu,
Mon bras de l'achever se fait une vertu.

» Voilà à peu près comme sont faits » tous les vers de la Piéce. Non seule- » ment on est aujourd'hui indulgent au » Théatre par rapport aux mauvais vers, » & au mauvais langage, mais encore on » y applaudit. On se récrie, par éxemple » à ce vers que dit Nitocris. 1701.

Menace-moi de vivre, & non pas de mourir. ACTE IV. SCENE III.

» Cela est-il françois? Le verbe qui suit » celui de *menacer*, ne se rapporte-t-il » il pas toujours à la personne qui mena- » ce? Ces paroles, *menace moi de vivre,* » *& non pas de mourir*, signifient donc » proprement & grammaticalement, » *menace moi que tu vivras, & non pas* » *que tu mourras*. Qu'est-ce qu'une pen- » sée, quand le tour est défectueux, & l'ex- » pression barbare? Il est aisé à ce prix » de faire des antithéses brillantes : voilà » l'art de certains Poëtes.

Cette Critique un peu trop vive du Nouvelliste du Parnasse, ne demeura pas sans réponse. Voici celle que l'on trouve dans le Mercure de France, Juin 1731. premier Volume.

» Je ne doute point, Monsieur, que » vous n'ayez été surpris du long silence » que j'ai gardé au sujet de la septiéme » lettre du *Nouvelliste du Parnasse*.... » Le début de cette septiéme lettre devroit

Lettre de la Marquise de *** au Chevalier de *** Mercure de France, Juin 1731. pre-

1701. » rendre son Auteur suspect, puisqu'il » n'est établi que sur une fausse hypo- » thèse : *Piéce*, dit-il, en parlant de la » Tragédie d'Amasis, *jusqu'ici ignorée* » *ou peu vantée*. Notre Aristarque mal » instruit se fonde, sans doute, sur le » peu de représentations que cette Tra- » gédie eut dans sa naissance; mais s'il » avoit pris la peine de remonter jusqu'au » temps où elle fut donnée pour la pre- » miere fois, il auroit appris qu'elle fut » accueillie avec autant d'équité, qu'elle » l'est aujourd'hui, & par conséquent » elle n'a dû être, *ni ignorée, ni peu* » *vantée* : les meilleurs Ouvrages du » Théatre ne sont pas à l'épreuve des » saisons, & le froid extrême qui alors » empêcha le Public d'aller aux Specta- » cles, fit partager à ce même Public, » aussi bien qu'à M. de la Grange, le » regret de la prompte disparition d'A- » masis, sans compter quelque aigreur » entre l'Auteur & une des principales » Actrices de ce temps-là, qui ne par- » loit jamais de la Piéce, que pour la » décrier.

mier Volume, pages 1224, 1235.

» Après avoir dit que la Tragédie d'A- » masis *est remplie de situations & d'évé-* » *nemens bizarres qui se succédent à cha-* » *que instant*, il lui fait la grace d'avouer » *qu'elle ne laisse pas de conserver une*

» espéce

» *espéce d'unité.* Combien cette vérité » a-t-elle de peine à sortir de sa plume !... » Il reproche à Sésostris *de n'être occupé* » *que du dessein qu'il a de se défaire* » *d'Amasis par une trahison.* Je ré- » ponds tranquillement à cela, que si » c'est être perfide que de vouloir venger » la mort d'un pere cruellement assassi- » né, & d'employer l'artifice au défaut » de la force ouverte, pour remonter sur » un trône usurpé, je passe condamna- » tion sur la trahison si injustement im- » putée au Héros de cette Tragédie. 1701.

» Il l'accuse encore d'un desir impatient » de voir sa mere, & traite de puérilité » ce que la nature inspire à tous les » hommes. Sésostris brûle d'impatience » de voir sa mere ; quoi de plus digne » d'un fils vertueux & d'un digne suc- » cesseur du grand *Apriès* ? Ce qu'il y a » de plus remarquable dans cette criti- » que, c'est l'endroit où l'Auteur s'avise » de la placer. Il vient de convenir de la » meilleure foi du monde, *que l'entre-* » *tien de Sésostris avec Nitocris a quel-* » *que chose de touchant* ; & il ajoute, » *mais pourquoi a-t-il un desir si vio-* » *lent & si peu fondé de la voir & de* » *l'entretenir ?* Peut-on prendre plus mal » son champ de bataille ?

» Si cette Scene a fait tant de plaisir

» aux Spectateurs, pourquoi y a-t-il du
1701. » regret ? Il y a des situations si tou-
» chantes, qu'il faudroit les acheter
» même aux dépens de quelques fautes,
» mais qu'il s'en faut que celle-ci ait be-
» soin de l'indulgence dont je parle ! Sé-
» sostris ne craint rien tant ici que de
» voir une mere désolée à qui il doit
» porter un coup mortel, en lui mon-
» trant le poignard qu'elle croit tout dé-
» goutant encore du sang de son fils,
» il voudroit l'éviter, & l'éviteroit en
» effet, si un sage confident ne lui fai-
» soit entendre, qu'après l'ordre exprès
» d'Amasis, il ne peut lui désobéir, sans
» se rendre suspect, & sans exposer les
» jours de sa mere avec les siens ?

» La confidence que Nitocris fait à
» Arténice, n'est pas si déraisonnable
» que notre sévére Nouvelliste prétend
» le persuader. En effet, pourquoi doit-
» elle se défier d'une jeune personne,
» qui vient lui déclarer l'aversion invin-
» cible qu'elle a pour l'hymen que le
» Tyran lui propose ? Elle est fille de
» Phanés, mais ce Phanés n'a pas paru
» jusqu'à ce jour *le mortel ennemi de*
» *Nitocris*, comme notre Censeur le
» suppose ? Cela est si peu marqué dans
» la Piéce, que lorsque Phanés vient si
» à propos interrompre la Scene où Sé-

1701.

» fostris est prêt à se faire reconnoître » à sa mere éperdue, elle témoigne sa » surprise, sur ce que tout la trahit jus- » qu'à Phanés; d'où il est naturel de con- » clure qu'elle ne l'a pas considéré com- » me *son mortel ennemi*. Il ne me se- » roit pas moins facile de justifier le ca- » ractere d'*Amasis*, qu'on traite gratui- » tement de *sot & d'aveugle*. (a)

» Si M. de la Grange se dément quel- » quefois dans sa maniere de versifier, » ce n'est point là ce que le Public ap- » plaudit dans ses Ouvrages de Théatre; » ou plûtôt s'il lui passe quelques né- » gligences de diction, ce n'est qu'en » faveur des beautés frappantes qui *se* » *succédent*, dans ses Piéces par rapport » aux situations dont elles sont remplies.

» Je ne conviens pas pourtant, Mon- » sieur, que l'*Amasis soit écrit avec toute* » *la négligence, la rudesse & la barba-* » *rie possible*; je suis bien éloignée d'a- » dopter des termes si familiers au Nou- » velliste; il cite ces trois vers, pour » prouver ce qu'il avance.

Il recule, j'avance, &c.

» J'avoue que le dernier hémistiche

(a) L'Auteur de la réponse au Nouvelliste du Parnasse, auroit dû appuyer un peu plus sur l'apologie d'Amasis; car dans le fond ce caractere n'est pas sans défauts.

1701. » du second vers, n'est pas le plus heu-
» reux du monde ; mais si les grands
» exemples suffisoient pour autoriser des
» fautes, Corneille m'en fourniroit.
» D'ailleurs, *sort abattu* est au rang de
» ces figures par lesquelles on attribue à
» la cause ce qui n'appartient qu'à l'ef-
» fet, & puisqu'on dit un sort malheu-
» reux, quoique le malheur ne [illegible]
» l'effet, & point du tout la cause du
» sort, pourquoi l'épithéte d'*abattu*, at-
» tachée au sort ne jouiroit-elle pas du
» même privilége ?

» *Voilà à peu près*, c'est le Nouvel-
» liste qui parle, *comme sont faits* tous
» les vers de la Piéce ; *non-seulement*,
» ajoute-il, *on est aujourd'hui indulgent*
» *au Théatre par rapport aux mauvais*
» *vers, & au mauvais langage, mais*
» *encore on y applaudit* ; voici comment
» il le prouve : *on se récrie, par exem-*
» *ple, à ce vers de Nitocris.*

Menace-moi de vivre, & non pas de mourir.

» Si c'est-là un de ces vers que le Nou-
» velliste appelle *négligés, rudes & bar-*
» *bares*, j'avoue à ma honte que j'ai ter-
» riblement pris le change ; mais ce qui
» me console, c'est que tout le Public
» l'a pris comme moi : voici encore de
» la dialectique de l'adversaire d'Amasis :

» *le verbe qui suit celui de menacer, ne* 1701.
» *se rapporte-t-il pas toujours à la per-*
» *sonne qui menace! Ces paroles*, pour-
» suit-il avec un air de triomphe ; *me-*
» *nace-moi de vivre & non pas de mou-*
» *rir, signifient donc proprement & gram-*
» *maticalement, menace-moi que tu vi-*
» *vras, & non pas que tu mourras.* Après
» cette décision, il semble qu'il n'y ait
» plus qu'à admirer ; mais je n'en suis
» pas réduite là : ce vers m'a trop bien
» affectée pour le placer au rang des
» mauvais & des barbares ; ceux qu'A-
» masis dit auparavant, nous portent na-
» turellement à un sens tout contraire
» à celui qu'une mauvaise Grammaire
» lui prête contre toutes les régles, *vivre*
» *& mourir*, sont ici au lieu *de vie & de*
» *mort* ; & le vers attaqué ne veut dire
» autre chose que, *menace-moi de la vie,*
» *& non pas de la mort* ; la vie étant
» regardée par Nitocris, *comme un sup-*
» *plice, & la mort comme une grace.*
» Un Régent de Réthorique que j'ai
» consulté là-dessus, m'a dit : *que ce pré-*
» *tendu barbarisme, n'est tout au plus*
» *qu'un latinisme, &c.* »

1701.

ESOPE A LA COUR,

Comédie en vers, en cinq Actes, (a) de M. BOURSAULT,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 16. Décembre. (Dix représentations, la derniere le Samedi 21. Janvier 1702.)

MOnsieur Boursault n'avoit point mis la derniere main à cette Comédie, la mort avoit prévenu son dessein ; cependant telle qu'on la trouva, elle fut jugée en état de pouvoir paroître au Théatre, & même d'y réussir. Son succès fut médiocre, à en juger par le nombre des représentations qu'elle eut alors ; mais depuis on en sentit tout le mérite, & elle s'est conservée au nombre des Piéces que le Public revoit avec applaudissement. Le sujet en est très-mince, & dans le goût d'*Esope à la Ville*, où les épisodes emportent le fond, mais ces épisodes sont la plûpart intéressans par la morale critique qui y re-

(*a*) La Comédie d'Esope à la Cour, est précédée dans l'impression, d'un Prologue en vers libres, débité par un *petit Génie*, qui fait l'apologie de la Piéce ; mais il y a apparence que ce Prologue n'a jamais été joué.

gne. Le dénouement, si l'on peut appeller de ce nom, ce qui termine ce Poëme Dramatique est très-heureux, mais M. Boursault n'en est pas l'inventeur. C'est à M. de la Fontaine qu'il doit ce coup de Théatre. Nous allons le rappeller au Lecteur tel qu'il est dans la Comédie. 1701.

Esope, Favori & Ministre de Crésus, Roy de Lydie, est accusé par Tirrene & Trasibule, d'avoir un trésor caché, qu'il n'a sans doute pû amasser, ajoutent ces Courtisans jaloux, qu'en abusant de la confiance du Prince. Crésus, sans être persuadé de la vérité de cette accusation, fait appeller Esope, & devant ses Délateurs il lui dit :

CRESUS. ACTE V. SCENE II.

Esope,

On t'accuse en ce lieu de me manquer de foi.
Je t'en veux croire seul. Me trompes-tu ? Dis-

ESOPE.

Moi,

Seigneur ? De votre part ce soupçon m'est sensible.
Je ne vous ai point dit que je fusse infaillible.
Peut-être avec ardeur prenant vos intérêts,
Ai-je pû me tromper, & vous tromper après :
Mais d'aucune action je ne me sens capable,
Qui me puisse envers vous rendre un moment coupable.

1701.

CRE'SUS.

Et si je te convaincs, quand je me fie à toi,
De me faire un secret contre la bonne foi,
Que diras-tu ?

ESOPE.

Seigneur, ce discours m'inquiéte.
Moi, des secrets pour vous ?

CRÉSUS.

Et dans une cassette,
Qui dans ton cabinet conduit souvent tes pas,
N'as-tu rien de caché que je ne sçache pas ?

ESOPE.

Et bon Dieux ! se peut-il que pour si peu de chose,
Vous ayez du chagrin & que j'en sois la cause ?

CRÉSUS.

Je la veux voir.

ESOPE.

Seigneur, daignez m'en dispenser.
J'ai mes raisons.

CRÉSUS.

Qu'entens-je ! Et que puis-je penser !
Quelles raisons as-tu que tu n'oses me dire ?

TIRRENE.

Hé ! n'est-ce pas, Seigneur, assez vous en instruire ?
Que voulez-vous de plus ? Interdit & contraint,
Le refus qu'il vous fait montre assez ce qu'il craint.

TRASIBULE.

TRASIBULE.

Seigneur, de la parole il a perdu l'usage :
Vous faut-il de son crime un plus grand témoignage ? &c.

. . . .

CRÉSUS à *Esope.*

Parle. Je ne suis point irrité contre toi ;
Tu n'as aucun ami qui le soit plus que moi.
Ta vertu soupçonnée est tout ce qui m'irrite.

TIRRENE.

En disant une fable il croit en être quitte.
C'est ainsi que du peuple obsédant les esprits,
Par sa fausse morale il en a tant surpris ;
Pendant qu'à vos sujets il débite des Fables,
Il acquiert sourdement des trésors véritables.
Combien dans sa cassette en va-t-on découvrir !

ESOPE.

Hé bien ! Seigneur, hé bien ! il la faut faire ouvrir.
Quoique jusqu'à ce jour j'ose croire ma vie,
A couvert des efforts de la plus noire envie,
J'avoue ingénûment qu'il m'eût été bien doux
Que jamais ce secret n'eut été jusqu'à vous.
Vous le voulez sçavoir, il faut vous satisfaire.

TRASIBULE.

Seigneur, s'il y va seul, il en va tout distraire,

Détourner les moyens de sa conviction,
1701. Et peut-être en bijoux sauver un million;
Il peut en un moment faire tout disparoître.

ESOPE.

Pour ne rien détourner je veux bien n'y pas être.
En garde contre vous, comme vous contre moi,
Tout ce que je demande est que ce soit le Roy,
(Lui, qui de l'équité fait son plaisir suprême)
Qui la fasse apporter & qui l'ouvre lui-même.
Heureusement, Seigneur, j'en ai les clefs ici.
La clef du cabinet est celle que voici:
L'autre qu'aucun mortel n'auroit qu'avec ma vie,
Est celle du trésor dont on a tant d'envie.
Je les mets avec joie entre vos mains.

CRÉSUS.

Holà,

[*Il parle bas à ses Gardes.*]

Observez bien mon ordre, & ne touchez que là.
Je vous attens.

TIRRENE.

Seigneur, souvenez-vous du pacte;
La parole des Rois jamais ne se rétracte.

CRÉSUS.

Quand il en sera temps je m'en souviendrai bien.
Esope criminel c'est à vous tout son bien:

Et pour être aussi juste envers l'un qu'en vers l'autre ; 1701.
Vous calomniateurs, c'est à lui tout le vôtre.
Tu dois, s'ils m'ont dit vrai, par tes éxactions
Avoir en ta puissance au moins trois millions.
Ne me déguise point ce que je puis connoître.
Est-tu riche ?

ESOPE.

Moi, riche ! eh ! demandai-je à l'être ?
Loin que le bien, Seigneur, me cause aucun souci,
N'ayant besoin de rien, je ne veux rien aussi.
Si vous me retirez la main qui me protége,
Tel que je suis venu, tel m'en retournerai-je ;
Et je verrai l'éclat dont sous vous j'ai brillé,
Comme on voit un beau songe après être éveillé :
Soyez content de moi, je le suis du salaire.

TRASIBULE.

Vous allez sur le champ découvrir le contraire ;
Et ce que par votre ordre on apporte en ces lieux,
Va lui fermer la bouche & vous ouvrir les yeux,
Seigneur.

[*Les Gardes reviennent.*]

CRE'SUS.

C'est ton trésor, Esope ; avant qu'on l'ouvre ;
Et que ce qu'il renferme à mes yeux se découvre,

1701. Fais m'en, je t'en conjure, un sincere détail.
C'est le prix de tes soins, le fruit de ton travail.
Cette épreuve t'est rude, & me fait violence.

ESOPE.

Cette épreuve à l'envie imposera silence;
Et je ne puis, Seigneur, en être mieux vengé,
Qu'en la rendant témoin de tout le bien que j'ai.
Tout ce que je dirois lui sembleroit frivole.

TIRRENE.

Qu'attendez-vous, Seigneur, à nous tenir parole?
De sa fausse fierté faites-le repentir.

CRESUS.

Hé bien! puisqu'on m'y force il y faut consentir,
Ouvrons. Ciel? Quel spectacle est-ce ici que l'on m'offre?
Gardes.

UN GARDE.

Seigneur?

CRESUS.

Voyez ce qu'enferme ce coffre.

(On ouvre le coffre, & on n'y trouve que l'habit d'Esope quand il étoit Esclave.)

Est-ce-là ce trésor qu'on m'oblige à chercher.

ESOPE.

Oui, Seigneur, vous voyez ce que j'ai de plus cher;

1701.

C'eſt l'habit que j'avois, quand par un ſort propice,
Il vous plût me choiſir pour vous rendre ſervice.
Habit vil, mais qu'on porte avec tranquillité;
Qu'inventa la pudeur, & non la vanité;
Qui jamais contre moi n'eut ſoulevé l'envie,
Si je l'euſſe porté pendant toute ma vie;
Et que je redemande à votre Majeſté,
Avec plus de plaiſir que je ne l'ai quitté.
Comme je n'ai rien fait pour m'attirer la haine
Dont vouloit m'accabler Traſibule & Tirrene;
C'eſt de mon crédit ſeul dont ils ſont mécontens;
Et tous deux ne font rien qu'on n'ait fait de tout temps.
Quelque ſoin qu'il ſe donne, & quelque bien qu'il faſſe,
Quel Miniſtre eſt aimé pendant qu'il eſt en place?
Et quand de ſa carriere il a fini le cours,
Ceux qui le haïſſoient le regrettent toujours.
D'un ſi dangereux poſte approuvez ma retraite.
Je connois, mais trop tard la faute que j'ai faite.
Que ferois-je à la Cour, moi qui ne ſuis Seigneur,
Hypocrite, jaloux, médiſant, ni flatteur, &c.

1701. Voici présentement la Fable de M. de la Fontaine, (a) qui nous a parû nécessaire de rapporter toute entiere, pour mettre le Lecteur en état de juger, sans se déplacer, du mérite de l'original, dont il vient de lire une excellente copie.

LE BERGER ET LE ROY, FABLE:

Fables de M. de la Fontaine, édition de M. Coste, Paris, Prault pere, in-12. 1745. Livre X. Fable X.

Deux Démons à leur gré partagent notre vie,
Et de son patrimoine ont chassé la raison.
Je ne vois point de cœur qui ne leur sacrifie.
Si vous me demandez leur état & leur nom,
J'appelle l'un AMOUR, & l'autre AMBITION.
Cette derniere étend le plus loin son empire:
Car même elle entre dans l'Amour.
Je le ferois bien voir; mais mon but est de dire
Comme un Roy fit venir un Berger à sa Cour.
Le conte est du bon temps, non du siécle où nous sommes.
Ce Roy vit un troupeau qui couvroit tous les champs,
Bien broutant, en bon corps, rapportant tous les ans,
Graces aux soins du Berger, de très-notables sommes.

(a) Pour qu'on ne croye pas cette Fable du temps de la Comédie d'Esope à la Cour, nous avertissons que que M. de la Fontaine la fit imprimer dans l'édition de 1678.

Le Berger plût au Roi, pour ses soins diligens. 1701.
Tu mérites, dit-il, d'être Pasteur de gens :
Laisse-là tes moutons, viens conduire des hommes.
Je te fais Juge Souverain.
Voilà notre Berger la balance à la main,
Quoiqu'il n'eut guéres vû d'autres gens qu'un Hermite,
Son Troupeau, ses mâtins, le loup, & puis c'est tout ;
Il avoit du bon sens : le reste vint ensuite.
Bref, il en vint fort bien à bout.
L'hermite son voisin accourut pour lui dire :
Veillai-je, n'est-ce point un songe que je vois ?
Vous Favori ! Vous Grand ! défiez-vous des Rois.
Leur faveur est glissante, on s'y trompe ; & le pire,
C'est qu'il en coûte cher : de pareilles erreurs
Ne produisent jamais que d'illustres malheurs.
Vous ne connoissez-pas l'attrait qui vous engage.
Je vous parle en ami. Craignez tout. L'autre rit ;
Et notre Hermite poursuivit :
Voyez combien déja la Cour vous rend peu sage.
Je crois voir cet aveugle, à qui dans son voyage

Un serpent engourdi de froid,
1701. Vint s'offrir sous sa main : il le prit pour un
fouet.
Le sien s'étoit perdu tombant de sa ceinture.
Il rendoit grace au Ciel de l'heureuse aventure,
Quand un passant cria : que tenez-vous ? ô
Dieux !
Jettez cet animal traître & pernicieux,
Ce serpent. C'est un fouet. C'est un serpent
vous dis-je :
A me tant tourmenter quel intérêt m'oblige ?
Prétendez-vous garder ce trésor ? Pourquoi
non ?
Mon fouet étoit usé, j'en retrouve un fort
bon :
Vous n'en parlez que par envie.
L'aveugle enfin ne le crut pas,
Il en perdit bientôt la vie :
L'animal dégourdi piqua son homme au bras.
Quant à vous, j'ose vous prédire
Qu'il vous arrivera quelque chose de pire.
Eh, que me sçauroit-il arriver que la mort ?
Mille dégoûts viendront, dit le Prophete
Hermite.
Il en vint en effet : l'Hermite n'eut pas tort.
Mainte peste de Cour fit tant maint ressort,
Que la candeur du Juge ainsi que son mérite
Furent suspects au Prince ; on cabale, on
suscite,

1701.

Accusateurs & gens grévez par ses Arrêts.
De nos biens, dirent-ils, il s'est fait un palais.
Le Prince voulut voir ses richesses immenses,
Il ne trouve partout que médiocrité
Louanges du désert & de la pauvreté,
C'étoient-là ses magnificences.
Son fait, dit-on, consiste en des pierres de prix :
Son grand Coffre en est plein, fermé de dix serrures.
Lui-même ouvrit ce coffre, & rendit bien surpris
Tous les Machineurs d'impostures.
Le coffre étant ouvert, on y vit des lambeaux,
L'habit d'un gardeur de troupeaux,
Petit chapeau, jupons, panetiére, houlette,
Et je pense aussi sa musette.
Doux trésors ! ce dit-il, chers gages, qui jamais,
N'attirâtes sur vous l'envie & le mensonge,
Je vous reprens : sortons de ces riches Palais
Comme l'on sortiroit d'un songe.
Sire, pardonnez-moi cette exclamation,
J'avois prévû ma chûte en montant sur le faîte.
Je m'y suis trop complu : mais qui n'a dans la tête
Un petit grain d'ambition !

1702.

LE POINT D'HONNEUR,

Comédie en prose, en cinq Actes, (a) *de M. Le Sage*,*

* On trouvera l'article de M. le Sage après celui de *Turcaret*, Comédie de cet Auteur, sous l'année 1709.

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 3 Février, & pour la seconde & derniere le 4. du même mois de Février. (*part d'Auteur* 163 liv.)

MOnsieur le Sage, rempli de la Lecture des Auteurs Espagnols, & surtout des Poëtes Dramatiques de cette Nation, s'imagina à la faveur d'un dialogue comique & brillant, faire goûter un sujet & un caractere qui n'ont aucun rapport à nos moeurs ni à nos usages. En effet, quelles leçons peut-on prendre d'un personnage qui passe sa vie à s'informer de tous les différens entre gens d'épée, pour

(a) « *Le Point d'Honneur* est une Piéce de la composition de *Don Francisco de Roxas*. Elle a pour titre » en Espagnol No ay Amigo para Amigo : *Il n'y a* » *point d'Ami pour un Ami*. Je l'accommodai au Théatre » François, & la fit représenter à Paris au mois de Février 1702. elle étoit en cinq Actes, mais je l'ai réduite à trois, pour la rendre plus vive. (Note de M. le Sage édition de son Théatre, Paris, 1739.) Cet Auteur oublia de dire qu'il retoucha cette Piéce, & qu'il la donna au Théatre Italien, où elle parut le 10. Avril 1725 & ne fut jouée que deux fois, sous le titre de l'*Arbitre des differends*, trois Actes avec un Prologue intitulé : *Arlequin Prologue*.

s'en rendre l'arbitre, & qui a composé à ce sujet un livre, *où l'on trouve des régles* de Point d'Honneur. *On y voit toutes les espéces d'offences & de réparations possibles & impossibles.* 1701.

BE'ATRIX *riant.* ACTE I. SCENE III.

Cet Ouvrage sera d'une grande utilité. Mais dis-moi un peu, est-il vrai que ton Maître court toute la Ville (de Madrid) pour s'informer des différends qui sont survenus, afin de les terminer suivant ses régles?

CRISPIN.

Assurément. Il a même des espions pour en être mieux instruit; & ces espions, pour son argent, lui rendent compte, tant des injures qui se font, que de celles qui se doivent faire.... (En un mot) le Capitaine Don Lope, est celui qu'on appelle par excellence l'*Arbitre des différends*, & le Juge en dernier ressort de toutes les querelles.

Voilà surquoi roule le fond de la Piéce du *Point d'Honneur*. A l'égard de l'intrigue, c'est la même que celle que Scaron a employée dans sa Comédie de *Jodelet Duëliste*, dont nous avons rendu compte Tome VII. page 55. & M. le Sage n'a fait que mettre en prose ce que son devancier avoit mis en vers.

1702.

MONTÉZUME,

Tragédie, de Monsieur FERRIER, *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 14. Février, & pour la cinquiéme & derniere le Vendredi 22. du même mois.

LA singularité & la nouveauté des Personnages employés dans cette Piéce, jointes à la maniere brillante dont elle fut représentée, en faisoient, dit-on, tout le mérite. Au milieu d'un superbe Palais, fait exprès pour cette occasion (*a*), paroissoit Montézume, couvert des habits les plus somptueux, assis sur un magnifique trône, & environné de douze Caciques vétus très-superbement, & prosternés devant lui. Il ouvroit ainsi la Scene.

Esclaves, levez-vous, votre Maître, aujourd'hui,
Vous permet d'élever vos regards jusqu'à lui.

(*a*) Les Comédiens ne suivirent pas entierement les intentions de l'Auteur : par leur délibération du Lundi 16. Janvier 1702 ils résolurent de faire faire une nouvelle décoration pour la Piéce de *Montézume*, mais seulement à condition que ce Palais seroit fait de façon qu'il pourroit servir dans la suite pour d'autres Tragédies.

Ces deux vers, les meilleurs du Poëme, & en même temps les seuls qu'on en ait retenu, sont assez beaux, & peignent le caractere des anciens Rois du Méxique. C'est dommage que la suite y ait répondu aussi mal. Au reste, soit curiosité, soit grace qu'on fit à l'Auteur, sa Piéce eut l'honneur de paroître à la Cour. 1702.

« Le Dimanche Gras (vingt-sixiéme » Février) le Roy après avoir tenu Con- » seil l'après-dînée, partit à cinq heures » & demie de Versailles, pour se rendre à » Trianon. Madame la Duchesse de Bour- » gogne y étoit arrivée quelques mo- » mens plûtôt, vétue à l'Espagnole : les » Comédiens représenterent à sept heu- » res la Piéce nouvelle de *Montézume*, » qui fut suivie de celle du *Grondeur*. » Le Roy vit l'une & l'autre de la Tri- » bune, & Madame la Duchesse de Bour- » gogne demeura auprès de lui. Monsei- » gneur, les Princesses, les Princes, & » toute la Cour, étoient en bas dans le » le Patterre, en face du Théatre. Il » resta, après la Comédie, grand nombre » de Dames qui avoient été nommées » pour le souper : elles étoient toutes » magnifiquement vétues d'étoffes or & » argent, mais non pas en robes. Les deux » grandes tables furent remplies, c'est-à- » dire, celle du Roy, & de Monseigneur,

Mercure Galant, Février 1702. pages 400-402.

1702. » & furent tenues l'une & l'autre dans » le même lieu. Au sortir de la table, Sa » Majesté, suivie de toute la Cour, alla » dans le Salon du bout de la Galerie, du » côté du Bois, & y joua au Portique. »

LE DOUBLE VEUVAGE,

Comédie en trois Actes, en prose, avec un Prologue aussi en prose, & des divertissemens, par M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 8. Mars: & pour la dixiéme & derniere le Vendredi 24. du même mois.

L'*Esprit de Contradiction*, & *le Double Veuvage*, sont deux Piéces si différentes par le fond, & par la forme, que si l'on pouvoit ignorer qu'elles sont du même Poëte, & que ce Poëte n'a jamais rien emprunté des autres, on les croiroit de deux Auteurs. Dans la premiere on remarque la conduite, le choix, la justesse des caracteres, & la maniere dont ils sont soutenus: en un mot, M. Du Fresny, s'est si fort surpassé dans cet Ouvrage, qu'il y est presque méconnoissable. On le retrouve tout entier dans son Double Veuvage: mêmes genres d'agrémens, & mêmes défauts que dans les

Piéces qu'il avoit précédemment données : plan dont on ne comprend pas le but, intrigue qui ne tient à rien, Scenes décousues, caracteres faux, foibles, & manqués. Tout cela passe à la faveur des rôles de l'Intendant, & de sa prétendue Veuve, des saillies naïves & plaisantes,, dont la Piéce est remplie, & qu'on chercheroit inutilement dans un autre Auteur, & enfin, au moyen de certains détails, si comiques, qu'on oublie volontiers s'ils sont enchassés convenablement. 1702.

M. Du Fresny avoit des idées extrêmement heureuses, & qui n'appartenoient qu'à lui seul. Ces idées naissoient chez lui avec une extrême fécondité ; mais il auroit eu trop de peine à les perfectionner : de sorte, que lorsqu'il préparoit une Piéce, à qui il vouloit donner une certaine étendue, il étoit obligé de joindre plusieurs de ces tableaux, qui souvent n'avoient guéres de rapport les uns avec les autres. De-là vient qu'on trouve si peu de liaison dans ses Scenes, & des intrigues si foibles. Il n'en paroît presque point dans la Comédie dont nous parlons : on ne sçait si c'est purement pour se divertir pendant quelques heures, ou bien pour favoriser la passion de Dorante, pour Thérese, que la Com-

1702. tesse fait jouer ces innocens petits stratagêmes, qui ne servent qu'à amuser le Spectateur, & dont elle ne jouit pas elle-même, puisque la meilleure Scene, & sans contredit la plus comique, qui est celle de la reconnoissance des deux Epoux, * n'est faite que pour divertir un Valet. A propos de Valet, on demanderoit volontiers quel est le personnage de Gusmand. La Comtesse lui donne le titre de Maître-d'Hôtel : il prend celui de Musicien, & veut avec cela se mêler du métier d'Intriguant. On peut croire que la Comtesse est contente de ses services : comme Musicien il divertit beaucoup, & ce morceau de caprice, qu'il qualifie du nom d'*Opera en racourci*, & qu'il chante à la fin, est unique. A l'égard de ses ruses, elles n'operent rien, & n'ont pas trop de finesse.

* La derniere du second Acte.

Nous avons dit que les rôles de la Veuve & de l'Intendant sont bons : ils seroient encore meilleurs, si la Piéce n'étoit qu'en un Acte : on ne les perdroit pas si fort de vûe : l'Auteur y auroit gagné, il n'auroit pas employé tant de Scenes épisodiques, qui, quoique la plûpart plaisantes, n'en sont pas moins étrangeres au sujet, & n'auroit pas été obligé de faire un mauvais Prologue.

C'est vraisemblablement par distraction

tion, que M. Du Fresny a fait Dorante Gentilhomme : cette qualité ne s'accorde guéres avec celle de neveu d'un Domestique. Et de plus, elle ne lui est d'aucun avantage pour gagner le cœur de Therese. Le caractere de ces deux Personnes est fort équivoque. Dorante a une délicatesse de sentimens, qui le rend tout-à fait ridicule : on ne sçait s'il doit être content ou non : Therese qu'on lui oppose, n'est pas moins blâmable, par un excès contraire. Tout cela n'est que pour faire rire la Comtesse, qui est le personnage qui paroît le moins sur la Scene : il est inutile de remarquer que le Suisse & la Suissesse sont des Personnages épisodiques, faits pour remplir les vuides de la Piéce, aussi-bien que Frosine, dont l'habileté ne produit pas plus d'effet, que celle de Gusmand.

1702.

Acteurs qui remplirent les rôles du Double Veuvage.

LA COMTESSE, *Mademoiselle Champvallon.*

L'INTENDANT, *le Sieur Guérin.*

LA VEUVE, *Mademoiselle Desbrosse.*

GUSMAND, *le Sieur la Thorilliere.*

DORANTE, *le Sieur Baron.*

THERESE, *Mademoiselle Desmare.*

UNE SUIVANTE, *Mademoiselle Hortense*
1702. FROSINE, *Mademoiselle Beauval.*
LE SUISSE, *le Sieur Desmarés.*
LA SUISSESSE, *Mademoiselle Godefroy.*

ARRIE ET PÉTUS,

Tragédie de Mademoiselle BARBIER DE VAUX, & de Monsieur l'Abbé PELLEGRIN, (a)

Représentée pour la premiere fois le Samedi 3. Juin, suivie de la Comédie du *Souper mal apprêté.* (b) La seiziéme & derniere représentation le 8. Juillet suivant.

CE seroit tromper grossierement le Public, que de lui laisser croire que cette Tragédie est entierement de Ma-

---

(*a*) On trouvera la vie de Mademoiselle *Barbier*, à la suite de l'article de la Comédie du *Faucon*, sous l'année 1719. & celle de M. l'Abbé *Pellegrin*, à la suite de sa Tragédie de *Pélopée*, qui parut en 1733.

(*b*) Avant la premiere représentation de la Tragédie de *Romulus*, de M. de la Motte, qui fut donnée le Jeudi 8. Janvier 1722. l'usage étoit de jouer les Tragédies nouvelles seules, on ne joignoit une petite Piéce à la suite, que lorsque l'empressement du Public paroissoit diminuer. La Tragédie d'*Arrie & Pétus* ne fut pas traitée selon l'usage ordinaire; mais de peur que l'Auteur n'en fut offensé, les Comédiens firent à ce sujet le nouveau Réglement que voici. Du Lundi 24. Avril 1702.

« Il a été résolu qu'on donnera des petites Comé» dies à la suite de la Tragédie d'*Arrie & Pétus*, dès

demoiſelle Barbier, ainſi qu'on pourroit le préſumer ſur le titre des Œuvres de cette Demoiſelle : il y auroit auſſi quelqu'injuſtice à ſoutenir qu'elle n'a purement fait que prêter ſon nom à M. l'Abbé Pellegrin. Ce qui eſt certain, c'eſt que ce dernier en eſt Auteur de la meilleure partie. Ce fait eſt connu, & nous a été atteſté par M. l'Abbé Pellegrin même. On n'ignore pas non plus qu'il avoit des raiſons particulieres, & de bienſéance, qui le déterminerent à en laiſſer tout l'honneur à Mademoiſelle Barbier. Au reſte, comme c'eſt-elle qui parle dans la Préface, rapportons l'Hiſtoire de ſa Piéce, telle qu'elle la donne. 1702.

« Feu M. Bourſault, qui étoit de mes » amis, ayant vû quelques élégies de » ma façon, qu'il diſoit être remplies » de penſées, & de ſentimens, me per- » ſuada que je pourrois venir à bout d'un » Poëme Dramatique, ſi je l'entrepre- » nois. Il ſçavoit d'ailleurs que j'avois Préface d'*Arrie & Pétus.*

» la premiere repréſentation : attendu que cette Piéce » ſera repréſentée dans une ſaiſon où il y aura peu de » monde à Paris, & qu'on en donnera auſſi aux au- » tres Tragédies nouvelles que les Auteurs voudront » bien donner pendant l'Eté : ſans que la préſente » délibération puiſſe être tirée à conſéquence, pour » les Tragédies nouvelles, qui ſeront repréſentées en » Hyver. Les Réglemens au ſurplus ſeront toujours » obſervés, ſans y déroger. »

1702. » du goût pour le Théatre, & que j'a-
» vois lû avec application tous les Au-
» teurs qui en ont traité. Dans cette
» pensée, il me proposa le sujet d'*Arrie*
» *& Pétus*. C'étoit me prendre par mon
» foible. L'action de cette incomparable
» Romaine est si glorieuse à notre sexe,
» que je me sentis portée d'inclination à
» la mettre dans le plus beau jour qu'il
» me seroit possible..... L'action prin-
» cipale à laquelle toutes les autres se
» rapportent, est des plus simples; & je
» l'ai choisie ainsi, pour éviter l'incon-
» vénient où tombent la plûpart des Au-
» teurs, qui chargeant leurs Piéces de
» trop d'incidens, ne s'attachent pas
» beaucoup à y faire regner les senti-
» mens, parce que le soin de débrouiller
» leur intrigue les occupe entiérement. »

Excepté la connoissance des Auteurs qui ont traité de la Poësie Dramatique, que Mademoiselle Barbier s'attribue ici un peu trop hardiment, au préjudice de l'Abbé Pellegrin, le reste de ce discours est très-vraisemblable. Il se peut fort bien, que M. Boursault, qui a choisi assez mal les sujets de ses propres Tragédies, lui ait conseillé celui-ci, & qu'elle s'y soit attachée, par les raisons qu'elle rapporte, sans consulter ni ses forces, ni celles de son associé. Quel que soit l'Auteur du plan

de cette Piéce, il est infiniment plus sage, & plus éxact que M. Gilbert, qui avoit travaillé autrefois sur le même sujet, & qui a placé son action sous le regne de Néron. A la réserve d'Arrie & Pétus, les Personnages des deux Tragédies sont différens. (a)

1702.

La simplicité du sujet demande à être soutenue par la vivacité des sentimens, & la force de l'expression. Ces difficultés qui auroient peut-être épouvanté un autre, furent les motifs qui déterminerent Mademoiselle Barbier. Elle se chargea du premier soin, & laissa la versification à l'Abbé qui avoit déja corrigé & rectifié le plan, & la conduite du Poëme. Sans les conseils de M. Boursault, peut-être auroit-elle poussé trop loin la délicatesse des sentimens. « Avant » que de commencer, je fis, (dit-elle) » un projet, que je soumis à son juge- » ment. Il le trouva bon, à une chose » près. J'y faisois Arrie & Pétus Amans; » ils les vouloit Epoux, comme ils sont » dans l'Histoire. J'eus beau lui dire que » l'amour conjugal languiroit sur la Sce- » ne, & ne seroit pas du goût de bien » des gens. Il ne revint point de son

Préface d'Arrie & Pétus.

(a) L'extrait de la Piéce de M. Gilbert se trouve Tome VIII. de cette Histoire, pag. 278 & suiv.

1702. » sentiment : & moi-même, après y » avoir pensé, je sentis bien qu'il avoit » raison, & que l'Histoire seroit trop » défigurée. »

Cette Tragédie eut assez de succès, pour que Mademoiselle Barbier pût se flatter d'avoir réussi. Il y a cependant bien de l'apparence, qu'elle ne le dût qu'à l'indulgence du Public pour un coup d'essai, & pour la personne qui s'en disoit l'Auteur : car la Piéce est un peu foible par la conduite, les sentimens, & la versification. A l'égard des caracteres, qui selon Mademoiselle Barbier, n'ont pas besoin de justification, on peut répondre qu'il n'y en a aucun de véritablement bien exprimé. Celui d'Arrie est le mieux soutenu ; mais sans parler de ses discours impies, & messéants, surtout dans la bouche d'une femme, ne peut-on pas dire, que malgré la délicatesse des sentimens que Mademoiselle Barbier lui prête, le desir de venger la mort de son pere, l'emporte sur l'amour qu'elle a pour Pétus, qu'elle jette dans un péril presque inévitable, & dont elle n'espere presqu'aucun fruit ; tandis qu'elle perd des momens précieux, qu'elle devroit employer à songer à sa sûreté, & à celle de son époux ? Si l'on veut bien passer l'union intime d'Agrippine, & de

Narcisse, contre la vérité de l'Histoire, du moins faudroit-il qu'elle serve à quelque chose de plus. Ces deux personnes que l'antiquité nous a peints fins, & rusés politiques, sont ici rien moins que tels. Il semble que l'Auteur ait voulu leur ôter une partie de leur esprit & de leur fermeté, pour en faire présent à Claudius & à Pétus, qui en manquoient. Mademoiselle Barbier ne s'est crue obligée de parler que de ces derniers, & voici de quelle maniere elle prend leur défense. 1702.

« On m'objecta que Claudius n'étoit » point caractérisé, & que je le faisois » parler avec trop d'esprit, pour un hom» me que l'Histoire représentoit comme » un imbécille. A cela je répondis, que » son imbécillité venoit plus de sa mau» vaise santé, que d'un défaut d'esprit. Ce » qui paroît sur-tout par le témoignage » de Suétone qui rapporte que ce Prince » s'étoit fort appliqué aux Lettres dans » sa jeunesse, & avoit composé plusieurs » Histoires. Le même Auteur, aussi bien » que Tacite, le fait outre cela, inven» teur de quelques lettres de l'Alphabet, » qui furent en usage pendant son ré» gne. A quoi j'ajoutai, que je croyois » qu'il étoit du devoir d'un Auteur de » Tragédies, de corriger les mœurs de » ses Héros, & de s'attacher davantage

Préface d'*Arrie & Pétus*.

1702. » à peindre leur cœur, que leur esprit.
» Outre que si j'avois fait parler Claudius en stupide, tout ce qu'il auroit
» dit de mauvais seroit retombé sur moi:
» & que d'ailleurs il est assez bien peint
» par toutes ses actions, puisqu'il est la
» dupe d'Agrippine, d'Arrie, de Pétus,
» & même de Narcisse. Pour les autres
» caracteres, je ne crois pas qu'ils ayent
» besoin de justification. Ils me paroissent
» assez vrais, hors celui de Pétus, que
» j'ai rectifié, ne voulant point faire un
» lâche de mon Héros: & c'est ce qui
» m'a portée à attribuer à un effet de
» son amour, la peur qu'il eut véritablement de la mort, dont sa femme lui
» montra l'exemple. »

On reprit *Arrie & Pétus* le 20. Août 1711. qui eut six représentations: au moyen de quoi, cette Tragédie est restée sur le Répertoire, mais sans être jouée.

LE

LE BAL D'AUTEUIL,

1702.

Comédie en prose, en un Acte, (1) avec un divertissement, * *de M.* BOINDIN.

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie d'*Andronic* le Mardi 22. Août. (Quatre représentations, la derniere le Lundi 28. du même mois d'Août. Reprise le Mardi 7. Novembre suivant, précédée de la remise de *D. Bertrand de Cigaral*, Comédie de *M. Corneille de l'Isle*, encore quelques représentations.)

(*a*) L'Auteur fit imprimer sa piéce en trois Actes & un Prologue.

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

En disant que cette Comédie est bien écrite, plaisante, d'une intrigue assez neuve, & conduite avec art, on ne lui rendra pas toute la justice qui lui est due: cependant des conjectures qui auroient dû n'avoir aucun rapport à cette Piéce, furent cause qu'elle n'eut qu'un petit nombre de représentations.

Dans *la Bibliothéque des Théatres*, il y a un article de cette piéce, dont nous n'avons pas crû devoir faire usage.



1702. # LA MATRONE D'ÉPHÈSE,

Comédie en un Acte, & en prose, de M. DE LA MOTTE,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 23. Septembre, précédée de la Tragédie de *Mithridate*. La sixiéme représentation le Dimanche premier Octobre : reprise le 27. du même mois d'Octobre, & jouée encore trois fois : en tout neuf représentations.

MOnsieur de la Motte qui n'avoit encore travaillé que dans le genre sérieux, (a) (excepté une Piéce pour les anciens Italiens, intitulée : *Les Originaux*, Comédie en prose, & en trois Actes, représentée le 13. Août 1693.) ne voulut pas hasarder cette bagatelle sous son nom. Il la laissa même imprimer sous celui d'un autre; jusqu'en 1730. qu'il lui donna une place dans le Recueil de ses Œuvres Dramatiques.

(a) M. de la Motte avoit alors donné au Théatre de l'Académie Royale de Musique, l'*Europe Galante*, Ballet, & *Issé*, Ballet, 1697; *Amadis de Gréce*, Tragédie, & la Tragédie de *Marthésie*, 1699; *le Triomphe des Arts*, Ballet, & la Tragédie de *Canente*, 1700. & *Omphale*, Tragédie, en 1701. On trouvera la vie de cet Auteur à la suite de l'article de sa Tragédie d'*Inès de Castro*.

Si nous traitons *la Matrone d'Ephèse* de bagatelle, ce n'est que par rapport au mérite supérieur de M. de la Motte, & au peu de temps que nous supposons que cet Ouvrage a dû lui coûter. Le sujet que nous en a laissé Pétrone, est véritablement comique, mais il ne peut fournir que la matiere de deux ou trois Scenes. A la vérité, M. de la Motte n'y a ajouté ni intérêt, ni intrigue, & peu de plaisanteries : cependant on doit lui tenir compte de la maniere décente dont il l'a présenté au Théatre, de ce qu'il a ennobli ses personnages, & que sans rien faire perdre du ridicule de l'action principale, il a composé un dénouement dont il semble être entierement Auteur. On doit se souvenir que ce même sujet avoit été traité au commencement du siécle précédent, & assez passablement pour le temps, par le Sieur Brinon, sous le titre de l'*Ephésienne*, Tragi-Comédie, en cinq Actes & en vers. Nous en avons donné l'extrait Tome IV. de cette Histoire, page 188.

1702.



1702.

L'OPÉRATEUR BARRY,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. DANCOURT,*

* La Musique de ce divertissement est de M. *Gilliers*.

Représentée pour la premiére fois, après la Tragédie de *Bérénice*, le Mercredi 11. Octobre. (Dix-sept représentations, la derniere le 6. Novembre suivant.)

NOus espérons que le Lecteur ne sera pas fâché que nous lui fassions connoître la personne dont cette Comédie porte le nom. Une petite Brochure assez rare, (*a*) nous a fourni quelques traits de l'Histoire de ce célébre Opérateur, dont la mémoire n'est pas encore éteinte. Voici ce que dans cette Brochure sa fille rapporte de lui.

Voyage de Guibray, &c. pages 141. & suivantes.

« Barry, ce fameux Opérateur, si re- » nommé par toute l'Europe; étoit mon » pere; & quelqu'illustre qu'ait été sa » réputation, je ne puis pas tirer un » grand honneur de ma naissance, puis- » que de tant de belles femmes qu'il a

(*a*) Voyage de Guibray, ou les Avantures des Princes de B * * * & de C * * * Piéce comique, avec l'Histoire du fameux *Barry*, de Philandre & d'Alison, *in*-12. 1704. (sans noms de Ville ni de Libraire.)

» toujours été curieux d'avoir ſur ſon » Théatre, & à ſa ſuite, il n'en a ja- 1702.
» mais épouſé aucune. Ma mere qui étoit » Angloiſe, accoucha de moi à Floren- » ce, dans le dernier voyage qu'il fit à » Rome; elle me donna à nourrir & le » ſuivit.

» La peſte étoit en beaucoup d'endroits » en Italie; mais il n'y en avoit point » où elle fit de plus grands ravages que » dans Rome. Tout le monde quittoit » le Saint Pere, & quelques Cardinaux » qui étoient reſtés ſe diſpoſoient auſſi » à fuir, quand Barry y arriva. Mon » pere fut trouver Sa Sainteté, & ayant » obtenu la grace de lui parler, lui, qui » naturellement étoit éloquent, il ſçût » ſi bien lui vanter la vertu de ſon *An-* » *tidote* & l'efficacité de ſes remédes, » qu'il le raſſura, & l'empêcha de ſortir, » lui, les Cardinaux, & les Seigneurs » qui y étoient encore.

» Il fit bâtir un Théatre magnifique » dans la Place Navonne, où il parut » avec la plus leſte Troupe qu'on eut ja- » mais vû à Rome. Ses remédes eurent » l'effet qu'il avoit promis; en moins de » quinze jours, il arrêta le cours de la » maladie; & guérit un ſi grand nom- » bre de peſtiférés, que l'effet de ſes » remédes étoient regardés comme un

1702. » miracle ; arrachant même, pour ainsi » dire, une infinité de mourans des mains » de la mort.

» Un grand nombre de Cardinaux, » & d'autres personnes de distinction, » qui s'étoient retirés dans leurs *Vignes*, » ou même plusieurs furent pris de ce » mal, trouverent qu'il y avoit plus de » sureté de revenir à la Ville ; en sorte » que Rome se voyant entiérement dé- » livrée d'une maladie qui est le plus » cruel fléau de la colére de Dieu, se » vit en peu de temps rétablie dans toute » sa beauté, & dans toute sa joye. Mon » pere se voyoit si chargé d'honneur & » de biens, que s'il ne s'étoit proposé » que ces deux objets, jamais homme » n'auroit été plus satisfait. Mais com- » me l'unique passion qui le dominoit » étoit l'amour, ces grands biens dont il » se vit rempli, lui furent bien moins » précieux, que deux belles Romaines » qui se donnerent à lui. (*a*) Ce don lui » fut mille fois plus agréable, que tous » les magnifiques présens que lui fit *Sa* » *Sainteté*, (*b*) quoiqu'il fut l'homme du

(*a*) La premiere s'appelloit Dona Morini, & la seconde Dona Colombina.

(*b*) « Le Pape, pour reconnoître le signalé service que Barry avoit rendu à Rome en la délivrant de la peste, avoit fait frapper une grande médaille d'or, dont il lui

1702.

» monde le plus sensible à la gloire, dont
» ces présens le combloient.

» Ma mere, qui connoissoit son foi-
» ble sur l'article des femmes, ne douta
» pas que ces deux nouvelles Maîtresses
» ne prissent bientôt sa place, elle voulut
» prévenir son malheur, & s'en épar-
» gner le chagrin. Elle crût pour cela que
» le meilleur parti qu'elle avoit à pren-
» dre, étoit de demander un congé,
» qu'on n'auroit pas manqué de lui don-
» ner. Mon pere y consentit, & l'ayant
» gratifiée d'une somme considérable
» d'argent, il la fit transporter à Flo-
» rence, qu'elle choisit pour sa retraite.
» Pour lui il partit peu de jours après,
» chargé de tant de richesses, qu'il au-
» roit pû s'en faire un fonds considérable
» pour le reste de ses jours.

» Mon pere étoit à une Foire de Gui- Voyage de
» bray avec une Troupe d'Acteurs & Guibray, pag.
» d'Actrices, si excellens, & si bienfaits, 146. & suiv.
» qu'on ne pouvoit la voir sans admi-
» ration. C'étoit la même qu'il avoit en
» Italie, augmentée d'un *Trivelin*, que

---

fit présent, où l'on voyoit d'un côté la figure de mon pere, & dans le revers étoient ces mots :

INNOCENTIUS DECIMUS BARRIDO URBIS SANATORI. ANNO SALUTIS. 1644.

(Voyage de Guibray, &c. pag. 159.)

» l'on pouvoit dire incomparable ; c'étoit
1702. » un enfant naturel que mon pere avoit
» eû d'une Egyptienne, dont un Capi-
» taine d'Egyptiens, de ses amis, nom-
» mé *La Grape*, lui avoit fait présent...
» Comme Trivelin étoit un grand gar-
» çon fait autour, & des plus adroits qui
» fut en France, étant le premier qui ait
» osé se hasarder à danser sur la corde,
» sans autre contre-poids que ses propres
» bras ; mon pere eut pour lui les mêmes
» tendresses qu'on a pour un fils légiti-
» me, & ces tendresses allerent si loin,
» qu'il lui confioit ce qu'il avoit de plus
» cher.

» Jamais homme n'eut tant de sujets
» de contentement & de joie à la fois,
» que mon pere ; il ne lui restoit rien à
» desirer : ses deux passions mignones &
» dominantes devoient être pleinement
» satisfaites ; il avoit les plus belles fem-
» mes de l'Europe, & le plus magnifique
» Théatre qui fut jamais, soit pour les
» Acteurs, soit pour les riches décora-
» tions qu'il avoit apportées de Venise ;
» la grande réputation de ses remedes,
» les illustres témoignages qu'il apporta
» de toute l'Italie, des effets surprenans
» qu'ils y avoient opérés ; & plus encore
» un grand nombre de belles Piéces Ita-
» liennes, pour lesquelles il avoit des

1702.

» Acteurs charmans, & qui passoient de
» beaucoup les *Dominiques* & les *Sca-*
» *ramouches*, de la Comédie Italienne,
» lui attiroient un si grand nombre de
» monde, que non seulement le com-
» merce de la Foire en étoit interrompu,
» mais encore tous les habitans des Vil-
» les voisines accouroient à son Théa-
» tre..... Il y entroit un jour, où la
» représentation qui se devoit faire pour
» la premiere fois d'une Piéce Espagno-
» le, mêlée de danses & de concerts,
» avec une Farce à l'Italienne, avoit
» attiré une si nombreuse assemblée, que
» lui qui mettoit sa principale gloire dans
» les applaudissemens de son Théatre,
» ne se possédoit pas de joye. On alloit
» bientôt commencer, & ses gens ache-
» voient de prendre les habits qui con-
» venoient à leurs personnages, pen-
» dant qu'il étoit resté avec la Demoi-
» selle *Morini*, à entretenir son audi-
» toire de la vertu de ses remedes, &
» des effets merveilleux qu'ils avoient
» produits par toute l'Europe, & qu'ils
» venoient encore tout nouvellement de
» produire en Italie. Il parloit sur-tout
» avec exagération de la force de son
» Antidote, & de son infaillibilité con-
» tre les poisons, & contre les piqures
» ou morsures des bêtes venimeuses, te-

1702. » nant entre ses mains des crapaux, des » mourons, des aspics & des vipéres, » dont il se jouoit, comme s'ils n'a- » voient pû lui faire de mal, ou comme » s'ils avoient sçû respecter sa personne » & ses remédes. Il en étoit-là, quand » un homme se présenta au bas du Théa- » tre pour parler à lui; la Demoiselle » Morini, qui étoit celle des deux Ita- » liennes qu'il aimoit le plus, fut sça- » voir de cet homme ce qu'il vouloit. Il » lui donna une fiole & un billet, qu'elle » mit entre les mains de mon pere; & » pour le messager, il se jetta dans la » foule, & disparut. Mon pere ouvrit » le Billet, & y trouva ces mots:

» *Il y a longtemps, Seigneur Barry,* » *que vous vantez la vertu de vos re-* » *médes, & que vous en promettez des* » *épreuves, sans avoir osé vous y ha-* » *sarder. Voici un peu de poison, assez* » *bien préparé, pour leur acquérir l'hon-* » *neur que vous leur faites, si vous êtes* » *assez hardi, pour vous exposer à* » *l'essai.*

» Mon pere étoit trop jaloux de sa » gloire, pour ne pas accepter le défi. Il » lut tout haut le billet; & afin qu'on » ne crût pas que le poison étoit un tour » de Charlatan, & une Piéce concertée, » il en voulut publiquement faire l'é-

» preuve. Il pria pour cela qu'on donnât » le chien de quelque Paysan de l'assem- » blée ; un gros rustaut de Village offrit » son mâtin , mon pere lui fit avaler » une seule cuillerée de la fiole , & le » chien creva sur le champ, sans pouvoir » être secouru. Un effet si prompt & si » violent surprit mon pere , mais il ne » l'épouventa pas ; plus il vit de péril à » prendre le poison , & plus il y crût de » gloire. Il se fit apporter un verre , dans » lequel il versa ce que contenoit la » fiole empoisonnée , & malgré les prie- » res & les efforts de sa Troupe , dont » quelques-uns se jetterent à ses pieds , » rien ne fut capable d'ébranler sa réso- » lution , pas même les larmes , ni les » embrassemens de sa chere Morini, dont » la douleur parut extraordinaire. Son » *Maroquin* , voyant sa détermination » à prendre le breuvage mortel , lui pré- » para dans un autre verre un peu d'or- » viétan , qu'il prit dans une boëte que » mon pere fit tirer au hazard parmi cel- » les qu'on distribuoit. L'orviétan pré- » paré avec un peu de vin , mon pere » avala le poison , & quelque prompt » que fut Maroquin à lui donner le re- » mede , l'effet du poison fut si subtil , » que mon pere ayant enflé extraordi- » nairement , tomba en défaillance , &

1702.

1702. » dans des sincopes qui furent jugées » mortelles. Comme il étoit beaucoup » aimé, sur-tout des pauvres, pour les-» quels il avoit une charité toute parti-» culiere, cet accident causa une déso-» lation générale dans ce canton; & sans » doute que Barry ne seroit jamais sorti » d'un pas si dangereux, sans la précau-» tion qu'eut son fidéle Maroquin, de » faire apporter deux matelats, entre » lesquels il le fit mettre. Ce secours qui » lui fut donné très-à-propos, le tira » d'affaire; & il en fut quitte pour deux » ou trois jours d'indisposition, qui ne » l'empêcherent pas de paroître en Pu-» blic.

Voyage de Guibray, pag. 157. & suiv.

» Son malheur n'en demeura pas au » seul péril de sa vie. La jalouse Morini, » se croyant moins aimée que *Colom-» bina*, avoit voulu se venger sur mon » pere de la préférence qu'elle avoit sur » son cœur; & ce fut pour cela qu'elle » composa de tout ce qu'elle crût de plus » mortel, le poison qu'elle lui fit apporter, » & qu'elle fut recevoir de celui qu'elle » avoit aposté. Mais voyant son coup » manqué, & craignant que sa trahison » ne se découvrit, elle sçût corrompre » Trivelin, le bâtard de mon pere, qui » n'étoit de lui-même que trop porté au » mal, & se servit de la confiance que

» mon pere avoit en lui, pour lui voler » tout ce qu'il avoit d'or & d'argent. 1702.

» Barry ne douta point que le poiſon » ne fut l'ouvrage de l'Italienne ; mille » circonſtances ſur leſquelles ſon vol lui » ouvrirent les yeux, ne lui permirent » pas d'en douter ; mais ſon Théatre n'en » alla pas moins ſon train : & dans ce » malheur il eut la conſolation que ſon » épreuve du poiſon, lui attira un ſi » prodigieux débit de remédes, qu'il ne » pouvoit fournir à les compoſer, ni ſes » gens à les diſtribuer, en ſorte que s'il » perdit d'un côté, il gagna le double » de l'autre.

» De Guibray il deſcendit à Rouen, » où le pourpre, auſſi dangereux que la » peſte, cauſoit une déſolation terrible : on » parloit déja de transférer le Parlement » à Caen. Mon pere alla ſaluer M. le Pre- » mier Préſident & lui offrit ſes ſervices. » Le premier Préſident fut fort aiſe de » voir un homme dont la réputation » étoit venue juſqu'à lui ; il le reçut avec » bonté, & lui donna le choix de tous » les quartiers de la Ville, pour placer » ſon Théatre ; mon pere, mille fois plus » curieux d'honneur que d'intérêt, ſe » trouva piqué de celui que le Premier » Préſident lui fit, de ſorte qu'il afficha » par toutes les places publiques, qu'il

1702. » donneroit ses remedes aux pauvres, » & que pour favoriser les riches, il diminueroit leur prix ordinaire ; de façon qu'en fort peu de jours on vit » Rouen délivré de la maladie presque » contagieuse qui y étoit répandue, & » la joie & les plaisirs y regner plus que » jamais.

Voyage de Guibray, pag. 166. & suiv.

» Barry quitta Rouen, où il ne se » voyoit plus nécessaire, quoiqu'il y fut » toujours chéri. Il alla encore courir le » Royaume & les pays Etrangers, sans » néanmoins jamais interrompre la vie » voluptueuse qu'il menoit dès sa plus » tendre jeunesse. Il sembloit que son » âge, qui étoit de plus de soixante-dix » ans, auroit dû, avec le secours de la » raison, amortir l'ardeur du penchant » qu'il avoit pour les femmes ; mais ce » fut tout le contraire ; jamais ses passions n'avoient été si vives, elles sembloient même renaître avec plus de » forces.

Id. p. 167.

» Ce fut dans la Ville d'Amiens où » il termina ses courses & ses avantures. » Un Sauteur qu'il avoit amené de Portugal étant devenu amoureux de Colombina, concerta avec elle de le voler, & de passer en Hollande : la chose » leur fut aisée par la grande confiance » qu'il avoit aux femmes qu'il aimoit.

„ Ils lui prirent tout ce qu'il avoit de 1702.
„ plus précieux, jusques à la médaille
„ d'Innocent X. & le dépouillerent de
„ maniere, qu'il se trouva réduit à la
„ cruelle nécessité de congédier sa Trou-
„ pe. Ce dernier malheur lui donna le
„ coup de la mort. Cet homme ferme
„ & courageux dans les plus fâcheux ac-
„ cidens de sa vie, n'eut point assez de
„ force pour soutenir celui-ci: son esprit
„ affoibli par l'âge, succomba sous le poids
„ de cette infortune, & entraîna dans
„ sa chute un corps ruiné par quatre-
„ vingt ans de travaux & de plaisirs: il
„ tomba malade, & ce grand homme,
„ qui s'étoit vû chéri & honoré des pre-
„ miers Princes du monde, comblé de
„ biens, & toujours suivi d'une Troupe
„ magnifique, se vit dans la nécessité
„ d'implorer le secours d'un Hôpital....
„ Ce fut alors que Barry comprit le
„ néant de la misere humaine; de sa-
„ lutaires réfléxions lui firent concevoir
„ toute l'horreur qui étoit dûe à la vie
„ libertine qu'il avoit menée jusqu'à ce
„ jour, & se sentant le cœur pénétré
„ d'un véritable douleur, il offrit en ex-
„ piation de ses fautes, sa maladie, ses
„ peines, & ses souffrances, regrettant
„ de n'avoir pas un temps plus long à
„ vivre, pour avoir plus à souffrir. Si

1702. „ bien qu'il eut le bonheur de finir ses „ jours, d'une maniere aussi sainte & „ aussi édifiante, que sa vie avoit été „ criminelle & scandaleuse. „

La même Brochure du *Voyage de Guibray*, peint. Barry de la façon suivante. « C'étoit un grand homme de „ fort bonne mine, portant une longue „ barbe avec des cheveux courts. Il étoit „ habillé d'une soutane de satin noir, „ avec des boutons d'or, & un manteau „ traînant de la même étoffe. „

La Comédie de l'*Opérateur Barry*, n'étoit point nouvelle pour beaucoup de personnes, de la Cour & de la Ville, lorsqu'elle parut au Théatre François; elle avoit été représentée au mois de Janvier ou au commencement de Février 1700. devant MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE. C'est un détail curieux, dont le Mercure Galant fit part au Public, & que nous croyons devoir placer ici.

Mercure Galant, Février 1700. pages 169, 194.

« MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE, ayant souhaité que Madame „ la Chanceliére (de Ponchartrain) lui „ donnât un bal, elle reçut cette pro„ position avec beaucoup de joie; & „ quoiqu'elle n'eut que huit jours pour „ s'y préparer, elle résolut de donner à „ cette Princesse, dans une même soi„ rée, tous les divertissemens que l'on „ prend

» prend ordinairement pendant tout le » cours du Carnaval ; ſçavoir ceux de » la Comédie, de la Foire, & du Bal ; » ce dernier renfermant les plaiſirs que » donne dans cette ſaiſon la variété bi- » zarre des maſques galans, groteſques, » & magnifiques qui y abondent. Tout » ſe trouva prêt pour le jour marqué. » Cependant la Fête fut différée de neuf » jours, à cauſe d'un mal de dent ſur- » venu à cette Princeſſe. Le jour deſtiné » à la donner étant venu, on poſta des » détachemens de Suiſſes dans la rue » & dans la cour, avec pluſieurs Do- » meſtiques de Madame la Chanceliere, » enſorte qu'il n'y eut aucun embarras, » ni à la porte, ni même aux avenues » de la Chancelerie. Il y eut outre cela » de ſi bons ordres donnés, que malgré » la confuſion qui ſe trouve ordinaire- » ment aux portes des lieux où ſe font » de ſemblables Fêtes, toutes les perſon- » nes de diſtinction, pour qui il y avoit » des places marquées, entrerent avec » facilité, & furent placées de même. » La cour étoit éclairée, ainſi que le » veſtibule & l'eſcalier, où il y avoit des » luſtres & des girandoles, ſur des tor- » cheres ; on remarquoit d'abord dans la » Sale préparée pour le Bal, un grand » portrait de MADAME LA DUCHESSE DE

1702.

» BOURGOGNE, qui étoit sur la cheminée.
1702. » Il y avoit tout au tour de cette Sale, » des gradins de trois à quatre pieds de » long, & entre chaque gradin des tor- » cheres magnifiques, sur lesquelles il y » avoit des girandoles, outre dix lustres » suspendus.

» On avoit dressé un grand amphi- » téatre dans la face du bas de la Sale, » pour cinquante, tant hautbois que » violons du Roy, tous en habits de mas- » ques uniformes, avec des bonnets gar- » nis de plumes, ce qui formoit un spec- » tacle aussi magnifique que nouveau » dans ces sortes de fêtes. Il y avoit des » formes tout autour de la Sale, au-des- » sous des gradins, & au-devant de ces » formes, un rang de tabourets, au- » devant desquels étoient trois fauteuils, » l'un, pour MADAME LA DUCHESSE DE » BOURGOGNE, & les deux autres pour » MONSIEUR & pour MADAME. MON- » SIEUR n'y vint point à cause d'une lé- » gere indisposition, & MADAME y vint » sans être masquée. On avoit laissé un » grand quarré réservé pour la danse. A » côté de la Sale du bal, sur le même » palier de l'escalier étoit une autre Sale » fort éclairée, dans laquelle il y avoit » des violons & des hautbois, & cette » Sale étoit pour recevoir les masques,

1702.

„ qui, à cauſe de leur grand nombre, „ ne pouvoient entrer dans la Sale du „ Bal.

„ MADAME LA DUCHESSE DE BOUR- „ GOGNE fut reçue à la deſcente de ſon „ carroſſe par M. le Chancelier, Mada- „ me la Chanceliére, & M. le Comte de „ Ponchartrain. Pluſieurs de leurs parens „ & amis s'étoient joints à eux, comme „ M. le Duc de Leſdiguieres, M. le „ Duc de Saint Simon, M. le Duc de la „ Meilleraye, M. le Duc d'Humieres, M. „ le Marquis de Beringhen, M. le Duc de „ Quintin, M. de Duſſon, M. le Comte „ de Roucy, M. le Comte de Blanzac, „ M. le Chevalier de Roucy, & M. le „ Chevalier de Roye, avec pluſieurs „ Dames; ſçavoir Madame la Ducheſſe „ de Leſdiguieres, Madame la Ducheſſe „ de Saint Simon, Madame la Ducheſſe „ de Foix, Madame la Ducheſſe d'Hu- „ mieres, Madame la Maréchal de Lor- „ ge, Madame de Beringhen, Madame „ de Saint Géran, Madame la Comteſſe „ Roucy, Madame la Comteſſe de Blan- „ zac. Madame la Comteſſe de Ponchar- „ train ne pût avoir cet honneur à cauſe „ de ſa groſſeſſe.

„ MADAME LA DUCHESSE DE BOURGO- „ GNE ainſi reçue, fut conduite dans la „ grande Sale du Bal. MONSEIGNEUR,

„ & MESSEIGNEURS les Ducs de BOUR-
1702. „ GOGNE, d'ANJOU & de BERRY, & tou-
„ tes les Princesses & Dames bien masf-
„ qués vinrent presque en même-temps,
„ & après leur arrivée, M. le Chancelier
„ laissa faire le reste des honneurs à Ma-
„ dame la Chanceliére.

„ Il n'y avoit qu'un heure que le
„ grand bal étoit commencé, quand
„ Madame la Chanceliére & M. le Comte
„ de Ponchartrain, conduisirent MADA-
„ ME LA DUCHESSEE DE BOURGOGNE
„ dans un lieu dispofé pour lui donner le
„ divertissement d'une petite Comédie,
„ & avant que d'y entrer on passa dans
„ une Sale ornée de miroirs & de quan-
„ tité de lumieres. Il n'entra dans la
„ Sale de la Comédie qu'environ cent
„ cinquante personnes; les Princes &
„ Princesses du Sang n'y prirent aucun
„ rang, étant tous masqués. Cependant
„ MADAME LA DUCHESSE DE BOURGO-
„ GNE & MADAME, se trouverent placées
„ au milieu de la Sale, chacune dans
„ un fauteuil.

„ MADAME LA DUCHESSE DE BOURGO-
„ GNE fut surprise d'y voir un Théatre
„ avec ses armes & ses chiffres. Il repré-
„ sentoit le Laboratoire d'un fameux
„ Opérateur, & ensemble le lieu où il ren-
„ ferme ses drogues. Il étoit orné de pi-

„ laſtres,& l'eſpace qu'il y avoit d'un pi-
„ laſtre à l'autre,étoit rempli de tablettes, 1702.
„ ſur leſquelles étoient des vaſes de por-
„ celaines à l'uſage des Chimiſtes, avec
„ des uſtenciles propres à leur travail.
„ Toutes ces tablettes n'étoient pas en-
„ tiérement découvertes. Il y en avoit
„ quelques-unes à demi-cachées par des
„ rideaux qui n'étoient pas tout à-fait
„ tirés. Des ſquélettes & des poiſſons,
„ avec d'autres animaux paroiſſoient at-
„ tachés aux plafonds. On entroit ſur ce
„ Théatre par trois portes, dont l'une
„ étoit dans le fond, & les deux au-
„ tres aux deux côtés ; elles étoient or-
„ nées d'une architecture convenable au
„ lieu. Il y avoit ſur tous les pilaſtres
„ des demi-girandoles à cinq branches
„ d'argent. Ces girandoles s'attachent,
„ & ont été nouvellement inventées par
„ *M. Berrin*, qui avoit imaginé ce
„ Théatre, & donné tous ſes ſoins à
„ l'embelliſſement de cette Fête, à la-
„ quelle *M. le Févre*, Intendant & Con-
„ trolleur Général des menus plaiſirs &
„ affaires de la Chambre du Roy, en-
„ tendu en ces ſortes de divertiſſemens,
„ n'a pas peu contribué par ſes avis.
„ Comme le lieu où le Théatre étoit
„ dreſſé ne permettoit pas que l'on y
„ plaçât des luſtres, on avoit trouvé

1702. „ l'art de l'éclairer par deux ou trois „ cens lumieres cachées, & dont la réflé„ xion y répandoit un éclat qui surpre„ noit tous les Spectateurs.

„ Aussitôt que MADAME LA DUCHESSE „ DE BOURGOGNE fut assise, un Opérateur „ sous le nom *du Fameux Barry*, vint „ lui demander sa protection contre les „ Médecins, & après avoir vanté l'ex„ cellence de ses remédes, & la bonté „ de ses secrets, il lui offrit le divertisse„ ment d'une petite Piéce, telle qu'au„ trefois on en faisoit représenter à Pa„ ris; & ensuite d'une très-belle simpho„ nie, qui se fit entendre d'une cham„ bre voisine, on représenta une petite „ Comédie que Madame la Chanceliére „ avoit fait faire par *M. Dancourt*, „ exprès pour cette Fête. Il y avoit mêlé „ quelques Scenes Italiennes, que l'on „ trouva fort ingénieuses, & qui furent „ agréablement représentées par ses deux „ filles. Tous les Acteurs qu'on avoit „ choisi pour ce divertissement dans la „ Troupe des Comédiens du Roy, ex„ cellerent dans les caracteres qu'on „ leur avoit donnés, & reçurent beau„ coup de louanges.

„ La Comédie finie, (*a*) Madame la

(*a*) Quoique la suite de cette Fête n'ait aucun rapport à la Comédie de l'Opérateur Barry, nous avons

» Chanceliére mena MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE dans une autre 1702.
» Sale, où il y avoit une superbe colation, disposée d'une maniere ingénieuse.
» On avoit construit dans l'un des bouts
» de cette Sale, cinq Boutiques qui formoient un demi-cercle. Dans ces cinq
» Boutiques étoient cinq Marchands chantans, représentés; sçavoir *un Patissier*
» *François*, par le Sieur de *Puvigné*. Un
» Provençal, *Marchand d'Oranges &*
» *de Citrons*, par le Sieur *Jonquet*. *Une*
» *Limonadiere Italienne*, par le Sieur
» *Farelli*. *Un Confiturier*, par le Sieur
» *Courcier*; & *un Arménien, vendeur*
» *de Caffé & de Chocolat*, chantant en
» langue Franque, par le Sieur *Bastaron*, tous de la Musique du Roy. Ils
» avoient des habits qui convenoient
» aux Nations qu'ils représentoient, &
» des garçons pour servir, vêtus aussi selon la Nation dont ils tenoient le langage. Les Boutiques se communiquoient au-dedans les unes aux autres,
» & n'étoient séparées qu'extérieurement.
» La menuiserie en étoit peinte & dorée,
» & l'on voyoit alternativement dans les

---

cru faire plaisir au Lecteur, de ne la pas supprimer, avec d'autant plus de confiance, que cette suite ne peut que l'amuser agréablement.

1702. » paneaux du bas des Boutiques, les » armes & les chiffres de MADAME » LA DUCHESSE DE BOURGOGNE. Ces Boutiques étoient ceintrées, » & des lustres pendoient du milieu de » chaque ceintre. Au-dessus de ces Boutiques étoient écrits en grosse lettres » d'or, les noms de *Procope*, de *le Cocq*, de *Benachi*, & de quelques » autres ; & sur le haut on avoit peint » toutes les choses convenables à ce que » chaque Boutique devoit représenter. » La simphonie étoit placée dans les angles des Boutiques, & vétue avec des » habits assortissans à ceux des Marchands que je viens de nommer. Le » fond des Boutiques étoit couvert de » tablettes dorées, le tout étoit rempli » de toutes les choses qu'on y devoit » vendre. On y voyoit quantité de Corbeilles magnifiques, de vases de cristal, d'argent & de vermeil doré, des » jattes de porcelaines, &c. le tout rempli de liqueurs, de confitures séches, » de dragées, de patisseries, d'oranges, » de citrons, de limes douces, & de tout » ce qu'on peut imaginer pour une » galante colation. Toutes ces choses » étoient entre-mêlées de fleurs & de » girandoles ; & le rang le plus élevé » étoit tout orné de vases magnifiques, » remplis

» remplis de fleurs, dont il y avoit plu-
» sieurs guirlandes sur les tablettes. 1702.

» Quoique ces choses fussent brillan-
» tes d'elles-mêmes, elles ne laissoient pas
» de tirer un nouvel éclat des lustres
» qui éclairoient les Boutiques; & com-
» me ces Boutiques étoient séparées par
» des pilastres, que le derriere de ces
» pilastres étoit tout couvert de lumie-
» res; & que ces lumieres réfléchissoient
» encore sur tout ce qui étoit sur les ta-
» blettes des Boutiques, on ne sçauroit
» rien s'imaginer de plus brillant que
» paroissoit toute cette petite Foire; mais
» ce qui est fort à remarquer, il y avoit
» un grand miroir dans le fond de cha-
» que Boutique, qui rappellant tous les
» objets qui composoient l'assemblée,
» les faisoit encore paroître dans toutes
» les Boutiques, outre toutes les choses
» que je vous ai déja marqué; de ma-
» niere que cet assemblage étoit tout-à-
» fait brillant, & que les yeux en pou-
» voient à peine supporter l'éclatante
» variété.

» Si ce Spectacle étoit nouveau, la
» Musique qui étoit de *M. Collasse*, l'un
» des Maîtres de la Musique du Roy,
» n'avoit pas moins les charmes de la
» nouveauté, puisqu'on entendit un
» Chœur, composé de personnes qui

1702. » parloient diverses langues, & qui ne » laissoient pas de s'accorder admirablement bien. Ce Chœur fut suivi de » *trio* & de *duo*; & chacun chanta aussi » seul en sa langue. Tout ce qu'on chanta » fut à l'honneur de Madame la Duchesse » de Bourgogne, & pour inviter cette » Princesse à venir goûter de tout ce qui » étoit dans les Boutiques. A côté il y » avoit un grand cabinet entouré de » Gradins remplis de fruits, de confitures » séches, & d'une infinité de paquets de » confitures noués avec des rubans pour » distribuer à l'assemblée, dont le *Sieur* » *Philbert* s'acquitta avec des manieres » divertissantes. Les liqueurs y étoient » en abondance.

» Madame la Duchesse de Bourgogne » sortit très-satisfaite de la Sale de la collation, & donna force louange à tout » ce qu'elle avoit vû & entendu. Alors » tous les masques entrerent dans cette » Sale, où l'on distribua toutes sortes de » rafraîchissemens à ceux qui se présenterent, avec une profusion sans pa» reille, tandis que des Domestiques de » Madame la Chanceliere en porterent » à toutes les Dames qui étoient sur les » gradins, & en offrirent même à ceux » qui n'en demandoient point. Madame » la Duchesse de Bourgogne, en sortant

» de la Sale de la colation, ne retourna » point dans celle du bal, parce qu'il » y avoit un nombre infini de masques, » & que le bal se trouva un peu dérangé. Après que cette Princesse en fut » sortie, elle retourna dans celle de la » Comédie, où il se fit un bal particulier à toute la Cour. Il dura jusqu'à » deux heures après minuit, ensuite de » quoi elle revint dans le grand bal pour » voir le nombre presque infini de divers » masques qui s'y rencontrérent. Elle les » vit danser & dansa jusqu'à quatre heures du matin, après quoi Madame la » Chanceliere & M. le Comte de Ponchartrain l'ayant reconduite jusqu'au » bas de l'escalier, cette Princesse leur » marqua en termes fort obligeans, » qu'elle avoit pris beaucoup de plaisir au divertissement qu'on venoit de » lui donner, & qu'elle en étoit extrêmement satisfaite. Ainsi finit cette Fête; » qui attira beaucoup de louanges à Madame la Chanceliere. » 1702.

Lorsque M. Dancourt fit représenter l'*Opérateur Barry* sur le Théatre François, il substitua un nouveau Prologue, à celui qui avoit été éxécuté chez Madame la Chanceliere, devant Madame la Duchesse de Bourgogne. La Scene de ce nouveau Prologue se passe sur le

Théatre de la Comédie. Barry fait une
1702. harangue au Public, où il vante l'excellence de ses remedes, & il ajoute :

« Mais, vous autres, belles Dames,
» vous n'avez pas besoin de mes secrets,
» je le sçais, je le vois ; ce réduit est au-
» jourd'hui le centre des charmes & de
» la beauté, & je vois bien qu'il faut
» attendre un autre jour pour le débit de
» mes trésors ; & je me borne présen-
» tement au seul honneur de vous don-
» ner en impromptu, le divertissement
» d'une espéce de petite *Farce*, telle que
» j'en faisois autrefois représenter assez
» près d'ici. * Nous y joindrons un petit
» ballet, où tout le monde entrera
» masqué. »

* Au bout du Pont-Neuf, du côté de la rue Dauphine.

La petite Comédie qui suit ce Prologue est très-réjouissante, & comme l'Auteur avoit dessein de composer une vraie *Farce*, on peut dire qu'il y a parfaitement réussi. Voici la distribution des rôles de cette Comédie, lorsqu'elle fut remise au Théatre.

L'Opérateur Barry, ... *Ponteüil.*
Gautier-Garguille, ... *le Comte.*
Spacamonte, Capitan, ... *Ponteüil.*
Mostelin, Amant d'Isabelle, . . *Dangeville.*
Zerbinette, voisine de Gautier-Garguille, *Mademoiselle Mimi Dancourt.*
Isabelle, fille de Gautier-Garguille, *Mademoiselle Manon Dancourt.*
Jodelet, ... *Lavoy.*

1703.

CORNÉLIE, MERE DES GRACQUES,

Tragédie, de Mademoiselle BARBIER, *& de M. l'Abbé* PELLEGRIN,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 5. Janvier. Et pour la sixiéme & derniere le 16. du même mois. (*a*)

C'Est encore pour la gloire du sexe que Mademoiselle Barbier a bien voulu se charger de cet Ouvrage. Il est inutile de répéter ici ce que l'on a déja dit à l'article de la Tragédie d'*Arie & Pétus* : le sujet de celle-ci est plus illustre : mais comme l'Auteur trouvoit qu'il ne lui fournissoit presque rien de lui-même, il a crû ne pouvoir l'accommoder au Théatre, qu'à la faveur d'un Oracle, dont

(*a*) Cette Tragédie devoit être jouée encore deux fois ; Mademoiselle Barbier, en sa qualité d'Auteur, pouvoit l'éxiger : mais elle consentit à faire ce sacrifice aux Comédiens, *Feuilles d'assemblée du Lundi 29. Janvier* 1703. « Mademoiselle Barbier, *Auteur de Cornélie*, » ayant fait dire par M. Dancourt qu'elle vouloit bien » que l'on quittat sa Piéce, moyennant quarante écus, » dont la Compagnie lui faisoit présent, pour la dé- » dommager des deux fois qu'elle doit être encore réglée, » on a annoncé, & affiché *la Princesse d'Elide*, pour de- » main Mardi. Outre que M. Ponteüil n'est pas encore » en état de jouer à la Romaine. »

1703. l'obscurité fait une partie du nœud de la Piéce, comme l'explication en fait le dénouement.

« J'ai caractérisé, (dit Mademoiselle Barbier, dans la Préface qui porte son nom,) « mes Héros tels que Plutarque » les a peints : & la foiblesse que j'ai » donnée à Gracchus depuis le commen- » cement du premier Acte, jusqu'à la » fin du second, ne sert qu'à relever » davantage sa victoire, & celle de Cor- » nélie. J'aurois bien voulu sauver le » Tribun, & faire périr le Consul ; mais » l'Histoire ne l'a pas voulu avec moi ; & » j'espere que les Sçavans me sçauront » gré de m'y être plus scrupuleusement » assujétie dans cette derniere Tragédie, » que dans ma premiere d'*Arie & Pé-* » *tus*.

» En effet, continue-t-elle, de tous » mes personnages il n'y a que celui de » Licinie, qui soit de mon invention : » & je l'ai faite fille d'Opimius, pour » donner plus de jeu à la Piéce : rien n'est » plus capable de produire des situations » interressantes, qu'un amour entre des » personnes dont les parens sont enne- » mis irréconciliables. Le combat de l'a- » mour & du devoir produit ces sortes » de sentimens, qui sont l'ame de la » Tragédie ; & la vertu n'est jamais dans

» un plus beau jour, que lorsqu'elle a
» plus de difficulté à surmonter.... La 1703.
» haine mutuelle des parens de Grac-
» chus & de Licinie ne produiroit en
» eux que des sentimens de douleur, qui
» se borneroient à les rendre dignes de
» notre compassion : au lieu que les di-
» vers intérêts où ils se trouvent enga-
» gés, nous font aller plus loin, & cau-
» sent cette suspension qui ne laisse res-
» pirer les Spectateurs qu'après la cata-
» strophe. «

L'Auteur a, en quelque maniere, raison. On trouve dans sa Piéce, ce qui est nécessaire pour construire une grande Tragédie. Situations patétiques, interressantes, Scenes de tendresse, de crainte, de jalousie, sentimens Héroïques, Oracle, conspiration, trahison, en un mot tous les grands mouvemens, & les lieux communs de la Scene y sont employés, de sorte qu'il y a de quoi contenter les Sçavans, & les ignorans : mais aux yeux d'un connoisseur un peu difficile, le tout ensemble ne paroîtra qu'un assemblage mal conçû, mal digéré, encore plus mal exprimé, & tel enfin qu'il ne le prendra jamais que pour l'ouvrage d'un écolier, en fait de Poësie Dramatique.

Par un effet ordinaire aux Auteurs, qui n'apperçoivent que foiblement les

défauts de leurs Ouvrages, celui-ci se
1703. contenta de répondre seulement aux objections qui lui furent faites sur le cinquiéme Acte de cette Piéce, que l'on trouva trop rempli d'incidens. Cette critique même lui parut très-injuste. « Ne » sçait-on pas, dit-il, que rien n'est plus » capable d'attacher, & de toucher les » Spectateurs, que les péripéties, quand » elles naissent du fond du sujet. »

Ce cinquiéme Acte lui a plus coûté que les autres, & il a été obligé de le refaire une seconde fois. Le Mardi 31. Octobre 1702. jour pris pour la lecture de la Piéce, les Comédiens, après l'avoir entendue, déciderent que les quatre premiers Actes étoient jouables, & qu'ils les acceptoient : mais qu'on ne pouvoit jouer le cinquiéme en l'état qu'il étoit : que l'Auteur seroit obligé de le raccommoder, & de le lire à la Compagnie, avec les premiers Actes : & que pour lors, si la Compagnie en étoit contente, la Piéce seroit acceptée purement & simplement. L'Auteur retoucha cet Acte, & fit le 14. Novembre suivant une seconde lecture de sa Piéce, qui fut reçue pour être jouée incessamment.

1703.

LA MORT DE NÉRON,

Tragédie, de M. PÉCHANTRÉS,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 21. Février. (Neuf représentations, la derniere le 16 Mars suivant.)

MOnsieur Péchantrés, dans une longue Préface, tâche, autant qu'il lui est possible, d'excuser les défauts de sa Tragédie; mais les raisons qu'il employe sont si foibles, qu'il nous paroît inutile de les placer ici pour les combattre. Il suffit de dire que le choix de son sujet n'est point digne du Théatre, parce que le principal personnage de la Piéce est un Prince, dont le nom n'inspire que l'horreur & le mépris, & dont il faut rappeller tous les crimes & les extravagances. Le personnage de Popée est aussi révoltant que celui de Néron; à l'égard d'Octavie, l'Auteur lui donne si peu de part à l'intrigue, & en fait un rôle si tristement ennuyeux, qu'il auroit mieux fait de ne la point faire paroître. Un plus long éxamen seroit superflu; cette Tragédie est du nombre de celles dont

on rend compte, par la seule raison qu'elles ont été représentées.

1703.

PÉCHANTRÉS.

(N.) PÉCHANTRÉS, (a) né à Toulouse, & fils d'un Chirurgien de cette Ville, étudia en Médecine, & professa quelque temps cet art; mais son goût pour les belles Lettres, & principalement pour la Poësie, lui fit abandonner cette profession. Ayant remporté quelques prix aux Jeux Floraux, il prit la résolution de venir à Paris, « pour » donner un plus bel essort à son talent » pour la Poësie. Le Théatre ne fut pas » longtemps à emprunter un nouvel éclat » de sa Muse. Il donna *Géta*, dont on » voit encore aujourd'hui les représenta» tions avec plaisir. Cette Tragédie fut » suivie de celle de *Jugurtha*, & de *la* » *mort de Néron*, & sa vieillesse ne lui » ôtant rien de son feu, il venoit d'ache» ver l'Opéra d'*Amphion & Parthéno*» *pe*, lorsque la mort nous l'a enlevé, (vraisemblablement au mois de Février ou de Mars de l'année 1709.) âgé d'environ soixante-dix ans. M. Titon du Tillet dit, * « que Péchantrés ayant une » grande connoissance des meilleurs Au-

Mercure de Trévoux, Février & Mars 1709. p. 73.

* Parnasse François, page 531.

(a) C'est de cette façon que cet Auteur signa son nom au bas de l'Epître Dédicatoire de sa Tragédie de *Géta*.

» teurs Latins, il les expliquoit, & les » enseignoit à quelques personnes de dis- 1703.
» tinction. » (*a*) A l'égard du talent de cet Auteur pour le genre Dramatique, nous en avons parlé aux articles de ses Piéces; en voici l'ordre chronologique.

GÉTA, Tragédie, le Mercredi 29. Janvier 1687.

JUGURTHA, Tragédie, non imprimée, le Mercredi 17. Décembre 1692.

LA MORT DE NÉRON, le Mercredi 21 Février 1703.

(*a*) Voici une petite anecdocte pour ajoûter à cet article. * « Le bon-homme Péchantrés, Auteur de la » Tragédie de *Géta*, avoit une bague qui valoit bien » cent pistoles, dont un de se amis l'avoit prié de le » défaire. Il en parla par hasard à Campistron son ami; » celui-ci le pria de la garder quelques jours : *on va* » *jouer ma Tragédie nouvelle*, ajouta-t-il, *& je m'en* » *accommoderai.* Péchantrés qui trouva à s'en défaire, » ne jugea pas à propos d'attendre le succès de la Piéce » de son ami. Il se trouva à la premiere représenta» tion ; le Parterre recevoit fort mal cette Tragédie. » Péchantrés apperçut par hasard Campistron derriere » un pillier aux troisiémes loges, il y monta, & lui » dit : *Veux-tu ma bague ? Je l'ai gardée.* »

* Glaneur François, septiéme Brochure, p. 82.

1703.

LE FAUX HONNÊTE-HOMME,

Comédie en prose, en trois Actes, de M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 24. Février, suivie de la premiere représentation du

MARQUIS-BAILLY,

Comédie en un Acte, en prose, avec un divertissement, d'un Auteur Anonyme, (a)

Ces deux Piéces furent jouées ensemble jusqu'à la troisiéme & derniere représentation du *Bailly-Marquis*, qui fut donnée le 27. du même mois de Février. On en donna encore deux autres de la Comédie du *Faux Honnête-Homme*, qui fut représentée pour la cinquiéme & derniere fois le 3 Mars.

MOnsieur Du Fresny avoit déja traité ce caractere dans sa *Malade sans maladie*. La Lucinde de cette

(a) Tout ce que nous sçavons sur cette Piéce, c'est qu'il y avoit un divertissement : car nous trouvons une délibération des Comédiens du Lundi 5. Mars 1703. qui accorde au Sieur La Montagne, Compositeur des Ballets, cinquante livres, pour avoir fait ceux de la Princesse d'*Elide*, & du *Bailly Marquis*.

Piéce, & Ariste dans celle-ci, pensent à peu près de la même façon, & se servent quelquefois des mêmes phrases. L'un & l'autre sont des copies du Tartuffe, mais très-inférieures. En parlant dans la suite du *Faux-Sincere*, Comédie en vers, & en cinq Actes, qui ne fut représentée que le 16. Juin 1731. plusieurs années après la mort de l'Auteur, nous en verrons une troisiéme copie, & nous aurons lieu d'éxaminer le rapport de cette derniere Piéce, avec celle dont nous parlons. 1703.

Le personnage opposée à Ariste, est un Capitaine de Vaisseau, homme un peu grossier, mais franc, & qui divertit beaucoup par ses naïvetés, & ses brusques saillies. C'est le seul caractere qui soit nouveau : M. Du Fresny n'a fait que se répéter dans les autres, qui avec cela, sont très-médiocres. La Veuve n'est qu'une imbécile : Frosine, sa suivante, qui est chargée de conduire le phantôme d'intrigue qui constitue la Piéce, ne réussit que grace à l'Auteur, & au bon caractere du Capitaine. Angélique, fille de la Veuve, & Valere son amant, seroient tout-à-fait inutiles, s'il ne falloit pas, selon l'usage du Théatre, conclure une Comédie par un mariage. A l'égard de la Marquise, mere de Valere, elle est dans le goût des autres, que M. Du

1703. Fresny a introduit dans ses Piéces, pour en remplir quelques vuides : elle est folle, ne sçachant ni ce qu'elle dit, ni ce qu'elle fait. Il étoit permis à l'Auteur de faire de Flamand, valet d'Ariste, une bête, & un balourd, mais il auroit dû donner plus de prudence au Maître, qui, connoissant le caractere de ce valet, ne sçauroit être excusable de ne s'en être pas mieux défié.

Finissons par l'extrait de la onziéme Scene du troisiéme Acte : elle caractérise parfaitement Ariste, & sur-tout le Capitaine, qui sont les deux meilleurs personnages.

Le Capitaine est porteur de deux Testamens du défunt mari de la Veuve, qui, voulant faire passer ses biens à sa femme, au moyen d'un fidei-commis, choisit par le premier Ariste son ami, & par le second, qui annulle le précédent, il nomme le Capitaine. Celui-ci voulant démasquer Ariste, & détromper la Veuve, feint de sortir de chez elle fort en colere.

LE CAPITAINE.

Non, morbleu, Madame, non ventrebleu, je ne vous ménagerai plus. (*à Ariste.*) Je ne puis plus tenir contre ses mépris, je suis outré de colere contre elle. Aidez-moi à me venger.

1703.

ARISTE.

Ce n'est pas ma faute, Monsieur, si elle manque de vénération pour vous.

LE CAPITAINE.

Par la morbleu !

ARISTE.

Il n'y a rien que je ne sacrifie.

LE CAPITAINE.

Je suis content de vous, touchez-là.

ARISTE.

Si j'osois prétendre à l'honneur de votre amitié. . . .

LE CAPITAINE.

Touchez-là, vous dis-je.

ARISTE.

J'ai toujours souhaité de. . . .

LE CAPITAINE.

Touchez-là ; vous êtes un fripon.

ARISTE.

Monsieur ?

LE CAPITAINE.

Vous êtes un homme sans foi, & c'est ce qui vous attire ma confiance.

ARISTE.

Monsieur

LE CAPITAINE.

1703. Je vais vous ouvrir mon cœur, parce que je sçais que vous êtes un traître.

ARISTE.

Je me justifierai.

LE CAPITAINE.

Gardez-vous-en bien : Je suis ravi que vous ne valiez rien, car je ne vaux pas grand chose, & nous nous en accommoderons mieux tous deux ensemble. L'accommodement dont il s'agit, c'ést qu'ayant renoncé à la Veuve, je ne veux pas pour célà renoncer au bien dont je suis nanti ; mais j'ai une réputation à garder, je suis homme de guerre ; si vous me contraignez de montrer le Testament que j'ai, on verra qu'un ami me laisse tout son bien ; le monde s'imaginera qu'il a eu intention que je le donne à sa Veuve : j'aurai beau dire qu'on n'ést pas obligé à deviner les intentions, on me chasseroit du service sans m'écouter ; celà m'a fait résoudre à partager avec vous le profit, sans partager l'avanie : pour celà, je jette tout le soupçon sur vous, & j'ai publié que je n'avois rien, pour vous charger du paquet. Vous comprenez bien !

ARISTE.

Oui, Monsieur, votre idée est bonne ; & vous y gagnerez encore en partageant ; car je sçai le secret de cette affaire ci.

LE CAPITAINE.

Hé oüi, je profiterai de votre sçavoir faire ; & vous donnerez à cela un tour.

ARISTE.

1703.

ARISTE.

Le tout est naturel, car dans le fond c'est une justice.

LE CAPITAINE.

Justice, injustice, laissons-là le jeu de mots : je vous disois donc que tout le monde connoissant vos trahisons.....

ARISTE.

Monsieur, de grace....

LE CAPITAINE.

Ne m'interrompez pas ; je vous dis qu'il vous siéra mieux qu'à moi : à vous qui avez déja sur le corps d'autres friponneries.

ARISTE.

Servez-vous d'autres termes.

LE CAPITAINE.

Ne perdons point de temps à choisir des termes. Je ne suis pas poli ; je suis homme de mer : vous donc, qui n'avez plus de réputation à ménager, vous pourrez effrontément....

ARISTE.

Monsieur.....

LE CAPITAINE.

Encore ! Eh, morbleu ! Il s'agit bien de celà entre nous ; passez-moi que vous êtes un maraut, & ne m'interrompez plus.

ARISTE.

1703. Je vous admire ! Il y a dans vos brusqueries un fond de franchise aimable : j'aime la sincérité, jusques dans les calomnies.

LE CAPITAINE.

Voici le fait : nous partagerons la succession à l'abri du Testament que vous avez ; & du mien, j'en bourrerai mon fusil : je n'entens pas les affaires, mais celà est net.

ARISTE.

J'y consens volontiers : je vous assurerai sécrettement votre part, sans-qu'on puisse vous soupçonner.

LE CAPITAINE.

Voilà un brave homme.

ARISTE.

J'imaginerai des raisons vraisemblables, que vous appuyerez.

LE CAPITAINE.

Volontiers, car vous me paroissez bonne personne à présent.

ARISTE.

Ne perdons point de temps : allons écrire.

LE CAPITAINE.

Voilà ce que j'appelle parler franchement ; vous valez cent fois mieux comme cela, dans votre naturel, que quand vous étiez hérissé de grandes maximes.

Les Comédiens ne donnerent cet Eté aucune Piéce nouvelle : mais en récompense, les anciennes qu'ils reprirent, les dédommagerent amplement. 1703.

PSYCHÉ.

LE Mercredi premier Juin, les Comédiens remirent au Théatre la Tragédie-Ballet de PSYCHÉ, *de M. Moliere, qui eut vingt neuf représentations, la derniere le premier Août suivant. Ce qui contribua beaucoup au succès de cette remise, c'est qu'indépendamment des dépenses que la Compagnie avoit faite, pour donner cette Tragédie avec éclat, en y joignant de brillantes décorations, des machines dont l'exécution étoit parfaite, & des Ballets de goût & bien rendus, l'Actrice qui représentoit le personnage de Psyché,* (1) *& l'Acteur qui jouoit celui de l'Amour,* (2) *quoiqu'excellens tous deux, se surpasserent encore dans ces deux rôles ; on dit qu'ils ressentoient l'un pour l'autre la plus vive tendresse, & que leurs talens supérieurs ne furent employés que pour marquer avec plus de précision les sentimens de leurs cœurs.*

(1) Mademoiselle Desmare.

(2) M. Baron, fils.

1703.
L'INCONNU.

LA réussite de PSYCHÉ *engagea les Comédiens à remetre ensuite la Comédie de* l'Inconnu, *de* M. Corneille de l'Isle. *Cette Piéce parut* le Mardi 21. Août, *avec un* nouveau Prologue, *& de* nouveaux divertissemens *de la composition de* M. Dancourt, *& la Musique de* M. Gilliers, qui se surpassa dans la Sarabande du troisiéme Acte, sur l'air de laquelle on chante les paroles suivantes.

Un inconnu pour vos charmes soupire,
Son sort égaleroit celui des Dieux,
S'il pouvoit lire
Dans vos beaux yeux,
Qu'avec plaisir vous souffrez en ces lieux,
Le soin qu'il prend de vous le faire dire.

La Scene du Prologue est sur le Théatre de la Comédie, & les Acteurs qui paroissent dans ce Prologue, (qu'on n'a pas rejoué depuis) sont Thalie, Muse de la Comédie, Crispin, Mesdemoiselles Desmare & Mimi Dancourt, & les Sieurs Sallé & Ponteüil. *La Muse après avoir vû les essais des talens de ces Acteurs, leur en fait des complimens, & ajoute:*

Vous pourriez assez aisément
Mettre des Piéces d'agrément.

1703.

CRISPIN.

Des piéces d'agrément sans danse, sans musique ?
Autant vaut fermer la boutique.

MADEMOISELLE DESMARE.

Pourquoi donc ? Nous venons de remettre Psyché,
Avec tout le succès qu'on s'en pouvoit promettre.

CRISPIN.

Oui : mais au double il a fallu la mettre,
Et le public s'en est presque fâché,
Demandez, demandez, hem.....

. . . .

THALIE.

Je me souviens autrefois d'avoir vû,
Réussir certain INCONNU :
Il ne seroit pas mal, je pense,
Après l'avoir si longtemps négligé,
D'essayer sans trop de dépense,
Si le goût du Public ne seroit point changé.

MADEMOISELLE DESMARE.

Oui, l'Inconnu, la Piéce est toute préparée,
Et je crois que déja les rôles en sont sçûs.

CRISPIN.

Mais la musique est égarée,
Les airs & les chansons ne se retrouvent plus.

MIMI.

1703. Un de nos Musiciens en a fait de nouvelles ;
Qui ne sont pas sans agrément ;
De ces sortes de bagatelles,
Il s'acquitte assez galamment.

THALIE.

Je vous seconderai de toute ma puissance.

MADEMOISELLE DESMARE.

Le Conseil de la Muse assure le succès.

CRISPIN.

Elle ne nous a pas conseillé la dépense,
De crainte d'accident ne faisons pas grands frais.
(*à Thalie.*)
Ne prendra-t-on que le prix ordinaire,
Ou le double comme à Psyché ?

THALIE.

Non, le simple, &c.

Nous avons crû devoir insérer ce fragment du nouveau Prologue de l'Inconnu, parce qu'il est historique à la remise de cette Piéce, qui fut représentée seize fois, la derniere représentation le 17. Septembre suivant. *Au reste, nous avertissons que l'annonce de cette reprise, dont on a parlé à l'article de la Comédie de l'Inconnu,* Tome XI. page 429. *n'est nullement correcte, & nous prions*

le Lecteur de s'en rapporter au compte que nous venons de lui en rendre. 1703.

D. SANCHE D'ARRAGON, Comédie-Héroïque de M. Corneille, *reprise le 30. Août, jouée quatre fois.*

MARIAMNE, Tragédie de M. Tristan, *reprise le 19. Septembre, jouée trois fois.*

FRONTIN, GOUVERNEUR DU CHÂTEAU DE VERTIGILILINGUEN,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie d'*Agamemnon*, le Jeudi 11. Octobre. (Quatre représentations, sans part d'Auteur.)

CEtte petite Comédie fut donnée pour la premiere fois sans être annoncée, & si peu suivie, que les personnes qui fréquentoient le plus le Spectacle, n'ont pû nous en donner la moindre idée.

1703.

L'ANDRIENNE,

Comédie en vers, en cinq Actes; de M. BARON, (a)

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 16. Novembre. (Dix représentations, la derniere le 6. Décembre suivant.)

RIen de plus censé que cette réfléxion de M. Baron. « Toutes les » fois que j'ai lû (Térence,) je me suis

(a) M. Baron a toujours été soupçonné de n'avoir que quelque part à l'*Homme à bonne fortune*, & à *La Coquette & la Fausse Prude*, Comédies qui ont eu du succès en leur temps, & qu'on revoit encore avec plaisir, car on assure que ces Piéces sont de feu M. d'*Alégre*, mort il y a environ vingt ans. Lorsque M. Baron fit paroître l'Andrienne, cette Comédie fut attribuée à un homme de lettres, mais d'un ordre & d'un talent bien opposés à celui du Théatre. M. Baron crut devoir se justifier de ce soupçon dans sa Préface : voici ce qu'il y répondit. « J'aurois ici un beau champ pour » me plaindre de l'injustice qu'on m'a voulu faire. On a » dit que je prêtois mon nom à l'*Andrienne*, & que » d'autres que moi l'avoient faite. Je tâcherai d'imiter » encore Térence : & je ne répondrai à mes envieux » que ce qu'il répondit aux calomniateurs qui l'accu- » soient de ne prêter que son nom aux Ouvrages des » autres : il disoit, *qu'on lui faisoit trop d'honneur de* » *le mettre en commerce avec des personnes qui s'atti-* » *roient l'estime & le respect de tout le monde.* Je dirai » donc la même chose aujourd'hui : trop heureux en » effet d'éprouver, en quelque façon, le sort d'un si » grand homme. »

Aux pages 471 & 472. d'un Ouvrage périodique, * mais qui n'eut point de suite, on trouve un passage

* Piéces fugitives d'Histoire & de Littérature, ancienne & moderne, par le Sieur Flachat de Saint Sauveur, *in*-12. Paris, chez Cot, 1704.

» étonné

» étonné comment depuis tant de sié- 1703.
» cles, personne ne s'est avisé de nous
» donner une de ses Piéces telles qu'elles
» sont, sans y changer que ce que la
» bienséance & les mœurs ne peuvent
» permettre. J'en ai parlé souvent à ceux
» que je croyois plus capables que moi
» de l'entreprendre ; n'ayant pû les per-
» suader, j'ai mis la main à l'œuvre, &
» je ne crois pas avoir lieu de m'en re-
» pentir.

» *L'Andrienne* a été si généralement
» applaudie, que j'ai lieu de penser que
» dans les lieux qui l'ont vû naître, on ne
» l'a pas jadis reçue plus favorablement
» qu'elle vient de l'être aujourd'hui. J'ose
» parler ainsi, persuadé qu'on ne me
» croira pas assez vain pour m'attribuer
» un succès qui n'est dû qu'à Térence;
» c'est encore trop pour moi, qu'au sortir

---

au sujet de l'*Andrienne* & de son Auteur, que nous croyons devoir rapporter. « L'Andrienne vient d'avoir » un grand succès sur le Théatre François ; la traduc- » tion de cette Comédie de Térence a parû dans les » affiches sous le nom de *M. Baron*, & dans l'im- » pression qu'il en a fait faire de cette Comédie, le » même M. Baron se plaint de l'injustice qu'on lui a » faite, d'attribuer cette traduction à d'autre qu'à lui... » Quoi qu'il en soit du véritable Auteur de cette tra- » duction, elle est toujours très-estimable, & elle ne » perdroit rien de son prix, si on étoit assuré que » l'habile homme, à qui on l'attribue sourdement y eut » effectivement travaillé. »

» de mes mains on ait daigné le recon-
1703. » noître. »

Une pareille entreprise ne pouvoit que faire également honneur aux deux Poëtes, & à leurs nations. « Le bon » goût, continue M. Baron, est de tous » les temps; & il étoit presque impos- » sible que la Cour & Paris n'approu- » vassent ce qu'Athènes & Rome ont » loué. Que cela nous confirme, (ajoûte » le même Auteur) nous qui nous mê- » lons d'écrire pour le Théatre, dans la » pensée que nous devons avoir, que » l'on peut encore divertir le Public, sans » le secours de ces sales équivoques, si » indignes de la véritable Comédie.

Cette entreprise étoit plus difficile à éxécuter, qu'elle ne le sembloit d'abord: il falloit assujétir Térence à nos mœurs, & aux bienséances de notre Théatre, & en même temps conserver son génie, son caractere, & ses beautés inimitables. C'est ce que l'Auteur a osé faire, avec autant de bonheur que d'habileté: & l'on peut dire que cet Ouvrage seroit parfait dans son genre, si M. Baron avoit pû aussi bien imiter l'élégance du stile de son original.

Dans la nouveauté de cette Piéce, les rôles de *Simon* & de *Pamphile*, étoient remplis par les *Sieurs Guérin*,

Baron le fils, le *Sieur de la Thorilliere* faisoit *Dave*; *Mademoiselle Beauval*, *Mysis*; (*a*) & *Madame Dancourt*, *Glicérie*. Tout le monde sçait que la robe négligée qu'elle se fit faire, à cette occasion, servit de modéle à celles que les Dames porterent depuis, & qui furent connues sous le nom d'*Andriennes*. 1703.

CORÉSUS ET CALLIRHOÉ,

Tragédie de M. DE LA FOSSE, (*b*)

Représentée pour la premiere fois, le Vendredi 7. Décembre. (Quatre représentations, la derniere le 13. du même mois.)

« L'Histoire qui fait le sujet de cette » Tragédie, est si extraordinaire, & » si remarquable, qu'il est étonnant « qu'elle soit si peu connue. Le *Guarini*, » qui l'avoit tirée de Pausanias, d'où » je l'ai prise, en a paré le commence-

Préface de la Tragédie de *Corésus & Callirhoé*.

(*a*) Après la retraite de Mademoiselle Beauval, ce rôle fut donné *a* Mademoiselle Mimi Dancourt.

(*b*) M. de Naudijon, homme d'esprit & répandu dans le monde, a travaillé conjointement avec M. de la Fosse au plan & à la versification de la Tragédie de Corésus & Callirhoé. Mais ce n'est que longtemps après la mort de M. de la Fosse, que M. Naudijon a parlé de ce fait.

1703. » ment de son *Pastor Fido*, & en a fait
» l'origine des malheurs qui affligeoient
» l'Arcadie, dans le temps de l'action
» que son Poëme représente. Il y a pourtant
» tant fait quelques changemens. . . . . .
» Comme Pausanias ne marque point
» dans quel siécle ni sous quel regne elle
» s'est passée, je me suis crû dispensé de
» faire plus que lui. J'ai embrassé dans
» mon Ouvrage tout ce qu'il dit sur cet
» événement, & j'y ai ajouté de moi
» l'épisode d'Agénor & d'Anaxile.

» J'ai été obligé de changer quelque
» chose au personnage de Callirhoé. Je
» l'ai fait infidelle & parjure, à l'exemple
» ple de Guarini, au lieu que dans l'original
» riginal Grec, elle est accusée seulement
» d'être insensible. Et cela, parce que
» selon notre morale, à laquelle j'ai dû
» m'accommoder, l'insensibilité dans le
» cœur d'une jeune fille, est plûtôt une
» vertu à imiter, qu'un vice à punir.
» Or un des principaux préceptes de la
» Tragédie, est de n'y point faire paroître
» roître de personnage tout-à-fait vertueux,
» tueux, qui ait une fin malheureuse,
» ce que j'ai évité dans celui de Callirhoé,
» rhoé, en la représentant coupable d'un
» parjure, qui est un vice plus commun,
» mun, & reconnu pour tel dans tous les
» pays du monde. . . . Quant à Corésus,

» que j'ai peint comme un homme d'une » vertu ferme & sévere, j'ai eu soin d'y » mêler le défaut d'une colére trop em- » portée, qui lui fait demander à la Di- » vinité, dont il est le Sacrificateur, » une vengeance, dont il est lui-même » la victime. » 1707.

Il est sûr que cette Piéce, la derniere de M. de la Fosse, lui a infiniment coûté. On s'apperçoit aisément qu'elle est plus travaillée, & que la versification est aussi plus forte. Le sujet est dans le grand tragique : la terreur & la pitié s'y trouvent rassemblés, suivant les régles d'Aristote. Outre cela, l'Auteur y a semé beaucoup de pensées & de sentimens : mais par malheur, l'intérêt qui est la partie la plus essentielle du Poëme, & qu'on peut en appeller l'ame, y manque absolument, tant dans le sujet principal, que dans l'épisode. C'est à ce défaut qu'on doit attribuer principalement la chûte de cette Tragédie. « Quoique cette derniere Piéce, (dit l'Auteur d'un éloge de M. de la Fosse, *) » n'ait pas eû les applaudissemens qu'on » a donné à toutes les autres, c'est » peut-être la mieux versifiée : mais » le sujet n'en étoit pas heureux, & » l'Auteur, qui n'avoit pas moins de mo- » destie que d'esprit, a cent fois avoué

* Mercure de Trévoux, Janvier 1709, page 83.

» qu'il n'appelloit pas du jugement du
1705. » Public. »

On peut croire que ce n'est que par une réfléxion un peu mûre, que M. de la Fosse a reconnu l'équité du jugement du Public, car il semble qu'il n'en étoit pas encore convaincu, lorsqu'il fit imprimer sa Piéce, puisqu'il termine ainsi sa Préface. « Je laisse au Lecteur, non » prévenu, à juger de cette Piéce, & » je ne répondrai point à quantité d'ob» jections qu'on y a faites, parce que » cela est inutile. Je crois qu'on en pour» roit faire de très-solides, mais elles ne » sont pas venues à ma connoissance; » car, à dire vrai, toutes celles dont j'ai » été informé étoient très-faciles à dé» truire; & j'en ai fait convenir tous » ceux qui me les ont proposées, ou » comme d'eux-mêmes, ou comme rap» portées d'ailleurs. »

Ce sujet regardé comme peu heureux pour le Théatre, a été traité dix ans après par M. *Roy*, qui en composa une Tragédie Lyrique, mise en musique par *M. Destouches*, représentée par l'Académie Royale de Musique, le Mardi 27. Décembre 1712. & avec un grand succès. Il est vrai que les reprises n'ont pas soutenu ce début brillant; mais cela n'ôte rien au mérite de l'Ouvrage.

1703.

ALCESTE,

Tragédie de M. DE LA GRANGE CHANCEL,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 19. Décembre. [Six représentations, la derniere le premier Janvier 1704.]

Préface de la Tragédie d'*Alceste*.

« J'Avois souvent entendu dire à M. » Racine, que de tous les sujets de » l'antiquité, il y en avoit point de plus » touchant que celui d'Alceste ; & qu'il » n'avoit point mis de Piéces au Théatre » depuis son Andromaque, qu'il ne se » proposât de la faire suivre par celle » d'Alceste. Sa Préface d'Iphigénie fait » voir combien il étoit rempli de ce su- » jet. J'ai connu de ses amis particuliers » qui m'ont assuré qu'il avoit éxécuté son » dessein, & qu'il leur en avoit souvent » récité des morceaux admirables ; mais » que peu de temps avant sa mort, il » eut la cruauté de priver le Public d'un » si bel Ouvrage, & de le jetter dans le » feu. La lecture d'Euripide, jointe à » ce que j'avois pû recueillir des idées » de M. Racine, me firent naître l'envie » de traiter ce sujet, &c.

1703. Comme il ne nous reste aucuns fragmens de la Tragédie d'*Alceste*, que M. Racine avoit dessein de traiter, nous ne pouvons dire de quelle façon ce grand Poëte avoit dressé son plan; mais s'il est permis de se fonder sur des conjectures, nous oserions croire qu'il abandonna ce sujet, parce qu'il sentit que l'événement qui en constitue la catastrophe ne seroit pas du goût des Spectateurs. Le merveilleux poussé à un certain point, & servant au dénouement d'un action, n'étoit plus recevable au Théatre François, & M. Racine en étoit si persuadé, qu'il dit dans sa Préface d'Iphigénie en Aulide, que sans l'heureux épisode d'Eriphile, il n'auroit point entrepris cette Tragédie. Quoi qu'il en soit, M. de la Grange a passé sur toutes ces réflexions, & a crû son sujet Théatral; il l'a traité avec assez d'art pour l'exposition, mais la marche de ce Poëme Dramatique est languissante, les caracteres foibles, les Scenes décousues, & la versification très-négligée. Cependant malgré ces défauts, cette Piéce n'a pas eu le succès qu'elle méritoit.

1704.

LES FOLIES AMOUREUSES,

Comédie en trois Actes, & en vers, précédée d'un Prologue en vers libres, & suivie d'un divertissement intitulé:

LE MARIAGE DE LA FOLIE,

par M. REGNARD,

Représentée pour la premiere fois le Mardi quinze Janvier La quatorziéme & derniere représentation le Jeudi quatorze Février suivant.

« ON a joué depuis peu (dit un Au-» teur du temps) sur le Théatre » François, *les Folies amoureuses*, petite » Piéce comique, qui a eu assez de suc-» cès. *Les Folies Amoureuses* sont tout-» à-fait dans le goût Italien; mais cela » n'est pas surprenant, puisque M. Re-» gnard qui en est l'Auteur, a long-temps » travaillé pour la Troupe Italienne, » lorsqu'elle étoit à Paris : c'est le même » qui a fait la Comédie du *Joueur*, qui » a eu tant de succès. (*a*) »

Il suffiroit, pour transposer cette Comédie sur la Scene Italienne, de changer

(*a*) Piéces fugitives d'Histoire & de Littérature anciennes & modernes, par le Sieur Flachat de Saint-Sauveur, Paris, *in*-12. 1704. page 527.

1704. les noms des Acteurs, & les caractères se trouveroient conformes. Albert ne le céde pas en imbécillité au Docteur ? & Crispin est bien aussi balourd qu'Arlequin. Le meilleur rôle est celui d'Agathe, elle forme l'intrigue & le nœud de la Piéce, ses ruses, sont, à la vérité un peu grossieres, mais il les faut croire proportionnées à la portée de l'esprit d'Albert qu'elle doit connoître : le dénouement ressemble totalement à ceux des Farces que l'on jouoit autrefois sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Le sujet est très-mince, & tout à fait usé ; on peut dire que M. Regnard ne s'est tiré d'affaire qu'au moyen de certains traits plaisans, & par les jeux comiques de cette Piéce.

Au reste, le Prologue de cette Comédie, & le Divertissement qui la terminoit, n'ont été joués que dans la nouveauté. L'un & l'autre sont très-médiocres ; & ne paroissent avoir été faits que pour remplir l'espace d'un Spectacle ordinaire. On les supprima aux reprises de la Comédie qui est restée au Théatre.

1704.

HYPERMNESTRE,

Tragédie de M. de RIUPEIROUS,

Représentée pour la premiere fois le Mardi premier Avril, suivie de la Comédie du *Mariage forcé.* La onziéme & derniere représentation le Lundi 21. Avril.

« ON a donné sur le Théatre François une Piéce qui a eu un grand » succès. *Hypermnestre* a été reçûe avec » de grands applaudissemens, on en a » trouvé les vers beaux & majestueux, » les sentimens nobles & délicats, & » enfin l'expression pure & coulante.

» Il est vrai que la Scene est un peu » trop ensanglantée, mais enfin, le des» sein en est bien éxécuté : le rôle d'Hy» permnestre est beau, aussi bien que » celui de Lyncée. La passion, le déses» poir, la crainte, l'incertitude, leur » font dire les plus touchantes choses du » monde. Le combat de l'amour pater» nel, & de l'amour conjugal fait un » très-beau jeu dans la personne d'Hy» permnestre. M. de Riupeirous est » l'Auteur de cette Piéce; il l'a dédiée » à M. le Duc. On peut dire qu'il a un » grand talent pour la Poësie : & je par-

1704\. » donne de faire des vers, quand on en » fait d'aussi beaux. (*a*)

Ce discours paroîtra peut-être trop laconique, & en même-temps trop favorable à ce Poëme : il est difficile de pouvoir s'exprimer autrement, lorsqu'on parle d'un Ouvrage nouveau, & dont l'Auteur est vivant : voici de quoi y suppléer.

Mercure de France, Décembre 1726. second Vol. pages 2746, 2758.

« La Tragédie d'*Hypermnestre*, de M. » Riupeirous, qui n'avoit pas parû depuis plus de vingt ans, fut remise le » mois passé, (*b*) par les Comédiens » François ; on l'a revûe avec beaucoup » de plaisir, mais il s'en faut bien qu'elle » ait eu un succès aussi grand, que le » faisoient espérer les premiers applau» dissemens qu'on lui donna dans sa » naissance ; voici le témoignage que » l'Auteur en porta à la premiere édition » de la Piéce. *L'indisposition d'une Ac» trice, qui par les grands talens qu'elle » posséde pour le Théatre, est un des » principaux ornemens de cette Piéce, » en a interrompu les représentations ; » je souhaite qu'à la reprise elle soit » reçue aussi favorablement, qu'elle l'a*

(*a*) Piéces fugitives d'Histoire & de Littérature anciennes & modernes pages 522, 523.

(*b*) Le Lundi 18. Novembre 1726.

» *été les quatre fois qu'elle a été repré-* 1704.
» *sentée.*

» Les souhaits de l'Auteur furent rem-» plis, la Demoiselle Du Clos revint en » santé, & la Piéce reparut avec son » premier éclat. C'est cette même Ac-» trice qui vient d'y jouer le principal » rôle, avec autant de force qu'autre-» fois; elle a eu le plaisir d'y recevoir » les mêmes applaudissemens, mais la » Piéce n'a eu qu'un petit nombre de » représentations, quoique cette excel-» lente Actrice ait été parfaitement bien » secondée par les Acteurs qui ont joué » avec elle. (*a*)

» Nous avons tâché, (continue les » Auteurs du Mercure) de pénétrer la » cause d'un si grand changement, pour » faire part au Public de nos découver-» tes, nous allons insérer dans cet ex-

---

(*a*) Voici de quelle maniere les rôles étoient distribués à cette reprise.

DANAUS, ... Le Sieur le Grand, *pere*.
LYNCÉ, ... Le Sieur Quinault.
HYPERMNESTRE, ... Mademoiselle Du Clos.
PASYTHÉE, Confidente d'Hypermnestre, Mademoiselle Jouvenot.
ARCAS, } Ministres de Danaüs, { Le Sieur La Thorilliere, *fils*.
IPHIS, } { Le Sieur Fontenay.
IDAS, Confident de Lyncée, Le Sieur Du Breüil.

En 1704. les trois premiers rôles étoient remplis par les Sieurs *Sallé* & *Baron fils*, & par Mademoiselle *Du Clos*.

» trait, les différentes observations que
1704. » nous avons recueillies. »

Les Auteurs donnent ensuite Acte par Acte, & Scene par Scene, l'analyse de la Piéce : ce morceau est composé avec beaucoup de goût & d'équité : nous y renvoyons le Lecteur, & ne rapportons ici que les réfléxions générales qu'on a faites sur la Tragédie.

« On la trouve assez bien versifiée, » mais on y souhaiteroit plus de traits. » La simplicité qui fait souvent le prix » des autres Piéces de Théatre est pous- » sée trop loin dans celle-ci. Tout roule » sur trois Acteurs, qu'on voit trop sou- » vent sur la Scene ; on auroit voulu » plus de variété, & on croit qu'une » sœur rivale, & aussi méchante qu'Hy- » permnestre est vertueuse, auroit fait » un jeu, & un contraste admirable.

» Le caractére d'Hypermnestre a paru » très-beau, & parfaitement bien soutenu » jusqu'au dernier Acte, où cette Prin- » cesse commence à perdre ce grand res- » pect qu'elle a toujours eu pour son pere.

» Celui de Danaüs a révolté bien des » gens. Ce Prince craint trop la mort, & » c'est cette seule crainte qui lui fait ré- » pandre le sang de ses gendres, sans » en excepter celui de Lyncée, qui lui a » sauvé la vie.

1704.

» Le dessein qu'il forme de faire cette
» sanglante expédition par ses filles, au-
» roit été mieux fondé, si les enfans
» d'Egyptus avoient été les plus forts
» dans Argos ; mais cela n'étant point,
» on croit qu'il auroit été plus sûr de les
» faire envelopper, & massacrer par sa
» Garde.

» Il n'a pas paru vraisemblable que
» Lyncée fut le seul dans la Cour de
» Danaüs, qui ignorât l'arrivée de ses
» freres. L'Auteur l'avoit, sans doute,
» senti : mais il avoit besoin de passer
» par-dessus l'objection, pour donner
» une des plus frappantes situations qui
» ayent jamais paru sur la Scene. (a)

» Cette situation sembloit même en-
» gager Lyncée à avoir quelque éclair-
» cissement avec Hypermnestre, avant

(a) Acte III. Scene III. Lyncée vient se plaindre à Hypermnestre de l'infidélité qu'elle lui fait, ou du moins de la cruauté qu'elle a d'accepter un autre époux, après l'aveu qu'il lui a fait de son amour. La Princesse s'excuse sur l'obéissance qu'elle doit aux ordres de son pére, & de son Roy. Elle tâche de le consoler, en lui disant que cet époux qu'elle accepte, est plus malheureux que lui. Lyncée, qui ignore que ses freres sont arrivés, lui demande le nom de cet époux. Hypermnestre lui nomme Lyncée : à peine a-t-elle prononcé ce nom, que Lyncée s'abandonne à la joie, & la prie d'aimer Lyncée, au grand étonnement de cette amante. Il la tire enfin d'erreur, en lui disant qu'il est ce même Lyncée en faveur duquel il vient de la prier. Quel coup de foudre pour Hypermnestre ! Elle a juré d'immoler son amant, sans le connoître, & dans l'horreur dont

» que de l'époufer ; l'Auteur l'a encore
1704. » fenti, puifqu'il a empêché cet éclair-
» ciffement par l'arrivée foudaine de Da-
» naüs à la fin du troifiéme Acte ; mais
» quelquefois une raifon trop éxacte fait
» perdre de grandes beautés.

» Lyncée, dit-on, doit courir au fe-
» cours, ou à la vengeance de fes freres,
» dès qu'il apprend d'Hypermneftre le
» péril qui les menace ; il n'y avoit rien
» de fi aifé que de lui épargner une lâ-
» cheté, qui dément fa valeur ordi-
» naire.

» Un Acte intermédiaire auroit fait
» que le quatriéme feroit devenu le cin-
» quiéme, & pour lors Lyncée auroit
» fait fon devoir en courant à la ven-
» geance de fes freres. Danaüs auroit été
» fa premiere victime, & par-là l'oracle
» auroit été rempli.

» Ces remarques, & quelques autres
» qui ne font pas venues jufqu'à nous,
» (ajoutent les Auteurs du Mercure)

---

elle eft faifie, elle dit, moitié *à parte*, & moitié à Lyncée.

Vous ! Qu'ai-je entendu ? Grands Dieux !
Vous, Seigneur ! quelle horreur vient frapper ma penfée !
Je frémis.... Non, Seigneur, vous n'êtes point Lyncée.

Cette belle Scene eft interrompue par l'arrivée du Roy, qui empêche un éclairciffement dont l'Auteur n'avoit pas befoin, ce qui eft un coup de Théatre des plus heureux.

» peuvent

» peuvent avoir contribué au peu de suc-
» cès que cette Tragédie vient d'avoir. 1704.
» Mais pourquoi, dira-t-on, n'a-t-elle
» pas eu le même sort dès sa naissance?
» On peut répondre qu'elle a eu au-
» jourd'hui une beauté de moins; c'est
» la grace de la nouveauté: & d'ailleurs
» on ne doit pas douter que la critique
» ne soit aujourd'hui plus clairvoyante
» qu'elle ne l'étoit il y a vingt ans; les
» connoisseurs se multipliant, & se forti-
» fiant tous les jours; il est même à
» craindre que le Public, à force de de-
» venir difficile, ne mette les Auteurs
» dans la triste nécessité de ne pouvoir
» les contenter. »

Nous n'ajoutons ici qu'une remarque: ce sujet avoit déja été traité deux fois sur la Scene Françoise. La premiere par M. *Gombaud*, sous le titre des DANAÏDES (a); & l'autre sous celui de LYNCÉE, par M. l'Abbé *Abeille* (b). L'une & l'autre sont très-foibles, & le plan de la derniere est ridicule, & romanesque. Cependant il faut avouver que M. de Riupeirous en a pris quelques situations qui lui ont servi à remplir le quatriéme

(a) Voyez-en l'extrait Tôme VII. de cette Histoire, page 76.

(b) Tome XII. page 89.

1704. Acte de sa Tragédie ; la fuite de Lyncée par le conseil d'Hypermnestre, &c. Il n'est pas étonnant que les Auteurs du Mercure ayant ignoré cette circonstance. La Tragédie de M. l'Abbé Abeille est si peu connue, que tous les Catalogues des Piéces de Théatre l'annoncent comme non imprimée.

RIUPEIROUS.

Eloge de M. de Rieuperoux, par M. Cathala, Avocat à la Cour des Aydes de Montauban, tiré du recueil de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, *in*-8°. Toulouse, 1745.

« Théodore de Rieuperoux, (*a*) » second fils de M. de Rieuperoux, » Avocat du Roy au Présidial & Sénéchaussée de Montauban, naquit dans » cette Ville le 4. Mars de l'année 1664. » Ses premiéres études développerent les » dons heureux qu'il avoit reçu de la » nature ; son goût pour les beaux arts, » & son talent pour la Poësie. La Tragédie de *Méléagre*, qu'il fit dans sa » premiére jeunesse, & la grande connoissance qu'il avoit des médailles, » dont il composa un traité, lui acquirent l'estime & l'amitié de M. Foucault, Intendant à Montauban ; & ce » fut en partie par les conseils de ce Magistrat, qu'il abjura la Religion Calviniste, dans laquelle il avoit eu le » malheur de naître, & qu'il prit l'ha-

(*a*) M. Cathala ortographie Rieuperoux, mais nous nous en tenons à Riupeirous lui-même, qui signe de cette derniere façon son nom.

» bit ecclésiastique. M. Foucault voulant
» travailler à sa fortune, le mena à Pa- 1704.
» ris en 1682. & le présenta au Pere
» de la Chaise, Confesseur du feu Roy
» Louis XIV. Les secours que M. de
» Rieuperoux trouva dans cette Ville, le
» centre du bon goût & de la littérature,
» acheverent bientôt ce que la Province
» n'avoit pû qu'ébaucher. Il composa un
» Poëme François, intitulé l'*Ame des Bê-*
» *tes*, qu'il dédia au Pere de la Chaise, &
» qu'il lui présenta avec son *Traité des*
» *Médailles*. Le Pere qui avoit beaucoup
» de goût pour ces précieux monumens
» de l'antiquité, fut si content du Traité
» & du Poëme, qu'il lui fit donner un
» Canonicat à Forcalquier. M. de Rieu-
» peroux auroit pû prétendre à des di-
» gnités considérables dans l'Eglise, s'il
» avoit répondu aux vûes du Pere de la
» Chaise; mais entraîné par son talent
» pour la Poësie, & ébloui de la gloire
» des Auteurs Dramatiques, il se livra
» tout entier à la composition des Piéces
» de Théatre. Il donna deux Tragé-
» dies, (a) *Annibal*, & *Valérien*, qui

(a) L'Auteur de l'éloge a été mal informé du nombre des Tragédies que l'Abbé de Riupeirous a donné au Théatre; le catalogue que nous en donnons à la fin de cet article prouve ce fait, ainsi que notre Histoire a fait connoître leur peu de succès.

1704. » furent reçues avec applaudissement.

» Le temps & les réfléxions le mirent » en état d'en donner une autre plus régu- » liere & mieux travaillée que les précé- » dentes ; c'est son *Hypermnestre*, qui eut » un très-grand succès. Elle est imprimée, » & on la joue encore de nos jours.

» L'activité de son génie ne se borna » pas-là, il fit plusieurs autres Poësies » très-estimées des connoisseurs, & des » plus grands maîtres, avec qui il vi- » voit familiérement, & qui l'admet- » toient souvent à leurs plaisirs & à leurs » travaux. (a)

» Alliant la majesté du Dramatique » avec la douceur de l'Eglogue ; les » écarts & le sublime de l'Ode, avec la » précision du Sonnet ; se pliant à tous » les genres ; satisfaisant tous les goûts ; » la fécondité de son imagination & la » justesse de son esprit, lui firent une ré- » putation solide, dans le siécle le plus » éclairé de la Monarchie Françoise.

» Il travailloit avec un facilité surpre- » nante. Une grande Princesse (la Prin- » cesse de Conti) ayant paru surprise un » jour qu'on eut fait des vers pour tou- » tes les Dames de la Cour, & qu'on n'en

(a) On ne sçait à quels travaux M. de Riupeirous fut associé, mais on a sçû par feu M. Gilliers, que presque tous les Vaudevilles des Comédies de M. Dancourt étoient de cet Abbé.

» ont point fait pour elle, M. de Rieu- 1704.
» peroux lui présenta le lendemain un
» très-beau Sonnet à sa louange. Cette
» aventure fit connoître à la Cour la
» beauté de son génie, & lui acquit l'es-
» time & la bienveillance du *Prince*
» *Philippe*, & du *Grand Condé*, de
» *M. le Marquis de Créqui*, (a) & de
» *M. le Marquis de Barbezieux*, (b) qui
» lui fit quitter l'habit ecclésiastique, &
» qui lui donna une place de Commis-
» saire des Guerres.

(a) Voici une anecdote que nous ne garantissons pas; mais qui mérite d'être rapportée à cet article.

« Riuperous, Auteur de la Tragédie d'*Hypermnestre*, » avoit porté le petit-colet : il le quitta pour être secré- » taire de M. le Marquis de Créqui. Ce Seigneur de- » vois jouer chez le Roi, il avoit mille louis qu'il des- » tinoit pour cela ; & comme il craignoit de ne les » pouvoir garder pour cette occasion, il les mit entre » les mains de Riuperous, avec ordre de ne lui donner » que quand il feroit question d'aller jouer chez le Roy. » Riuperous les alla jouer & les perdit. »

... Ana, ou Bigarrures Calatines, premiere partie, p. 29.

» (b) M. de Riuperous, (dit un Ecrivain de son » temps) * est du côté de la Garonne. Son nom vous » l'apprend assez. Il a paru autrefois dans le monde, sous » l'habit ecclésiastique ; M. de Barbezieux, qui avoit » pour lui beaucoup de bonté, l'en dépouilla un jour » lui-même au milieu d'un repas, persuadé, sans doute, » qu'il n'étoit pas appellé à cet état. » C'est sur cet aventure que le Sieur Gacon composa l'épigramme suivante.

* Piéces fugitives d'Histoire & de Littérature anciennes & modernes, par le Sieur Flachat de S. Sauveur, pag. 523.

Certain Abbé, las de passer sa vie,
Et sans verve & sans Abbaye,
Brigue, obtient dans l'épée un poste bien renté :
Et Barbezieux, par cette grace,
Délivre en même-temps l'Eglise & le Parnasse,
D'une grande incommodité.

Poëte sans fard, édit. de 1701. p. 293.

1704.

» Ses Poësies les plus connues, sont plu-
» sieurs Paraphrases des Pseaumes, un
» Sonnet sur sa conversion, une Ode
» à M. le Prince, une autre Ode à Mada-
» me de Blanzac, sous le nom d'Olym-
» pe; (a) un Sonnet intitulé : *La pas-
» sion vaincue*, & un Eglogue à Mada-
» me Des Houlieres. Cette Eglogue passe
» pour un chef-d'œuvre en ce genre, il
» seroit à souhaiter qu'on la donnât au
» Public.

» Le tour aisé, élégant, & délicat de
» ses Ouvrages pourroit le faire comparer
» à M. Pavillon. M. de Rieuperoux
» avoit comme cet homme illustre l'art
» de plaire à tout le monde : galant, ai-
» mable, enjoué dans la conversation ; il
» plaisoit également aux Dames, aux
» gens de lettres, & aux grands de la
» Cour, dont il faisoit les délices. La
» douceur & le désintéressement for-
» moient son caractere.

» On pourroit lui reprocher d'avoir
» négligé le soin de sa fortune qu'il auroit
» pû pousser loin, par les grandes protec-
» tions que son mérite lui avoit acquises ;
» mais il la négligea au point, que *M. le*
» *Comte de Rochefort*, qui connoissoit sa
» situation, & qui avoit pour lui l'amitié

(a) Cette ode se trouve à la fin de la Tragédie d'Hypermnestre.

1704.

» la plus tendre, crût devoit lui faire pré-
» sent par son testament, d'un apparte-
» ment dans son Hôtel, & d'une pension
» viagere. Il mourut à Paris en l'année
» 1707. (*a*)

Les personnes qui ont été en liaison avec M. de Riupeirous, n'exaltoient pas tant son mérite poëtique, ni sa conduite, mais M. Cathala fait un éloge; ainsi il passe rapidement sur ce qui paroîtroit de défectueux dans son Héros; quoi qu'il en soit, voici l'ordre Chronologique des Tragédies de M. de Riupeirous.

ANNIBAL, Tragédie, 5. Novembre 1688. *non imprimée.*

VALÉRIEN, Tragédie, 22. Novembre 1690. *non imprimée.*

AGRIPPA, *ou* LA MORT D'AUGUSTE, Tragédie, 19. Mars 1696. *non imprimée.*

HYPERMNESTRE, Tragédie, premier Avril 1704.

Cette Piéce, qui est la seule qui nous

(*a*) L'Auteur de l'éloge a été mal informé du temps de la mort de M. de Riupeirous; heureusement M. De Vizé nous en a conservé la date dans son Mercure Galant du mois de Juillet 1706. page 142. Voici ce qu'il en rapporte.

« Le Parnasse François vient de perdre M. de *Riu-*
» *peirous*, Auteur de plusieurs Piéces de Théatre, qui
» ont eu un grand succès, du nombre desquels sont
» *Valérien*, & *Hypermnestre.* » Prenez garde que M. De Vizé se garde bien de parler de deux autres Tragédies du même Auteur, à cause de leur chûte précipitée.

1704. reste de cet Auteur, peut nous faire en quelque maniere regretter la perte des autres : M. de Riupeirous versifioit avec assez de force, & entendoit passablement le Théatre.

LE PORT DE MER,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. BOINDIN,*

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie d'*Ariane*, le Jeudi 29. Mai (Dix-neuf représentations, la derniere le 2. Juillet suivant.)

IL est peu de petites Piéces que le Public revoye avec plus de plaisir que celle du *Port de Mer*, & elle mérite bien cet accueil, soit qu'on en examine le plan, la marche de l'intrigue, la coupe des Scenes, la peinture des personnages, & la vivacité du dialogue. Le divertissement, qui répond assez au sujet de la Piéce, est aussi très-amusant. Comme cette Comédie eut une réussite marquée à son avenement au Théatre, le Sieur *Flachat de Saint Sauveur*, en parla de la façon suivante : * « *Le Port de Mer* » est une très-jolie Piéce d'un Acte, suivie d'une Fête Marine, qui a été jouée » sur le Théatre François depuis trois ou » quatre

* Piéces fugitives d'Hist. & de Litter. anciennes & modernes, *in-12.* 1704. p. 560, 561.

» quatre mois. *M. le Duc de Mantoue*, 1704.
» qui y a été, a eu beaucoup de satisfaction d'y voir danser un de ses Sauteurs, » qui passe dans cet exercice, dit-on, » les plus habiles. » Sans vouloir diminuer le prix de cette Comédie, nous seroit-il permis de propos r une simple réflexion sur le mariage de Léandre, qui épouse une Juive ? Cette alliance est un peu hasardée, & il n'étoit pas difficile à l'Auteur de prévenir ce petit défaut.

LE Vendredi 27. Juin. *Le Bourgeois Gentilhomme*, avec ses agrémens, *gratis*, pour l'heureuse Naissance de M. LE DUC DE BRETAGNE, arrivée le 25. du même mois.

Nous n'avons aucun détail de la Fête que les Comédiens donnerent à cette occasion, mais on ne peut douter qu'elle n'ait entierement répondu au zèle & à la magnificence qu'ils ont toujours fait voir dans de semblables événemens, & l'on en jugera par ce peu de paroles de M. de Vizé. « Les Comédiens ont » donné le Spectacle *gratis*, aussitôt » qu'ils ont appris la Naissance de MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE. Ce » qu'ils ont accompagné de grandes illuminations, & de tout ce que l'on pouvoit attendre d'eux. »

Mercure Galant, Juillet 1704. seconde Partie, page 111.

1704. # LE MÉDECIN DE VILLAGE,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Mercredi 24. Septembre. (La cinquiéme & derniere représentation, le Jeudi 2. Octobre.)

LES ENFANS DE PARIS,

Comédie en vers libres, en cinq Actes, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois [sous ce titre] le Vendredi, 3. Octobre: 17. représentations, la derniere le Mercredi 5 Novembre suivant.

SI M. Dancourt,en hasardant une foible prose rimée, l'avoit employée pour une intrigue neuve & bien conduite, on auroit pû avoir quelque indulgence pour ce premier défaut de sa Comédie; mais rien ne peut le justifier d'avoir pillé mal adroitement une grande partie du sujet & des caracteres de l'*Avare*, de Moliere, avec cette différence que chez celui-ci tout est admirable, & que chez Dancourt tout est défiguré. Cependant le succès passager de cette Piéce flatta assez cet Auteur pour la faire im-

primer & pour la dédier à feu M. l'Electeur de Baviere. Voici comme il parle de son Ouvrage, en continuant de s'adresser à ce Prince. 1704.

Plus fameux, plus Héros que ne fut Scipion,
GRAND PRINCE, honore-moi de ta protection,
Tu me feras par elle un sort digne d'envie.
Des ENFANS DE PARIS, reçois ma Comédie,
Au lieu de leur naissance ils ont eu le succès
Qui peut leur assurer par-tout un libre accès:
Mais ce succès heureux ne peut les satisfaire,
S'ils n'obtiennent aussi le bonheur de te plaire, &c.

L'apparente réussite de cette Piéce, engagea les Comédiens à la remettre au Théatre au mois de Septembre 1740. où elle ne parut que deux ou trois fois, très-peu accueillie du Public. Voici le compte que le *Mercure de France*, rendit de cette reprise.

« Le vingt-huit Septembre (1740.) » les Comédiens François remirent au » Théatre, la Comédie intitulée: *les* » *Enfans de Paris*, Piéce en vers, en » cinq Actes, de feu M. Dancourt. Elle » fut donnée pour la premiere fois le 18. » (Décembre) 1699. sous le titre de » *la Famille à la mode.* (a) On se ré-

Mercure de France, Octobre 1740. page 2299.

(a) C'est par inadvertance que sous l'année 1699. on a marqué *La Famille à la mode*, par un Auteur Anonyme, mais cette faute se trouvera réparée à la

» cria fort contre un titre qui suppofoit
1704. » que tous les caractéres odieux de cette
» Piéce étoient à la mode, & on le chan-
» gea quatre jours après en celui de Fi-
» nette, rôle que jouoit parfaitement
» (Mademoiselle Mimy Dancourt) fille
» de l'Auteur. On reprit enfin la même
» Comédie au mois d'Octobre 1704.
» sous le nom des *Enfans de Paris*, il
» nous a paru que cette Piéce n'a pas
» été goutée du Public à la reprise d'au-
» jourd'hui. »

LA MORT D'ALCIDE,

Tragédie de M. Dancourt, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 17. Octobre : suivie de la Comédie du *Deüil*. Et pour la sixiéme & derniere le Lundi 27. Décembre suivant.

On ignore aujourd'hui que M. Dancourt ait jamais travaillé dans le genre Tragique : & nous penserions encore la même chose, si nous n'avions pas ici la preuve contraire. Il y a lieu de croire que ce genre ne lui convenoit pas, il y renonça, & n'a pas osé faire imprimer cet Ouvrage.

Table Alphabétique, & à la Table Chronologique de ce Volume.

1704.

LE GALANT JARDINIER,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M.* DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie des *Enfans de Paris*, le Mercredi 22. Octobre. (Dix-sept représentations, la derniere le Samedi 6. Décembre suivant.)

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

CEtte petite Comédie est si souvent representée sur le Théatre François, & si bien reçue du Public, qu'il nous paroît inutile d'entrer dans aucun détail à son sujet, il suffira de remarquer que le dialogue en est vif, l'intrigue simple, bien conduite, & assez passablement dénouée. Nous ne parlons point du caractere des personnages, ni de la morale de cette Piéce ; on sçait que M. Dancourt s'est peu embarrassé de ces deux objets, qui seuls cependant constituent la bonne Comédie.

1704.

COSROÉS,

Tragédie de M. ROTROU, corrigée & mise au Théatre, par M. d'USSÉ DE VALENTINÉ,

Représentée pour la premiere fois, le Jeudi 20. Novembre, suivie de la petite Comédie du *Cocher supposé.* (Sept représentations, la derniere le Samedi 6. Décembre suivant.)

EN rendant compte de cette Tragédie de M. Rotrou, Tome VIII. pages 217-223. de cette Histoire, nous nous sommes assez expliqués sur ses défauts. Cependant feu M. d'Ussé avoit pensé autrement, car il se donna la peine de retoucher Cosroés, & l'ayant fait agréer aux Comédiens, cette Tragédie fut représentée. Malgré son peu de succès, l'auteur des corrections la fit imprimer, & y joignit une Préface dont nous allons rapporter quelques passages.

Préface de M. d'Ussé.

« M. Rotrou, qui a composé cette » Piéce, étoit de ces génies qui font » honneur aux tems où ils ont paru.... » Il s'attira l'estime & l'approbation des » beaux esprits de son tems; on sçait » même que M. Corneille l'appelloit son » pere..... Cette singuliére marque de

1704.

» distinction qu'il lui donnoit, suffit » seule pour faire son panégyrique. Cela » posé, on pourroit peut-être trouver » téméraire qu'on entreprit de corriger » une Piéce, partie d'une plume si dis- » tinguée : mais on croit que cette pen- » sée s'évanouira, quand on fera réflé- » xion que le Théatre du tems de M. » Rotrou, n'étoit pas entierement dé- » brouillé du cahos dont il ne faisoit que » de sortir ; on peut dire même que la » Tragédie étoit alors dans sa grande jeu- » nesse, & qu'elle tenoit encore de son » enfance, par l'irrégularité, le désordre, » & le peu de goût qui y regnoit. M. » Corneille & M. Racine ont travaillé » depuis sur des régles plus judicieuses & » plus séveres ; le Théatre François entre » leurs mains, changea bientôt de face... » On a tâché de se régler sur ces excel- » lens originaux, pour ôter de cette Piéce » ce qui pouvoit choquer la délicatesse » du goût d'aprésent. Celui qui s'est donné » ce soin, n'a *d'autre mérite dans cet Ou-* » *vrage que d'avoir reconnu les beautés* » *dont Cosroës est rempli*, & d'avoir mieux » enchassé cette pierre précieuse, qu'elle » n'étoit auparavant.... Ce seroit ici le » lieu de rendre raison de tous les en- » droits qu'on a changés, de ceux qu'on » y a entierement retranchés, & de ce

1704. » qu'on y a substitué à la place ; mais » un semblable examen ne serviroit qu'à » faire parade d'une vaine érudition, & » allongeroit une préface, qui, à ce qu'on » croit, ne sçauroit être trop courte. Il » suffira d'y examiner seulement en peu » de mots deux choses ; la premiere est, » les fureurs de Cosroés qui ont été » retranchées, & qui commençoient le » second Acte de la Piéce ; c'est une » espéce de délire, dans lequel il tombe » en entrant sur le Théatre, & qui est » continué pendant une longue Scene, » entrecoupée de tems en temps de quel- » ques bons intervales : cette façon de » fiévre chaude par accès (sur-tout dès » le second Acte) n'a pas paru de la di- » gnité de notre Théatre, & quoique » les visions de ce malheureux Prince y » soyent rendues par de très-beaux vers, » on croit qu'elles auroient plûtôt fait » rire le Public, qu'excité la compas- » sion.

» On a encore entiérement retranché » de l'ancienne Piéce, un amour entre » Siroés & une Princesse crue fille de » *Sirra*, que cette Reine avoit eue de » ses premieres nôces avec un Roy d'Ar- » ménie. Cet amour auroit pû réussir » dans cette Tragédie, s'il avoit été dès le » commencement de la Piéce, lié à l'ac-

» tion; mais M. Rotrou ne le fait pa-» roître qu'à la fin du troisiéme Acte, 1704.
» sans qu'il en soit fait nulle mention » dans aucun endroit des Actes précé-» dens; il y venoit de cette maniere si » mal-à propos, qu'il interrompoit l'ac-» tion principale, dans le tems même, » où tout doit être en trouble sur la » Scene, &c. »

M. d'Ussé a été trop modeste, lorsqu'il a dit de lui: « Qu'il n'avoit d'autre mé-» rite dans cet Ouvrage, que d'avoir re-» connu les beautés, dont Cosroés étoit » rempli, & d'avoir mieux enchassé cette » pierre précieuse. » Car indépendamment de beaucoup de vers de sa façon, substitués à la place de ceux de Rotrou, on trouve des Stances qui ouvrent le quatriéme Acte de cette Tragédie, qui sont entierement de M. d'Ussé. Nous allons en rapporter une.

ACTE IV. SCENE I. SIROÉS, *seul.*

Fatale illusion, fantôme de grandeur,
Eblouissant éclat dont brille une couronne!
Pourquoi, malgré moi-même, embrasez-vous mon cœur?
Que ne me quittez-vous quand je vous abandonne!
Cessez, honneurs de me donner des loix;
Votre grandeur n'est qu'un passage,
Que le destin toujours volage
Abat, & releve à son choix;
Et la pompe qui suit les Rois,
N'est rien qu'un brillant esclavage.

1705. # LES ADELPHES,

Comédie en cinq Actes & en vers, de M. BARON,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 3. Janvier. (La septiéme & derniere représentation le Jeudi 15. du même mois.

ON prétend que cette Piéce qui est imprimée sous le nom du Sieur Baron, est de la même main à qui nous devons l'*Andrienne*. Nous n'oserions assurer ce fait, mais au cas que cela soit ainsi, il faut croire que cet Ouvrage, qui est si fort au-dessous de son original, & qui ressemble si peu à l'Andrienne, n'a jamais été retouché par l'Auteur. Le fond du sujet de la Comédie des Adelphes peut, étant bien traité, servir utilement à la correction des mœurs (*a*); mais de la façon que le Traducteur François la rendu, il est plus propre à les corrompre, & à autoriser le libertinage.

(*a*) M. Moliere a pris dans les *Adelphes* le fond du sujet de sa Piéce intitulée : *L'Ecole des Maris*. A l'article de cette Comédie, Tome IX. de cette Histoire, page 42. & suivantes, en rendant à Térence la justice qui lui est dûe, nous avons remarqué l'art du Poëte François, & ce qu'il a ajoûté pour embellir son original.

L'indulgence que Télamon a pour ses deux neveux, est d'autant plus blamable, qu'il la reconnoît, & continue toujours de s'y livrer. Nous n'éxaminons point les personnages, aucun n'en mérite la peine : la Piéce est conduite sans art, nulle liaison dans les Scenes, aucunes plaisanteries, & la versification au-dessous des plus foibles du tems. C'est apparemment le nom de l'Auteur qui a procuré à cette Comédie l'avantage d'occuper le Théatre jusqu'à la septiéme représentation. Elle n'a été imprimée qu'après la mort de M. Baton, sous le titre de l'ÉCOLE DES PERES. Cette diversité de titres a trompé l'Auteur des Recherches sur les Théatres de France, qui, faute de connoître l'Ouvrage, cite les *Adelphes & l'Ecoles des Peres*, comme deux Piéces différentes. 1705.



1705.

MUSTAPHA ET ZÉANGIR,

Tragédie de Monsieur BELIN;

Représentée pour la premiere fois le Mardi 20. Janvier.

Préface de Mustapha & Zéangir. « LE sujet de cette Tragédie est si heureux, qu'il y a lieu de s'étonner » qu'il soit venu jusqu'à moi. Je ne sçais » (continue l'Auteur) si l'inimitié d'E- » téocle, & de Polynice, qui a produit » tant de Tragédies, est plus propre au » Théatre que l'amitié de Mustapha & de » Zéangir. Le Public, sans doute, y a » perdu : & si tant de grands Poëtes qui » se sont immortalisés par la Scene, dans » le dernier siécle, s'étoient avisés d'y » mettre la main, ce n'auroit pas été le » moindre de leurs Ouvrages. Le succès » de ma Piéce le justifie, car je suis bien » éloigné de croire d'avoir tiré de mon » sujet toutes les beautés dont il étoit » susceptible. »

M. Belin avoit tout lieu de se flatter au sujet de cette Piéce. Elle eut un succès des plus brillans ; on n'en cessa les repré-

ſentations qu'après la ſeiziéme, encore ce ne fut que par un effet de la complaiſance de l'Auteur pour les Comédiens, qui ſe trouvoient preſſés de donner la Tragédie de *Saul*, de M. l'Abbé Nadal, & qui ne ſuſpendirent la premiere, qu'à condition qu'ils la reprendroient immédiatement après Pâques, & préférablement à toute autre. (*a*) 1705.

On tint parole à M. Belin; *Muſtapha & Zéangir* fut repris le Vendredi 8. Mai ſuivant : mais on ne vit plus le même empreſſement de la part des Spectateurs : la Piéce ne fut jouée que deux fois, & dans les régles. Elle eſt cependant demeurée ſur le Répertoire des Comédiens, ſans qu'ils ayent jamais ſongé à la remettre au Théatre, & ſans que Public ait témoigné la moindre envie de l'y revoir : deſorte que, malgré la grande réuſſite que cette Tragédie eut dans ſa nouveauté, elle eſt que très-peu connue, & preſqu'oubliée.

On peut conjecturer que les puiſſan-

(*a*) « Du Lundi 15. Février 1705. M. *Belin*, Auteur de *Muſtapha*, a conſenti que l'on quittat ſa » Piéce Vendredi prochain, à condition de la reprendre » immédiatement après Pâques, préférablement à toute » autre Piéce. » M. L'Abbé Nadal avoit encore une raiſon particuliere à alléguer ; c'eſt que ſa Tragédie de Saül avoit été acceptée dès le 12. Novembre 1704. & celle de M. Belin le 15. du même mois.

tes protections de l'Auteur, & les bri-
1705. gues qu'on fit en ſa faveur, occaſionnerent le ſuccès dont cette Piéce fut favoriſée d'abord : à l'égard de la diſgrace & de l'oubli où elle eſt tombée, il n'eſt pas difficile d'en pénétrer la cauſe.

A proprement parler, le Poëme n'a action, intrigue, intérêt, ni caractere ; le plan en eſt mal conſtruit & mal conduit : on n'y trouve preſque point de liaiſon dans les Scenes, beaucoup de longueurs, des perſonnages inutiles, & une verſification aſſez foible, qui laiſſe trop appercevoir la peine & le travail de l'Auteur. Une courte analyſe juſtifiera ce qu'on vient d'avancer.

La Piéce commence par une converſation entre Roxelane & le grand Viſir Ruſtan, qui conſpirent enſemble la mort de Muſtapha. Zéangir, allarmé de du péril qui ſemble menacer ce Prince, court implorer en ſa faveur l'appui de la Sultane; & Sophie, Princeſſe de Perſe, amante de Muſtapha, vient à ſon tour demander le ſecours de Zéangir. Au ſecond Acte, Ruſtan employe toutes ſes ruſes, pour animer Solyman contre Muſtapha : Zéangir obtient cependant que l'Empereur entende la juſtification de ce Prince. Voilà ce qui compoſe la matiere des deux premiers Actes, qui, com-

me l'on voit, pouvoit à peine fournir celle d'une premiere Scene d'expositions. Mustapha ne paroît qu'au troisiéme Acte : il l'ouvre ; & c'est-là qu'il semble que la Piéce doive commencer. Zéangir vient le préparer à l'arrivée de Solyman. Ce Prince, qui ne veut écouter que sa clémence, fait grace à son fils, à condition qu'il renoncera pour jamais à Sophie. 1705.

SOLYMAN.

ACTE III. SCENE IV.

Reprenez dès ce jour la route d'Amasie :
Craignez de ranimer ma vengeance assoupie ;
Et quoiqu'une captive ait sur vous du pouvoir,
Partez sans lui parler, & même sans la voir.

Cette punition paroît trop rigoureuse à l'amoureux Mustapha. Il ne peut se résoudre à partir sans voir sa maîtresse, & ne se rend enfin qu'avec beaucoup de peine aux conseils de son frere, en le conjurant de voir, & de consoler la Princesse. Cette commission embarrasse fort Zéangir, qui aime secrettement Sophie, sans espérance de retour. Il promet cependant d'obéir : quelques soupirs interrompus, & quelques paroles qui lui échapent indiscrettement, font naître de cruels soupçons dans l'esprit de Mustapha. Il s'abandonne ensuite légérement aux transports de sa jalousie ; la

conversation qu'il a au quatriéme Acte
1705. avec Sophie, sert à dissiper ces soupçons: mais par malheur ces deux amans surpris par l'Empereur, achevent de l'irriter, par des discours peu ménagés. Rustant profite de la conjoncture pour faire jurer à Solyman la perte de l'infortuné Mustapha. Pendant ce tems-là, Zéangir tranquille sur le sort de son frere, dont il croit les jours en sûreté, ne songe qu'à s'éloigner de la Cour, pour éviter les charmes de Sophie: on vient sur ces entrefaites lui apprendre le nouveau crime, & la mort de ce Prince.

ACTE V. Scene VI.

SOPHIE *à Zéangir*.

Vous m'aviez répondu des jours de votre frere,
Ah! qu'un triste soupçon, Seigneur, me désespere:
Que de sujets, après de si funestes coups,
De croire les raisons qu'il eut d'être jaloux!

ZÉANGIR.

Madame, demeurez, un si cruel ombrage,
Au malheur que j'éprouve, ajoute trop d'outrage.
Il faut....

Scene derniere.

ROXELANE *à Zéangir*.

J'ai parlé, Prince, & vous pouvez partir;
Solyman à vos vœux a daigné consentir.

ZEANGIR.

1705.

ZE'ANGIR.

Mustapha n'est donc plus, Madame, & ma priere
N'a pû le garantir d'une main meurtriere?

ROXELANE.

Sans cesse en sa faveur vous verrai-je agité;
Il est mort, oubliez, mon fils, qu'il ait été:
Le Sultan offensé l'a condamné lui-même,
C'est à vous d'adorer sa volonté suprême.

ZE'ANGIR.

Non, je ne puis qu'à vous imputer ces malheurs.
Uniquement sensible à l'éclat des grandeurs,
Vous vouliez m'assurer la place de mon pere;
Il en coûte la vie, & le trône à mon frere.
Mais en me ravissant un ami si parfait,
Madame, regardez ce que vous avez fait.

Il se tuë.

Cet extrait suffit pour donner une idée du plan & de la conduite de la Piéce: passons aux personnages: les deux meilleurs, & les seuls qui méritent quelque attention sont Mustapha & Zéangir. « La peinture que je fais de Mustapha, » (dit M. Belin) n'est point outrée; jamais Prince ne commença sa vie avec » plus de bonheur, & ne la finit plus » tristement. C'étoit toute l'espérance de » l'Empire Ottoman, qu'il semble même

Préface de Mustapha & Zéangir.

1705. » depuis ce tems-là n'avoir plus produit » de grands hommes. Il étoit si aimé des » Troupes, qu'à l'aspect de son corps, » que Solyman fit exposer à la porte de » sa tente, il y eut une sédition, où il » demeura deux mille Janissaires sur la » place. Son malheur vint d'avoir voulu » s'opposer à l'ambition, & aux mesures » de Roxelane : mais ses lettres furent » surprises, & ses ennemis leur donnerent » un sens, qui lui coûta la vie. » La peinture de Mustapha seroit plus juste, & plus pathétique, si ce Prince n'étoit pas aussi étourdi, mais ses soupçons mal fondés, le peu de soin qu'il a de conserver ce qu'il a de plus cher, qu'on ne sçauroit attribuer qu'à une extrême imprudence, font qu'on ne le peut plaindre, dans le tems même qu'il en paroît le plus digne.

Préface de *Mustapha & Zéangir.*

A l'égard de Zéangir, voici ce qu'en dit l'Auteur. « Zéangir n'a été recom» mandable que par l'extrême amitié qu'il » avoit pour son frere. Tout conspiroit » à les désunir. Ils étoient de lit diffé» rent, & tous deux d'un sang dont il » suffit d'être sorti pour se haïr mortelle» ment : cependant on ne trouve dans » aucune Histoire d'exemple d'une ami» tié si parfaite. Il falloit que Mustapha » fut un Prince bien aimable, pour se

» faire aimer à cet excès de ses ennemis.
» Roxelane ne peut venir à bout de les 1705.
» diviser, non pas même en faisant périr
» Mustapha. Elle eut beau offrir à Zéan-
» gir le gouvernement d'Amasie, pour
» calmer sa douleur, il le refusa fiere-
» ment, & se tua sur le corps de son
» frere. Il n'étoit pas bien fait de sa per-
» sonne, mais il avoit beaucoup d'esprit;
» & l'Histoire remarque qu'il divertis-
» soit Solyman par ses bons mots, &
» ses saillies. Son véritable nom est
» Dgéhanghir, qui, en langue persanne,
» d'où il est tiré, signifie Conquérant,
» ou, mot pour mot, Vainqueur du
» monde: mais je me suis servi de Zéan-
» gir, comme étant plus doux. »

M. Belin a fort affectionné ce personnage : quoiqu'il ne soit qu'un second rôle, il est cependant le plus long, & celui qui brille davantage : il se trouve partout, & forme le peu d'intérêt qu'il y a dans la Piéce. Son caractere est d'un Héroisme d'autant moins commun, que l'Auteur y a ajouté une double rivalité, qui fait que ce Prince sacrifie à l'amitié qu'il porte à son frere, non seulement sa vie, mais encore les deux passions qui maîtrisent l'esprit & le cœur avec le plus d'empire, qui sont l'ambition, & & l'amour. C'est dommage qu'un rôle

aussi beau ne puisse produire qu'un médiocre effet sur la Scene.

1705.

Préface de Mustapha & Zéangir.

« Le rôle de Roxelane, (dit encore » l'Auteur) ne paroît pas aussi étendu » que ses intérêts semblent le demander : mais (ajoute-t-il) il faut considérer que tout ce qu'elle pourroit dire, » est beaucoup mieux dans la bouche de » Rustan, sa créature, & le ministre de » son ambition. Comment auroit-elle » pû déclamer contre Mustapha, sans » devenir suspecte à Solyman ; & comment aurois-je pu représenter ce grand » homme le jouet des conseils de sa » femme, sans le rendre méprisable ? »

On pourroit répondre à ce raisonnement, que Solyman n'en est pas moins méprisable, en se laissant tromper par un fourbe aussi peu fin que Rustan : & que le rôle de ce dernier ne sert qu'à rendre celui de Roxelane absolument inutile; ajoutez que l'Auteur est blâmable, après avoir représenté Solyman rempli de bonté & de Clémence, de lui faire regarder avec plaisir le meurtre de Mustapha ; si ce fait se trouve dans l'Histoire, on pouvoit le supprimer, pour ne pas avilir un Prince assez recommandable au reste par tant de belles qualités.

Le personnage de Sophie, fille de Tachmas, Roy de Perse, est fondé dans

l'Histoire : mais quand il ne le seroit pas, on ne pourroit disconvenir qu'il ne soit bien placé, mais mal rendu par l'Auteur. Cette Princesse est la cause innocente & volontaire de la mort des deux fils de Solyman. Elle n'intéresse point dans tout le cours de la Piéce, & personne ne la regrette lorsqu'elle quitte la Scene. 1709.

Il ne reste plus qu'à dire un mot sur la versification : le peu que nous en avons rapporté ci-dessus, pourroit peut-être en faire concevoir une idée trop désavantageuse : sans vouloir en faire l'apologie, il faut avoüer qu'elle est un peu mieux travaillée dans les premiers Actes : en voici un morceau.

Roxelane employe toutes les raisons que l'ambition & la politique peuvent lui suggérer, pour obliger Zéangir à abandonner le parti de Mustapha. Ce Prince lui répond.

ZE'ANGIR.

ACTE I. SCENE II.

Quel horrible conseil ! pour pouvoir l'écouter,
J'ai besoin du respect qu'un fils doit vous porter.
Tout autre, à ce discours, sentiroit ma colere.
Est-ce à moi d'usurper la place de mon frere ?

1705. Et de trahir du Ciel l'ordre & la volonté,
Qui voulut devant moi lui prêter sa clarté ?
Est-ce à moi d'être ingrat, & parricide, & traître,
Dans la crainte qu'un jour mon frere le pût être ?
Hé ! de grace, étouffez des soupçons superflus ;
De Solyman, Madame, il aura les vertus ;
Il me regardera toujours d'un œil de frere,
Et privé de la sienne, il vous tiendra pour mere.
Si de quelque péril ses jours sont menacés,
Daignez joindre vos soins à mes vœux empressés.
Sauvez aux Ottomans leur plus chere espérance.
Sauvez à votre époux sa seule ressemblance,
Sauvez à votre fils l'ami le plus parfait,
Qui deviendra le vôtre après un tel bienfait.

BELIN. BELIN. (N.....) Il est assez extraordinaire que cet Auteur, qui a vécu presque de notre tems, & dans le grand monde, soit presque ignoré. L'Auteur des Recherches sur les Théatres de France assure l'avoir connu, & n'en dit cependant que très-peu de choses ; dans ce peu qu'il rapporte, nous y remarquons quelques fautes assez considérables : voici l'article tout entier.

..... » BLEIN de Marseille, mort à » Paris en ....

» *Mustapha & Zéangir*, T. représen-
» tée en 1705. dédiée à S. A. Madame 1705.
» la Duchesse de Bouillon, avec une
» Préface, *in*-12. 1705. Paris, Pierre
» Ribou : Approbation de M. de Fon-
» tenelle, du 10. Février : Privilége
» du 3 May.

» *La mort de Néron*, T. non impri-
» mée. *Othon*, T. Idem *Volonés*, T.
» non imprimée.

» La Tragédie de *Mustapha & Zéan-*
» *gir* eut un très-grand succès ; l'Auteur
» voulut bien en suspendre les représen-
» tations pour faire place à la Tragédie
» de *Saül*, de M. l'Abbé Nadal, qui
» fut donnée pendant le Carême. Blein
» étoit Bibliothéquaire de Madame la
» Duchesse de Bouillon ; il étoit joueur,
» & tailloit au pharaon, je l'ai connu,
» & j'ai vû ses deux dernieres Pié-
» ces, qui ne furent pas aussi heu-
» reuses que la premiere, à laquelle on
» prétendoit que Madame la Duchesse
» de Bouillon avoit eu beaucoup de
» part, & dans laquelle *Sallé* faisoit le
» rôle de Solyman. »

* En premier lieu, nous croyons que l'ortographe du nom de l'Auteur n'est pas juste ; nous suivons celle qui nous paroît la plus sure : nous avons pour garants les Registres de la Comédie.

1705. 2°. La Tragédie de *la Mort de Néron* n'est point de M. Belin, mais de M. de Péchantrés.

On pourroit rejetter sur le compte de l'Imprimeur la troisiéme faute d'avoir mis *Volonés*, pour *Vononés* : mais ce qui ne sçauroit passer que pour défaut de mémoire de la part de l'Auteur, c'est lorsqu'il dit, qu'il a vû ses deux dernieres Piéces, (il a entendu apparemment la mort d'Othon, & Vononés) qui (ajoute-t-il) ne furent pas aussi heureuses que la premiere (Mustapha & Zéangir.) Cette méprise fait voir cependant combien il faut peu compter sur la justesse de mémoire en fait de date, mais elle peut aisément être réparée par l'ordre chronologique des Piéces de Théatre de M. Belin que nous joignons ici.

LA MORT D'OTHON, Tragédie, 5. Janvier 1699.

VONONÉS, Tragédie, 7. Janvier 1701.

MUSTAPHA ET ZÉANGIR, Tragédie, 20. Janvier 1705.

1705.

SAÜL,

Tragédie, tirée de l'Ecriture Sainte, par M. l'Abbé NADAL, *

* On trouvera un article de l'Abbé Nadal, après celui de sa Tragédie d'*Antiochus*, ou *les Macchabées*, sous l'année 1722.

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 27. Février. (Douze représentations, la derniere le Jeudi 26 Mars suivant.)

Monsieur l'Abbé Nadal avoit une grande prévention pour cette Tragédie, tant du côté du sujet, que de la façon dont il l'avoit traité. (a) La lecture un peu réfléchie de cette Piéce, nous a déterminé à penser autrement : nous croyons que le personnage de Saül qui est le dominant de ce Poëme Dramatique, ne présente qu'un Prince presque toujours privé de sa raison, & furieux contre David, sans prétexte plausible ; ainsi les malheurs de ce Roy ne peuvent exciter

(a) « J'ai toujours regardé Saül comme un sujet, » qui dans l'Ecriture Sainte revenoit en quelque sorte » à celui d'Œdipe dans la Fable, c'est-à-dire, comme » un sujet qui avoit toutes les qualités qu'Aristote de- » mande pour la perfection du Poëme Dramatique..... » J'ai dérobé l'apparition de l'ombre de Samuel aux » Spectateurs.... Je ne dois chercher à justifier ma » conduite en cela, que par le grand succès de cette » même Scene, qui (si j'ose le dire) a également saisi » la Cour & la Ville, &c.

Préface de la Tragédie de Saül.

dans l'ame du Spectateur qu'une triste
1705. pitié, dénuée d'admiration ou d'intérêt.

Voilà ce que nous pensons du fond de ce Poëme ; voyons présentement de quelle maniere M. Nadal l'a traité. La Scene ouvre par Jonathas, qui fait à son confident un récit de tout ce qui s'est passé sous le régne de Saül, jusqu'à ce moment. Cette exposition est d'autant plus mal-à-droite, qu'elle est faite à un Hebreux de distinction, qui en doit sçavoir autant que Jonathas. Arrive Michol, qui annonce le désordre d'esprit du Roy. Survient Saül, qui tient des discours assez vagues ; & enfin, à la sollicitation de Jonathas, il consent à recevoir David. L'arrivée d'Asser, confident de Saül, qui apprend à ce Prince que David marche à la tête des Philistins, fait rentrer ce Roy en fureur, il ne veut plus entendre parler de David ; c'est ce qui termine le premier Acte.

Le second Acte n'est en sa plus grande partie qu'une répétition du premier. L'arrivée imprévûe de David change un peu la Scene, qui finit par une réconciliation entre ce Prince & Saül. Ce dernier reste avec Asser qui le fait revenir à son premier ressentiment contre David. L'Acte finit par l'ordre que Saül donne à Asser de lui chercher quelque devin

qui puisse évoquer l'ombre du Prophéte Samuel. Nous voici enfin au troisiéme Acte, annoncé par M. Nadal, comme un chef-d'œuvre Dramatique. (a) A la vérité, il y a quelque art dans l'évocation; les deux derniers vers sont heureux pour le coup de Théatre; la Py-

1705.

(a) « Dans la Tragédie de Saül, qui est de moi, il » y a une reconnoissance, qui, quoique nouvelle au » Théatre, eut un succès assez grand pour en parler » avec quelque confiance.... Saül sortit de son camp » des environs de Gelboé pour aller consulter sur la destinée dont il étoit menacé, une célébre Magicienne, » contre ses propres défenses, sous peine du feu, à l'égard de cette espéce de gens infâmes. Il s'y présenta » comme un inconnu, & dans l'équipage d'un simple » soldat. La Pythonisse qui ne le connut qu'après l'évocation de l'ombre de Samuel, le traita avec indignité, & sans croire s'adresser à lui, lui parle de ses » crimes, de sa tyrannie, des menaces du Ciel à son » égard, & par-là, lui enfonçoit à tout moment, sans » le sçavoir, le poignard dans le cœur; lorsqu'enfin » déterminée à lui accorder les secours de son art, elle » conjura l'ame du Prophéte, dont la voix s'éleva du » fond de la terre pour lui faire entendre qu'elle parloit » au Roi même qu'elle venoit d'outrager: l'évocation » étoit terrible, le phantôme toujours prêt à paroître, » jettoit par-là dans les esprits plus d'épouvante, qu'il » n'eut fait en se montrant lui-même: l'apparition fut » coupée par le cris de la Pythonisse.

Mais que m'apprend sa voix en montant jusqu'à moi?
Ah Dieux! je suis perdue, & vous êtes le Roy.

» La premiere représentation de cette Scene a été l'époque d'un coup de Théatre, j'ose dire des plus éclatans, entre le célébre *Sallé*, & la Demoiselle *Desmares*, aussi-bien que la perfection de leur jeu: l'actrice eut besoin de toutes ses graces & de toute sa » beauté pour ne pas faire peur; l'altération des traits » de Sallé, & sa terreur ont laissé au Théatre des tons » de tradition, qu'on y respecte encore.

Observations sur la Tragédie. Œuvres de l'Abbé Nadal, Tom. II. p. 206-208.

1705. thonisse dit qu'elle apperçoit l'ombre de Samuel, & elle ajoute:

Mais que m'apprend sa voix en montant jusqu'à moi ?
Ah, Dieux ! je suis perdue, & vous êtes le Roy.

Cette effrayante situation est interrompue par l'arrivée de Jonathas, qui cherche Saül; ce dernier suit la Pythonisse, & Jonathas fait un monologue assez inutile sur ce qui vient de se passer à sa vûe. Le quatriéme Acte ouvre par la suite du troisiéme. Saül arrive seul, & bientôt il est joint par Jonathas, à qui il communique le fatal oracle de l'ombre de Samuel. En voici les trois premiers vers :

N'attends de moi ni pitié ni reproche,
La Sceptre va bientôt sortir de Benjamin,
Et de ton ennemi le regne enfin approche.

Le milieu & la fin de cet Acte est très-chargé d'évenemens. Saül ordonne à son fils Jonathas de le défaire de David. Jonathas avertit ce dernier du dessein de Saül, & lui conseille de s'enfuir. David est arrêté par Asser, & ensuite délivré par ses troupes. Le Philistins viennent attaquer le camp des Hébreux, & Saül sort en désespéré pour les com-

battre. Le cinquiéme Acte commence par le récit de la victoire des Philistins ; David reparoît pour annoncer à Saül qu'il peut encore se sauver : ce Roy demande des nouvelles de Jonathas, & en apprenant sa mort, il se frappe de son épée, & meurt en recommandant sa famille à David. Voilà en peu de mots le plan & l'ordre des Actes & des Scenes de la Tragédie de Saül, dans laquelle on remarque de grands vuides, peu d'action & encore moins d'intérêts ; des personnages froids & manqués, & une versification dure & pleine de lieux communs. 1705.

Ce jugement nous engage à rectifier un passage du Mercure de France, Avril 1731. premier Volume, où l'on annonce la remise de cette Piéce, (a) en ajoûtant : « Elle eut un très-grand succès » dans sa nouveauté, il y a 25 ans, elle » n'en a pas moins aujourd'hui. » C'est en imposer au Public, car cette Tragédie fut jouée à peine quatre ou cinq fois, & ne fut point goûtée.

(a) « Le 14. Avril (1731.) les Comédiens François remirent au Théatre la Tragédie de *Saül*, de M. l'Abbé Nadal..... Le Sieur Dufresne y joue le principal rôle ; la demoiselle Balicour y remplit celui de la Pythonisse. » Mercure de France, Avril 1731. premier Volume, page 769.

1705.

LA PSYCHÉ DE VILLAGE,

*Comédie en prose, en quatre Actes; avec un Prologue, & des Intermédes, * par M. GUERIN, le fils, non imprimée,*

* La Musique de ces intermédes est de M. *Gilliers*. Elle est imprimée chez Ballard.

Représentée pour la premiere & unique fois, le Vendredi 29. May.

LA sécheresse de cet article, nous a engagé à placer celui de l'Auteur, après l'annonce de cette Piéce.

GUÉRIN, le fils.

NICOLAS-ARMAND-MARTIAL GUÉRIN, fils d'Isaac-François Guérin d'Etriché, & d'Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart, l'un & l'autre de la Troupe du Roy, naquit à Paris, vraisemblablement en 1677. ou au commencement de 1678. La délicatesse de son tempérament le fit élever avec bien des précautions. Cependant on lui donna un Précepteur, & à peine eut-il fini ses études, qu'il se jetta dans le bel esprit, & travailla pour le Théatre. Le jeune Guérin croyoit avoir beaucoup d'esprit, & un grand talent pour le genre Dramatique; mais il se trompoit

entierement dans l'un & dans l'autre
point ; l'accès qu'on lui avoit procuré 1705.
auprès de Madame la Princesse de Conti,
premiere Douairiere, donna naissance
à beaucoup de méchans vers de sa façon, dont il accabloit cette Princesse.
Son Précepteur ayant obtenu la Cure de
Fucherolles, l'engagea à le venir voir.
Le jeune Guérin passa quelque temps
chez ce Curé, & devint amoureux de
sa niéce, qui, quoique peu jolie, mais
assez bien faite, lui inspira une passion
si vive, que Guérin d'Etriché son pere,
fut obligé de consentir à son mariage
avec cette fille ; la façon romanesque
dont il s'étoit pris pour faire connoître
son amour à la niéce du Curé, lui donna
occasion de composer *La Psyché de Village* ; la comparaison de l'amant de Psyché, ne lui étoit pas désavantageuse.
Guérin le fils mourut vers la fin de l'année 1707. ou au commencement de
1708. âgé d'environ trente ans, sans
laisser d'enfans. Sa Veuve a été quelque
tems folle, mais elle revint de cet accident ; elle est actuellement vivante.

Le jeune Guérin étoit grand, d'une
foible complexion. Comme on lui avoit
fait porter un corps jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; cette longue habitude lui avoit
donné un air droit, mais contraint, qui

joint à une grande maigreur, faisoit
1705. dire aux railleurs, qu'il avoit l'air d'un manche à balay habillé. Au reste, le jeune Guérin tranchoit fort du petit-maître. Voici l'ordre Chronologique des Piéces qu'il a donné au Théatre François.

MÉLICERTE, Pastorale-Héroïque, en vers libres, & en trois Actes, avec un Prologue, 10 Janvier 1699.

LA PSYCHÉ DE VILLAGE; Comédie en prose, en quatre Actes & un Prologue, avec des Intermédes, 29 May 1705.

Nous devons la plus grande partie de cet article à M. Grandval le pere, & à Mademoiselle Desmares.

LA PROVENÇALE,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 17 Octobre, précédée de la Comédie de l'*Ecole des Femmes.*

CEtte Piéce n'eut que quatre représentations: l'Auteur eut pour sa part de la premiere 13 liv. 10 sols; 4 liv. 10 s. à la seconde; & rien aux deux dernieres, qui furent jouées dans les frais.

1705.

POLYDORE,

Tragédie de M. l'Abbé PELLEGRIN,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi 6 Novembre. (La quatorziéme & derniere repréſentation, le Jeudi 3 Décembre ſuivant.)

VOici le premier ouvrage que M. l'Abbé Pellegrin ait donné au Théatre François ſous le nom du Chevalier Pellegrin ſon frere. L'entrepriſe paroîtra hardie pour un coup d'eſſai : le ſujet de la Piéce, qui eſt tout-à-fait dans le goût d'Héraclius, demandoit, pour être bien rendu, un ſecond Corneille, & non un nouveau Poëte. M. l'Abbé Pellegrin n'a-t-il point craint qu'on ne l'accusât de trop de témérité, & qu'on ne lui appliquât ce vers que Virgile fait dire à l'ombre de Polydore.

Quid miſerum, Ænea, laceras? jam parce ſepulto: Enéide, Livre II.
Parce pias ſcelerare manus.

Il ſemble cependant que le ſuccès que cette Tragédie eut dans ſa nouveauté, a pû autoriſer le Poëte à ſe flatter qu'elle avoit été honorée d'une approbation

1705. presque générale. Dans sa Préface, il ajoute qu'il se seroit cru dispensé de répondre aux objections d'un petit nombre de critiques, s'il n'étoit en même temps obligé de justifier les suffrages du Public. Dans cette idée, il se contente de rapporter les raisons sur lesquelles il appuie sa Fable, sans répondre aux objections qu'on pourroit lui faire sur le choix d'un tel sujet, & la maniere dont il l'a traité. L'obscurité, qu'il est impossible d'éviter dans une Tragédie de cette nature, vient, si on l'en croit, du défaut d'attention, ou de mémoire de la part des Spectateurs. Mais ce n'est pas là le seul défaut de l'Ouvrage. L'exposition en est très-mal faite; la conduite embrouillée; les épisodes sont mal imaginés, les situations manquées, & les personnages peu intéressans. Tout cela conduit à une catastrophe très-brusque, & qui ne surprend, que parce qu'il n'est point vraisemblable. Le meilleur de la Piéce, c'est l'idée qui en fait le fondement, & que l'Auteur doit à Hygin. Rapportons le passage.

Hygin, Fable 109. « Priam ayant eu un fils d'Hécube, » appellé Polydore, l'envoya auprès » de sa fille Ilione, mariée à Polymnestor, Roy de Thrace, & la char- » gea de son éducation. Ilione le fit

» passer pour son fils, & donna le nom » de Polydore à un fils nommé Déiphile, » qu'elle avoit eu de Polymnestor. Cependant les Grecs, après l'embrasement de Troye, ayant résolu d'extirper toute la race de Priam, précipiterent du haut d'un rempart Astyanax, » fils d'Hector & d'Andromaque ; après » quoi ils envoyerent des Ambassadeurs » à Polymnestor chargés de lui offrir » Electre, fille d'Agamemnon, en mariage, & beaucoup de richesses, pourvû qu'il donnât la mort à Polydore. » Cette proposition ne fut pas rejettée » de Polymnestor ; mais malheureusement » pour lui, il immola son propre fils Déiphile, au lieu de Polydore »

1705.

« Voilà (continue M. l'Abbé Pellegrin) » sur quel systême toute ma Tragédie est » fondée. Je n'y ai rien changé, sinon que » j'ai fait Déiphile fils du premier lit de » Polymnestor, pour épargner un parricide à Ilione. Pour Laodamie, c'est un » personnage épisodique, supposé au lieu » d'Electre. »

L'on doit sçavoir gré à l'Auteur d'avoir substitué le faux Déiphile à la place de Polymnestor : cette alliance est plus convenable, & n'oblige point à un divorce. Mais par quelle raison a-t-il mis Laodamie au lieu d'Electre : entre un nom-

1705. 2°. La Tragédie de *la Mort de Néron* n'est point de M. Belin, mais de M. de Péchantrés.

On pourroit rejetter sur le compte de l'Imprimeur la troisiéme faute d'avoir mis *Volonés*, pour *Vononés* : mais ce qui ne sçauroit passer que pour défaut de mémoire de la part de l'Auteur, c'est lorsqu'il dit, qu'il a vû ses deux dernieres Piéces, (il a entendu apparemment la mort d'Othon, & Vononés) qui (ajoute-t-il) ne furent pas aussi heureuses que la premiere (Mustapha & Zéangir.) Cette méprise fait voir cependant combien il faut peu compter sur la justesse de mémoire en fait de date, mais elle peut aisément être réparée par l'ordre chronologique des Piéces de Théatre de M. Belin que nous joignons ici.

LA MORT D'OTHON, Tragédie, 5. Janvier 1699.

VONONÉS, Tragédie, 7. Janvier 1701.

MUSTAPHA ET ZÉANGIR, Tragédie, 20. Janvier 1705.

SAUE

1705.

SAÜL,

Tragédie, tirée de l'Ecriture Sainte, par M. l'Abbé NADAL,*

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 27. Février. (Douze représentations, la derniere le Jeudi 26 Mars suivant.)

* On trouvera un article de l'Abbé Nadal, après celui de sa Tragédie d'*Antiochus*, ou *les Macchabées*, sous l'année 1722.

MOnsieur l'Abbé Nadal avoit une grande prévention pour cette Tragédie, tant du côté du sujet, que de la façon dont il l'avoit traité. (*a*) La lecture un peu réfléchie de cette Piéce, nous a déterminé à penser autrement : nous croyons que le personnage de Saül qui est le dominant de ce Poëme Dramatique, ne présente qu'un Prince presque toujours privé de sa raison, & furieux contre David, sans prétexte plausible ; ainsi les malheurs de ce Roy ne peuvent exciter

(*a*) « J'ai toujours regardé Saül comme un sujet, » qui dans l'Ecriture Sainte revenoit en quelque sorte » à celui d'Œdipe dans la Fable, c'est-à-dire, comme » un sujet qui avoit toutes les qualités qu'Aristote de- » mande pour la perfection du Poëme Dramatique..... » J'ai dérobé l'apparition de l'ombre de Samuel aux » Spectateurs.... Je ne dois chercher à justifier ma » conduite en cela, que par le grand succès de cette » même Scene, qui (si j'ose le dire) a également saisi » la Cour & la Ville, &c.

Préface de la Tragédie de *Saül*.

1705. # LES MÉNECHMES OU LES JUMEAUX,

Comédie en cinq Actes & en vers, précédée d'un Prologue en vers libres, de M. REGNARD,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 4. Décembre. La seiziéme & derniere représentation le Jeudi 7. Janvier 1706.

CEtte Comédie est peut-être la plus réguliere, & la mieux travaillée de toutes celles de M. Regnard (a). Il est assez étonnant qu'en ayant précédemment composé d'autres qui avoient encore eu plus de succès, celle-ci soit la premiere dont les Ouvrages périodiques ayent fait mention un peu amplement,

(a) La Comédie des *Ménechmes* fut luë pour la premiere fois, & acceptée par l'assemblée des Comédiens le Mardi 2. Décembre 1704. Il y a apparence que la Piéce n'étoit cependant pas encore dans sa perfection, & que l'Auteur fut obligé de la retoucher. Il en fit une seconde lecture le 13. Janvier suivant : où il ne fut rien décidé. M. Regnard eût encore le tems d'y travailler. Ce ne fut qu'à la troisiéme lecture qui en fut faite le Samedi 19. Septembre 1705. que les Comédiens résolurent de jouer la Piéce de M. Regnard, immédiatement après le retour de Fontainebleau, alternativement avec la Tragédie de *Polydore.*

& ſur laquelle on a haſardé la critique. 1705.
On trouve dans le nouveau Mercure imprimé à Trévoux, Janvier 1708. page 142. & ſuivantes, une lettre aſſez étendue, & en même-temps fort curieuſe, ſur la Piéce dont nous parlons. L'Auteur, qui ne ſe nomme point, y fait paroître beaucoup de goût & de jugement: lorſqu'il ſe croit dans l'obligation de cenſurer quelques endroits, il le fait toujours avec la politeſſe, & le ménagement qu'on doit à un Auteur vivant, & du mérite de M. Regnard. Nous ne rapportons que ſes principales obſervations.

Obſervations ſur les Ménechmes, *à M.* * * *

« C'eſt, Monſieur, pour ſçavoir votre » ſentiment ſur les Ménechmes, que je » vous envoye les obſervations que j'y ai » faites. . . . . Ne ſeroit-il pas à ſouhaiter » que celui qui vient d'accommoder à » notre Théatre des Jumeaux de Plaute, » ſe fût réglé dans ſon Prologue ſur ce- » lui de l'Amphytrion de Moliere, com- » me il me paroît qu'il s'eſt approché » de ſon modéle dans la conduite de la » Piéce ? Il eſt vrai qu'il a pris dans le » Prologue de l'Amphitryon moderne » l'idée du ſien : l'imitation même y eſt

» si marquée, que l'on voit bien qu'il
1705. » ne s'est point piqué de passer pour ori-
» ginal.

» Après avoir exposé les défauts qui » m'ont paru dans le Prologue des Mé- » nechmes, il est juste de donner à l'Au- » teur les louanges qu'il mérite dans la » conduite de la Piéce. J'ai peu de re- » grets aux incidens qu'il a été obligé » de supprimer de son original pour s'a- » juster à notre Théatre. Ceux qu'il a » substitué à leur place, sont dans l'es- » prit du sujet, & ils viennent si na- » turellement, que Plaute lui-même, » s'il avoit travaillé pour notre Scene, » n'auroit pû en imaginer de plus con- » venables...... Tout ce que j'aurois » désiré dans notre Auteur, c'est que » ses incidens eussent été autant au-des- » sus du trivial, qu'ils sont dans le vrai- » semblable: mais c'est l'écueil ordinaire » des Poëtes qui s'attachent au comique: » il faudroit qu'ils élevassent la matiere, » & c'est la matiere qui les gagne, & » qui les abaisse.

» La difficulté que notre Auteur avoit » à surmonter, consistoit à inventer des » incidens qui fussent aussi naturels que » ceux qu'il a jugé à propos de retran- » cher, & qui ne pussent affoiblir le Co- » mique attaché naturellement au sujet.

» Il

» Il n'en a point inventé qui ne l'ayent 1705.
» soutenu, & en qui l'on ne trouve cette
» *vis comica*, que César loue dans Mé-
» nandre, & dans Plaute, & dont il
» dit à Térence qu'il n'a pu approcher...
» Il y avoit encore une difficulté à sur-
» monter, qui m'avoit paru plus em-
» barrassante que tout le reste. Le jeu
» de la Piéce ne roule que sur la mé-
» prise où jette la ressemblance des Ju-
» meaux : on n'a que cette méprise pour
» intéresser, & pour attacher les Spec-
» tateurs : & il étoit à craindre de tom-
» ber dans la répétition & dans la fa-
» deur, en exposant toujours le même
» objet sur la Scene. Pour éviter la diffi-
» culté, il falloit que cette méprise sur-
» prit, & intéressât de plus en plus, par
» des incidens toujours nouveaux, &
» toujours inattendus. Il falloit varier ce
» jeu, qui pour être toujours le même
» dans le fond, seroit devenu ennuyeux,
» si on ne lui avoit donné des formes
» nouvelles, & des tours toujours diffé-
» rens. Notre Auteur s'est tiré d'affaire
» en celà, comme en tout le reste. Tou-
» tes les surprises où conduit la ressem-
» blance des deux freres, sont amenées
» avec tout l'art que l'on peut souhai-
» ter, & font différemment leur effet
» jusqu'à la fin de la Piéce.

[illegible] immenfement [illegible] cette Comédie ; il [illegible] l'humeur fe fait [illegible] Ceft-là [illegible] que doivent [illegible] les Poëmes [illegible] qu'ils nous pei- [illegible] leurs bonnes [illegible], qu'ils [illegible] & leurs [illegible] des [illegible] don- [illegible] les autres [illegible] Je ne fçai- [illegible] de la dic- [illegible] par [illegible] que les [illegible] langue, [illegible] mei- [illegible] obfervées. [illegible] qu'il fait [illegible] il lui [illegible]

[illegible] inférieure [illegible] ingénieufe [illegible] de Plaute [illegible] Ce qu'il dit [illegible] des confte-

tes, est également juste, & judicieux. Mais il auroit pu ajouter, que non seulement les personnages de cette Comédie sont absolument inutiles aux mœurs, mais qu'ils sont tous composés sur le même modéle de ceux qu'il avoit déja employé dans les précédentes Piéces, & n'en different qu'autant que la variété des incidens le demande. A l'égard de la versification, il est visible que le critique en a parlé avec un peu trop de complaisance, & le ménagement qu'un Auteur vivant semble éxiger : les vers de la Comédie des Ménechmes ne sont pas les plus méchans qui soient sortis de la plume de notre Poëte, & il n'est que trop certain qu'il n'a jamais pu en composer de passables. Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire ses Ouvrages, ou seulement l'Epître qui précéde la Piéce dont nous parlons. Ce morceau, qui est extrêmement court, doit avoir été travaillé avec d'autant plus de soin, que M. Regnard l'adresse à M. Despréaux, avec lequel il venoit d'être réconcilié. Ainsi, puisqu'il ne lui a pas été possible de faire mieux, on en doit conclure, qu'il n'en étoit pas capable.

1705.

REGNARD.

Jean-François Regnard naquit à Paris en 1656. d'une très-bonne famille. Il étoit grand, bienfait, & de fort bonne

1705. mine. (a) Le goût qu'il se sentit dès sa jeunesse pour les voyages, le fit sortir de sa patrie, & le conduisit en différens pays. Sa curiosité le porta d'abord à parcourir l'Italie ; il y fit deux voyages : le premier fut des plus heureux : il joua beaucoup & gros jeu, & la fortune lui fut si favorable, qu'en peu de temps il gagna dix mille écus, qu'il rapporta en France, où il continua de jouer avec le même bonheur. Il avoit outre cela quarante mille écus de bien de patrimoine, & se trouvoit dès-lors en état de passer une vie gracieuse, & conforme à son inclination : mais l'envie de revoir le charmant pays d'Italie, l'emporta sur toute autre considération. Ce second voyage qu'il fit à Rome, fut l'origine de tous les malheurs qu'il éprouva dans la suite : il y devint amoureux d'une jeune Provençale, qui au bout de quelque temps lui proposa de revenir en France. M. Regnard, trop épris des char-

(a) M. Regnard, qui s'est peint sous le nom de Zelmis, dans une Historiette intitulée : *La Provençale*, y fait ainsi modestement son portrait. « Zelmis. . . . . » est un Cavalier qui plaît d'abord ; c'est assez de le » voir une fois pour le remarquer, & sa bonne mine » est si avantageuse, qu'il ne faut pas chercher avec » soin des endroits dans sa personne pour le trouver » aimable : il faut seulement se défendre de le trop » aimer. »

mes de la belle Provençale, pour pouvoir lui rien refuser, saisit avec joie la premiere occasion qui se présenta : & s'embarqua à Civita-Vechia sur une Frégate Angloise qui devoit mettre à la voile pour Toulon. La fortune commençant alors à se déclarer contre M. Regnard, fit trouver à sa rencontre deux Vaisseaux Algériens ; après un combat de trois heures, & dans lequel le Capitaine Anglois perdit la vie, le reste de l'équipage tomba au pouvoir du Corsaire, qui conduisirent aussitôt leur proye à Alger. M. Regnard y fut vendu quinze cens livres, & la Provençale mille livres. Leur Patron les mena à Constantinople, où ils essuyerent plus de deux ans une captivité assez rigoureuse. Enfin M. Regnard ayant trouvé les moyens de faire sçavoir son état à sa famille, on lui envoya douze mille francs, qui servirent à payer sa rançon, celle de sa Provençale, & de son Valet de Chambre. Ils repasserent ensemble sur un Vaisseau François, qui les mena heureusement à Marseille. M. Regnard revint aussitôt à Paris, portant avec lui la chaîne dont il avoit été chargé pendant son esclavage, & qu'il a toujours conservée avec soin dans son cabinet, pour se rappeller incessamment ce temps de disgrace.

Ce que nous venons de rapporter eſt
1705. tiré d'un Mémoire que nous tenons d'un intime ami de ce Poëte ; & nous croyons qu'on y peut entierement ajouter foi. Nous n'ignorons pas que M. Regnard a renfermé le récit d'une partie de ſes propres avantures dans un petit Ouvrage qui a pour titre : *La Provençale*, où il s'eſt caché ſous le nom de Zelmis : mais comme, pour embellir ſon Hiſtoire, il l'accompagna de pluſieurs circonſtances, qui paroîtront peut-être romaneſques, le Lecteur rejettera, s'il lui plaît, de l'extrait abrégé que l'on en va donner, tout ce qui ne ſemble pas s'accorder avec le Mémoire dont nous avons fait uſage.

Si l'on veut s'en rapporter à l'Hiſtoriette, ce fut à Bologne, Ville celébre d'Italie, que Zelmis vit pour la premiere fois Elvire. (C'eſt le nom que M. Regnard donne à ſa belle Provençale.) La voir & l'aimer fut pour lui la même choſe : mais par malheur, ayant parlé dans l'aſſemblée où il ſe trouva, avec beaucoup de vivacité de ſa paſſion naiſſante ; le Cavalier à qui il adreſſoit la parole, & qu'il ne connoiſſoit pas pour le mari d'Elvire, en conçut une jalouſie extrême. Zelmis ne tarda pas à s'appercevoir de ſon indiſcrétion : De Prade,

(c'est ainsi qu'on appelle l'époux d'Elvire) sous prétexte de quelques affaires qui le demandoient à Rome, y conduisit sa femme, pour la soustraire aux poursuites de Zelmis. Ce dernier se mit en chemin pour le même lieu, & n'y fut pas plûtôt, arrivé qu'il s'informa avec soin d'Elvire. Il se trouva à toutes les fêtes, & la chercha dans toutes les assemblées : mais inutilement, de Prade avoit choisi son logement dans un quartier de Rome si peu fréquenté, que Zelmis n'en put apprendre aucune nouvelle. Enfin, le hasard lui fit rencontrer Elvire, il eut le bonheur d'apprendre en quel lieu elle demeuroit, & de lui faire connoître l'excès de son amour. Sa déclaration fut reçue aussi favorablement qu'il pouvoit l'espérer. « Il faut (dit M. Regnard) » plus d'art à cacher l'amour où il est, » que le feindre où il n'est pas : & l'on » remarquoit toujours dans les fausses » rigueurs d'Elvire, plus de contrainte » que de naturel. »

1705.

Depuis cet heureux moment, Zelmis chercha toutes les occasions de voir sa belle Provençale ; & il eut la satisfaction de connoître que ses assiduités ne déplaisoient pas. Il étoit au comble de la joie, lorsqu'il reçut des lettres de France, qui lui apprirent que des affaires de la

derniere importance l'y appelloient. Ces
1705. nouvelles lui causerent un chagrin, qu'il n'est pas aisé de se figurer : il ne pût se résoudre à quitter Elvire dans le temps qu'il avoit le plus de raison à demeurer près d'elle ; & il crut que ses affaires les plus importantes étoient celles de ses amours. Il étoit dans cette résolution, quand de nouvelles Lettres, beaucoup plus pressantes que les premieres, l'avertirent de se rendre à Paris au plûtôt, s'il ne vouloit pas ruiner entierement sa fortune. Zelmis, obligé de se rendre à cette dure nécessité, partit avec tout l'ennui que cause une cruelle séparation ; mais il n'alla pas loin, le chagrin & la fatigue du voyage l'arrêterent à Florence, où il fut attaqué d'une fiévre si violente, que ceux qui connoissoient la cause de son mal, crurent que cette maladie en seroit la fin. Il fut, en peu de jours dans un extrême péril ; mais la nature, aidée des remédes, eut en lui tant de force, que, contre l'opinion de tout le monde, il recouvra la santé au bout de quelques mois. Tandis que Zelmis reprenoit ses forces, Elvire ayant terminé heureusement ses affaires à Rome, revenoit en France, & la fortune la conduisit à Gênes dans le même-temps que Zelmis y arriva. Ils s'embarquerent

1705.

ſur un Vaiſſeau Anglois, & ce fut-là que Zelmis reconnut l'aimable Provençale, dont il ſe croyoit bien éloigné.

On ne peut exprimer qu'elle fut la joie de ces deux Amans lorſqu'ils ſe rencontrerent inopinément, au moment qu'ils n'eſpéroient plus ſe revoir : cette joie, qui fut cependant un peu troublée par la préſence de Prade, ne dura pas longtemps. Dès le lendemain que le Vaiſſeau Anglois eut mis à la voile, on commença à découvrir deux Bâtimens Turcs, que le Capitaine ſoupçonna avec aſſez de fondement, être les mêmes, qui précédemment en revenant d'Alep, lui avoient donné la chaſſe, & l'avoient obligé de relâcher à Malthe. Il vouloit, pour les éviter, prendre terre à Nice, ou à Villefranche, dont il n'étoit pas éloigné. (a) Mais le Pilote, homme fier, & ignorant, fut d'un avis contraire, & perſiſta dans ſon deſſein avec tant d'opiniâtreté, qu'on continua la route de

(a) Ce malheur arriva le 4. Octobre 1678. M. Regnard nous a appris cette date dans ſon voyage de Pologne, Œuvres de M. Regnard, Tome I. page 210. édition de 1742.

« Le jour quatriéme d'Octobre (dit-il) eſt célébre » pour nous en malheur ; il y avoit trois ans (M. Re- » gnard parloit ainſi en 1681.) que ce même jour, dé- » dié à Saint François mon patron, nous fûmes pris » des Turcs ſur la Méditerranée, à la vûe de Nice. »

1705. Marseille. Cependant la nuit vint, & les Vaisseaux qu'on avoit apperçûs suivirent si heureusement l'Anglois à la faveur de la lune, qu'ils se trouverent le lendemain à la pointe du jour, à la portée du canon. Tout le monde fut extrêmement surpris à cette vûe; & d'autant plus, qu'il ne fut pas mal aisé de reconnoître que ces Vaisseaux étoient véritablement Turcs, armés l'un & l'autre de quarante piéces de canon. Les plus timides alors se laisserent saisir de crainte; les plus résolus coururent aux armes, & les plus expérimentés jugerent que tout cela seroit inutile. L'état des choses ne demandoit point de retardement. Tandis que chacun s'empressoit, les Corsaires se divertissoient par le changement de leur pavillon; ils le firent d'abord de France, qu'ils releverent ensuite de celui d'Espagne; ils ôterent celui-ci pour y mettre à sa place un Hollandois, qui fut suivi d'un Vénitien, & d'un Malthois; ils arborerent enfin, après tous ces jeux l'étendart de Barbarie, coupé en flâme au Croissant descendant, & accompagnerent cette derniere cérémonie de la décharge de toute leur bordée. L'Anglois leur répondit de même, & ces premiers coups furent suivis d'un bruit épouvantable

l'artillerie. On ne distinguoit plus la mer d'avec le Ciel, tant l'épaisseur de la fumée les avoit confondus, & cette premiere attaque fut si rude, que les Turcs s'appercevans qu'en présentant le flanc, ils étoient extrêmement incommodés du canon des Anglois, changerent de bord, & remonterent assez haut pour les venir charger en poupe. Ils revinrent avec plus de chaleur : on n'attaqua jamais avec plus d'ardeur, & jamais on ne se défendit avec plus de courage : M. Regnard assure que Zelmis se signala pardessus tous les autres. Le Capitaine Anglois, faisant le devoir d'un brave homme, fut coupé en deux par un boulet à deux têtes, qui blessa encore plusieurs personnes. Ce spectacle effrayant ne diminua rien de l'ardeur des combattans, au contraire, la résistance des Chrétiens, qui voyoient couler leur sang, alloit jusqu'à la fureur. Lorsque tous les Officiers du Vaisseau, & la plûpart des Anglois furent tués, ou mis hors de combat, le peu de monde qui restoit, ne laissoit pas de faire tout ce qu'on peut attendre de gens de cœur : mais le combat étoit trop inégal, pour pouvoir empêcher les Turcs de venir à l'abordage. Zelmis, dit-on, soutint encore longtems l'effort de ces Infidéles ; mais enfin accablé

1705.

1705. d'un nombre d'ennemis, il céda sans se rendre, & laissa les Turcs maîtres du Vaisseau.

Les Corsaires qui tenoient la mer depuis plus de deux mois, résolurent enfin de retourner à Alger, avec leur prise. Zelmis fut acheté par Achmet Talem, l'homme le plus cruel de toute la Barbarie: mais Elvire tomba au pouvoir de Baba Hassem, à qui l'Auteur donne le titre de Roy d'Alger, & qu'il dépeint le Prince le plus civil, le plus doux, & le plus généreux qu'on puisse imaginer; jamais le Roy de Pont, ni le Prince Mazare, dans le Roman de Cyrus, n'ont soupiré si respectueusement pour la belle Mandane, que cet honnête Afriquain, pour notre charmante Provençale. Nous passons le détail des diverses avantures de Zelmis, à Alger, parce qu'elles sentent trop le Roman. Venons à la conclusion. Il est certain, que de l'aveu de M. Regnard, Zelmis ne garda pas une fidélité fort éxacte à Elvire. Il ne put être insensible aux charmes des Esclaves d'Achmet son patron; l'amour l'engagea dans des intrigues, où il se livra plus qu'il ne devoit, & les choses allerent si loin, que le maître ayant découvert ce qui se passoit, remit le coupable entre les mains de la Justice, pour être puni

suivant la rigueur des loix. Zelmis n'ignoroit pas que celles des Turcs veulent qu'un Chrétien trouvé avec une Musulmane, expie son crime par le feu, ou se fasse Mahométan. Il avoit beau protester qu'il étoit innocent. Achmet, animé par une esclave jalouse, que Zelmis avoit méprisée, jura sa perte, & vouloit l'immoler à son ressentiment. 1705.

Les choses étoient en cet état, lorsque le Consul de la nation Françoise, informé de tout, courut aussitôt chez Achmet, pour interposer son autorité. Il trouva d'abord un homme intraitable; mais sans se rebuter, il lui représenta que quelquefois rien n'est plus faux que les apparences : que quand la chose seroit vraie, il auroit peu de gloire à faire paroître sa puissance contre son esclave, & lui fit connoître enfin, qu'en le perdant, il se privoit en même-temps, d'une somme considérable qu'il avoit à lui donner pour sa rançon. Cette raison fut beaucoup plus forte que les autres; & comme il n'y a rien que les Turcs ne sacrifient à leur intérêt, Achmet se laissa persuader. Il retira Zelmis des mains du Divan, & avoua devant les Juges, qu'il s'étoit laissé emporter légérement sur des soupçons, mais que le crime de son esclave n'étoit confirmé d'aucune

preuve. Il lui donna ensuite la libert
1705. après avoir reçu du Consul, le prix do
on étoit convenu pour sa rançon. (a)

En recouvrant sa liberté, & celle
sa belle Provençale, Zelmis reçut la no
velle de la mort de Prade; desorte qu
rien ne s'opposoit plus à son bonheu
que les scrupules d'Elvire, qui demar
doit quelque temps pour pleurer so
époux. Tout impatient qu'étoit Zelmis
il ne put s'empêcher de souscrire à un
demande aussi raisonnable. Il repassa e
France avec le flateur espoir de voir dan
peu la fin de ses peines: & n'attendoi
plus que cet heureux moment, lorsqu
de Prade, qu'on ne comptoit plus de
puis huit mois, au nombre des vivans
reparut tout-à-coup, accompagné d
deux Religieux qui l'avoient rachet
à Alger, & qui le ramenoient à son
épouse. Le retour de Prade fut célébr
par de nouvelles noces. Zelmis ne voulut
point être présent à cette cruelle céré-
monie, dont il se regardoit comme
la victime. Il partit aussitôt de Paris. M.
Regnard qui a voulu nous laisser une

(a) M. Regnard a oublié dans son Histoire, le séjour qu'il a fait à Constantinople, & quelques circonstances, que l'on peut rectifier par le moyen du Mémoire que nous avons rapporté.

grande idée de la beauté de sa Provençale, & de l'amour qu'il ressentoit 1705.
pour elle, ne fait aucune difficulté d'assurer que cette passion fut l'unique cause des voyages qu'il entreprit depuis, en différens pays du Nord. (*a*) « Zelmis partit, (dit-il) sans prendre de route certaine, & se trouva en Hollande. » Ce pays, qui est l'asile de tant de gens, » n'en fut pas un pour lui; il y porta » son amour, & son désespoir. Il demeura quelques mois à Amsterdam, » & y ayant appris que le Roy de Danemarck étoit à Oldembourg : il entreprit ce voyage autant par chagrin que » par curiosité : il y arriva un jour après » le départ du Roy, qui en étoit parti pour » retourner en sa Ville Capitale; il le suivit, se laissant toujours entraîner à son » chagrin. Il passa par Hambourg, & » ne le joignit qu'à Coppenhague, où » il eut l'honneur de le saluer, & de » lui baiser la main. Zelmis ne fut qu'un » mois à la Cour de Danemarck. Son » inquiétude ne lui permettoit pas de

La Provençale, pages 347-350.

(*a*) M. Regnard a composé des Relations de tous ses voyages : elles sont imprimées, & forment le premier Volume de la derniere édition de ses Œuvrres. Le passage que nous rapportons ici, termine son Historiette de la Provençale, & peut servir d'Extrait à ces différentes Relations.

» demeurer plus longtemps en un même
1705. » lieu, & semblable à ces gens qui sont
» travaillés d'une longue insomnie, il
» cherchoit son repos dans son agitation.
» Il passa le Sund,& se rendit à Stockolm,
» dans le temps que toute la Cour étoit
» en joie des premieres couches de la
» Reine. Zelmis reçut du Roy de Suede
» le même honneur que lui avoit fait le
» Roy de Danemarck. Il baisa la main
» de ce Prince, qu'il eut l'honneur d'en-
» tretenir plus d'une heure sur ses voya-
» ges, & particulierement sur son escla-
» vage, que le Roy écoutoit avec beau-
» coup de plaisir, & que Zelmis ne pou-
» voit réciter, sans renouveller des maux
» qui s'aigrissoient encore par le souve-
» nir. Le Roy ayant ensuite proposé à
» Zelmis de faire un voyage en Lap-
» ponie, qu'il disoit avoir voulu faire
» autrefois, & qu'il trouvoit fort digne
» de la curiosité d'un homme qui vou-
» loit voir quelque chose d'extraordinai-
» re; & voyant qu'il ne s'en éloignoit
» pas beaucoup, il ordonna à M. Stein-
» Bielk, Grand-Trésorier, du Royau-
» me, Seigneur d'un grand mérite, &
» qui lui servoit de Truchement auprès
» du Roy, de lui donner des lettres né-
» cessaires, pour faciliter son voyage.
» Zelmis ne fut pas longtemps à se dé-

» terminer ; il lui importoit peu où il » allât, pourvû qu'il s'éloignât. Il se » flattoit même, avec plaisir, que le » froid du Nord pourroit un peu rallen- » tir son ardeur, & dans cette espé- » rance, il partit pour cette grande en- » treprise.... Zelmis s'embarqua à Sto- » kolm (*a*) avec deux Gentils-Hommes » François, (les Sieurs de Fercourt & de » Corberon) poussés du même desir que » lui, il passa jusqu'à Torno, qui est la » derniere Ville du monde, du côté du » Nord, située à l'extrémité du Golphe » de Bothnie. Il remonta le fleuve qui » porte le même nom que cette Ville, & » dont la source n'est pas éloignée du Cap » du Nord : il pénétra enfin jusqu'à la » Mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il » ne s'arrêta qu'où l'Univers lui man- » qua. (*b*) Il revint à Stockolm,

1705.

(*a*) M. Regnard partit de Paris le 26 Avril 1687. Il s'embarqua à Stokolm pour passer à Torno, le Mercredi 23 Juillet de la même année, & arriva à la Roche de *Métawara* le 22 Août suivant. En traversant la Laponie, il chercha l'occasion de satisfaire sa curiosité au sujet de la Magie prétendue, & des Sortiléges qu'on attribue aux Lappons. On lui fit voir les plus sçavans dans cet art, qui firent plusieurs efforts pour lui faire connoître leur habileté, mais ces efforts ne servirent qu'à confirmer M. Regnard dans l'idée que ces bonnes gens sont plus superstitieux que Sorciers, & qu'ils croyent facilement aux Fables qu'on leur fait de leurs prédécesseurs, qu'on disoit avoir grand commerce avec le diable.

(*b*) Il posa sur la montagne appellée Métawara, où

» & rendit un compte exact au Roy, de
1705. » ce pays, & des manieres de vivre ex-
» traordinaire de ses habitans. Il ne de-
» meura que fort peu de temps à Stoc-
» kolm à son retour de la Lapponie, &
» cherchant ensuite une nouvelle ma-
» tiere à ses travaux, il passa toute la
» Mer Balthique, (a) & vint débarquer
» à Dantzick, d'où il passa en Pologne.
» Le Roy qui étoit un des Princes du
» monde le plus sçavant & le plus cu-
» rieux, & qui joignoit à ces qualités
» une vertu héroïque, prit un plaisir
» extrême à faire réciter à Zelmis la ma-
» niere dont les Lappons vivoient, &
» ce qu'il y avoit de rare dans leur pays.
» Il ne se passa pas un jour, pendant
» tout le temps qu'il demeura à Java-
» row, où étoit alors la Cour de Polo-
» gne, que le Roy ne l'envoyât quérir,
» pour apprendre de lui ce qu'il souhai-
» toit. Il lui fit même l'honneur de le faire
» manger avec lui à sa table, à côté de

---

il fut obligé de borner sa course, l'inscription suivante pour lui & ses camarades.

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem
Casibus & variis acti terraque, marique;
Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis,
De Fercourt, de Corberon, Regnard.
Anno 1681. die 22 Augusti.

(a) Il quitta Stokholm le 3 Octobre 1681.

» M. le Marquis de Vitry, qui étoit alors
» Ambaſſadeur de France en cette Cour. 1705.
» Tous ces honneurs ne conſoloient
» point Zelmis, & étant toujours en-
» traîné de ſon inquiétude, il paſſa en
» Turquie, en Hongrie, en Allemagne....
» Il revint enfin en France après deux
» ans d'abſence.... Il n'y fut pas long-
» temps, que la fortune commença à
» ſe déclarer pour lui. Il apprit la nou-
» velle de la mort de Prade, & partit à
» l'inſtant pour ſe rendre auprès d'El-
» vire, qui pleuroit encore la perte de
» ſon mari; & quoique cette belle Veuve
« publiât partout qu'elle vouloit paſſer
» le reſte de ſa vie dans un Cloître,
» pour ne plus être expoſée à tant de
» revers, Zelmis ne déſeſpéra pas de lui
» faire changer de réſolution. »

C'eſt ainſi que M. Regnard termine ſa narration, que nous avons dégagé de tout ce qui nous a paru de plus fabuleux : il y a toute apparence qu'il n'a pas pouſſé plus loin l'avanture, & l'on ignore ce qu'eſt devenue la belle Provençale. Quoi qu'il en ſoit, M. Regnard, guéri de ſon amour, de la paſſion qu'il avoit eu pour le jeu, & de la démangeaiſon de voyager, fixa ſon ſéjour à Paris, où ſa fortune lui permettoit de paſſer la vie avec beaucoup d'agrémens. Il acheta

1705. une charge de Trésorier de France au Bureau des Finances de Paris, qu'il a éxercé pendant vingt ans, & ne songeant plus qu'aux plaisirs, il les rechercha avec toute la volupté, & la délicatesse qu'on puisse imaginer : faisant une fort belle dépense, donnant souvent à manger, & toujours avec un goût exquis, & sans profusion, & recevant enfin chez lui ce qu'il y avoit en France de plus grand & de plus destingué La description qu'il fait dans son Epître à Monsieur * * * de la maison qu'il occupoit au Fauxbourg de Richelieu, au bas de Montmartre, & les noms illustres des personnes qui lui ont fait l'honneur de l'y venir visiter, ne laissent aucun lieu de douter de la vérité de ce fait.

Epître à M*** Œuvres de Regnard, Tom. IV. pag. 337. éd. de 1742.

Au bout de cette rue, où ce grand Cardinal,
Ce Prêtre conquérant, ce Prélat Amiral,
Laissa pour monument une triste fontaine,
Qui fait dire au passant que cet homme en sa haine,
Qui du trône ébranlé soutint tout le fardeau,
Sçût répandre le sang plus largement que l'eau:
S'éléve une maison, modeste & retirée,
Dont le chagrin sur-tout ne connoît point l'entrée ;

L'œil voit d'abord ce Mont, dont les antres profonds, 1705.
Fournissent à Paris l'honneur de ses platfonds;
Où de trente moulins les ailes étendues,
M'apprennent, chaque jour, quel vent chasse les nues.
Le jardin est étroit, mais les yeux satisfaits
S'y promenent au loin sur de vastes marais.
C'est-là qu'en mille endroits laissant errer ma vûe,
Je vois croître à plaisir l'oseille, & la laitue:
C'est-là, que dans son temps, des moissons d'artichaux,
Du Jardinier actif secondent les travaux,
Et que de champignons une couche voisine,
Ne fait, quand il me plaît, qu'un saut dans ma cuisine.
Là de Vertumne enfin les trésors précieux,
Charment également & le goût, & les yeux,
Dans le sein fortuné de ce réduit tranquille,
Je ne veux point sçavoir ce qu'on fait dans la Ville;
J'ignore si Paris fait des feux pour la paix,
Mes yeux n'y voyent point un maudit Bourvalais.

• • • • • • • • • • • •

1705.

Dans ce logis pourtant humble, & dont les
tentures,
Dans l'eau des Gobelins n'ont point pris leurs
teintures,
Où Mansard de son art ne donna point les
loix,
Sçais-tu quel hôte, ami, j'ai reçu quelquefois?
Enguien, qui ne suivant que la gloire pour
guide,
Vers l'immortalité prend un vol si rapide,
Et que Nerwinde a vû par des faits inouis,
Enchaîner la victoire aux drapeaux de Louis.
Ce Prince respecté, moins par son rang su-
prême,
Que par tant de vertus qu'il ne doit qu'à
lui-même,
A fait plus d'une fois, fatigué de Marly,
De ce simple séjour un autre Chantilly.
Conty, le grand *Conty*, que la gloire envi-
ronne,
Plus orné par son nom que par une couronne,
Qui voit de tous côtés du peuple & des soldats,
Et les cœurs & les yeux voler devant ses pas;
A qui Mars & l'Amour donnent, quand il
commande,
De mirthe, & de laurier une double guir-
lande,
Dont l'esprit pénétrant, vif & plein de
clarté,
Est un rayon sorti de la divinité.

1705.

A daigné quelquefois, ſans bruit, dans le ſilence,
Honorer ce réduit de ſa noble préſence.
Ces Héros, mépriſant tout l'or de leurs buffets,
Contens d'un linge blanc, & de verres bien nets,
Qui ne recevoient point la liqueur infidelle,
Que Rouſſeau * fit chez lui d'une main criminelle,
Ont ſouffert un repas ſimple, & non préparé,
Où l'art des Cuiſiniers ſainement ignoré,
N'étaloit point au goût la funeſte élégance
De cent ragoûts divers que produit l'abondance;
Mais où le ſel attique, à propos répandu,
Dédommageoit aſſez d'un entremets perdu.
C'eſt à de tels repas que je te ſollicite
. . . .
Ne vas pas t'aviſer, pour trouver ma maiſon,
Aux gens des environs d'aller nommer mon nom
. . . .
Demande leur encore où loge en ces marais,
Un Magiſtrat qu'on voit rarement au Palais;
Qui revenant chez lui, lorſque chacun ſommeille,
Du bruit de ſes chevaux, bien ſouvent les réveille,

* Marchand de vin.

1705. Chez qui l'on voit entrer, pour orner ses celliers,

Force carteaux de vin, & point de Créanciers.

M. Regnard passoit le temps de la belle saison à la campagne : il avoit pour cet effet, acquis une petite terre appellée Grillon, située près de Dourdan, à onze lieues de Paris : & n'épargna rien pour achever d'embellir ce lieu, en profitant avec un art infini, de tous les avantages dont la nature l'avoit pourvû libéralement : en un mot, il en fit un séjour enchanté. Les maniéres nobles & gracieuses du Maître, l'enjouement de son esprit, & la chere exquise & délicate qu'on faisoit chez lui, y attiroient les personnes du meilleur goût, & de la premiere distinction de tous les environs, qui l'honoroient particulierement de leur estime, & de leur amitié. On cite entr'autres, M. le Président de Lamoignon, qui venoit familierement avec une nombreuse compagnie, & M. le Marquis d'Effiat, qui y a passé quelquefois quinze jours, pour prendre le divertissement de la chasse du cerf. M. Regnard étoit d'autant plus en état de leur procurer ce plaisir, qu'il étoit revêtu des charges de Lieutenant des Eaux & Forêts, & Chasses des Forêts

de

de Dourlan, & de l'Ouye, & des pays voisins. Pour donner une idée juste & complette de l'agréable vie que M. Regnard passoit à Grillon, nous rapportons un morceau que l'Auteur semble avoit composé à cette intention, en se désignant sous le nom de Clitandre.

Le mariage de la Folie, divertissement pour la Comédie des Folies amoureuses, Scene premiere.

ERASTE.

Tout respire chez toi, la joie & l'allégresse,
Y peut-on manquer de plaisirs?
A-t-on même le temps de former des desirs?
De tous les environs la brillante jeunesse,
A te faire la cour donne tous ses loisirs.
Tu la reçois avec noblesse,
Grand'chere, vin délicieux,
Belle maison, liberté toute entiere,
Bals, concerts, enfin tout ce qui peut satisfaire
Le goût, les oreilles, les yeux.
Ici le moindre domestique
A du talent pour la musique,
Chacun d'un soin officieux,
A ce qui peut plaire s'applique.
Les Hôtes mêmes, en entrant au Château,
Semblent du Maître même épouser le génie.
Toujours société choisie;
Et ce qui me paroît surprenant & nouveau,
Grand monde, & bonne compagnie.

1705.

CLITANDRE.

Pour être heureux, je t'avouerai
Je me suis fait une façon de vie,
A qui les Souverains pourroient porter envie;
Et tant qu'il se pourra, je la continuerai
Selon mes revenus, je régle ma dépense,
Et je ne vivrois pas content
Si toujours en argent comptant,
Je n'en avois au moins deux ans d'avance.
Les Dames, le jeu, ni le vin,
Ne m'attachent point à moi-même,
Et cependant je bois, je joue, & j'aime.
Faire tout ce qu'on veut, vivre exempt de chagrin,
Ne se rien refuser, voilà tout mon sistême,
Et de mes jours ainsi j'attraperai la fin.

Terminons une peinture aussi voluptueuse, par la description du Château & des Jardins de Grillon, telle que M. Gacon la composée par reconnoissance pour M. Regnard, & qu'il l'a insérée dans une Epître adressée à Messieurs de Clerville & Rougeault.

Poëte sans fard, Epître XVII. pages 176. édit. de 1701.

De Clerville, & Rougeault, couple d'amis fidéles,

. . . .

Par ce récit en vers, voyez comme Regnard,
Traite dans son Château le Poëte sans fard.

1705.

Après avoir dormi la grace matinée,
On y vient de Paris dans la même journée:
Et le ſoleil couchant, un galant pavillon,
Annonce au voyageur la terre de *Grillon*,
Le bâtiment conſtruit d'une légere brique,
Se trouve en même-temps commode & magnifique.
Un ſalon le partage, & de chaque côté,
Laiſſe voir un pays, dont l'air eſt enchanté;
Ici, c'eſt un lointain, où la ſimple nature
Dans ſa diverſité ſe montre toute pure,
Préſente au Spectateur des vallons, des côteaux,
Et des Bergers paiſſans d'innombrables troupeaux,
Sur la droite un parterre au château faiſant face,
Orne de maint arbuſtes une longue terrace?
La riviere au-deſſus, d'un cours toujours égal,
Remplit juſqu'au gazon les bords de ſon canal:
Et ſes eaux retombant au bout d'une eſplanade,
Au-devant du perron forment une caſcade.
De ſes flots écumans, le torrent furieux,
Charme tout à la fois, & l'oreille, & les yeux.

1705. Une haute futaye, une longue avenue;
Augmente les appas de cette aimable vûe:
Dont le riant aspect, & l'agréable plan,
Se terminent enfin aux clochers de Dourdan.

C'est dans cette agréable retraite, que M. Regnard dérobant quelques heures à ses plaisirs, composa la meilleure partie des Piéces qu'il a données aux Théatres François, & c'est enfin dans ce même lieu, qu'il a fini sa vie le Jeudi 5 de Septembre 1710. âgé de cinquante-quatre ans; fort regretté de ses amis, des gens de lettres, & particuliérement des amateurs de la Scene Françoise, qui lui sont redevables des Piéces suivantes.

La Sérénade, Comédie en un Acte, en prose, 3 Juillet 1694.

Le Bourgeois de Falaise ou le Bal, Comédie en un Acte, & en vers, 14 Juin 1696.

Le Joueur, Comédie en cinq Actes, & en vers, 19 Décembre 1696.

Le Distrait, Comédie en cinq Actes & en vers, 2 Décembre 1697.

Démocrite, Comédie en cinq Actes & en vers, 12 Janvier 1700.

Le Retour Imprévû, Comédie, en un Acte, en prose, 11 Février 1700.

LES FOLIES AMOUREUSES, Comédie en trois Actes, en vers, précédée d'un Prologue en vers libres, & suivie du MARIAGE DE LA FOLIE, divertissement en un Acte, en vers libres, 15 Janvier 1704. 1705.

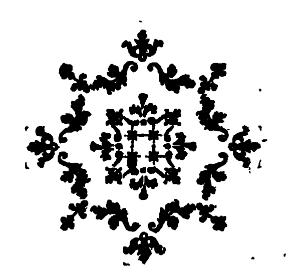
LES MÉNECHMES, Comédie en cinq Actes, en vers, précédée d'un Prologue en vers libres, 4. Décembre 1705.

LE LÉGATAIRE UNIVERSELLE, Comédie en cinq Actes, en vers 9 Janvier 1708.

LA CRITIQUE DU LÉGATAIRE, Comédie en un Acte, en prose, 19 Février 1708.

Comme la Comédie d'ATTENDEZ-MOY SOUS L'ORME, quoiqu'imprimée dans les Œuvres de M. Regnard, appartient à M. Du Fresny, on l'a trouvera du nombre des Piéces de ce dernier. Nous parlerons aussi dans sa vie des liaisons, & des querelles qu'il eut avec M. Renard. Celui-ci fut très-long temps ennemi de M. Despreaux. On prétend qu'ils furent raccommodés en 1705. & que l'Epître en vers, qui est à la tête de la Comédie des Ménechmes, adressée à M. Despréaux, à qui la Piéce est dédiée, fut

le sceau de cette réconciliation. Nous
1705. doutons cependant qu'elle ait été bien sincere de la part de M. Regnard, car il auroit dû supprimer entierement la Satyre qui a pour titre : *Le Tombeau de M. Boileau Despréaux*, qui est remplie de traits noirs & malins. Monsieur Regnard avoit naturellement l'esprit assez caustique, & il n'a pas tenu à lui qu'il ne nous a ait laissé des Satyres aussi bonnes que celles de son adversaire. Nous avons oublié de dire, que quelques années avant sa mort, il s'étoit fait recevoir Grand Bailly de la Province de Hurepoix au Comté de Dourdan, & qu'il est mort revêtu de cette charge.



1705.

IDOMÉNÉE,

Tragédie de M. de CRÉBILLON, Auteur vivant,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 29 Décembre 1705. La seconde représentation le Vendredi 8 Janvier 1706. La treiziéme & derniere le Samedi 6 Février suivant. (a)

Dissertation sur les caracteres de Corneille, & de Racine, contre le sentiment de la Bruyere, par M. Tafinon, Tome I. des Dissertations sur plusieurs Tragédies de Corneille & Racine, Paris, 1740. pages 92, 93.

« LEs succès de Racine, ont trompé » des Auteurs de ce temps, qui n'ont » ni sa délicatesse, ni son art : ils ont » gâté de bons sujets, en y mettant l'a- » mour à toute outrance. Par éxemple, » un Roy, qui après dix ans d'absence, » revenant dans son Royaume, est bat- » tu d'une furieuse tempête, promet à » Neptune de lui immoler le premier de » ses sujets qu'il rencontrera, s'il le sauve » du naufrage son vœu est éxaucé: à » quel prix, hélas ! le premier qu'il ren- » contre c'est son fils, qui vient se jetter » dans ses bras. Tandis qu'il ne sçauroit » se résoudre à l'immoler, le Dieu se » venge de ce retardement par la mort » prompte d'un grand nombre des sujets

(a) La Tragédie d'*Idoménée* fut lue à l'Assemblée des Comédiens le Jeudi 10 Septembre 1705. & elle fut reçue d'une commune voix.

1705. » de Roy infortuné, qui ne peut con-
» ferver le reste, qu'en tuant son propre
» fils. Voilà de quoi faire une belle Tra-
» gédie : mais s'il étoit possible d'ajouter
» aux malheurs de ce Prince, n'ajoute-
» roit-on pas à la beauté de l'Ouvrage ?
» Voyons donc ce qui peut rendre son
» sort encore plus digne de compassion ?
» *Il aime.* Quand j'entendis ce Héros à
» la Comédie, faire cette belle déclara-
» tion à son confident, je lui aurois vo-
» lontiers répondu tout haut ; ah Sei-
» gneur, je veux bien croire que l'amour
» soit de tous vos maux le plus cruel,
» c'est ce comble-là même de vos mal-
» heurs qui séche mes larmes : je cesse
» de voir en vous un Héros, un Roy,
» un pere misérable, je n'y vois plus
» qu'*un Amoureux en cheveux gris.* »

Il est vrai que l'amour d'Idoménée est tout-à-fait hors de saison, & ne sert qu'à faire perdre l'intérêt que l'on devroit avoir pour ce personnage qui est le Héros du Poëme. Cette rivalité du pere & du fils, semble même faire tort à l'un & à l'autre : d'ailleurs, leurs caracteres ne paroissent pas bien décidés : & celui d'Erixene l'est encore moins ; ajoutez qu'on ne sçait ce qu'elle devient à la fin de la Piéce. On peut dire que l'exposition en est fort belle, mais que

la

la conduite est un peu trop embrouillée, & que l'oracle, qui en fait le nœud est conçu de façon qu'il peut également s'appliquer au Roy, & à son fils. Il y auroit peut-être encore quelques observations à faire sur la catastrophe, mais malgré tous ces défauts, qui ne sont que trop excusables dans un premier Ouvrage, (*a*) il faut avouer que celui-ci a mérité le succès dont il a été honoré, & qu'il n'est pas indigne de l'Auteur d'Electre, de Rhadamiste, & de Pyrrhus, dont on apperçoit déja les traits. 1705.

(*a*) L'Auteur en convient dans la Préface de sa Tragédie d'Atrée & Thyeste, & avoue que ce fut *une témérité de jeunesse, qui ne connoît point le risque de l'impression*, qui lui fit hasarder d'y faire paroître celle-ci. Au reste, on doit remarquer le personnage de Sophronyme, qui sort de la classe des confidens ordinaires, & qui soutient le caractere d'un sujet fidéle, & digne de la confiance d'Idoménée, qui en fait le portrait dans ces vers de la quatriéme Scene du quatriéme Acte, où ce Roy paroît tel, qu'il devroit toujours être Résolu de se sacrifier au repos de ses sujets, il ordonna à Sophronyme d'appliquer tous ses soins à bien servir Idamante, qui doit lui succéder.

Redonne à Sophronyme un autre Idoménée,
Que mon fils, à son tour, assûré sur ta foy,
Retrouve dans tes soins tout ce qu'il perd en moy.
Que par toi tous ses pas tournés vers la sagesse,
D'un torrent de flateurs écarte la jeunesse,
Accoutume son cœur à suivre l'équité :
Conserve lui, sur-tout, cette sincérité,
Rare dans tes pareils, aux Rois si nécessaire ;
Sois enfin à ce fils ce que tu fus au pere.
Surmonte ta douleur en ce dernier moment.
Et reçois mes adieux dans cet embrassement.

1705. Il y a apparence que le discours de M. Tafinon, que nous venons de rapporter, est moins un morceau de critique, qu'un conseil donné à un jeune Poëte, dont il reconnoissoit le mérite & les talens. Car il ajoute.

« L'Auteur de cette Piéce a suivi le » même systême dans sa derniere (Tra» gédie) & cela vient en partie d'une » trop grande précipitation à devenir » Auteur Tragique. Platon, (continue» t-il) la blâmoit de son temps d'une » maniere assez convenable au nôtre, il » feint dans son *Phédre*, qu'un jeune Poëte » va trouver Sophocle, & Euripide, qu'il » leur dit, je fais passablement des vers; » je sçais étendre un petit sujet dans mes » descriptions, & en resserrer un grand; » je sçais rendre des choses pitoyables, » terribles, menaçantes; je m'en vais » donc faire des Tragédies. Sophocle & » Euripide lui répondent; n'allez pas si » vîte: la Tragédie n'est pas ce que vous » pensez; c'est un seul corps, composé » de parties différentes, & bien assorties, » dont on fait un monstre, quand on » ne sçait pas les ajuster. Vous sçavez » ce qu'il faut sçavoir avant que d'é» tudier l'art de la Tragédie, mais vous » ne sçavez pas encore cet Art. »

1706.

CYRUS,

Tragédie de M. DANCHET, (a)

Représentée pour la premiere fois, le Mardi 23. Février : & pour la douziéme & derniere le Vendredi 19 Mars suivant.

MOnsieur Danchet étoit déja connu sur la Scene Lyrique, par plusieurs Poëmes, qui avoient paru avec succès, lorsqu'il donna ce premier Ouvrage au Théatre François. Dans l'avertissement, il rend compte de l'occasion qui le lui fit entreprendre. « Un des plus habiles hommes de notre siécle, » (dit-il) qui dans sa jeunesse s'est » distingué par la beauté de sa Poësie, » & qui se fait encore admirer par la » force de son éloquence, a composé » en latin, il y a déja plusieurs années, » la Tragédie de Cyrus. Le dessein que » j'en ai formé est fort différent de ce» lui que cet Auteur a suivi. Je lui dois » cependant, & je fais gloire de l'a» vouer, la premiere idée de cette Pié» ce, & le caractere d'un de mes prin» cipaux personnages. »

(a) Nous donnerons sa vie, à la suite de l'article de sa Tragédie de *Nitétis*, sous l'année 1723.

Sans connoître le Poëme qui a servi
1706. d'original à M. Danchet, & sans prétendre affoiblir l'éloge qu'il en fait, nous croyons pouvoir assurer, que ce qui paroît suffire aux beautés d'une Tragédie latine, faite ordinairement pour être représentée dans un Collége, n'est pas assez pour une Piéce destinée au Théatre François. Pourvû qu'on trouve dans la premiere une versification forte, de grandes maximes, & des sentimens d'un héroïsme très-relevé; on n'y éxamine pas avec cette extrême sévérité la justesse de la conduite, ni des personnages: souvent même les caractéres outrés & gigantesques y réussissent le mieux. Au lieu que dans les autres, on éxige plus de régularité, & de vraisemblance, on veut des caracteres naturels, & bien soutenus, & sur-tout beaucoup d'intérêt: voilà justement ce qui manque au Poëme dont nous parlons. La conduite en est fort foible, & quelque liberté que l'Auteur ait prise d'altérer l'Histoire, sa Fable n'en est pas plus intéressante. Il est impossible de reconnoître ici le vainqueur de l'Asie, & le fondateur de l'Empire des Perses, ni dans ses actions, ni dans ses sentimens : tout ce qui est beau & noble ne se fait que par le conseil, ou plûtôt les ordres d'Harpage,

M. Danchet n'a pas fait attention, qu'en cherchant à faire briller ce personnage favori, aux dépens de tous les autres, principalement de celui qui devoit tenir le premier rang, il n'a composé qu'un portrait monstrueux, & imaginaire. Sa Palmire n'est qu'une sotte; Mandane une imbécille, & Astyage un forcené. Les quatre reconnoissances de Cyrus sont manquées entiérement. Au reste, il est heureux pour l'Auteur, qu'il ait pu se flatter de quelque réussite sur les applaudissemens que le Public voulut bien donner à son Ouvrage, c'est ce qui l'a engagé à continuer de travailler. *(a)* 1706.

(a) L'exemple de M. Danchet est remarquable, pour les Poëtes qui travaillent pour le Théatre. Lorsqu'il proposa sa Piéce pour la premiere fois, (le Mercredi 8 Juillet 1705.) Les Comédiens, après en avoir entendu la lecture, lui firent plusieurs objections: il s'y rendit avec une extrême docilité, dont les Comédiens lui sçurent infiniment gré, & ne manquerent pas d'en faire mention sur les Registres: voici en quels termes est conçue la délibération du Mercredi 27 Janvier 1706.

« La Tragédie de *Cyrus* a été lue & acceptée, & sur » les objections & sur les critiques qui ont été faites à » l'Auteur, & qu'il s'est faites lui-même, il a retra» vaillé sa Piéce; & aujourd'hui Mercredi 27 Janvier » 1706. il en a fait une nouvelle lecture à la Com» pagnie, à qui il en a de nouveau remis la décision. » *Acceptée pour la jouer incessamment.* »

1706.

L'AVOCAT PATELIN,

Comédie en prose, en trois Actes, de M. l'Abbé BRUEYS,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Britannicus*, le Vendredi 4 Juin. (Sept représentations, (*a*) la derniere le Dimanche 20 du même mois de Juin.)

Préface de l'*Avocat Patelin*.

« J'Ai tiré le sujet de cette Comédie » d'une ancienne Piéce comique, in» titulée : *Les tromperies, finesses & » subtilités de Maître Pierre Patelin, » Avocat à Paris, &c.* Voici ce que » dit de cette Piéce M. Pasquier dans ses » Recherches de la France, Chap. 55. » Livre 7. *Ne vous souvient-il point » de la réponse que fit Virgile à ceux » qui lui improperoient l'étude qu'il em» ployoit en la lecture d'Ennius, quand » il leur dit, qu'en ce faisant, il avoit » appris à tirer l'or d'un fumier ? Le » semblable m'est arrivé n'aguéres aux » champs, où étant destitué de compa-*

(*a*) Voici une note qui n'est que pour les personnes qui ne veulent rien perdre des faits anecdotes du Théâtre. La Comédie de Patelin ne rapporta à son Auteur que 75 liv. 7 sols. Elle fut dans les régles à la cinquiéme représentation, & les Comédiens la jouerent encore deux fois sur leur compte.

» *gnie, j'ai trouvé sans y penser*, la
» Farce de Maître Pierre Patelin, *que* 1706.
» *je lus & relus avec tel contentement,*
» *que j'oppose maintenant cet échantil-*
» *lon à toutes les Comédies Grecques,*
» *Latines, & Italiennes.* Puis après
» avoir donné le sujet de cette Piéce,
» & en avoir rapporté quelque-uns des
» meilleurs endroits, il continue ainsi:
» *Ne pensez pas que, par une opinion*
» *particuliere, je soye le seul auquel ait*
» *plû ce petit Ouvrage; car au con-*
» *traire, nos ancêtres trouverent ce*
» *Maître Pierre Patelin, avoir si bien*
» *représenté le personnage, pour lequel*
» *il étoit introduit, qu'ils mirent en*
» *usage ce mot* PATELIN, *pour signifier*
» *celui, qui par beaux semblants enjau-*
» *loit; & de lui, firent uns* PATE-
» LINEUR *&* PATELINAGE, *pour*
» *même sujet. Et quand il advient qu'en*
» *communs devis, quelqu'un extrava-*
» *ge de son premier propos, celui qui*
» *le veut remettre sur ces premieres bri-*
» *sées, lui dit:* REVENEZ A VOS
» MOUTONS, *& autres proverbes que*
» *nous avons puisés de la Fontaine de*
» *Patelin. D'avantage,* (dit-il dans le
» même Chapitre) *je recueille quelques*
» *anciennetés, qui ne doivent pas être*
» *négligées; car quand vous voyez le*

Mm iv

1706. *» Drapier vendre ses six aunes de drap » neuf francs, qu'à l'instant même, il » dit que ce sont six écus, il faut né- » cessairement conclure, qu'en ce temps- » là, l'écu ne valoit que trente sols. » Mais comme accorderons-nous les » passages ? En ce que, en tous les en- » droits où il est parlé du prix de cha- » que aulne, il n'est parlé que de vingt- » quatre sols ; ce qui n'est pas somme » suffisante pour faire revenir les six » aulnes à neuf francs, ains à sept » livres quatre sols seulement. C'est en- » core une autre ancienneté digne d'être » considérée, qui nous enseigne qu'en » la Ville de Paris, où cette Farce » fut faite, & par avanture représentée » sur l'échafaut, quand on parloit du » sol simplement, on l'entendoit* parisi, *» quinze deniers tournois, (car ainsi » étoit-il de notre Ville de Paris) & à » tant que les vingt-quatre sols faisoient » les trente sols tournois.*

» L'estime que M. Pasquier fait de » cette Comédie, est ce qui me l'a fait » faire, ou pour mieux dire, ce qui me » l'a fait travailler, & mettre dans le » langage d'aujourd'hui. Je ne suis pas » cependant tout-à-fait de l'avis de M. » Pasquier ; mais il est vrai que cette » Piéce est un fumier, dont on peut

» tirer de l'or : je ne sçais pas si je l'ai
» fait, mais je sçais bien que je me suis
» extrêmement diverti en y travaillant.
» J'en ai conservé autant que j'ai pû les
» jeux de Théatre que j'y ai trouvés, en
» les intéressant dans une seule action
» qu'il m'a fallu inventer, afin de garder
» à peu près les régles qu'on observe au-
» jourd'hui, & qu'on ne connoissoit
» guéres en France, au temps où cette
» Piéce fut faite, ce qui m'a obligé d'y
» ajouter les personnages de Valére,
» d'Henriette & de Colette, & d'en chan-
» ger entiérement l'économie & le dé-
» nouement.

» Cette Comédie avoit été faite en
» l'année 1700. pour être représentée
» devant le Roy, par les principaux
» Seigneurs de la Cour, dans l'ap-
» partement de Madame de Main-
» tenon ; mais la guerre qui survint à
» l'occasion de la mort du Roy d'Espa-
» gne, en empêcha l'éxécution, & six
» ans après elle fut jouée sur le Théa-
» tre François, sans Prologue & sans
» Intermédes, (a) par les soins de

(a) Dans l'édition des Œuvres de Théatre de l'Abbé Brueys, on trouve le Prologue & les Intermédes de la Comédie de Patelin joints à cette Piéce : & après avoir fait la lecture de ces agrémens, on ne peut que sçavoir gré aux Comédiens d'en avoir privé le Public.

« M. Palaprat, comme les autres Piéces
1706. » de Théatre que j'avois composées en
» différens temps.

Remarques de l'Editeur des Œuvres de l'Abbé Brueys.

» Par les remarques de M. Pasquier, » que M. Brueys a inséré dans sa Pré» face, on peut conclure que la Farce » originale de *Pierre Patelin, Avocat*, » a été faite à Paris vers l'an 1470. » puisque le Blanc, dans son Traité des » Monnoyes, observe que les écus d'or » ou à la couronne, hausserent de prix » en 1473. & furent mis à trente sols. » Cette Farce fut imprimée pour la pre» miere fois à Paris chez *Simon Vos» tre*, *in*-8°. sans date; peu de temps » après il en parut une édition latine, » faite par *Reuchlin*, sous le nom d'*A» lexander Connibertus*. Comme cette » édition étoit pleine de fautes, le ne» veu du Traducteur en publia une se» conde gothique, en petit *in*-12. sur » vélin: imprimée chez Guillaume Eus» tache, avec Privilége de Louis XII. » daté du 6. Septembre 1512. &c. Les » différentes éditions ou traductions » qu'on a faites du Patelin, peuvent » faire présumer avec raison qu'il a eu » un grand succès dans son origine, & » qu'il a conservé longtemps l'estime » qu'il s'étoit acquise. En effet, on trou» ve dans cette Comédie le simple, le

» naturel, & le comique, né du fond » de l'action, ou de la situation, & » non du mot; il ne paroît pas que » l'original ait dégénéré dans la copie » de M. Brueys, si cependant l'on peut » appeller copie un Ouvrage, dont le » fond, à la vérité, n'appartient pas à » son Auteur; mais que néanmoins cet » Auteur a sçu travailler avec tant d'art, » soit dans la conduite, soit dans les dé- » tails, qu'il lui a donné l'air d'origi- » nalité, & la grace de la nouveauté. » M. Brueys n'a conservé de l'ancien » Patelin, que les principales Scenes de » l'Avocat & de Guillaume; (*a*) parce » que ce sont des Scenes prises dans la » nature, & qu'ils ne peuvent jamais » rien perdre de leur mérite. Quant » au fond, comme la nature ne change » point, ses vrais mouvemens ne cessent

1706.

(*a*) L'éditeur des Œuvres de l'Abbé Brueys se trompe; non-seulement cet Auteur *a conservé de l'ancien Patelin, les principales Scenes, de l'Avocat & de Guillaume*, mais encore le rôle de la femme de Patelin, & un autre personnage bien plus important, qui est celui du Berger Agnelet, que l'Abbé Brueys a rendu admirablement. Mais l'Editeur vouloit louer, & il a crû que son emploi étoit rempli en mettant sur le compte de l'Abbé Brueys tous le reste de la Piéce. Un homme de jugement croiroit avec raison louer davantage, en rendant compte de l'art du nouvel Auteur, qui sans presque rien changer au fond de l'ancienne Comédie, en a composé une aussi naïve, que celle qui fait le sujet de cet article.

1706. » point d'être les mêmes ; & quelques » anciens qu'ils soyent, ils sont toujours » bons à présenter aux hommes ; ainsi » ce n'est plus pour celui qui se charge » de les remettre au jour, qu'une affaire » de stile ; mais qui cependant ne di-» minue rien du génie qu'il faut avoir » pour réussir dans ce genre d'Ouvrage.

TOMYRIS,

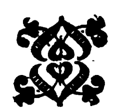
Tragédie de Monsieur l'Abbé PELLEGRIN, *sous le nom de Mademoiselle* BARBIER,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 23. Novembre, & pour la sixième & derniere le Vendredi 3 Décembre suivant.

VOici Cyrus qui paroît sur la Scene pour la seconde fois dans une même année, & plus défiguré encore qu'à la premiere. On pourroit dire, pour excuser M. Danchet, qu'il prend son Héros dès son entrée dans le monde, & avant qu'il ait secoué le joug de son gouverneur : au lieu qu'ici, c'est Cyrus couvert de gloire, qu'on a prétendu nous présenter, mais qui malheureusement n'est tel, que dans le récit de son Ambassadeur. Il y a apparence que c'est

encore pour l'honneur de son sexe, que Mademoiselle Barbier a choisi ce sujet, dont elle pourroit être soupçonnée d'avoir dirigé le plan & les caracteres, qui sont des plus foibles. L'inégalité qu'on remarque dans la conduite, & la délicatesse affectée dans les sentimens des personnages, semblent aussi fortifier cette conjecture. Toute l'intrigue, & le nœud de la Piéce, n'ont pour fondement que la ridicule mésintelligence de la Reine & de son fils. On doit être fâché de voir Mandane & Cyrus, servir à leur badinage pendant trois Actes entiers, & que ce Monarque, après avoir joué avec sa Maîtresse une Scene de Comédie, où il ne se montre pas avec avantage, périsse enfin aussi misérablement. Les années précédentes, & celle-ci, ne furent pas fort heureuses en nouveautés : particulierement dans le genre Tragique : mais il faut avouer que la Piéce dont nous parlons a été reçue du Public moins favorablement que les autres.

1706.



1706.

LA MORT D'ULYSSE,

Tragédie de M. l'Abbé PELLEGRIN, *sous le nom du Chevalier Pellegrin son frere.*

Représentée pour la premiere fois le Mardi 29 Décembre. La seconde réprésentation le Jeudi 13 Janvier 1707. (*a*) & la treiziéme & derniere le Jeudi 4 Février suivant.

IL aisé d'appercevoir que le Poëte rempli de la lecture des meilleurs Ouvrages Dramatiques, a cherché à en rassembler ici les principales situations, & celles qui peuvent frapper le plus. Indépendamment de la commodité qu'il y a de suivre un tel projet, il en résulte un avantage considérable, qui est d'avoir des autorités & des éxemples. Il est vrai, que d'un autre côté, l'Auteur, privé du mérite de l'invention, demeure toujours responsable du plan, & de l'économie de sa Piéce.

L'ouverture de la Scene, est à peu près la même que celle de la Tragédie d'Idoménée de M. de Crébillon. Ulysse

(*a*) L'Auteur avoit apparemment retiré sa Piéce après la premiere représentation, pour y faire des corrections.

déja effrayé par les menaces de Circé, dont il s'eſt reſſouvenu fort mal à propos, ſent redoubler ſes craintes, & perd entierement la raiſon, lorſqu'on lui rapporte l'oracle de Calchas, qu'il a fait consulter. Ce Roy, ſi vanté par ſa haute prudence, agit ici d'une façon toute contraire, & ne hâte ſa mort que par ſa propre faute. Il eſt vrai que le ſens de l'oracle ſemblant n'accuſer que Télémaque, peut autoriſer Ulyſſe à prendre des précautions, mais non pas à traiter comme parricide un fils tendre, ſoumis, & dont la conduite, toujours reſpectueuſe, doit prouver l'innocence, & repouſſer des ſoupçons de cette nature. L'Auteur agit ſagement lorſqu'il les fait tomber ſur ce jeune Prince; cela jette de l'intérêt dans la Piéce, mais il auroit dû, en même-temps, le rendre plus ſuſceptible de ces ſoupçons, le pere auroit paru, conſéquemment, moins déraiſonnable. 1706.

L'attachement de Télémaque pour Axiane ne ſuffit pas pour juſtifier la dureté d'Ulyſſe à ſon égard. Que peut-il craindre d'un Prince auſſi timide, qui ſacrifie aveuglement ſa paſſion, avec une telle foibleſſe, qu'elle tient beaucoup de la lâcheté? On pourroit également reprocher à Ulyſſe ſon procédé envers

1706. Pénélope, (personnage très-inutile) tandis qu'il comble de ses faveurs & de son amitié Télégonus, jeune étranger, dont on ignore la naissance. Ulysse est enfin forcé de reconnoître l'innocence de son fils, & de lui rendre son affection : il ne peut en même temps se dispenser d'approuver son hymen avec Axiane ; mais comme il a promis imprudemment la main de cette Princesse à Télégonus, il est dans l'obligation de rétracter sa parole. Télégonus irrité fait tomber toute sa fureur sur son heureux rival, prêt à lui arracher la vie, Ulysse s'y oppose, & reçoit un coup mortel. Télégonus, agité des plus cruels remors, vient demander la punition de son crime aux genoux de son bienfaicteur. A ses discours, Ulysse le reconnoît pour le fils qu'il a eu de Circé. Cette reconnoissance, trop brusque & déplacée, fait l'accomplissement de l'Oracle, & augmente l'énormité du forfait de Télégonus. Il sort désespéré, & Ulysse avant d'expirer, a la douleur d'apprendre la mort de ce fils, pour lequel cependant il conserve encore de la tendresse.

Si la Piéce avoit plus de réputation, on pourroit joindre ici quelques observations particulieres sur sa conduite. Nous avons déja dit que l'Auteur avoit emprunté

emprunté de ceux qui l'ont précédé, tout ce qu'il avoit cru pouvoir convenir à son sujet : nous avons cité pour exemple l'exposition. La Scene quatriéme du troisiéme Acte entre Ulysse & Télémaque, n'est, pour ne dire rien de plus, qu'une foible imitation de celle de Thésée & d'Hyppolyte, au quatriéme Acte de la Tragédie de Phédre de M, Racine. On peut facilement faire les autres applications. Ce n'est pas tout, M. l'Abbé Pellegrin s'est oublié jusqu'à piller les pensées & les vers des autres, témoin ces deux-ci, qu'Ulysse dit à Télégonus en le quittant. 1706.

Partez : je m'attendris en ce triste moment ;
Recevez mes adieux dans cet embrassement. Ulysse, ACTE V. SCENE. II.

Les rôles d'Ulysse, de Télémaque, & de Télégonus étoient remplis par les Sieurs Ponteuil, Baron, & Beaubour : & ceux de Pénélope & d'Axiane, par les Demoiselles Desbrosses, & Desmares.

M. l'Abbé Pellegrin s'est servi de cette Piéce, comme de celle de Polydore : il a employé le fond du sujet, pour en composer sa Tragédie Lyrique, qui fut représentée pour la premiere fois le Mardi 6 Novembre 1725. sous le titre de *Télégone*, avec un succès très-médiocre.

1707. # ATRÉE ET THYESTE,

Tragédie de M. DE CRÉBILLON,

Représentée pour la premiere fois le Lundi 14 Mars : la dixiéme représentation le Vendredi 8 Avril suivant, veille de la clôture du Théatre. Reprise le Vendredi 18 Novembre 1712 Encore huit représentations, dans lesquelles l'Auteur eut part.

LEs premieres représentations de cette Tragédie firent une forte impression sur le Public ; la plus grande partie des Spectateurs se révolta contre un sujet qui lui parût d'autant plus affreux, qu'il étoit traité par un Poëte habile, & capable de le rendre avec les couleurs les plus vives, & les plus frappantes. Il convient lui même, dans sa Préface, qu'il n'y a presque personne qui ne se soit soulevé contre ce sujet, & qu'il n'a rien à répondre, sinon qu'il n'en est pas l'inventeur. Il ajoute, qu'il croit pouvoir se flatter de n'avoir rien oublié pour l'adoucir, & l'accommoder à nos mœurs : & que dans ce dessein il a pris la liberté d'altérer par-tout la Fable, pour diminuer l'horreur de la vengeance. D'où il conclut, qu'il s'en faut bien que son Atrée soit aussi cruel que celui de

emprunté de ceux qui l'ont [illegible]
tout ce qu'il avoit [illegible]
nir à son sujet : [illegible]
exemple l'exposition. [illegible]
me du troisiéme [illegible]
lémaque, n'est, pour ne [illegible]
plus, qu'une foible imitation de celle
de Thésée & d'Hippolyte, [illegible]
me Acte de la Tragédie de [illegible]
M. Racine. On peut facilement [illegible]
autres imitations. [illegible]
M. l'Abbé Pellegrin [illegible]
pillé [illegible]
[illegible]
légance [illegible]

[illegible]

[illegible]

Les [illegible]

[illegible] Pu-
[illegible] étoit
[illegible] oëte,
[illegible] ent-sur
[illegible] uriez ja-
[illegible] modéré,
[illegible] assez hardi,

Dissertation critique sur la Tragédie d'Atrée &

1707. Thyeste, Tome second du Recueil des Saisons Littéraires de Mademoiselle Barbier, pag. 2 & 3.

» pour mettre l'Histoire d'Atrée & de » Thyeste sur la Scene. Mais rien n'épouvante M. de Crébillon : les sujets » les plus horribles flattent son imagination, & je ne doute point qu'il n'ait » été jaloux de l'intrépidité de Séné» que, qui a osé traiter avant lui un » sujet qui sembloit n'être réservé qu'à » sa plume ; cette jalousie ne l'a pas em» pêché d'emprunter beaucoup de traits » de son original ; il en a même imité » l'action principale ; mais il s'est rendu » original lui-même dans les épisodes : » j'avoue que sa Fable, moins simple » que celle de Sénéque, a quelque chose » de plus grand & de plus terrible. »

La Critique est une espéce d'hommage qui est dû aux Ouvrages qui ont le plus de mérite : quelle Tragédie pouvoit y prétendre plus que celle-ci : on peut dire que la personne qui a voulu prendre ce soin, s'en est acquitté avec autant de politesse que de goût & de sagacité. (a) Rien ne prouve mieux la

(a) Cette *Dissertation critique sur la Tragédie d'Atrée & Thyeste*, se trouve dans la seconde partie du *Recueil des Saisons Littéraires*, imprimés à Rouen chez Machuel 1722. depuis la premiere page jusqu'à la cent quarante-deuxiéme. On annonce dans l'avertissement, que l'Ouvrage fut composé en 1714. & les raisons qui l'ont empêché de paroître plûtot. Quoiqu'il soit sous le nom de Mademoiselle Barbier, il est aisé d'y reconnoître M. l'Abbé Pellegrin, qui en est le véritable Auteur.

parfaite estime qu'elle avoit pour l'Auteur, & pour son Ouvrage, que l'extrême sévérité dont elle use, & l'attention qu'elle a de relever jusqu'aux plus petites négligences. On voit qu'elle remarque avec plaisir les endroits qui peuvent faire connoître l'art & le génie du Poëte, & que ses censures sont presque toujours accompagnées de louanges. Sa dissertation est extrêmement méthodique & détaillée. Le Lecteur curieux la liroit sans doute avec satisfaction, mais son étendue ne nous permet d'en rapporter autre chose que le précis des principales observations : c'est ce que que nous allons faire très-sommairement. 1707.

Après avoir rapporté en peu de mots l'Histoire d'Atrée & de Thyeste, le Critique donne le plan de la Piéce, qui lui paroît très-ingénieux, & digne du cothurne le plus sublime. « C'est dommage, (ajoute-t-il) que cela ne produise rien ; & qu'après avoir promis des merveilles, on soit contraint d'en revenir à Sénéque, & de finir la Tragédie comme lui. »

La seconde Scene du premier Acte, qui contient l'exposition du Poëme, est très-bien traitée : la versification en est belle & nerveuse, le caractere d'Atrée

bien peint,& les faits parfaitement éclair-
1707. cis. « J'y souhaiterois pourtant (dit no-
» tre Censeur) une chose : Atrée s'est
» tû vingt ans, il dit lui-même qu'il a
» fait périr tous ceux qui pouvoient sça-
» voir que Plisthene étoit fils de Thyes-
» te & d'Ærope; d'où vient donc qu'il
» met Euristhene dans sa confidence, &
» qu'il ne l'y a pas mis plûtôt ? Je n'en
» vois pas d'autre raison que la néces-
» sité d'instruire le Spectateur; mais ce
» n'est pas tout de l'instruire, il faut
» le faire à propos, & avec un art qui
» conserve un tour naturel, & un fond
» de vraisemblance; & c'est justement
» ce qui manque ici...... Atrée a-t-il
» quelque vûe quand il ouvre son cœur
» à Euristhene ?.... Ce confident ne
» doit aucunement contribuer à faire
» réussir des mesures prises de si loin;
» en un mot, Atrée lui confie *gratis* un
» secret dont il peut abuser.... J'ai poussé
» peut-être ce raisonnement trop loin :
» mais, continue-t-il, comme c'est la
» pierre d'achoppement de tous nos Tra-
» giques modernes, j'ai cru qu'il impor-
» toit d'en faire connoître toute l'absur-
» dité. »

Nous ajoutons une réflexion sur le projet dont Atrée fait confidence à Euristhene. Il est sans doute digne de lui,

mais au fond, ce rafinement de vengeance eſt-il bien vraiſemblable ? Peut-on aiſément comprendre qu'un Prince du caractere d'Atrée, ait voulu la fonder ſur une eſpérance auſſi incertaine, que le tems pouvoit faire avorter. N'auroit-il pas dû craindre qu'avant un terme ſi long, la mort de l'un ou de l'autre n'annéantit ce deſſein, ou que ſurpris lui-même à l'imprévû, ſon ſceptre ne paſſât entre les mains du fils de ſon plus mortel ennemi, au préjudice des ſiens propres ? Ne ſuivons pas davantage ce raiſonnement ; puiſque le Critique ne le fait point, & qu'il n'éxamine la conduite d'Atrée que par rapport à l'action de la Piéce. Il n'y trouve pas aſſez de juſteſſe. Atrée, dit-il, à qui les ſermens ne coûtoient rien, n'a-t-il pas dû juger de Pliſthene par lui-même ; & pouvoit-il compter ſur un ſerment qu'il en a arraché par ſupriſe. Il ne l'ignore pas, car il ſoupçonne Pliſthene, mais après cette découverte il perſiſte dans le même deſſein, & ne change rien aux meſures qu'il a projettées. 1707.

Nous paſſons les remarques ſur les Scenes ſuivantes, comme moins conſidérables, pour venir au ſecond Acte. « Rien de ſi pompeux, continue notre » Cenſeur, que la verſification de la

» premiere Scene ; le songe sur-tout est
1707. » un des plus beaux morceaux de Poësie;
» les expressions terribles, & les images
» funestes sont la partie que M. de
» Crébillon posséde le mieux : je suis
» surpris qu'il n'ait jamais été tenté de
« nous donner un Poëme épique, j'en
» oserois garantir le succès, s'il n'y
» falloit que des images & des descrip-
» tions : & je n'en ai guéres vû de plus
» vives que celles qui partent de sa
» plume..... Au reste, je trouve Thyeste
» bien hardi, & bien imprudent de se
» montrer en plein jour dans le Palais de
» son frere. »

La troisiéme Scene du même Acte, qui se passe entre Atrée, Thyeste & Théodamie est faite pour produire en même-tems la curiosité & la frayeur dans l'ame des Spectateurs. D'abord elle ne paroît pas bien amenée ; mais la situation devient bientôt interressante : on ne doute point que Thyeste n'aille être reconnu, & on est attentif à la maniere dont il le sera. Le Critique ne manque pas ici de relever l'art du Poëte, & de prévenir les petites objections qu'on pourroit lui faire. « Si je me suis » (dit-il) un peu étendu dans mes re-
» marques, l'Auteur n'aura pas à s'en
» plaindre, elles tournent toutes à son
» avantage,

» avantage, & je ferois ravi qu'il ne
» me donnât plus fouvent des occafions 1707.
» d'en ufer de même. »

La Scene d'Atrée & de Plifthene au troifiéme Acte, * eft une de celles qui a été le plus applaudie, tant par la beauté des vers, que par la fituation qu'elle préfente, & qui eft très-interreffante. Effectivement qui pourroit refufer des larmes à un amant qu'on veut obliger à donner la mort au pere de fa Maîtreffe, s'il ne veut pas voir périr cette derniere ? Ces applaudiffemens n'ont point ébloui le Critique : il foutient que cette Scene eft vicieufe, parce qu'Atrée, qui n'a jamais dû penfer que Plifthene put accepter fa propofition, n'eft pas excufable d'avoir formé un projet auffi ridicule, & chimérique. « Voilà pourtant, » ajoute-il, ce que certaines gens appel» lent fituations ; pourvû qu'elles foient » dans une Scene, il n'importe com» ment elles y font ; fur ce pied-là, il » n'y a rien de fi facile à faire qu'une » Tragédie qui ait du fuccès. Ne revien» dra-t-on jamais de cette erreur ? Et le » vraifemblable fera-t-il toujours cho» qué impunément. ? »

* Scene III.

Avant que d'entrer dans l'éxamen des deux derniers Actes, le Critique fait cette réfléxion. « C'eft proprement en cet

» endroit que la Piéce commence : puis-
1707. » que l'Auteur & Atrée changent de plan.
» Le dessein qu'Atrée forme de se venger
» de Thyeste, ne se peut éxécuter qu'en
» faisant jouer de nouveaux ressorts ;
» cela fait un nouveau nœud. Il me
» semble que pour faire une Piéce dans
» les régles, il faudroit qu'il y eut unité
» de nœud, comme il doit y avoir unité
» d'action. . . . Sans quoi, une Tragé-
» die ne peut être parfaite. Or ce nou-
» veau nœud que M. de Crébillon em-
» brasse présentement est tout-à-fait dé-
» taché de ce qui précéde. Son premier
» plan n'a point du tout influé sur le
» dernier, c'est un commencement d'ac-
» tion ; de sorte qu'il aura trouvé le se-
» cret de faire une Tragédie en deux
» Actes. » Il faut convenir que des re-
marques aussi judicieuses, sont des pré-
ceptes. Voici les observations qu'il donne
sur la quatriéme Scene du premier des
deux Actes dont nous parlons.

« Atrée, après avoir fait de sérieuses
» réfléxions sur son premier projet, en
» reconnoît toute l'inutilité, il l'aban-
» donne sagement, & en forme un se-
» cond infiniment plus tragique ; mais
» guéres plus sage, quoique l'Auteur le
» fasse réussir aux dépens du vraisem-
» blable ; voici quel est ce grand projet.

1707.

» Atrée vient avec un billet à la main,
» & un repentir affecté dans la bouche :
» il fait un aveu du crime où sa fureur
» l'alloit porter, le déteste, il plaint
» Thyeste, & se regarde lui-même avec
» horreur. Il apprend à Thyeste qu'il
» lui rend un fils en Plisthene, & le
» prouve par un billet d'Ærope même.
» Rien n'est plus convainquant pour
» Thyeste, mais Atrée a-t-il dû compter
» sur un artifice si dénué de vraisemblan-
» ce ? Il vient présenter à Thyeste un billet
» écrit depuis vingt ans : quelle appa-
» rence y a-t-il qu'il ne soit tombé entre
» ses mains que depuis une heure ? Le
» Messager qui étoit chargé de le rendre
» à Thyeste, vient-il seulement d'être
» pris ? Enfin, ne falloit-il pas appren-
» dre à Thyeste & aux Spectateurs quel-
» ques circonstances qui rendissent le
» piége plus adroit. Je ne sçais de quoi
» on doit être plus surpris, ou de la
» témérité d'Atrée, ou de la crédulité
» de Thyeste : l'un ne trompe pas assez
» finement, & l'autre se laisse tromper
» trop lourdement. En effet, Thyeste
» connoît trop bien Atrée, pour pren-
» dre le change sur un événement qui
» n'est point du tout fondé.... Et tout
» ce qu'on pourroit dire pour justifier
» Thyeste, ne justifieroit pas l'Auteur ni

» Atrée. L'Auteur a dû faire un projet
1707. » dont la réussite fut indépendante de la
» crédulité de son Héros, & Atrée n'a
» pas dû compter sur un artifice, qui
» n'avoit pas le moindre air de vraisem-
» blance : .... Au reste, M. de Crébil-
» lon ne fonde pas mieux ses plaintes,
» que son action Théatrale. Il se plaint
» à la fin de sa Préface de l'injustice du
» Public, qui s'est révolté contre la dou-
» ble réconciliation d'Atrée & de Thyeste.
» Il croit justifier sa derniere, en disant
» qu'elle étoit nécessaire. Mais pourquoi
» a-t-il donc fait la premiere ? Ne doit-
» il pas convenir que si elle n'est pas
» tout-à-fait inutile, du moins elle peut-
» être retranchée ? Un génie aussi étendu
» que le sien, est-il borné à une seule
» invention ? Et ignoroit-il, quand il a
» fait sa Tragédie, que toutes les Scenes
» doivent être variées, de sorte qu'elles
» ne présentent jamais deux fois la mê-
» me face. Mais (continue-t-il) j'ai tort
» de m'arrêter si longtems sur une chose,
» sur laquelle l'Auteur nous déclare qu'il
» a pris son parti : voici comment il s'ex-
» plique dans sa Préface. *Pour ce qui*
» *regarde la double réconciliation qu'on*
» *me reproche, je déclare par avance*
» *que je ne me rendrai jamais sur cet*
» *article.* Cette fermeté (ajoute le Criti-

» que) me feroit presque croire qu'il a » raison : mais ne dit-il pas avec la » même assûrance, *qu'il est impossible* » *que Thyeste lui-même, fut-il aussi* » *fourbe que son frere, ne donne dans* » *le piége qui lui est tendu?* Cependant » il me semble avoir assez bien prouvé » que le piége est si grossier, qu'il n'est » pas vraisemblable que Thyeste y donne, à moins qu'il ne soit le plus crédule de tous les hommes. C'est au Lecteur à juger de ces deux propositions » diamétralement opposées, laquelle est » plus conforme au bon sens. »

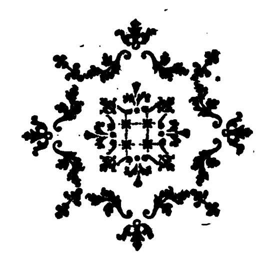
1707.

La catastrophe est l'endroit de la Piéce qui a donné le plus de prise à la critique; mais comme nous en avons déja parlé au commencement de cet article, nous serons ici plus succints. Il faut avouer qu'elle a quelque chose de si noir, & de si terrible, que l'Auteur même avoue qu'il en a fremi : mais il ajoute qu'elle ne lui en parut pas moins digne de la Tragédie. Il s'autorise encore de l'éxemple de Sénéque, & l'on doit lui sçavoir gré de l'intention qu'il a eu de nous épargner une partie de l'horreur du crime d'Atrée. Il s'en applaudit dans sa Préface : *Il m'a suffit*, dit-il, *de faire craindre pour Thyeste, toutes les horreurs de la coupe, que son frere lui pré-*

pare. « J'avoue (répond le Critique)
1707. » qu'en cela Sénéque le surpasse en
» cruauté ; mais il le surpasse aussi en
» éxactitude ; puis qu'Atrée, dans Séné-
» que remplit son projet, au lieu que
» dans M. de Crébillon, ce dernier des-
» sein avorte aussi-bien que le premier...
» Atrée a le chagrin de n'avoir pas
» abreuvé Thyeste du sang de son fils,
» & de n'en avoir pris qu'une vengeance
» ordinaire ... La faute de Sénéque n'au-
» torise pas celle de ses imitateurs, &
» d'ailleurs ce qui a pû être bon en cer-
» tains tems, & en certains lieux, de-
» vient très-mauvais en d'autres. Le
» Théatre François n'est pas susceptible
» d'une horreur qui conviendroit au
» Théatre Anglois ; & il est de la pru-
» dence des Auteurs de proportionner
» leurs sujets à la portée de leurs Spec-
» tateurs. » D'où il infere, que des su-
jets aussi funestes que celui-ci, ne de-
voient jamais paroître sur notre Scene.

Finissons cet article, par ces paroles dont l'Auteur se sert pour terminer sa longue & curieuse dissertation. « J'avoue
» que ma critique est un peu outrée,
» mais comme les grands Ouvrages ne
» sont pas susceptibles de grandes fautes,
» on se voit forcé d'en relever les plus
» médiocres. Au reste, dans la Tragédie

» d'Atrée & de Thyeste, les beautés l'em- 1707.
» portent si fort sur les négligences,
» qu'elles doivent les faire oublier. Il
» faut rendre cette justice à M. de Cré-
» billon ; nous n'avons guéres d'Auteurs
» qui l'égalent dans les images, dans
» la pompe du style, & dans l'énergie
» de l'expression, les situations ne lui
» coûtent rien ; il en met presque dans
» toutes les Scenes ; & quoiqu'elles ne
» soient pas toujours préparées, elles
» ne laissent pas de produire leur effet
» sur le champ, sauf à l'éxamen d'en
» diminuer le prix. Pour ce qui est du
» Théatre, il ne le posséde pas encore
» comme les grands Maîtres, dont il suit
» les traces ; mais il y a tout à espérer
» d'un Auteur dont la réputation a été
» presqu'aussitôt faite que sa premiere
» Piéce. »



1707.

D. CESAR URSIN,

Comédie en prose, en cinq Actes, de M. LE SAGE,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 15 Mars, & suivie de la premiere représentation de

CRISPIN RIVAL DE SON MAITRE,

Comédie en prose, en un Acte, du même M. LE SAGE,

Six représentations de D. César Ursin, la derniere le 31 du même mois de Mars, & huit représentations de Crispin Rival de son Maître, la derniere le Samedi 9 Avril suivant, jour de la clôture du Théatre.

EN donnant l'extrait des *Innocens Coupables*, Comédie de M. de Brosse, (*a*) nous avons donné celui de D.César Ursin, puisque c'est précisément la même Piéce : à la vérité celle-ci est beaucoup mieux conduite, & la façon dont elle est dialoguée, lui donne un tout autre mérite ; mais enfin, c'est toujours un sujet qui n'est point dans nos mœurs,

(*a*) Tome VI. page 320. Voyez aussi Tome VIII, page 111.

& qui ne se soutient que par une intrigue très-embrouillée & assez peu vraisemblable. Aussi cette Comédie n'eut-elle aucun succès, & même, si l'on pouvoit s'en rapporter à un Auteur contemporain, on ajouteroit qu'elle fut sifflée à sa premiere représentation. Voici le passage tiré du Journal de Verdun, May 1707. page 374. « Le 16 Mars » (il falloit dire le 15) on représenta » pour la premiere fois à la Comédie » Françoise *la Tragédie* (la Comédie) de » D. César Ursin : il y eut un grand con- » cours de monde, & même M. le Prince » de Conty l'honora de sa présence. Ce- » pendant la vûe de ce Prince n'empê- » cha pas que la Piéce ne fut sifflée. Bien » des gens conviennent qu'elle ne méri- » toit pas un si cruel sort. » 1707.

En 1739. M. le Sage fit imprimer ses Comédies représentées au Théatre François, & y joignit celle de D. César Ursin. Au bas du titre de cette Piéce il mit la note suivante. « Cette Comédie com- » posée par D. Pedro Calderon de la » Barca, est intitulée en Espagnol PEOR » ESTA QUE ESTAVA. (Cela va de mal » en pis.)

1707. CRISPIN,

RIVAL DE SON MAITRE.

Autant le Public avoit paru indiſpoſé contre D. Céſar Urſin, autant il accueillit la petite Comédie de Criſpin Rival de ſon Maître. Cette juſtice étoit due à cette Piéce qui eſt extrêmement jolie. Il eſt vrai que le ſujet n'en eſt pas d'une grande invention, mais l'enchaînement des Scénes, & la vivacité du dialogue entraînent l'eſprit des Spectateurs. On y trouve un grand comique, quelquefois un peu bas, mais beaucoup plus ſouvent critique & plein de fineſſe. Au reſte, M. le Sage a conté cent & cent fois, que les deux Piéces qui font le ſujet de cet article, ayant été repréſentées enſuite à la Cour, elles éprouverent un ſort totalement différent. On parut aſſez ſatisfait de D. Céſar Urſin, & la Comédie de Criſpin Rival, fut regardée comme une Farce. Il ne ſeroit pas difficile de concilier ces jugemens, qui paroiſſent ſi contraires, en obſervant qu'en général, à la Cour, on porte un tout autre eſprit qu'à la Ville. D. Céſar Urſin eſt bien écrit, l'intrigue ſoutenue & ſinguliere. C'en étoit aſſez pour mériter l'indulgence des Auditeurs. Criſpin Ri-

val ne présente qu'un petit événement, & qui ne peut intéresser que par la force du comique, qui regne dans cette Piéce du commencement à la fin ; & de-là, cet événement & ce comique parurent déplacés au ton mésuré, qui étoit alors le dominant. A la Ville, le vrai & le sentiment l'emportent sur la politique : ainsi ces deux Piéces furent jugées avec équité. Et depuis l'Auteur en convenoit avec ses amis.

1707.

LA FEMME, FILLE ET VEUVE,

Comédie en vers, en un Acte, de M. LE GRAND,*

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Mithridate*, le Jeudi 26 May (Dix représentations, la derniere le Lundi 13 du mois de Juin suivant.)

* On trouvera un article de M. le Grand, après celui de sa Comédie du *Roy de Cocagne*, sous l'année 1720.

ORonte, pere d'Elise & d'Angélique, revenant de Bordeaux à Paris, rencontre dans une hôtellerie un Gascon nommé Dardibras, & un Limosin appellé Fatignac, à qui il parle de ses filles, qui lui sont demandées en mariage par ces deux hommes ; il les leur accorde, & signe à chacun un dédit de

1707. douze mille livres. Pendant l'absence d'Oronte, Elise & Angélique reçoivent les soins de Philidor & de Dorante, qui se flattent de les obtenir de leur pere. Voilà ce qui s'est passé avant que la Piéce commence. Elle ouvre par Hortence, nouvellement mariée avec Lisimon, & cousine d'Elise & d'Angélique. Elle apprend l'engagement qu'Oronte a contracté avec les deux Provinciaux, & du consentement du bon-homme qui se repent de son choix, & pour rendre service à ses cousines & à leurs amans, elle forme le dessein d'obliger le Gascon & le Limosin à renoncer à leur dédit. Elle se présente à Dardibras comme une jeune innocente, fort riche, & qui sort du couvent depuis huit jours. Dardibras prend feu, & promet de rompre le dédit. Celui-ci expédié, Hortense paroît en veuve devant Fatignac, & son stratagême réussit également. On devine le dénouement; le Gascon & le Limosin trouvent dans la même personne une fille, & l'autre une veuve. Survient Lisimon.

Scene VIII. LISIMON.

Bonjour ma femme.

DARDIBRAS.

En voici bien d'un autre!

HORTENSE.

Ah ! mon mari, c'est vous ? 1707.

DARDIBRAS.

Il étoit tantôt l'oncle, à présent c'est l'époux.

Et fille, & veuve, & femme, & diable qui t'emporte,

Visage a-t-il jamais changé de cette sorte !

Innocente, affligée, enjouée, est-ce assez ?

(*à Oronte qui arrive.*) Scene derniere.

Ah, beau-pere futur.

ORONTE.

Ah ! mes gendres passés.

FATIGNAC *à Oronte.*

Vous étiez donc aussi de cette manigance ?

DARDIBRAS.

Dans peu nous en sçaurons marquer notre vengeance.

HORTENSE *à Dardibras & à Fatignac.*

Ne vous fâchez point tant, Messieurs ; il est permis

Contre tous, en tout temps, de servir ses amis.

(*Montrant Philidor & Dorante.*)

Ces Messieurs sont les miens, ils aiment mes cousines.

DARDIBRAS.

Fort bien, beau-pere, époux, amis, voisins, voisines,

Nous trompoient ; qui payra ?....

1707.

ORONTE.

Je vous rens vos écrits,
Et vous fais reconduire où je vous avois pris
A mes frais & dépens.

DARDIBRAS.

J'y consens avec joye;
Et ne crois pas qu'ici de longtemps on me voye.
Je retourne au pays, &c.

Cette petite Comédie est foible, & l'intrigue dénuée de vraisemblance. Le Gascon & le Limosin donnent trop aisément dans le paneau qu'on leur tend. Mais elle est assez comique & passablement versifiée.



1707.

DANAÉ, OU JUPITER CRISPIN,

*Comédie en vers libres, en un Acte, précédée d'un Prologue aussi en vers libres, par M. DE LA FONT,**

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Britannicus*, le Lundi 4 Juillet. (Huit représentations, la derniere le Lundi 18 du même mois de Juillet.)

LE petit Prologue de cette Comédie est entre l'Amour & la Critique : le premier protége la Piéce & l'Auteur. La Critique est fâchée de cette préférence, & sort en menaçant de faire siffler la nouvelle Comédie. L'Amour implore l'indulgence du Parterre.

La Piéce ouvre par Jupiter, sous la forme de Crispin, qui fait part à Mercure de l'amour qu'il a pris pour Danaé, enfermée dans une tour, par son pere le Roy Acrise, gardée par une vieille duégne & deux soldats, qui nuit & jour sont au pied de cette tour. Ces deux soldats, par le conseil de Mercure, sont gagnés par l'or que Jupiter leur

* On trouvera un article de M. de la Font, après sa Comédie des *Trois Freres Rivaux*, sous l'année 1713.

fait trouver dans leurs poches. Le même moyen est employé auprès de la surveillante, & Jupiter parle à Danaé. Survient Junon en Dame Gigogne, qui menace beaucoup la nouvelle Maîtresse de son mari : Mercure veut raccommoder Jupiter & Junon, mais cette derniere ne veut s'y prêter qu'à condition qu'on lui laissera marier Danaé à Polidecte.

1707.

Fin de la Scene derniere.

JUPITER.

Est-ce-là ce mari ?

Ah, je ne dis plus mot : c'est un assez bon Prince.

Mais qui la conduira jusques dans sa Province ?

MERCURE.

Je m'en charge.....

JUNON.

Hé bien, soit.

MERCURE.

Vous voilà donc d'accord,

Le calme maintenant doit regner dans votre ame.

JUPITER.

Il faut bien accorder quelque chose à sa femme.

MERCURE.

Puissiez-vous désormais goûter un meilleur sort.

JUPITER

1707.

JUPITER *à Danaé.*

Adieu, mon cher trognon, belle & douce Princesse,

Tu jouiras de la tendresse

D'un Roy, qui doit t'aimer autant que Jupiter.

Il sera ton époux... pars & mets toi sur mer.

DANAE'.

Et qu'est-ce qu'un époux?

JUPITER.

Un époux? c'est un homme....

Qui.... Mais attendez... c'est tout comme....

Mercure vous l'expliquera :

C'est un Dieu fort expert sur ces matieres-là.

DANAE'.

Adieu donc pour jamais....

JUPITER.

Faites un bon voyage....

Pour vous, Mercure, soyez sage.

MERCURE.

Reposez vous-en sur ma foi.....

(*à Danaé & à sa Surveillante.*)

Laiessz-moi faire. Adieu.... Mesdames, suivez-moi, &c.

Il seroit difficile de rendre compte de la raison qui a engagé M. de la Font, à faire prendre à Jupiter la forme de Crispin. Ce caractere n'est point assez

séducteur pour engager une jeune Princesse à prendre subitement de l'amour ;
1707. il auroit été plus en place, & peut-être plus plaisant, de le faire paroître sous la forme d'un petit Maître. Mais un plus long détail sur cette Piéce ne seroit d'aucune utilité pour le Lecteur ; nous ajoûtons seulement qu'elle est dans un médiocre assez passable.

LE FAUX INSTINCT,

Comédie en trois Actes, en Prose, de M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 2 Août, précédée de la Tragédie d'*Astrate*, (*a*) & pour la quinziéme & derniere, le Mardi 30 du même mois.

L'Idée de cette Comédie est neuve & plaisante. A la vérité, ce n'est pas un vice que l'Auteur y reprend, mais une foiblesse, contre laquelle cependant on ne sçauroit trop être en garde, & qui est d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus commune que peut-être ne se l'imagine-t-on, non seulement dans le

(*a*) L'Editeur des Œuvres de M. Dufreny s'est trompé touchant la date de cette Piéce, qu'il place au 2 Mars 1707.

peuple, mais encore parmi les honnêtes gens. M. Du Fresny a traité cette Comédie à sa maniere, c'est-à-dire, presque sans y joindre d'intrigue, les accessoires l'emportent sur le principal. Au reste, la plûpart des personnages sont originaux & comiques, sur-tout le Paysan, qui est excellent, dans le vrai, & dans le naïf, sans néanmoins ressembler à aucun des autres déja mis sur la Scene. 1707.

LE DIABLE BOITEUX,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, précédée d'un Prologue aussi en prose, de Monsieur* DANCOURT,

* La Musique du divertissement est de M. de *Gilliers.*

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie de *D. César d'Avalos*, le Samedi 8 Octobre. (Trente-cinq représentations jusqu'au Dimanche 13 Novembre suivant.)

LE Roman du *Diable Boiteux*, de M. le Sage, qui parut au commencement de l'été de cette année, eut un succès des plus marqués à la Cour & à la Ville. M. Dancourt toujours prêt à saisir les Vaudevilles du temps, ne négligea pas cet événement, & composa la Co-

1707. médie du Diable Boiteux. Il n'y fit pas une grande dépense d'imagination ; car le fond de cette Piéce est tiré de *la Veuve à la mode*, Comédie en vers, en un Acte, de M. Devizé, * mais le dialogue joint à un joli divertissement, dont le Vaudeville fit fortune, donna cours à cette espéce de rapsodie, & engagea son Auteur à travailler à une seconde, dont nous allons parler.

* Voyez l'article de cette Piéce, Tome X. page 156. de cette Histoire.

SECOND CHAPITRE DU DIABLE BOITEUX,

Comédie en prose, en deux Actes, avec un divertissement, précédée d'un Prologue aussi en prose, de Monsieur* DANCOURT,

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie de *D. César d'Avalos*, le Jeudi 20 Octobre. (Jouée alternativement avec *le Diable Boiteux*, jusqu'au Dimanche 13 Novembre suivant ; vingt-deux représentations.)

LE Prologue qui précéde cette Piéce y est un peu plus lié qu'à la précédente. M. Simon, riche & avare Financier, est ramené dans sa maison par le Diable Boiteux, pour lui faire connoî-

tre tout ce qui s'y passe durant son absence ; à ce premier service rendu à M. Simon, le Diable Boiteux joint celui de le rendre invisible. Tout ce qui caractérise le désordre d'une coquette opulente, est représenté dans la Comédie du second Chapitre du Diable Boiteux. Cette coquette qui est Madame Simon, croit son mari mort, & se flatte d'épouser un Chevalier, à qui elle fait des présens considérables. Elle est lié de société avec un président, une Présidente, un Major, &c. Et le jour de l'arrivée de M. Simon est celui d'un bal qu'elle donne. Un incident met les masques de mauvaise humeur ; l'apparition de M. Simon acheve de tout déranger ; mais le Diable Boiteux raccommode tout, & la Piéce finit par un divertissement. Mauvaise Piéce, où les mœurs sont peu respectées ; n'oublions pas cependant de dire qu'elle est la seconde qu'on ait hasardée en deux Actes.

1707.



1707. # LA TRAHISON PUNIE, (a)

Comédie en vers, en cinq Actes, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois le Lundi 28 Novembre. (Sept représentations, la derniere le 11 Décembre suivant.)

LE fond triste qui regne dans toute cette Piéce, quoique bien conduite, (b) & assez passablement versifiée, en occasionna la chute. Cependant on peut dire que le personnage de D. André, qui est le dominant de cette Comédie, & qui en présente la morale, est peint de main de Maître. C'est une espéce de D. Juan du *Festin de Pierre*, homme qui en conte à toutes les femmes, mais seulement pour satisfaire sa vanité, & son penchant à porter partout le trou-

(a) « Cette Piéce qui a pour titre en Espagnol : LA » TRAICION BUSCA EL CASTIGO. (La trahison cher- » che le châtiment) est de D. Francisco de Rojas. Je » la traduisis en 1700. & la fis imprimer tel qu'elle est » ici. M. Dancourt dans la suite la mit en vers, & la » donna au Théatre François sous le titre de *La tra-* » *hison punie.* » (Note de M. le Sage, au titre de la Comédie intitulée : *Le traître puni*, Comédie en cinq Actes, Tome I. de son Recueil de Piéces mises au Théatre François, Paris, Jacques Barrois, 1739.)

(b) M. Dancourt ne s'est point absolument assujetti à son original, qui en quelques endroits est plein de défauts ; il a même ajouté plusieurs choses, qui donnent un nouveau mérite à cette Piéce.

ble & la dissension ; qui trahit son meilleur ami, & qui meurt enfin par les coups des assassins qu'il avoit payé pour se défaire de ses rivaux. Le caractére de D. Juan d'Alvarade, contraste admirablement avec celui de D. André ; il est franc, brave & généreux. A l'égard des autres rôles, ils ne sont pas de la même force, sur-tout ceux des femmes. N'oublions pas le valet de D. André, qui est très-bien rendu. En un mot, si cette Piéce avoit parû pour la premiere fois il y a dix ou douze ans, elle auroit eu un tout autre succès, & peut-être même, qu'elle auroit passée pour bonne, puisque la mode s'est introduite de se passionner pour le larmoyant comique. 1707.

LES TYNDARIDES,

Tragédie de M. DANCHET,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 16 Décembre. La treiziéme & derniere représentation le Jeudi 11 Janvier 1708. (*a*)

IL n'est pas toujours sûr de juger du succès d'une Piéce, par le nombre des représentations : la Tragédie des Tynda-

(*a*) Les principaux rôles de cette Tragédie, qui sont ceux d'Idas, de Pollux, & de Castor, étoient représentés par les Sieurs *Ponteüil*, *Beaubour*, & *Baron* : & celui d'Elaïre, par Mademoiselle *Desmares*.

rides fut jouée treize fois, & ne fut point
1707. goûtée. M. Danchet, prévenu de la bonté de l'Ouvrage, & sur-tout de la beauté du sujet, refusa de souscrire à une décision aussi formelle, que son amour propre lui fit envisager comme le sentiment particulier d'un certain nombre de Spectateurs, qu'il dépeint sans mœurs, sans goût, & sans raison, & dont par conséquent il se fait honneur de n'avoir pas obtenu l'approbation. Il dit assez clairement dans sa Préface, qu'il n'a pas compté sur les suffrages « des » Auditeurs abandonnés aux passions, » qui sans examiner le dessein du Poëte, » retrouvent, avec plaisir, dans les fic- » tions du Théatre, ce qu'ils ressentent » eux-mêmes, & cherchent à s'autoriser » dans leurs penchans, & qui croyant » presqu'impossibles les choses dont ils ne » se sentent pas capables, se révoltent : il » n'y a, ajoute-t-il, que ceux en qui le » désordre des sens est calmé, dont l'es- » prit approuve les instructions.... J'es- » pere que l'on me rendra plus de jus- » tice après la lecture de ma Tragédie. » Au reste, je ne l'ai point écrite pour » ceux qui croyent qu'il faut sacrifier » à une passion amoureuse, pere, frere, » parens, & tous les intérêts de la gloire » & de la vertu. »

Malheureusement

Malheureusement pour M. Danchet, & ses partisans, le jugement qu'on porta sur les Tyndarides fut général ; & l'on ne pouvoit pas alléguer qu'il avoit été rendu tumultueusement & sans examen : l'impression ne servit qu'à le confirmer. Il falloit faire le procès au Public entier qui avoit condamné la Piéce. Une pareille entreprise est très-téméraire, & trop délicate, sur-tout pour un jeune Poëte : mais un ami de l'Auteur, qui ne s'est pas crû apparemment obligé à tant de ménagement, prit ce soin, en suivant toujours le même systême ; par une lettre apologétique, adressée à une personne de qualité, des amis de M. Danchet, & qui se trouve insérée dans le Nouveau Mercure imprimée à Trévoux. * 1707.

« Non, Monsieur, (dit-il) le succès » des Tyndarides n'a pas répondu à vo- » tre attente. Vous en rejettez sans doute » la faute sur le mauvais goût du Par- » terre. Oserai-je vous le dire, Mon- » sieur, le Parterre a rarement tort, & » le jugement qu'il a porté des Tynda- » rides, ne peut passer pour la preuve » d'un injuste dégoût. Je me flatte de » vous en convaincre vous-même, si » vous voulez bien renoncer aux préju- » gés dont votre affection pour l'Auteur

* Le Nouveau Mercure dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de Dombes, Mars, Avril 1708. p. 117-153.

» vous a rempli. Ne croyez pas au reste,
1707. » que j'entreprenne ici la critique de sa
» Tragédie, & que dans le dessein de
» justifier le Parterre, je ne m'arrête
» qu'aux défauts de cet Ouvrage : ce
» n'est pas une censure que j'écris ; c'est
» l'éxamen des Tyndarides, tel que l'a
» fait tout Lecteur sans passion.....
» J'avoue d'abord qu'on doit louer M.
» Danchet, du beau dessein qu'il a eu
» en choisissant l'amitié de Castor & de
» Pollux, pour sujet de son Poëme....
» La tentative étoit hardie. Les Spec-
» tateurs aiment à se reconnoître dans
» les Héros de Théatre.... Ils s'arrêtent
» avec plaisir à la peinture séduisante de
» ses propres égaremens : l'image d'une
» vertu sublime les condamne trop pour
» lui plaire..... L'Auteur n'a donc com-
» posé sa Piéce pour aücun de ceux qui
» aiment la Comédie, & qui y sont le
» plus assidus, pour les Dames coquet-
» tes, pour les petits-Maîtres, tant d'é-
» pée que de robe, pour les Abbés ga-
» lans, pour les jeunes Poëtes débau-
» chés, pour les vieux Poëtes amoureux
» à l'ancienne mode, pour ce qui rem-
» plit le Théatre, les Loges & le Parterre.
» Est-il surprenant qu'ils n'ayent pas
» goûté une Piéce qui n'étoit pas faite
» pour eux ?.... L'opposition de l'amour

» & de l'amitié fraternelle ; la tendresse
» du sang sacrifiée à l'amour par Idas ; 1707.
» l'amour sacrifiée à l'amitié par les Tyn-
» darides, forment un contraste qui
» doit plaire à tous ceux qui ont du goût
» pour les véritables beautés du Poëme
» Dramatique ; mais qui a dû déplaire
» au grand monde de Paris, plein d'idées
» & de passions fort différentes. Une
» Tragédie dont la principale beauté
» consiste dans les mœurs, a dû paroî-
» tre fade à un peuple sans mœurs : &
» l'on pouvoit parier sur le grand succès
» de certaines Piéces, (a) que les Tyn-
» darides n'auroient qu'un succès mé-
» diocre.... L'Auteur a eu bonne in-
» tention : mais la bonne intention ne
» suffit pas pour réussir. » Il croit très-aisé de défendre la cause du Public contre des calomnies aussi peu fondées, & accompagnées d'invectives atroces. Quelle idée l'Anonyme voudroit-il donner des personnes qui fréquentent les Spectacles ? Mais il faut pardonner au zéle qui l'animoit pour M. Danchet ; & à cette amitié comparable à celle de Caf-

(a) L'Anonyme entend ici parler des Auteurs Tragiques, qui travailloient pour la Scene, depuis environ dix années, M. Danchet en avoit désigné quelques-uns dans sa Préface, par les noms de leurs Piéces.

tor & de Pollux : de pareils discours
1707. semblent ne mériter aucune réponse. Et quand on accorderoit à l'Auteur toutes ses impertinentes suppositions, & une assemblée telle qu'il la dépeint, on trouveroit encore qu'elles n'en seroient pas moins absurdes. L'honnête homme & le libertin, qui ont du goût, ne vont point à la Comédie chercher des exemples propres à autoriser leurs penchans, mais seulement une intrigue raisonnable, interressante, & conduite avec art, & des caracteres naturels & ressemblans: ils sont également frappés de la justesse, de la sublimité des pensées, de la beauté des situations, des images, & de la versification. N'importe que le sujet soit dans le tendre, ou dans le terrible: il leur suffit qu'il soit traité convenablement. Ils applaudissent Phédre, Médée ou Oreste, présentés sur la Scene par une main habile, & refusent le même honneur à Scipion, & à Germanicus, qui n'y paroissent pas avec dignité. Ces deux Spectateurs de moeurs différentes, pensent ici de la même maniere, & ne cherchent dans un Ouvrage que la perfection, & non le rapport qu'ils pourroient remarquer qu'ils ont avec les personnages qu'ils voyent. C'est donc en vain que l'Auteur Anonyme de la Lettre, pour excuser le

Poëme qu'il a pris sous sa protection, accuse faussement le Public d'une dépravation de mœurs, qui, quand elle seroit vraie, ne concluëroit rien en sa faveur; puisque, (comme nous venons de le prouver) elle n'auroit pas empêché qu'on n'eut rendu justice à M. Danchet. 1707.
Au reste, nous aurions souhaité que l'Anonyme qui lui a servi d'interpréte, eut voulu ajoûter à qui l'Auteur avoit destiné son Poëme, qu'il nous assûre n'avoir été composé pour aucun de ceux qui aiment la Comédie, & qui y sont les plus assidus.

Comme notre dessein n'est pas de suivre éxactement l'Auteur de la Lettre, pour réfuter tout ce que nous croyons qu'il peut avoir avancé mal-à-propos, nous allons donner l'extrait de son jugement, à la fin duquel nous joindrons le nôtre.

L'Anonyme éxamine d'abord le Poëme en général. Il assure que Monsieur Danchet n'a pris dans la Fable que les noms de Castor & de Pollux, leur combat contre Lyncée & Idas, & les noms de Leucippe, & d'Elaïre: & dans une Tragédie Latine, faite sur le même sujet, la loi qui fait dépendre d'un combat l'hymen d'Elaïre, & qui la destine au vainqueur de tous ses

amans. Il trouve l'intrigue simple, dé-
1707. gagée de tout épisode, conduite avec beaucoup d'art & de vraisemblance. Qu'on n'a peut-être jamais mieux observé la régle des trois unités, d'action, de tems & de lieu, il ajoute que le nœud de la Piéce est simple s'il en fut jamais; l'intrigue aussi interressante que simple, le dénouement naturel, & conforme au but de la Tragédie. A l'égard des caracteres, il dit que ceux des deux freres, & celui d'Idas, sont peints avec grandeur, & avec force.

L'examen particulier, Scene par Scene, n'est pas moins à l'avantage du Poëte. Le Critique (car il prend cette qualité) trouve d'abord le premier Acte un peu foible, mais soutenu par des narrations qui peuvent aller de pair avec les plus belles qu'on ait entendues sur le Théatre. Le second Acte lui semble mieux soutenu, & le troisiéme encore davantage. « Les sentimens (dit-il) ont » plus de vivacité, plus d'étendue, les » expressions plus de feu; & les vers » plus de force. » La Scene troisiéme de cet Acte, qui se passe entre Pollux & Idas, lui paroît écrite dans le style de Corneille.

« Les plus passionnés Censeurs des » Tyndarides avouent, (dit l'Anonyme)

» que le quatriéme Acte de cette Piéce » est égal à ce qui a paru sur la Scene » Françoise avec le plus d'éclat..... 1707.
» L'art du Poëte paroît ici (Scene troi- » siéme) dans une petite chose, mais » dont l'effet est merveilleux. Castor ap- » pelle son frere *Seigneur :* Pollux s'en » offense. Ce trait marque bien la déli- » catesse de leur amitié. On ne peut » (ajoute-t-il) lire le reste de la Scene » sans être touché, & sans avouer que M. » Danchet est en état de réparer les per- » tes que le Théatre François a faites. »

La modestie de M. Danchet a souffert sans doute des louanges que son ami lui prodiguoit ; mais qu'a-t-il pû penser lorsqu'il s'est vû malgré lui, & en dépit de ses Rivaux, placé à côté de Corneille, & sa Tragédie comparée avec celle qui passe pour le chef-d'œuvre de ce grand Poëte. « Disons-le encore » une fois, (s'écrie l'Anonyme) tout ce » quatriéme Acte est de main de maî- » tre, rien n'y languit, rien n'y ram- » pe, & ce qui est sur-tout bien glo- » rieux à M. Danchet, ayant à traiter » le combat de l'amour & de l'amitié » fraternelle, traité si heureusement par » le grand Corneille dans Rodogune, » la plus belle de ses Piéces, il n'a rien » copié d'après ce grand homme, & son

» génie lui a fourni de nouveaux traits,
1707. » qui ne frappent guéres moins que ceux
» qu'a employés ce Prince des Tragiques
» François. »

Après un éloge aussi magnifique, auroit-on dû s'attendre à cette chute ; voici comment l'Anonyme termine son extrait. « M. Danchet a pris le vrai goût » de la Tragédie, mais il a trop choqué » le mauvais goût d'un certain monde. » Pour réussir dans la grande entreprise » de remettre la vertu héroïque en pos- » session du Théatre, il falloit emporter » l'admiration des Spectateurs, à force » de beautés..... Il falloit d'autres Spec- » tateurs, ou un plus excellent Poëte. ».

Le titre de Censeur que l'Auteur Anonyme s'est donné pour faire passer plus facilement les éloges qu'il répand à pleines mains sur l'Ouvrage de M. Danchet, la mis dans la nécessité d'en faire en même-tems la critique. On voit qu'il s'est acquitté à regret de cet emploi. Il convient que le Poëte a quelque part au peu de succès de sa Piéce. Que sur-tout le premier Acte & le cinquiéme sont un peu foibles ; il cite même les Scenes à qui on peut principalement en attribuer la cause ; il avoue aussi qu'il y a des réflexions languissantes, & des *vers rampans qui font souvenir de la prose rimée de Cyrus*.

Auſſi indulgent que le Cenſeur de M. Danchet, nous ne prétendons pas le chicanner ſur le choix du lieu de ſa Scene, où il tranſporte aſſez mal-à-propos ſes perſonnages, non plus que ſur la ſingularité de la loi qui n'eſt point de ſon invention, & qui fait le fondement de l'action de ſa Piéce. Nous ne ferons qu'une réfléxion ſur le caractere d'Idas, qui eſt trop odieux, & ſans néceſſité. Il ſemble que l'Auteur devoit avoir eu quelque ſcrupule à l'employer : il ſuffit que ce Prince ſoit amant d'Elaïre, pour être ennemi des Tyndarides. Qu'étoit-il beſoin de le charger encore du meurtre de ſon frere Lyncée, avec qui la Fable nous aſſure, qu'il fut toujours en bonne intelligence ? L'intrigue n'en va pas mieux, & la haine qu'on conçoit contre ce ſcélérat, ne rejette aucun intérêt ſur ſes vertueux rivaux. C'eſt-là cependant l'idée du Poëte, ſi nous en croyons l'Auteur Anonyme de la Lettre. « Il eſt » ſurprenant, dit-il, qu'un Poëme con- » ſacré à l'amitié fraternelle, préſente » pour premier objet un frere maſſacré » par ſon frere : mais la ſingularité de » ce trait plairoit par ſon oppoſition » avec le ſujet de la Piéce ; ce ſeroit » comme une ombre ménagée, pour

1707.

1707. » relever l'éclat des vertus de Castor » & de Pollux, si le grand effet de » cet événement n'étoit empêché par » la maniere froide dont l'Auteur l'a » traité. »

Finissons, en convenant avec le Critique que cette Tragédie auroit besoin d'un Poëte plus excellent : le sujet est assez grand & digne de la Scene, mais il est traité sans art, & sans intérêt, & la versification n'a ni force ni élégance.



1708.

LE LÉGATAIRE UNIVERLSEL,

Comédie en cinq Actes & en vers, de M. REGNARD,

Représentée pour la premiere fois, le Lundi 9 Janvier. La dix-neuviéme représentation le 16 Février suivant. La vingtiéme & derniere le Jeudi 19 du même mois.

« ON a joué cet Hyver une Comédie » sur laquelle les sentimens ont été » fort partagés : on en trouvera une » Critique assez juste dans la Lettre sui- » vante, qui nous a été envoyée pour » être mise dans notre Mercure.

Le nouveau Mercure, dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de Dombes, imprimé à Trévoux, Février 1708. pages 110-142.

Lettre Critique sur la Comédie du LÉGATAIRE UNIVERSEL.

» Vous trouverez, Monsieur, au nom- » bre des Livres que je vous envoye, » une Comédie nouvelle intitulée : *Le* » *Légataire Universel*.... J'en entens » dire beaucoup de mal, mais en récom- » pense, j'y vois courir bien du monde » quand on la joue ; & peut-être que » ni les uns, ni les autres, c'est-à-dire, » ni ceux qui la blâment, ni ceux qui

» y courent, n'ont pas absolument tort :
1708. » car il se peut faire qu'elle paroisse assez
» amusante dans la représentation, ce
» qui fait qu'on y va volontiers ; & que
» d'un autre côté il ne reste rien qui
» occupe l'esprit dès que le Spectacle est
» fini : vous en jugerez, Monsieur, par
» l'exposé que je vais vous en faire. »

Comme nous sommes persuadés que le Lecteur connoît la Piéce, nous passons les détails que l'Auteur a cru nécessaires pour faire connoître un Ouvrage qui sortoit de la presse : il suffit de rapporter les endroits qui en contiennent l'éloge, ou la critique. Après avoir parlé de Géronte, d'Eraste, de Madame Argante, d'Isabelle, & des deux Notaires, il ajoute : « Restent encore trois ou qua-
» tre personnages, dont l'un est la Ser-
» vante, ou plûtôt la Gouvernante du
» vieux Géronte, qui compose tout son
» train, sous le nom de Lisette, &
» qui est en quelque pourparler de ma-
» riage avec le Seigneur Crispin, Va-
» let d'Eraste. Lisette est une fille d'hu-
» meur assez gaye, & qui s'est mise de-
» puis longtems en possession de dire
» au Vieillard toutes ses vérités, ou une
» bonne partie, & cela avec une liberté
» qu'elle peut avoir héritée de la *Toinon*
» du Malade imaginaire, ou de la *Do-*

» rine du Tartuffe, mais non pas tout- 1708.
» à-fait avec la même grace. (a)

» Pour Crispin, Valet du neveu, & » amant déclaré de la Servante de Gé- » ronte, c'est un Valet à qui on veut » donner de l'esprit, & dont on fait le » principal intrigant de toute la Piéce; » il est déja veuf, & employe le mieux » qu'il peut ses talens, & l'expérience

(a) Ajoutons que cette Lisette est une Soubrette d'assez mauvais éxemple. Nous voulons bien passer les *bouillons de bouche & postérieurs* qu'elle prend soin de donner à Géronte, c'est un service qu'elle est obligée en quelque maniére de lui rendre, quoiqu'il semble qu'une honnête fille n'auroit pas dû ajouter,

De ma main, il les trouve meilleurs;
Aussi, sans me targuer d'une vaine science,
J'entens ce métier-là, mieux que fille de France.

Mais le discours que Crispin tient à Eraste, pour lui faire trouver bon l'article du testament qui regarde cette fille, blesse trop grossierement les mœurs.

ERASTE.

Deux mille écus comptant! ACTE IV. SCENE VI.

CRISPIN.

Il faut en pareil cas que chacun soit content.
Pouvois-je moins laisser à cette pauvre fille?

ERASTE.

Comment donc, traître?

CRISPIN.

Elle est un peu de la famille.
Votre oncle, si l'on croit le lardon scandaleux,
N'a pas toujours été impotent & gouteux,
Et j'ai dû lui laisser un peu de subsistance,
Pour l'acquit de son ame, & de ma conscience.

Ce discours est d'autant plus messéant, que Crispin est sur le point d'épouser Lisette. Au reste, il ne paroit pas fort délicat, & il avoue que sa premiere femme n'étoit pas plus sage que celle qu'il va prendre.

1708 » que l'âge lui donne, à seconder l'in-
» clination qu'il a d'être fripon : il jase
» beaucoup, promet merveilles, se met
» à tout, & tient le dé dans les grands
» desseins & les coups d'importance....
» Il y a encore un Laquais, à qui on
» ne donne point de Maître dans la
» liste des personnages, & qui semble
» n'y avoir été mis qu'après coup, &
» parce qu'on s'est apperçû dans la
» Piéce, qu'il falloit quelqu'un pour
» annoncer le monde : c'est ce qu'il
» fait comme domestique de Géronte ;
» quoique j'aye de la peine à me per-
» suader qu'un Vieillard aussi avare
» qu'on nous dépeint celui-ci, fut d'hu-
» meur à entretenir un Officier inutile,
» & qui ne lui sert ici qu'à dire : Mon-
» sieur, on vous demande. Je n'avois
» pas tort ; car ce Laquais, qui dans la
» cinquiéme Scene du troisiéme Acte,
» agit en Laquais de Géronte, avoit
» paru à la cinquiéme Scene du second
» Acte, en qualité de Laquais de Ma-
» dame Argante : c'est de quoi je me
» suis apperçû après coup. Ainsi il y a
» lieu de croire qu'il n'est Laquais ni de
» Géronte, ni de Madame Argante, mais
» seulement le Laquais de la Comédie.

» Le dernier de tous les personna-
» ges, ou du moins celui que je mets le

» dernier, parce qu'il est le plus inutile, 1708.
» (a) quoiqu'il tienne un plus haut rang, dans la distribution des rôles, est un Monsieur Clistorel, dont le nom seul vous fera aisément deviner la profession. C'est un Apoticaire, révérence parler, mais un Apoticaire renforcé, qui est tout-à-la fois, & l'Apotiquaire & le Médecin, & le Chirurgien du Vieillard. Quoiqu'il renferme en lui seul tous ces trois degrés de la Faculté, il n'en est pas pour cela d'un plus grand volume, & on en fait un petit homme contrefait, à peu près de la taille & de la figure du Diable boiteux: je ne sçais pas pourquoi, car je ne vois pas que les Apotiquaires soient faits autrement que les autres hommes mais il ne faut pas chicanner là-dessus. Comme c'est une espéce de personne épisodique, & qui sert si peu à la Piéce, que quand il n'y seroit pas, elle n'en seroit pas moins complette; on a pû, en cette qualité, le bâtir com-

(a) Le Critique est bien indulgent de se contenter de traiter le personnage de Clistorel d'inutile : on peut dire qu'il est du dernier ridicule, & n'a pas le sens commun. La seule Scene où il paroît n'est qu'une mauvaise imitation de M. Purgon dans le Malade imaginaire : mais malgré tout cela, elle fait toujours effet; & l'on dit même que dans sa nouveauté, elle a beaucoup contribué au grand succès de la Piéce.

1708. » me on a voulu. On prétend qu'il faut » de ces sortes d'objets au Parterre, qui » peut-être n'en convient pas : mais » on lui en fait accroire bien d'autres : & » pour vous dire le vrai, j'aurois mau» vaise idée de son goût, si un nom » tiré de la seringue, & autres gentil» lesses de cette nature lui faisoient » grand plaisir à entendre. Moliere a mis » en jeu les Apoticaires, mais il l'a fait » à propos, & par-là il a plû : c'est une » chose à quoi ceux qui travaillent pour » la Comédie ne font pas assez d'at» tention. Parce qu'un Médecin, un » Apoticaire, &c. ont réussi sur le Théa» tre, ils croyent qu'il n'y a qu'à met» tre des Médecins, & des Apoticaires : » & ils ne songent pas que ces personna» ges ont réussi, non pas parce que c'é» toient des Médecins & des Apoticai» res, mais parce que ces Médecins & » Apoticaires étoient dans leur place, & » parloient à propos. »

Après cette idée générale des personnages & des rôles, l'Auteur entre dans le détail de la Piéce. Il auroit pû remarquer qu'il semble que l'intrigue soit terminée dès la moitié du second Acte : Géronte renonce au mariage d'Isabelle : il est déterminé à faire Eraste son Légataire universel, & Madame Argante convient

convient à ce prix (a) que sa fille épouse ce dernier : on sent qu'il n'aura pas beaucoup de peine à tirer le consentement du bon-homme, il ne s'agit plus que de hâter la conclusion du testament, & empêcher que le Vieillard n'y comprenne un neveu & une niéce, à chacun desquels il a dessein de laisser vingt mille écus. Ce qui fait le fondement d'une intrigue épisodique, qui occupe presque tout le troisiéme Acte. « Pour parvenir 1708.

(a) Le Critique observe que Madame Argante ne soutient pas son caractere de femme prudente. « Tout » alloit bien (dit-il) jusques-là, mais Madame Ar- » gante, dont la conduite m'avoit paru si sensée jus- » qu'à cet endroit, fait, à mon avis, une faute très- » grossiere, quand, sans autre sûreté, elle prend la » résolution de rompre avec l'oncle, & de lui donner » son congé par un mot de lettre. C'est une démarche » que je ne puis lui pardonner, & qui me fait perdre » toute l'estime que j'avois conçue pour elle. Il me » semble qu'une femme habile & avisée, telle qu'on » nous la représente dans tout ce qui a précédé, de- » voit se contenter d'éloigner la conclusion, pour don- » ner au neveu le tems de faire jouer ses machines, & » d'amener l'oncle où il vouloit, & se réserver toujours » la liberté de revenir à l'oncle au défaut du neveu. » Voilà, si je ne me trompe, comme on en use au- » jourd'hui..... Cependant Madame Argante, sans » faire sur cela les réfléxions qu'elle auroit dû faire, » écrit à l'étourdie au vieux Géronte un mot de » lettre, avant même que de sortir de sa maison, & » lui donne son congé en termes très-précis, & même » très-peu ménagés. Le bon-homme Géronte, qui » est de la meilleure composition du monde, ac- » cepte son congé de très-bonne grace, & paroît aussi » content de se voir, pour ainsi dire, démarié, qu'il » l'avoit paru auparavant d'être sur le point de se » marier.

1708. » à dégouter Géronte du neveu Normand, & de la niéce du Maine; Crispin prend d'abord le nom & la qualité » de ce neveu, & par ses manieres hautes, brusques, impertinentes, & tirées » d'après les Scenes Italiennes, il choque tellement son prétendu Oncle, qu'il » le met dans la nécessité de rayer du » testament les vingt mille écus destinés » au neveu Normand. Ce point vuidé, » Crispin deux Scenes après, qu'on a » ménagées pour lui donner le tems de » changer d'ajustement, revient déguisé » en femme, sous le nom de la prétendue Niéce du Maine, qui après bien » des civilités, lui déclare qu'elle est » venue à Paris, pour lui faire donner » un Curateur, en conséquence d'une » assemblée de parens, où la résolution » en a été prise : autres vingt mille écus » rayés sur le compte de la Baronne. » Par malheur l'effet de cette ruse (qui n'est pas de nouvelle invention) va plus loin qu'on auroit souhaité : Lisette éplorée, annonce que Géronte vient de mourir subitement : & ce qui est de plus fâcheux, c'est qu'il meurt sans avoir fait de testament, & que par-là l'espérance du legs universel se trouve annéantie. C'est par cette désolation générale que finit le troisiéme Acte.

Comme c'eſt Criſpin qui eſt la cauſe de cet accident, pour avoir donné l'allarme un peu trop chaude au bonhomme : il eſt auſſi de ſon honneur de le réparer, la réſolution qu'il prend eſt vive & hardie. « On fait ici (dit le Critique) ce qui ſe fait quelquefois en pa- » reille occaſion autre part que ſur le » Théatre ; c'eſt-à-dire que dans une » chambre fort obſcure, où ſe doit paſ- » ſer la Scene, on fait prendre à Criſ- » pin l'équipage de malade du défunt ; » ſa robe de chambre, ſon bonnet de » nuit, & qu'en cet état on le met dans un » fauteuil, pour dicter le teſtament aux » deux Notaires, qu'on fait entrer : & » il faut avouer que cette Scene eſt neu- » ve, & tout-à-fait bien traitée. » La ſuivante, quoique plus courte, ne l'eſt pas moins : & c'eſt dans ces deux Scenes que Criſpin agit ſelon ſon vrai caractere ; dans tout le reſte de la Piéce, quoiqu'il faſſe rire, c'eſt toujours en Valet, qui croit avoir le plus d'eſprit, quand il dit le plus de ſotiſes. Mais les affaires changent bientôt de face, le défunt reſſuſcite ; ce qu'on avoit cru une mort n'eſt qu'une léthargie. Liſette, qui vient annoncer cette fâcheuſe nouvelle à Eraſte & à Criſpin, en eſt auſſi conſternée qu'eux. Chacun de ces trois per- 1708.

sonnages témoigne son chagrin & sa sur-
1708. prise. La maniere dont ils s'expriment fait bien voir que l'Auteur s'est quelquefois trompé en courant après les plaisanteries. Cependant la chose est très-sérieuse : il y a un testament de fait ; & si les parties avoient été embarrassées à la mort prétendue du bon-homme, ils le sont bien davantage à sa résurrection inopinée : & il y a tout lieu de craindre que s'il a quelque connoissance de ce testament, il ne s'en ressente, & que cela ne fasse beaucoup de tort au legs universel, destiné au neveu. C'est par cette situation assez épineuse que s'ouvre le cinquiéme Acte : Eraste craignant l'incertitude de l'événement s'est toujours nanti de quarante mille écus de billets, qu'il a pris dans la poche de Géronte, & qu'il dépose entre les mains d'Isabelle, du consentement de Madame Argante, qui pouvoit ce semble accepter le dépôt, puisqu'elle permet à sa fille de le faire.

Enfin Géronte arrive, & peu de temps après les deux Notaires avec le Testament, que le premier est fort étonné d'apprendre qu'il ait fait, sans y avoir pensé, & beaucoup plus encore des legs destinés à Crispin & à Lisette. On lui faire accroire que c'est un effet de sa

léthargie. Toute cette Scene est fort plaisante, & forme un jeu de Théatre très-amusant : car chaque article du testament cause un nouvel embarras, & fait une Scene nouvelle, qui intéresse de plus en plus le Spectateur : quoiqu'il connoisse déja ce testament, qui a été fait sous ses yeux, il en entend avec plaisir une seconde Lecture, par la curiosité qu'on lui fait naître de voir quel effet elle produira sur l'esprit de Géronte & des autres personnages, à proportion de l'intérêt qu'ils y ont. On ne sçauroit trop louer l'Auteur d'avoir inventé une situation aussi comique, & aussi heureuse : & de l'avoir rendue avec autant d'habileté, à la réserve de quelques exclamations de Crispin & de Lisette, que l'envie de faire rire lui a laissé échapper, & qui ne servent qu'à interrompre la beauté de cette Scene. 1708.

Au reste, le dénouement est misérable : « Le bon-homme tombe d'accord » de tout, aussi bien que l'Avare de Mo- » liere, pourvû qu'on lui rende sa cas- » sette, c'est à-dire ses billets. Voilà, » Monsieur (ajoûte le Critique) tout » ce que je vous en dirai..... Il y a des » endroits fort heureux, & fort beaux » dans cette Piéce : mais il y a aussi beau- » coup de trivial, & trop peu de mœurs ;

1708. » j'entens de ces mœurs nobles, qu'on » trouve dans Moliere; car quoique chez » lui les Valets fassent & disent des plai- » santeries; ce n'est que par occasion; » au lieu que dans nos modernes, le plai- » sant ne roule presque que sur de fades » équivoques, & autres sottises des Va- » lets. Tout le troisiéme Acte du neveu » Normand, (*a*) & de la niece du Mai- » ne, sent trop la Farce, & paroît un » épisode mendié pour remplir le vuide » d'un Acte. Le quatriéme est à mon » gré le mieux entendu, aussi bien que » la plus grande partie du cinquiéme, » mais le dénouement est trop brusque; » & tout-à-fait contre le vraisemblable. » Après cela cette Piéce ne laisse pas, » tout considéré, d'avoir son mérite: » mais il faut convenir qu'elle a un peu » besoin du secours de la représentation, » & qu'elle perd beaucoup sur le pa- » pier. »

(*a*) En parlant de ces deux parens, (Acte II. Scene V.) Géronte dit que le premier étoit fils de son frere, établi en Normandie; & l'autre, fille d'une sœur mariée dans le Maine: cependant lorsque ces prétendus parens paroissent sur la Scene, le neveu se dit fils d'une sœur de Géronte: & comme la niéce ne spécifie rien, on peut croire qu'elle est la fille du frere. C'est-là encore une de ces fautes d'attention, que l'occasion présente de dire un bon mot a souvent fait faire à M. Regnard.

1708.

LA CRITIQUE DU LÉGATAIRE,

Comédie en un Acte, & en prose, de M. REGNARD,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 19 Février, précédée de la Comédie *du Légataire.* Trois représentations.

LE succès de la Comédie du Légataire est la meilleure & la plus solide preuve que M. Regnard pouvoit opposer aux Censeurs; mais, à l'exemple de Moliere, il crut leur imposer silence, en faisant lui-même la Critique de sa Piéce. On peut assurer cependant qu'il a fort mal rendu cette idée. Aucun des personnages qu'il a introduit, n'est en état de porter son jugement sur une Piéce de Théatre : ainsi les sentimens des uns & des autres ne sçauroient être d'aucun poids. Le Chevalier, la Comtesse, & Boniface sont ceux qui attaquent l'Ouvrage ; le premier le condamne sans l'avoir entendu. La Comtesse fait la même chose sur le rapport d'autrui, & le dernier est un Pédant, qui veut prouver que la Piéce est détestable, suivant les loix & le Code de

1708. Justinien. Les défenseurs de la Comédie sont à peu près de la même force, & n'ont pas plus de goût. Le Marquis veut, sur sa parole, qu'on la croye excellente; & M. Bredouille est un Financier d'un esprit si épais, qu'à peine seroit-il capable de décider d'une parade de la Foire. L'Auteur a eu tort de lui faire quitter le Théatre avant la Scene des deux Chystorels, qui est digne de ce connoisseur. Voilà quelles sont les personnes que M. Regnard choisit pour juger de la bonté ou des défauts de sa Piéce : cette fade plaisanterie ne plut pas au Public, & ne fut jouée que trois fois.

LE JALOUX HONTEUX, (a)

Comédie en cinq Actes, & en prose, de M. Du Fresny,

Représentée pour la premiere & unique fois, le Mardi 6 Mars. (Part de l'Auteur 71 l. 4 f.)

SI M. Du Fresny avoit mieux consulté ses véritables intérêts, il n'auroit jamais songé à donner cette Comédie au

(a) Cette Comédie fut annoncée & jouée sous le titre du *Jaloux honteux de l'être.*

Théatre,

Théatre, ou tout au moins, ayant fait cette premiere faute, il n'auroit pas dû en commettre une plus grande, comme est celle de l'avoir fait imprimer. Avant cela il pouvoit imputer la chute de son Ouvrage à la mauvaise humeur des Spectateurs : c'est le discours ordinaire des Auteurs qui sont en pareil cas ; mais l'impression a servi à justifier, vis-à-vis de tout le Public, le jugement des Particuliers qui s'étoient trouvés à la représentation, & a donné lieu à une Dissertation Critique, qui se trouve insérée dans le Mercure de Trévoux, Juillet & Août 1708. pages 88-123. L'Auteur Anonyme de ce morceau, paroît rempli de beaucoup d'estime pour M. Du Fresny : la peine qu'il a prise de faire la Critique d'un Ouvrage condamné aussi universellement, semble en être une preuve suffisante. Cette Dissertation est en forme de Dialogue entre Philinte, ami de l'Auteur de la Piéce, & Damon, qui en fait l'examen. 1708.

Philinte commence par des exclamations sur le mauvais goût du Public, qui n'a pas rougi d'applaudir à la Comédie du *Légataire*, jusqu'à la vingtiéme représentation, tandis qu'à peine il n'en a pû souffrir une de celle du *Jaloux honteux*. Damon avoue de bonne foi qu'il a ri aux lar-

mes à la premiere, & que l'autre l'a mortellement ennuyé : il ajoute que l'une & l'autre Piéce ont de grands défauts, mais que le plus grand de tous étant celui d'ennuyer, il se déclare en faveur du Légataire qui l'a diverti, & qu'il trouve moins mauvais. On s'imagine bien qu'ici Philinte doit se révolter : il prie Damon de lui faire remarquer les *prétendus* défauts de la Piéce en question : Damon consent à le satisfaire ; & après avoir fait l'analyse de cette Comédie, il prouve à l'ami de M. Du Fresny, que la Fable est assez mal imaginée, que les incidens y sont tous précipités, & défectueux, que le dénouement est ridicule, que le principal caractere est un être de raison, (*a*) & qu'enfin la Piéce pêche par une infinité d'endroits.

1708.

(*a*) PHILINTE.

» Il se peut bien faire que l'Auteur ne se soit attaché » qu'aux principal caractere, qui est celui du Jaloux » honteux, & que l'on a trouvé si parfait....

DAMON.

» Arrêtez ; vous me faites voir que vous ne l'avez » pas bien examiné.

PHILINTE.

» Quoi ! vous ne trouvez pas ce caractere parfait ; » & soutenu jusqu'au bout ?

DAMON.

» Je conviens qu'il est parfaitement bien soutenu, » mais cela ne veut pas dire qu'il soit parfait, & je » doute même qu'il soit dans la nature. Je sçais bien » qu'il y a des Jaloux honteux : mais je ne crois pas

Le défaut essentiel de l'Ouvrage est que l'intrigue n'est ni raisonnée, ni développée, ni terminée : & qu'à la réserve du principal personnage, dont le caractere est, comme on vient de le dire, un être de raison, tous les autres n'en ont aucun : mais il ne faut pas en être surpris : l'Auteur avoit conçu son projet très confusément, & il n'étoit guéres possible qu'il s'exprimât plus clairement ce qu'il n'entendoit pas lui-même. 1708.

» que la honte puisse devenir la passion prédominante
» d'un Jaloux, à moins que la jalousie soit bien mé-
» diocre ? Ce qu'on ne peut pas dire de celle du Pré-
» sident, qui paroît dans toute sa fureur, dès qu'elle
» peut éclater sans témoins.

PHILINTE.

» Vous ne croyez donc pas qu'un Jaloux honteux
» puisse éxister.

DAMON.

» Eh non : ce n'est point-là ma pensée. Il se peut
» bien qu'on ait honte d'être jaloux ; mais que la honte
» prévale à la jalousie, c'est ce que je nie.

PHILINTE.

» Je n'avois pas encore fait cette remarque qui me
» paroît bien fondée.



1708.

MADAME ARTUS,

Comédie en vers, en cinq Actes; de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, le Mardi 8 May. (Cinq représentations, la derniere le 16 du même mois de May.)

UNe partie de l'intrigue & des personnages des *Façons du Tems*, * ont servis de fondemens à cette Comédie de M. Dancourt, & pour n'en pas faire à deux fois, en fait de pillage, il a ajouté sur le tout, le caractere de *Madame Artus*, qui n'est qu'une très-mauvaise copie de l'excellent original du *Tartuffe* de Moliere. Ensuite il a tiré de son imagination le personnage épisodique d'une jeune personne qui fait la niaise, & dont toute la finesse n'aboutit à rien. Tant de lambeaux, & si mal cousus ensemble, conduisent à un dénouement pitoyable. Aussi malgré le jeu des Acteurs, cette Piéce fut reçue du Public, comme elle le méritoit; cependant l'Auteur prévenu pour son Ouvrage, engagea ses Camarades à en donner encore quelques représentations, qui n'eurent pas un meilleur succès que la premiere.

* Voyez l'article de cette Comédie, Tome XII. de cette Histoire, p. 491.

1708.

L'AMOUR DIABLE,

Comédie en vers, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. Le Grand,*

* La Musique du divertissement est de M. *Gilliers.*

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Nicoméde*, le Samedi 30 Juin. (Douze représentations, la derniere le 23 Juillet suivant.

UNe Lettre insérée dans le *Mercure de Trévoux*, page 66. & suivantes, des mois de Septembre & Octobre 1708. va remplir cet article.

Lettre de M. le Chevalier de *** à Madame la Comtesse de *** sur la petite Comédie, qui a pour titre: *l'Amour Diable.*

« A ce que je vois, Madame, il n'est » pas aussi facile de vous contenter que » je me l'étois imaginé la premiere fois » que vous me fîtes l'honneur de me » demander des nouvelles de l'*Amour* » *Diable.* J'aurois crû remplir mon de- » voir en vous disant que le Public la » voyoit apparemment avec plaisir, puis- » qu'on y alloit souvent, & que je » m'y étois diverti comme les autres. » Cette réponse vous a paru trop laco- » nique, pour ne vous pas être suspec- » te; & comme si vous appelliez des dé- » cisions du Public aux miennes, vous » venez de m'ordonner de vous en dire » mon sentiment, d'une maniere un peu

1708. » plus ample, & d'en faire une dissertation dans toutes les formes. L'Auteur vous a beaucoup d'obligation, & » sans doute il ne s'étoit pas attendu » qu'on dû traiter si sérieusement une » bagatelle. Je vais donc vous obéïr, & » pour commencer par le titre, je vous » avouerai que l'annonce m'a trompé » tout comme vous, & que jusqu'à la » premiere représentation, j'avois crû » que l'*Amour Diable*, étoit un sujet » tiré du *Diable Boiteux*, qui a ouvert » une si belle carriére à nos petits Auteurs à brochures. Cependant ce n'est » rien moins que tout cela : c'est un » amant qui passe pour le Diable, & » ce titre n'est pas sans éxemple, puisque Moliere en a donné un approchant à une de ses Piéces, où un » amant passe pour un Médecin. Ainsi » l'*Amour Diable*, ne doit guéres plus » nous surprendre, que l'*Amour Médecin* : mais il s'en faut bien qu'il y ait » autant de sel dans la copie que dans » l'original ; j'entens copie, par rapport » au titre : car le sujet en est tout-à-fait » différent. Voici l'argument de la Piéce.... Voilà, Madame, tout le sujet » de cette Comédie. Vous voyez qu'elle » n'est pas mal imaginée, & qu'elle est » assez remplie d'incidens. Il faut rendre

» justice à l'Auteur, il a pris soin de tout » préparer, & si la vraisemblance ne » s'y trouve pas dans la derniere rigueur » qu'éxigeroit une Comédie en cinq Ac- » tes, elle peut passer dans une petite » Piéce..... On ne sçauroit nier que » les trois unités ne soient parfaitement » bien conservées dans cette petite Piéce, » sur-tout l'unité de lieu. Car toute l'ac- » tion se passe dans une chambre. Pour » de bonne mœurs, il n'y en a point du » tout. Le pere est un fou, la fille une » effrontée, l'enfant un libertin, le Pré- » cepteur un yvrogne ; la mere même » fait assez voir qu'elle ne vaut pas » grand'chose, puisqu'elle se soucie fort » peu que son mari soit au diable, pour- » vû qu'il la laisse à son aise ; & l'amant » est un suborneur. Vous êtes sans doute » surprise, Madame, de me voir fronder » ces sortes de défauts : c'est un langage » assez nouveau dans la bouche d'un » Cavalier, dont la vie n'est pas la plus » réglée du monde : mais je voudrois » que tout ce qui se fait, tendît au but » qu'on doit se proposer. La Comédie » n'en doit point avoir d'autre, que de » corriger les mœurs en riant..... Le » Public est respectable, & tout ce qu'on » fait devant lui, doit être dans les bor- » nes de la plus éxacte bienséance.....

1708.

1708. » Cette régle doit être observée dans la » Comédie, par rapport à certaines actions qui blessent les yeux du Public, » & ce n'est que depuis quelques années » qu'on s'est enhardi à mettre des yvrognes sur la Scene. Passons au style : il » est des plus bas. Il faut pourtant avouer, » à la gloire de l'Auteur, qu'il a trouvé » le secret de rendre quelquefois ce bas » agréable, en plaçant à propos des » proverbes des Hales ; comme par exemple dans ce vers, qu'il met dans la » bouche du Précepteur.

Scene derniere. L'Enfant dit vrai, Monsieur, *in vino veritas.*

» Ce proverbe est d'autant mieux appliqué, que l'enfant, interrogé par son » pere, vient de lui répondre en bégayant, qu'il ne ment pas. En voici » un second éxemple. Valentin, caché » sous la table, est apperçu par *Folidor.* » La peur est égale de part & d'autre, » & comme Folidor s'écrie :

Scene VII. Ciel ! que vois-je sous cette table
Ah ! me voilà perdu ! Qu'est-ce-là ?

» Valentin tout effrayé, s'écrie à son tour :

C'est le diable.

» Cette maniére de parler qui est assez » ordinaire à un homme qui se trouve » embarrassé, fait ici un effet admirable

» pour la Piéce, parce que Folidor s'i- 1708.
» magine que Valentin lui répond qu'il
» est le diable. Il faut avouer que ce
» nom-là est heureux pour fournir des
» bons mots ; & que tout vulgaires qu'ils
» sont, la maniere de les appliquer, les
» rend propres au sujet. Aussi l'Auteur
» n'a pas manqué de le mettre à profit;
» & toutes ses plaisanteries ne roulent
» que sur le Diable. Il le fait sur-tout
» dans ses chansons, où amenant à pro-
» pos : *c'est l'Amour*, *c'est le Diable*,
» il nous rappelle ingénieusement le titre
» de sa Piéce qui est l'*Amour Diable*.
» C'est sans contredit ce qu'il y a de
» meilleur dans sa Comédie. Le reste
» ne vaut pas la peine d'être éxaminé
» sérieusement. Ce n'est qu'une prose
» mal rimée & mal construite. Pour ce
» qui est des caracteres, jamais ils n'ont
» été plus mal gardés. Personne ne parle
» comme il doit. En voici un éxemple
» au sujet du petit Francillon, dont le
» caractere est le plus facile à rem-
» plir; il dit en parlant de son pere:

Hier au soir, le sçachant dans son laboratoire, SCENE III.
J'y monte, & sur le feu j'y vois un des creusets,
Où d'ordinaire il fait ses plus hardis essais.

1708. » De bonne foi, croiroit-on que c'est » un enfant qui parle, & cette expression de ces *hardis essais*, est-elle de la » compétence d'un écolier à qui on donne le fouet, comme il vient de le dire ? » Je passe sous silence le ridicule qu'il y » a eu d'avoir mis les intérêts des deux » amans en de si jeunes mains. L'Auteur, qui est Comédien, devoit avoir » appris au moins par une longue habitude du Théatre qu'il faut proportionner les emplois aux personnes. »

La disette de nouveauté obligea les Comédiens à remettre plusieurs de leurs anciennes Piéces, pendant l'Eté & l'Automne de cette année. Ils reprirent donc :

OTHON, Tragédie de M. Corneille, le Mercredi 11 Juillet.

LE COMTE D'ESSEX, Tragédie de M. Corneille de l'Isle, le Mardi 7 Août.

ESOPE A LA COUR, Comédie de M. Boursault, Mardi 11 Septembre.

ORESTE & PYLADE, Tragédie de M. Chancel de la Grange, Lundi 24 Septembre.

PYRAME & THISBÉ, Tragédie de M. Pradon, Mercredi 24 Octobre.

THÉSÉE, Tragédie de M. de La Fosse, Samedi 24 Novembre.

1708.

ELECTRE,

Tragédie de M. DE CRÉBILLON,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi quatorze Décembre. La quatorziéme & derniere représentation le Samedi douze Janvier 1709. (*a*)

LA loi que nous nous sommes imposée de faire connoître, autant qu'il nous est possible, les divers Ouvrages faits pour ou contre les Piéces dont nous parlons, nous oblige à donner l'extrait d'une *Lettre Critique*, composée dans la nouveauté de cette Tragédie, sous le nom du *Chevalier de..... à Madame la Marquise de.....* « Je » la donne telle qu'elle est tombée entre » mes mains, (dit l'Auteur du Mercure » de Trévoux en l'annonçant.) La Cri» tique en est un peu vive; mais elle

(*a*) Cette Tragédie auroit eu sans doute un plus grand nombre de représentations, si le froid excessif & extraordinaire, que tout le monde sçait qu'il fit cet Hyver, n'y avoit mis un obstacle invincible. Dès le Vendredi 11 Janvier le froid avoit obligé les Comédiens à fermer leur Théatre. Et par la même raison, depuis le Lundi 14 du même mois, jusques & compris le Mardi 22. ils ne rouvrirent le Théatre que le Mercredi 23 Janvier.

» attaque l'Ouvrage, ſans en vouloir à
1708. » l'Auteur. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on » n'en fit jamais que de cette ſorte ; & » je ne ſçaurois approuver certaines épi- » grammes dont on inonde les Caffés, » & qui ne ſont remplies que d'invecti- » ves outrées & groſſieres. La véritable » Critique, doit être plus fine, & plus » réſervée : on ne doit la conſidérer que » comme un frein dont on ſe ſert pour » arrêter l'eſſor d'une imagination déré- » glée. Enfin, elle doit être le fléau des » mauvais Auteurs. A Dieu ne plaiſe que » je mette M. de Crébillon de ce nom- » bre. »

Diſons plus, la Critique judicieuſe ne doit s'attacher qu'aux meilleurs Ouvrages, & à ceux qui ſemblent faits pour ſervir de modeles aux autres : en ce ſens, nous croyons qu'elle ne peut-être mieux employée que ſur la Tragédie qui fait le ſujet de cet article : ſa réputation & celle de ſon illuſtre Auteur, ſont ſuffiſamment établies & font leur éloge. Au reſte, nous ſommes bien éloignés de vouloir adopter tous les ſentimens d'un Critique, dont la partialité eſt trop ſouvent viſible. (*a*). Nous rapportons fidé-

(*a*) Il la fait connoître dès la premiere page de ſa lettre. « Je vais (dit-il) Madame vous obéir, autant » qu'il me ſera poſſible. Voici donc ce que j'ai emporté

lement le précis de ses objections ; les réponses que M. de Crébillon a jugé à propos de faire : quelques observations de notre part sur certains endroits qui ne nous ont pas paru justes, & nous laissons au Lecteur la liberté de faire celles qu'il croira nécessaires. 1708.

Le Censeur d'Electre éxamine d'abord le fond du sujet, qui a été traité par les plus sçavantes plumes de l'antiquité, & qui a paru si beau aux célébres Tragiques de la Gréce, qu'Eschyle, Sophocle, & Euripide, y ont travaillé successivement. Il auroit souhaité que M. de Crébillon ayant de tels garants de la bonté de son choix, se fut assujéti à suivre les traces de ces grands hommes. Ce reproche est un peu trop vague, & demande à être appuyé de raisons. Ce que le Critique ajoûte à la fin du plan qu'il donne de la Piéce a peut-être plus de fondement. « Parmi » tant de sujets d'étonnement qui doi- » vent vous avoir frapée dans la consti- » tution de cette Fable, je suis sûr, Ma- » dame, que celui de n'y entendre au-

» de six représentations, dont il y en a cinq, sur votre » compte ; car j'avois juré dès la premiere de n'y plus » retourner ; & il ne falloit pas moins que tout l'em- » pire que vous avez sur moi, pour me faire rompre » mon serment. »

1708. » cunement parler (a) d'Electre, n'est pas » des moindres. Comme la Tragédie porte » son nom, il semble qu'elle doit avoir » plus de part à l'action principale qu'au- » cun autre personnage : cependant il ne » tient pas à elle que cette action princi- » pale, qui est la vengeance d'Agamem- » non, ne s'accomplisse pas, comme je » le ferai voir quand j'examinerai la » Piéce Scene par Scene. Mais.... j'ai » d'autres observations à faire avant que » d'en venir-là. »

La premiere paroîtra peut-être d'abord peu importante aux yeux de bien des Lecteurs, qui, à l'exemple de M. de Crébillon, ne la jugeront pas digne de réponse. Le Critique convient qu'on ne s'est pas avisé jusqu'ici de faire un procès à un Auteur sur les noms qu'il impose à ses personnages : mais il ajoute que cette imposition de noms est si peu raisonnable, & jette tant d'obscurité dans le Poëme, qu'il ne peut se dispenser d'en dire un mot en passant. (b)

(a) Nous rapportons ci-dessous la réponse de M. de Crébillon.

(b) « Au nom de Palamede (dit le Critique) il n'y » a personne qui n'ait en vûe celui qui durant le siégé » de Troye fut accusé d'intelligence avec Hector, » par Ulysse, & lapidé par les Grecs. On est fort sur- » pris de le voir ressuscité pour venger Agamemnon, » qui avoit été son ennemi mortel. L'Auteur d'Electre

Le Critique éxamine ensuite les principaux personnages, & commence par celui d'Oreste, « qui naturellement devoit donner le nom à la Tragédie : » c'est sans doute celui qui agit d'une » maniere plus raisonnable dans tout le » cours de la Piéce.... Il se croit fils de » Palamede ; il ne s'agit que d'éxaminer » s'il a pû ignorer son sort. Cela ne paroît pas vraisemblable. » Nous laissons le raisonnement qu'il fait pour prouver qu'Oreste ne peut pas être né après le siége de Troye : & d'où il conclut qu'il n'y a plus de Tragédie, que la Fable tombe, & qu'elle est sappée 1708.

» pouvoit-il sur dix mille noms qui s'offroient à son » choix, en prendre un moins convenable à son sujet ? » Tout le monde sçait qu'Iphianasse étoit fille d'Agamemnon, & il plaît à Monsieur de Crébillon de donner ce nom à une fille d'Egisthe ; quel renversement ? » Pour le nom d'Itys qu'il donne au fils d'Egisthe, il » est trop connu dans la Fable : personne n'ignore le » barbare repas que Progné, fille du malheureux Pandion, servit au cruel & incestueux Térée, pour » venger sa sœur Philoméle ; & quand on donne des » noms à des personnages épisodiques, il n'en faut pas » choisir de si célébres ; celui de Tydée ne l'est pas » moins ; c'étoit un des gendres d'Adraste, qui eurent » tant de part à la guerre de Thebes. Enfin, de cinq » noms, qui dans cette Piéce sont de la façon de » l'Auteur, il n'y en a pas un qui soit sensé : & » le nom d'Arcas, que tous nos modernes ont donné » à de simples confidens, ne donne pas une grande » idée de celui qui conduit toute la vengeance d'Agamemnon, & qui, comme chef des Conjurés, méritoit sans doute un nom moins ignoble.

1708. Préf. de d'Electre.

par le fondement. (*a*) Cette premiere difficulté n'effraye pas beaucoup M. de Crébillon. « Pour l'anachronisme (dit-il) » qu'on m'impute sur l'âge d'Oreste, ce » seroit faire injure à ceux qui ont fait » cette critique que d'y répondre. Il ne » faut pas entendre le Théatre, pour ne » sçavoir pas quels sont nos droits sur les » époques. Je renvoye là-dessus à Xipharès dans Mithridate, à Narcisse dans » Britannicus. Faire naître Oreste avant » ou après le siége de Troye, n'est pas » un point qui doive être litigieux dans » un Poëme.

» Le caractere que l'Auteur donne à » Electre (c'est le Critique qui parle) » est tout-à-fait opposé à l'idée que » les anciens nous ont donné de cette » Princesse. Elle ne doit être occupée » que de la vengeance de son pere ; &

(*a*) Après une décision aussi absolue, qui semble terminer la dissertation, le Censeur revient sur ses pas, & ne peut s'empêcher de donner des louanges à l'idée du Poëte. « Il faut pourtant avouer (dit-il) que l'inven» tion en est heureuse, qu'elle est susceptible de gran» des beautés, & que si l'Auteur s'étoit donné la peine » de la mieux fonder, comme il le pouvoit, elle lui au» roit fait honneur. Je dis qu'il le pouvoit, & voici » comment : il n'avoit qu'à supposer un oracle qui eut » menacé Oreste de quelque grand malheur qui devoit » lui arriver dans Mycenes ; c'étoit assez pour le faire » élever dans une Cour étrangere, en lui cachant sa » naissance, & tout cela auroit pû se faire avant le » siége de Troye. »

» l'amour

» l'amour qu'on lui donne pour un fils » d'Egiste, est un monstre digne du sang » des Atrides. Je sçais qu'Itys est ver- » tueux, mais quand même il ne seroit » pas fils d'Egisthe, bourreau d'Aga- » memnon, Electre, qui selon le systê- » me de l'Auteur, doit approcher de sa » cinquantiéme année, se donneroit un » ridicule en l'aimant..... Ne voilà-t-il » pas un âge bien propre à l'amour, & » sur-tout à un amour aussi indigne » que celui d'Electre, pour le fils du » meurtrier de son pere. » 1708.

On peut placer ici ce que M. de Crébillon vient de dire au sujet de l'âge d'Oreste, il ajoute en parlant d'Electre. « J'ai bien un autre procès à soutenir » contre les zélateurs de l'antiquité, plus » considérable selon eux, plus léger » encore selon moi, que le précédent. » C'est l'amour d'Electre : c'est l'audace » que j'ai eu de lui donner des senti- » mens que Sophocle s'est bien gardé de » lui donner. Il est vrai qu'ils n'étoient » point en usage sur la Scene, de son » tems : que s'il eut vécu du nôtre, il » eut peut-être fait comme moi. Cela » ne laisse pas d'être un attentat jusques- » là inoui, qui a soulevé contre un » moderne inconsidéré toute cette reli- » gion idolâtre, où il ne manque plus

1708. » au culte qu'on y rend aux anciens ;
» que des Prêtres, & des victimes. . . . .
» ce n'est point la Tragédie de Sopho-
» cle, ni celle d'Euripide que je donne,
» c'est la mienne.

Dussent les Grecs encor fondre sur un rebelle.

» Je dirai que si j'avois quelque chose » à imiter de Sophocle, ce ne seroit » assurément pas son Electre ; qu'aux » beautés près desquelles je ne fais au- » cune comparaison, il y a peut-être » dans sa Piéce, bien autant de défauts » que dans la mienne. Loin que cet » amour, dont on fait un monstre, en » soit un, je prétens qu'il donne plus de » force au caractere d'Electre, qui a dans » Sophocle plus de férocité que de véri- » table grandeur... Une Princesse dans un » état aussi cruel que celui où se trouve » Electre, dira-t-on, être amoureuse ! » Oui, amoureuse. Quels cœurs sont » inaccessibles à l'amour ? Quelles situa- » tions dans la vie peuvent nous mettre » à l'abri d'une passion si involontaire ? » Plus on est malheureux, plus on a le » cœur aisé à attendrir. . . . Il y a bien » de la différence d'ailleurs, de la sensi- » bilité d'Electre, à une intrigue amou- » reuse. Les soins de son amour ne sont » pas de ces soins ordinaires qui font la

» matiere de nos Romans.....Enfin, » selon le systême de mes Censeurs, il » ne s'agit que de rendre Electre tout-» à-fait à plaindre; je crois y avoir » mieux réussi que Sophocle, Euripide, » Eschyle, & tous ceux qui ont traité » le même sujet..... Le seul défaut de » l'amour d'Electre, si j'en crois mes » amis, qui me flattent le moins, c'est » qu'il ne produit pas assez d'événemens » dans toute la Piéce; & c'est en effet » tout ce qu'on peut raisonnablement » me reprocher sur ce chapitre. »

1708.

M. de Crébillon se rend justice, il convient que l'amour d'Electre ne produit aucun effet: il est vrai qu'il ne pouvoit faire autrement, sans renverser tout le plan de sa Piéce: la Princesse, dont la Tragédie porte le nom, n'y joue qu'un rôle épisodique, puisque c'est sur Oreste que roule toute l'action.

L'Anonyme ne dit qu'un mot de Clytemnestre. « L'Auteur agit prudemment » quand il ne la fait paroître que deux » fois, c'est-à-dire, au commencement » du premier Acte, & à la fin du der-» nier. Jamais caractere ne fut plus » odieux. Les injures qu'elle dit à sa » fille, sont si peu raisonnables, qu'elles » lui attirent non seulement l'indigna-» tion, mais encore le mépris des Spec-

1708. » teurs. Il faut donner des couleurs au » crime même : c'est-là le chef-d'œuvre » de l'art, & c'est par-la que l'ingénieux » Racine, excite notre pitié pour Phé- » dre, toute déteſtable qu'elle est.

» Egiste n'est rien moins qu'un Tyran; » à peine lui échappe-t-il quelques me- » naces contre Electre, dans le tems » même qu'elle garde sa main pour lui » percer le flanc : il a de la reconnoissan- » ce, & par conséquent de la vertu; (a) » enfin il paroît un fort honnête homme,

---

(a) Dans la derniere Scene du second Acte, Egisthe apprend la nouvelle de la mort d'Oreste, de Tydée. « Je vous avoue (dit le Critique en cet endroit) que » jusqu'ici j'avois cru que la reconnoissance d'Egisthe, » pour les services passés de Tydée, n'étoient pas une » vertu, mais plûtôt une prudence de Tyran, par » rapport à ses services à venir : mais quand j'ai vû que » la reconnoissance subsistoit, quoique le péril eut cessé, » je n'ai pû m'empêcher d'estimer Egisthe. En effet, » comment auroit-il pû passer pour tyran dans mon » esprit, lui qui n'avoit point du tout cette défiance » si naturelle aux Usurpateurs ? Un tyran auroit con- » sidéré Tydée comme un homme capable de venger » Agamemnon, puisqu'il venoit de se déclarer si hau- » tement ami d'Oreste, jusqu'à dire qu'il ne sçavoit » pas quel sang il n'auroit pas versé pour conserver le » sien. Un Tyran lui auroit demandé qui il étoit, » d'où il venoit, & quelle liaison il avoit avec Oreste » & Palamede. Un Tyran enfin se seroit assuré de lui, » comme d'une personne suspecte : mais Egisthe n'a » pas des sentimens si bas : il veut faire Tydée son » gendre, quoiqu'il n'ait plus besoin de lui. En vérité, » peut-on rien voir de plus pitoyable que la peinture » que M. de Crébillon nous fait, d'un monstre né de » Thyeste, & de la fille de Thyeste; d'un assassin d'A- » trée & d'Agamemnon, & d'un persécuteur d'E- » lectre ? »

» quoiqu'il ſoit véritablement un monſ- 1708.
» tre, & par ſa naiſſance inceſtueuſe,
» & par ſes crimes paſſés. De bonne foi,
» peut-on plus mal peindre les Héros
» d'une Tragédie ?

» Le caractere de Palamede eſt ſans
» contredit le plus beau ; quoique ſa
» vertu ſoit outrée, & même un peu
» féroce. Nous avons vû l'original de
» cette copie dans le Cyrus de M. Dan-
» chet. Je ſçais qu'on a voulu dire que
» Palamede étoit au-deſſus d'Harpage,
» mais on me permettra de n'en pas con-
» venir. La vertu du premier ne brille
» que dans ſes paroles, au lieu que celle
» du dernier éclate dans ſes actions.
» Cependant, ſi l'un & l'autre ont fait
» honneur à ceux qui les ont mis ſur la
» Scene, cette gloire ne leur a pas beau-
» coup coûté : rien n'eſt plus facile que
» d'exciter l'admiration par une vertu
» outrée. »

A notre tour, l'Anonyme nous permettra de ne pas convenir de cette prétendue ſupériorité d'Harpage : il eſt vrai que Palamede eſt à peu près au même degré de caractere, & qu'il agit moins ; mais ce qu'il fait eſt plus à propos, il laiſſe agir Oreſte : & d'ailleurs ce diſciple ne paroît pas auſſi docile que Cyrus.

1708. Le détail où nous sommes entrés, avec l'Anonyme, dans l'éxamen des personnages, est cause que nous abrégeons les observations qu'il fait dans l'analyse de la Piéce, pour n'arrêter que sur les principales. Le Lecteur verra si cette Critique du songe de Clytemnestre (Acte I. Scene VII.) est bien juste. « Elle croit être descendue dans » les Enfers, où elle a vû Electre con» duisant un spectre par la main : ce » spectre étoit Agamemnon encore san» glant. Il s'est approché d'elle, quel» qu'effort qu'elle fit pour le fuir, & » à peine le sang de cet odieux époux » a-t-il touché le sien, qu'il en est sorti » un monstre, qui a tué Egisthe, & l'a » tuée elle-même. La fin de ce songe est » si étrange, que si Clytemnestre l'avoit » déclaré au Soleil, comme c'étoit la coû» tume des anciens, ce Dieu du Jour » auroit eu besoin de ses rayons les plus » vifs pour en percer l'obscurité. Peut» être est-ce une adresse du Poëte, pour » nous dérober tout ce qu'il y a d'ob» scénité dans l'explication. En effet, » que peut-on penser de ce sang de Cly» temnestre, qui produit un monstre » dès qu'il a touché celui d'Agamem» non ? Mais ce n'est pas par ce seul » endroit que cette idée est vicieuse ; elle

» pêche contre le bon ſens ; & l'on ne ſçau-
» roit rien entendre de plus abſurde. Le 1708.
» ſonge ſuppoſe Agamemnon aſſaſſiné :
» comment deviendra-t-il pere d'Oreſte
» après ſa mort ? L'Auteur répondra
» qu'Oreſte étant cru mort, c'eſt une
» eſpéce de ſeconde naiſſance, & qu'il
» l'a ſuffiſamment fait entendre en ſe
» ſervant du terme de renaître : mais il
» faudra donc qu'il m'explique comment
» le ſang d'Agamemnon vient de tou-
» cher le ſang de Clytemneſtre.... Au
» reſte, ajoute-t-il, ce premier Acte ne
» pouvoit mieux finir que par ce projet
» de partie quarrée d'une fille d'Aga-
» memnon, aimant un fils d'Egiſthe, &
» d'une fille d'Egiſte, aimant un fils d'A-
» gamemnon. Qui auroit jamais crû
» qu'un double épiſode ſi comique, trou-
» vât place dans le ſujet le plus tragi-
» que de l'antiquité ? Mais l'Auteur
» (continue-t-il) a trouvé le ſecret de
» faire qu'on s'apperçût moins de ce dé-
» faut, par une infinité d'autres beau-
» coup plus ſenſibles qu'il a répandus
» dans ſa Piéce. »

La Scene qui ouvre le ſecond Acte eſt ſans contredit des plus brillantes, par la beauté de la Poëſie, la richeſſe des deſcriptions, & la vivacité des images. Le Critique n'y trouve d'autre défaut, ſi

1708. ce n'est qu'elles sont déplacées. « Toute » la douleur que Tydée a de la mort de » son pere, & de son ami, ne l'empêche » pas d'en faire une description pompeuse : c'est là le fort de l'Auteur ; & » il en a fait faire jusqu'à trois à son » Héros dans une même Scene, quoiqu'aux dépens du bon sens : ce qui a » donné lieu à une petite Epigramme » qui m'est tombée entre les mains :

Quel est ce tragique nouveau,
Dont l'Epique nous assassine ?
Il me semble entendre Racine.
Avec un transport au cerveau.

» La comparaison (ajoute l'Anonyme) » lui est glorieuse, & il ne manquera » pas pour mieux flatter sa vanité de » prendre ce transport au cerveau pour » enthousiasme. » Malgré cela, cette » Scene fait toujours un plaisir infini, soit à la lecture, soit au Théatre ; & sans sortir de la comparaison du Critique, on peut dire que la belle Scene du cinquiéme Acte de Phédre, où Téramene fait le récit de la mort d'Hippolyte, a attiré sur M. Racine, le même reproche (*a*) qu'on fait ici à M. de Crébillon.

(*a*) Voyez l'article de Phédre de M. Racine, Tome XII. de cette Histoire, page 23 & suivantes.

Au

Au reste, la Préface que ce dernier a mise à la tête de cette Tragédie, fait connoître qu'il n'a pas voulu se faire illusion sur tous les défauts qu'elle peut avoir. « On me reproche (dit-il) des » longueurs dans mes deux premiers Ac« tes : trop de complication dans le su» jet. Je passe condamnation. La sortie » d'Electre de dessus la Scene dans le » premier Acte, y laisse un vuide qui » le fait languir dans tout le reste. Un » bonne partie du second tient plus du » Poëme Epique, que du Tragique : en » un mot les descriptions y sont trop » fréquentes ; trop de complication. A » cela je n'ai qu'une chose à répondre : » le sujet d'Electre est si simple de lui» même, que je ne crois pas qu'on » puisse le traiter, avec espérance de » succès, en le dénuant d'épisodes. Il » s'agit de faire périr les meurtriers d'A» gamemnon : on n'attend pour cela que » le retour d'Oreste. Oreste arrivé, sa » reconnoissance faite avec sa sœur. Voilà » la Piéce à son dénouement. Quelque » peine qu'ait l'action à être une, parmi » tant d'intérêts divers, j'aime mieux » encore avoir chargé mon sujet d'épi» sodes, que de déclamation. » 1708.

Le Critique remarque que c'est proprement au troisiéme Acte que la Piéce

1708. commence. « La Scene d'Electre & de » Tydée est (dit-il) sans contredit la » plus pathétique de la Tragédie : elle » est d'autant plus interressante, que » les Spectateurs sont persuadés, ou du » moins se doutent que Tydée est Oreste. » Tydée ne peut soutenir les reproches » d'Electre.... Elle triomphe par avance, » & se retire après avoir prié Tydée de » se rendre chez Arcas, où ils prendront » de justes mesures pour venger Aga- » memnon. » La cinquiéme Scene n'est ni moins belle, ni moins interressante que celle dont on vient de parler ; elle termine l'Acte d'une maniere brillante, & laisse aux Spectateurs une extrême curiosité pour les suivans. (*a*)

(*a*) Entre plusieurs remarques critiques que l'Auteur Anonyme fait sur cette Scene, nous n'en rapportons que la suivante, qui nous paroît assez fondée. « Vous » ne vous attendez pas (dit-il) Madame, à cette appari- » tion (de Palamede) toute nécessaire qu'elle est pour » dénouer la Piéce. Pour moi, je vous avoue que, je n'ai » jamais compris que de deux hommes qui font naufra- » ge dans le même vaisseau, & qui ne peuvent s'être » sauvés que par le même sort, l'un gagne des batail- » les, repousse deux Rois ennemis dans leurs états, se » fasse aimer d'une Princesse, & soit prêt à devenir le » gendre d'un Prince qu'il a rétabli sur le trône, tandis » qu'on n'entend point parler de l'autre. Et que fai- » soit donc Palamede, tandis que le faux Tydée pous- » soit si loin la Chevalerie errante ? Il nous dit con- » fusément qu'il étoit allé dans la Phocide ; mais nous » apprend-il pourquoi ? Avoit-il renoncé à la vengean- » ce d'Agamemnon, parce qu'il croyoit Oreste mort ? » A-t-il appris depuis qu'Oreste s'étoit sauvé ? Il de-

Quelque belle que paroisse la reconnoissance d'Oreste, le Critique jaloux de la réputation de M. de Crébillon, ne l'en trouve pas assez digne. « Electre » (dit-il) commence l'Acte quatriéme, » par un monologue. Elle dit qu'elle » vient de voir des fleurs sur le tombeau » de son pere, & un fer vengeur : (*a*) ce » qui lui fait croire qu'on se prépare à » immoler Egisthe. Elle porte plus loin » ses conjectures ; elle ose se persuader » qu'Oreste n'est pas mort, & qu'il est » dans Mycenes, quoique le faux Tydée » ne lui ait que trop confirmé sa mort. » Ces pressentimens hors de saison, & » mal fondés, ne servent qu'à faire man- » quer la reconnoissance..... Oreste » vient : Electre croit que c'est son frere, » sur la foi de ses pressentimens, & » voyant que c'est le fils de Palamede,

1708.

» vroit du moins nous l'apprendre à nous-même. » Il n'en auroit coûté à M. de Crébillon que quelques vers, pour éviter les reproches qu'on lui fait sur de pareilles négligences, peu considérables, à la vérité, & qu'on ne remarqueroit, sans doute pas, dans un Poëte qui auroit moins de réputation.

(*a*) « Je remarque en passant (c'est le Critique qui » parle) que c'est mal-à-propos, & avec beaucoup » d'imprudence, qu'Oreste & Palamede ont mis un fer » sur le tombeau d'Agamemnon. Non, c'étoit donner » de trop justes soupçons à Egisthe ; mais apparam- » ment ils s'en reposoient sur le caractere que l'Auteur » lui avoit donné, qui n'étoit rien moins que d'un » Tyran soupçonneux, timide & défiant. »

1708. » elle lui demande où est Oreste. Oreste » lui répond qu'elle ne doit pas avoir » oublié qu'il est mort, mais que Palamede est venu à leur secours. Eléctre » ne doute plus qu'Oreste ne se soit sauvé aussi bien que Palamede. L'Auteur » lui fait faire de tems en tems des jeux » de mots qui sentent son écolier, & qui » ne tendent, comme je l'ai déja dit, » qu'à faire manquer la reconnoissance. » En effet, Electre est si fort persuadée » que c'est son frere même qui lui parle, » que lorsqu'il se fait connoître pour » Oreste, les Spectateurs ne ressentent » point du tout cette agréable surprise, qui fait tout le plaisir de la reconnoissance. » (a)

La Scene suivante forme la situation la plus interressante du Poëme, cependant le Critique ne trouve pas que l'Auteur l'ait bien traitée. « Palamede survient; » il semble avoir oublié la défense qu'il » a faite à Oreste de se découvrir à sa » sœur : il ne lui fait aucun reproche,

(a) « Dans ces sortes de reconnoissances on pése tous » les mots, & l'on y échoue souvent pour n'avoir pas » assez ménagé le degré de chaleur : j'en atteste M. de » Crébillon lui-même dans son Electre ; il a trouvé le » secret de nous rendre presqu'insensibles au plus beau » morceau de reconnoissance qui fut jamais, pour » avoir trop fait deviner à Electre, que l'inconnu à qui » elle parloit étoit son frere. »

1708.

» quoiqu'il soit le plus grand dogmati-
» seur qui fut jamais..... Il se réjouit
» avec cette famille infortunée de l'heu-
» reux sort qui les a rassemblés : il les
» excite à la vengeance, par un sermon
» des plus pathétiques ; mais sa morale
» est un peu outrée. Il éxige d'Electre,
» qu'elle feindra de consentir à l'hy-
» men d'Itys, pour conduire plus sure-
» ment leurs victimes à l'Autel. Cette
» proposition m'a paru (continue l'Ano-
» nyme) tout-à-fait indigne de Pala-
» mede. Itys est vertueux, il n'a pas mé-
» rité la mort ; & ce que Palamede dit,
» qu'étant sorti du sang d'Egisthe, il
» est cent fois plus criminel qu'il ne le
» faut pour la mériter, n'est qu'une belle
» idée. Electre est effarouchée d'une pro-
» position si barbare. Outre qu'Itys est
» vertueux, elle l'aime & la moindre de
» ces raisons suffit pour lui sauver la vie :
» mais Palamede n'entend point raison :
» il s'emporte contre elle, & contre le
» pauvre Oreste, qui ne lui dit rien,
» & qui lui a sacrifié son amour dès
» l'Acte précédent. Enfin, la déclama-
» tion de Palamede l'emporte ; Oreste &
» Electre sont prêts à tout, pourvû qu'A-
» gamemnon soit vengé : & ils se reti-
» rent tous trois pour éxécuter ce beau
» projet ; qui pourtant ne sert de rien. »

1708. Il faut convenir avec le Critique que la Scene tendre d'Electre avec Itys, que l'Auteur a ménagée pour remplir son cinquiéme Acte, peut allarmer les Spectateurs. « On voit, (dit ici le Critique) » que la vengeance d'Agamemnon s'en » va avorter : ce qui prouve que l'Auteur » a très-mal fait de donner de l'amour à » Electre, pour un Fils d'Egisthe, puisqu'il ne tient pas à elle que tous les » projets de Palamede ne se dissipent en » fumée. » Mais le destin qui sert toujours les Poëtes à leur gré, se déclare en faveur d'Oreste. L'Anonyme trouve fort mauvais que l'Auteur ait exposée sur la Scene une femme blessée à mort : il soutient que ce tableau choque la bienséance, & que d'ailleurs il est imité de la mort d'Ulysse. (a) Finissons par quelques observations du Critique, sur les fureurs d'Oreste.

« Jamais fureur ne fut mal placée que » celle-ci. Sophocle n'en a point mis dans » son Electre, quoiqu'Oreste y tue Clytemnestre volontairement; selon ce sys» tême, qui est le plus généralement reçû,

(a) Le Critique auroit dû ajoûter, qu'au cas que M. de Crébillon ait imité cette situation de la mort d'Ulysse, au moins l'a-t-il bien rectifiée : il est aisé de faire la comparaison de ces deux morceaux, qui sont imprimés.

» c'est avec justice que les Dieux attachent » des furies implacables à un parricide ; » mais selon le systême de M. de Crébillon, » qui me paroît le plus digne de la Scene, » Oreste est innocent, son crime est le » crime du sort ; & c'est nous donner » une idée des Dieux, qui leur est bien » injurieuse, que de leur faire punir » si cruellement un crime, où la volon- » té d'Oreste n'a point de part ; mais M. » de Crébillon veut se servir de ses avan- » tages ; il lui faut de l'épique, pour en » imposer au Public. Il sçait qu'on a ap- » plaudi à la tempête de son Idoménée, » & au songe de son Atrée ; & il entend » trop bien ses intérêts pour ne pas met- » tre de pareilles descriptions dans Elec- » tre. En effet, il y a tout réuni : on y » voit & tempête, & songe, & oracle, » & fureur. Voilà de quoi faire le plus » bel Opera du monde. » 1708.

En disant que cette Tragédie a des défauts, on ne fait que répéter ce que l'Auteur en a dit lui-même : mais pour lui rendre une entiere justice, il faut ajouter que ces défauts sont si bien couverts par les beautés dont elle est remplie, & qui sont les plus capables de contribuer à la réussite d'une Piéce. L'intérêt en est très-grand, les situations heureuses, & pathétiques, les pensées neuves, hardies,

& brillantes, & la versification forte &
1708. nombreuse. Doit-on être surpris si avec de tels avantages, cette Tragédie s'est conservée au Théatre, avec les mêmes applaudissemens dont elle fut honorée dans sa nouveauté.

LEs recherches que nous avons été obligés de faire au sujet des Acteurs & Actrices morts ou retirés depuis 1693. *jusqu'en* 1708. *ont employé un tems si considérable, qu'on a été forcé de mettre leurs articles à la fin de ce Volume.*

Mademoiselle CHAMPMESLÉ.

MARIE DESMARES, née à Rouen en 1641. étoit fille d'un Marchand de cette Ville; un penchant décidé pour le Spectacle, lui fit prendre le parti du Théatre, & peu de tems après elle épousa CHAMPMESLÉ, nouveau débutant dans la Troupe où elle représentoit. Ayant joué quelques années en Province, Mademoiselle Champmeslé & son mari vinrent à Paris, à la fin de 1668. ou au commencement de 1669. & débuterent au *Théatre du Marais*, où ils furent reçus, mais ce ne fut qu'en considération des talens de Champmeslé que sa femme entra dans cette Trou-

pe ; la Roque, camarade de cette Actrice, & excellent connoisseur, jugea plus favorablement d'elle, & se donna des soins pour la perfectionner. Mademoiselle Champmeslé profita des leçons de la Roque, & en moins de six mois, elle se trouva en état de remplir les premiers rôles, au gré du Public. A la rentrée de Pasques de 1670. M. & Mademoiselle Champmeslé entrerent dans la Troupe de l'*Hôtel de Bourgogne.* Cette derniere prit pour son début le rôle d'*Hermione*, dans la Tragédie d'Andromaque. Quelques amis de M. Racine, voulurent voir cette représentation, & lui proposerent de venir avec eux : M. Racine refusa d'abord la partie, craignant de voir défigurer son Ouvrage par la nouvelle débutante ; mais enfin il se rendit à leurs instances. (*a*) Les deux premiers Actes lui parurent joués foiblement, & à la vérité ils demandent une grande finesse de jeu ; (*b*) mais les 1708.

(*a*) Mademoiselle Des-Œillets qui étoit alors attaquée de la maladie dont elle mourut (le 25 Octobre 1670.) voulut voir représenter le rôle d'Hermione à Mademoiselle Champmeslé, & en sortant de cette représentation elle fit l'éloge de l'Actrice, en disant : *Il n'y a plus de Des-Œillets.*

(*b*) « On fait dire au feu Roy, dont le goût étoit » si sûr en toutes choses, que pour remplir parfaite» ment le rôle d'Hermione, il faudroit que la Des» Œillets joua les deux premiers Actes, & la Champ-

deux derniers furent si bien rendus, que
1708. M. Racine transporté du plaisir qu'ils lui avoient fait ressentir, courut à la loge de Mademoiselle Champmeslé, & lui fit à genoux des complimens pour elle, & des remercimens pour lui. Dès ce moment M. Racine destina à Mademoiselle Champmeslé ses rôles les plus brillans: il venoit d'achever sa Tragédie de *Bérénice*, ce personnage lui fut donné, & soutenu de ses talens & des utiles conseils de l'Auteur, elle fit l'admiration de la Cour & de la Ville. *Bajazet* n'eut pas un succès moins marqué pour M. Racine, & pour Mademoiselle Champmeslé. (*a*) Au commencement de 1675.

» meslé les autres: voulant faire sentir que celle-ci avoit » plus de feu, pour rendre les emportemens du per- » sonnage, représenté dans les derniers Actes de la » Piéce, & l'autre plus de délicatesse & de finesse. » (Seconde Lettre sur Moliere & les Comédiens de son temps. *Mercure de France*, premier Volume pages 1138, 1139.)

Mademoiselle le Couvreur a joué le rôle d'Hermione; sans autre modéle que celui de son goût, & cependant elle a réuni en elle seule, & au plus haut degré de perfection, les talens de la Des-Œillets, & de la Champmeslé.

(*a*) Avant la premiere représentation de Bajazet, M. Racine avoit destiné le rôle d'Atalide à Mademoiselle Champmeslé, & Roxane à Mademoiselle d'Ennebaut. Dans la suite il changea de sentiment: & trouva que celle-ci rempliroit mieux le rôle d'Atalide, & Mademoiselle Champmeslé celui de Roxane. Enfin après avoir repris & redonné ces rôles, il revint à son premier dessein, desorte que Mademoiselle Champmeslé joua Atalide, & Mademoiselle d'Ennebaut, Roxane.

parut *Mithridate*. Le personnage de Monime fut excellemment rendu par cette Actrice : on ajoute que jamais Comédienne n'a approché du ton dont elle disoit à Mithridate : 1708.

Seigneur ! vous changez de visage ?

Tout le monde sçait combien elle fit valoir le rôle d'*Iphigénie*, dans la Tragédie qui en porte le titre, & ce que M. Despréaux en a dit dans l'Epître adressée à Racine. (*a*) Il étoit difficile que les occasions fréquentes qui engageoient M. Racine à voir Mademoiselle Champmeslé, & celle-ci à recevoir avec agrément ce grand Poëte, ne fissent naître quelque chose de plus vif que l'estime réciproque, dans le cœur de l'un & de l'autre. L'Actrice devoit toute sa réputation à cet Auteur, & ce dernier avoit vû remplir, & peut-être surpasser ses espérances, par les talens de son écoliere. En un mot, il passa pour constant dans le monde, que M. Racine & Ma-

(*a*) Voici les vers de M. Despréaux. *

Que tu sçais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur,
Emouvoir, étonner, ravir un Spectateur !
Jamais Iphigénie en Aulide immolée,
N'a couté tant de pleurs à la Gréce assemblée,
Que dans l'heureux Spectacle à nos yeux étalé,
En a fait sous nom verser la Champmeslé.

* Epître VII. à M. Racine.

demoiselle Champmeslé s'aimoient. Cette
1708. passion qui dura longtems, est non-seulement attestée par la tradition, mais encore consacrée en différends endroits des lettres de Madame la Marquise de Sévigné, par Messieurs Despréaux, & Valincour, &c. Ajoutons que si l'on s'en rapporte aux mêmes autorités que nous venons de citer, Mademoiselle Champmeslé conserva peut-être son cœur à M. Racine, mais par coquetterie elle écouta avec complaisances les galanteries des différens Seigneurs qui s'attacherent à elle. Ces infidélités, à la vérité passageres, n'engagerent point M. Racine à quitter l'objet de sa passion, ni à s'en plaindre en amant jaloux; il se contenta de marquer par un bon mot piquant, & qu'il adressa à Champmeslé, ce qu'il pensoit de sa femme. *Bon mot* mis en épigramme par M. Despréaux, & qu'il ne disoit dans le temps qu'à ses meilleurs amis. La voici. (*a*)

De six Amans contens & non jaloux,
Qui tour à tour servoient Madame Claude;
Le moins volage étoit Jean son époux.
Un jour pourtant, d'humeur un peu trop
chaude,

(*a*) Epigramme 50. Tome second des Œuvres de Despréaux, cinq Volumes *in*-8°. Paris, David l'aîné & Durand, 1747.

Serroit de près sa servante aux yeux doux ; 1708.
Lorsqu'un des six lui dit : que faites-vous ?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude :
Ah ! voulez-vous Jean-Jean nous gâter tous ! (a)

On prétend que c'est à Mademoiselle Champmeslé que nous devons une des plus belles Tragédies de M. Racine : cette Actrice avoit prié cet illustre Poëte de lui donner un rôle, où toutes les passions fussent exprimées. M. Racine chercha quelque tems, & enfin il s'arrêta au sujet de *Phédre*. Cette Piéce parut le premier Janvier 1677. & malgré la cabale de quelques personnes de la Cour, elle eut le succès éclatant qu'elle méritoit. La Tragédie de Phédre fut le comble de la gloire de Mademoiselle Champmeslé, mais en même-tems elle est l'époque de la perte de son Auteur pour

(a) » * Je connoissois & je sçavois par cœur la » petite épigramme de M. Despréaux, que vous avez » eu la bonté de m'envoyer ; on prétend que c'est un » bon mot de M. Racine, au Comédien Champ-» meslé, dans le temps qu'il fréquentoit la maison » de celui-ci. M. Despréaux ne l'a point donnée au » Public, pour ne pas donner prise aux Censeurs trop » scrupuleux : *Parce*, me disoit-il, *un Ouvrage sévére* » *peut bien plaire aux libertins, mais un Ouvrage* » *trop libre ne plaira jamais aux personnes sévéres.* » C'est une maxime excellente, qu'il m'a apprise trop » tard, & que je me repens fort de n'avoir pas tou-» jours pratiquée. »

* Fragment d'une Lettre de M. Rousseau à M. Brossette, Tome IV. page 150. des Œuvres de Rousseau, in-12. Paris, Didot, 1744.

1708. le Théatre. Plusieurs raisons occasionnerent ce malheur pour le Public ; (*a*) mais la premiere, & la plus sensible alors au cœur de ce tendre Poëte, fut l'infidélité de M. Champmeslé, qui le sacrifia sans ménagement au Comte de Clermont Tonnerre, pour lequel elle ressentoit la même passion qu'elle lui avoit inspiré. C'est à ce sujet qu'on fit le quatrain suivant, qui courut beaucoup dans le monde, quoiqu'il ressente le tems des pointes.

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit longtems RACINE dans son cœur :
Mais par un insigne malheur,
Le TONNERRE est venu qui l'a déRACINÉE.

(*a*) M. Racine se maria au mois de Juin de la même année 1677. & dans le mois d'Octobre suivant, le Roy le nomma avec M. Despréaux, pour écrire son Histoire. Ce dernier fait est rapporté par M. De Vizé, & mérite de trouver ici sa place. « Le nom de M. » Boyer, qui nous a donné tant de belles Tragédies, » me fait souvenir que le Théatre est menacé d'une » grande perte. On tient, (& c'est un bruit qui se » confirme de toutes parts) qu'un de nos illustres » Auteurs y renonce pour s'appliquer entierement à tra- » vailler à l'Histoire. Il semble qu'il ne se soit atta- » ché quelque temps à faire les portraits de quelques » Héros de l'antiquité, que pour essayer son peinceau » & préparer ses couleurs, dans le dessein de peindre » ceux d'aujourd'hui avec une plus vive ressemblance.... » La matiére ne peut être plus belle, ni le conduc- » teur plus éclairé, & on a tout sujet de n'en rien » attendre que de merveilleux. Heureux celui qui doit » y travailler avec lui. ! * Et heureux en même-temps

Mercure Galant, Octobre 1677. p. 146-150.

* M. Despréaux.

A la rentrée du Théatre de l'année 1679. M. & Mademoiselle Champmeslé, passerent à celui de la rue Mazarine, vulgairement nommé de Guénégaud, où par un contrat particulier, indépendamment de leur part, la Troupe leur accorda une pension de mille livres par an. Mademoiselle Champmeslé débuta par le rôle d'*Ariane*, dans la Tragédie de ce nom; & voici le compte que M. De Vizé en rendit: « L'Ariane, de M. » Corneille le jeune, a été extrêmement » suivie. Mademoiselle Champmeslé, cette inimitable Actrice, qui » a passé dans la Troupe du Fauxbourg » Saint Germain, y a tiré des larmes » de la plûpart de ses Auditeurs. » La réunion de cette Troupe avec celle de l'Hôtel de Bourgogne se fit l'année suivante (1680.) (a) & Mademoiselle

1708.

Mercure Galant, Avril 1679. p. 363.

» les froids écrivains, les méchans Poëtes, les ridi» cules, dont ce redoutable & fameux Auteur n'aura » plus le temps d'attaquer les défauts dans ses char» mantes Satyres. »

(a) M. De Vizé, en rendant compte de la réunion des deux Troupes, ajoûte le passage suivant, au sujet de Mademoiselle Champmeslé. « La grande Troupe, » qui est à présent l'unique, va souvent jouer à Ver» sailles, dans l'appartement de MONSEIGNEUR LE » DAUPHIN, où elle divertit ce jeune Prince, de» puis le retour de sa santé. *Mademoiselle Champmeslé*, » qui n'avoit point encore eu l'honneur de jouer de» vant MADAME LA DAUPHINE, y a paru avec tant » d'éclat, que quoique cette Princesse en eut entendu

Mercure Galant, Octobre 1680. pages 335 & 336.

1708. Champmeslé se trouva toujours la premiere Actrice de ce Théatre, où elle continua de briller. Au commencement de l'année 1698. sa santé se trouva extrêmement dérangée; pour la rétablir, elle prit le parti d'aller passer quelque tems au Village d'Auteuil, où elle avoit une maison; son indisposition non-seulement continua, mais elle dégénéra en peu de tems en une maladie qui parut mortelle. Comme elle craignoit beaucoup la mort, on eut de la peine à la résoudre à ce funeste passage. Le Curé de Saint Sulpice se rendit chez elle, & après avoir reçu sa renonciation au Théatre, il la confessa; le Curé d'Auteuil lui administra les Sacremens, & elle mourut avec une parfaite résignation le 15 May 1698. le lendemain son corps fut porté à Paris, & enterré à Saint Sulpice sa Paroisse. (a)

» dire beaucoup de bien, elle en a trouvé encore da-
» vantage, & est demeurée d'accord, qu'il n'y eut
» jamais une maniére de jouer plus propre à toucher
» le cœur. »

Mercure Galant, May 1698. pag. 266 & 267.

(a) « Il est assez glorieux à ceux qui ont embrassé
» une profession de s'y distinguer assez pour faire con-
» noître leur nom par toute la terre. C'est ce qui est
» arrivé à *Mademoiselle Champmeslé*, qui vient de mou-
» rir. Elle s'est fait admirer à Paris sur les trois Théa-
» tres François, où elle a toujours reçu de si grands
« applaudissemens, qu'il semble qu'elle ait commencé
» par où les autres finissent. Elle a joué d'original dans
» tous les premiers rôles de la plûpart des Tragédies

Mademoiselle

Mademoiselle Champmeslé n'étoit pas douée d'un esprit supérieur, mais un grand usage du monde, beaucoup de douceur dans la conversation, & une certaine naïveté aimable dans sa façon de s'exprimer, lui tenoient lieu d'un génie plus brillant. Sa maison étoit le rendez-vous de plusieurs personnes de distinction de la Cour & de la Ville, aussi bien que celui des plus célébres Auteurs de son tems, tels que Messieurs Despréaux, Racine, la Chapelle, Valincourt, &c. L'ingénieux la Fontaine, admirateur des talens de cette Actrice, & peut-être aussi des graces de sa personne, lui adressa le conte de *Belphégor*. Comme ce morceau est un des plus galans qui soit sorti de la plume de cet Auteur, & qu'il donne une grande idée du talent de Mademoiselle Champmeslé, nous croyons qu'il ne sera pas ici hors de place. 1708.

De votre nom, j'orne le frontispice,
Des derniers vers que ma Muse a polis.
Puisse le tout, ô charmante Philis,
Aller si loin, que notre los franchisse

» de l'illustre M. Racine. Ainsi l'on ne doit pas s'é-
» tonner si ces Piéces qui ont toujours mérité les
» louanges, qu'elles reçoivent du Public, ont passé
« pour des chef-d'œuvres, puisqu'elles étoient égale-
« ment bonnes & bien jouées. »

1708.

La nuit des tems : nous la sçaurons dompter ;
Moi par écrire, & vous, par réciter.
Nos noms unis percerons l'onde noire ;
Vous regnerez longtems dans la mémoire,
Après avoir regnez jusques ici,
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connoît l'inimitable Actrice,
Représentant ou Phédre, ou Bérénice.
Chimene en pleurs, ou Camille en fureur ?
Est-il quelqu'un que notre voix n'enchante ?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante ?
Une autre enfin allant si droit au cœur ? (a)

Entretiens Galans, Paris, Barbin, 1680. second Vol. entretien *sur la Musique*, p. 90.

(1) Note manuscrite, d'un Anonyme.

(2) Vers 141 & 142. de l'art Poëtique, de M. Despréaux.

(a) « Le récit des Comédiens *dans le tragique*, est » une maniere de chant, & vous m'avouerez bien que » *la Champmeslé* ne vous plairoit pas tant, si elle » avoit une voix moins agréable ; mais elle sçait la » conduire avec beaucoup d'art, & elle y donne à pro» pos des infléxions si naturelles, qu'il semble qu'elle » ait véritablement dans le cœur, une passion qui n'est » que dans sa bouche. (1) Je me souviens que l'on » m'a dit autrefois, en parlant de *Mademoiselle Champ*» *meslé*, qu'il n'étoit pas nécessaire de lui dire avec M. » Despréaux, quand elle représentoit de certains rôles » tendres.

Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez :
Pour mériter des pleurs, il faut que vous pleuriez. (2)

» Parce qu'elle s'en acquittoit si bien, qu'on étoit forcé » de verser des larmes, quelque force d'esprit qu'on » eut, & quelque violence qu'on se fit sur soi-même. » C'étoit, disoit-on, un plaisir de voir les femmes » soupirer, & s'essuyer les yeux, & les hommes s'en » moquer, pendant qu'eux-mêmes faisoient tous leurs » efforts pour ne point pleurer. »

On dit, que *Mademoiselle Champmeslé* avoit la voix dès plus sonnore ; & on ajoute, que lorsqu'elle déclamoit, si l'on avoit ouvert la loge du fond de la Salle, sa voix auroit été entendue dans le Caffé de *Procope*.

N'attendez pas que je faſſe l'éloge,
De ce qu'en vous on trouve de parfait ;
Comme il n'eſt point de grace qui n'y loge,
Ce ſeroit trop, je n'aurois jamais fait.
De mes Philis vous ſeriez la premiere,
Vous auriez eu mon ame toute entiere,
Si de mes vœux j'euſſe plus préſumé,
Mais en aimant, qui ne veut être aimé ?
Par des tranſports n'eſpérant point vous plaire ;
Je me ſuis dit ſeulement votre ami,
De ceux qui ſont amans plus d'a-demi :
Et plut au ſort que j'euſſe pû mieux faire, &c. 1708.

Après avoir fait connoître Mademoiſelle Champmeſlé du côté de ſon mérite perſonnel & de celui qu'elle avoit acquis dans ſa profeſſion, il eſt juſte de terminer l'article de cette Actrice, par ſon mérite extérieur : elle étoit d'une taille avantageuſe, bien priſe & fort noble. Le tout enſemble des traits de ſon viſage plaiſoit également à tout le monde ; cependant ſa peau n'étoit pas blanche, & de plus elle avoit les yeux extrêmement petits, & ronds ; mais ces défauts étoient, pour ainſi dire, effacés par les graces naturelles répandues ſur toute ſa perſonne, & le ſon gracieux & touchant de ſa voix.

CHAMPMESLÉ.

CHARLES CHEVILLET, Sieur de CHAMPMESLÉ, étoit fils d'un Mar-

1708. chand de rubans, établi à Paris sur le Pont-au-Change. Le goût du Spectacle lui fit prendre fort jeune la profession de Comédien. Ce fut à Rouen où il débuta ; ensuite ayant épousé dans cette Ville la Demoiselle Desmares, il continua de jouer avec elle dans différentes troupes. Nous avons parlé dans l'article précédent du début de Champmeslé & de sa femme au Théatre du Marais, ensuite à celui de l'Hôtel de Bourgogne ; nous ajoûterons seulement qu'il ne brilla pas beaucoup à ce Théatre durant la vie de la Thorilliere, grand pere de l'Acteur d'aujourd'hui, mais après la mort de cet Acteur, les rôles de Rois lui furent donnés, & il s'en acquitta parfaitement. Indépendamment de cet emploi, Champmeslé jouoit différens autres rôles, & toujours avec succès. Il étoit homme d'esprit & de goût, & ses conseils ont été très-utiles à beaucoup d'Auteurs, qui travailleret de son tems pour le Théatre.

Champmeslé mourut subitement le Lundi 22 Août 1701. non pas en sortant du Cabaret, ainsi que l'assure le nouveau Commentateur de Despréaux, édition de 1747. *in*-8°. cinq Volumes, Tome premier, page 358. Le détail qui suit ne laissera aucun doute à ce sujet.

La nuit du Vendredi au Samedi 19 Août, Champmeslé rêva qu'il voyoit sa mere avec sa femme, & que cette derniere lui faisoit signe avec le doigt de la venir trouver. Frapé de ce songe, il en fit le récit à ses amis, qui n'oubliérent rien pour lui calmer l'esprit. Le lendemain il joua dans Iphigénie le rôle d'Ulysse, & pendant qu'on représentoit la petite Piéce, il se promenoit dans le foyer en chantant : *Adieu paniers, vendanges sont faites*, & répéta tant de fois ce refrain, qu'on lui en fit la guerre. Le Lundi matin Champmeslé alla aux Cordeliers, & donna une piéce de trente sols au Sacristain, en le priant de faire dire une Messe de *Requiem* pour sa mere, & une autre pour sa femme ; le Sacristain voulant lui rendre dix sols, Champmeslé ajoûta : la troisiéme sera pour moi, & je vais l'entendre. Au sortir de la Messe Champmeslé prit le chemin de la Comédie, & comme tous les Acteurs n'étoient point encore arrivés pour l'assemblée, il fut s'asseoir sur un banc à la porte de l'*Alliance*, Cabaret qui étoit alors à la porte de l'Hôtel des Comédiens, & que tenoit *Forel*, où il causa avec Sallé, Rôselis, Beaubour, Desmares, & quelques autres de ses Camarades qu'il avoit prié à dîner, dans le 1708.

dessein d'accommoder Sallé avec le jeune
1708. Baron, qui s'étoient brouillés au sujet de quelques rôles; car cet Acteur aimoit à voir regner la paix & l'union dans sa Compagnie. Il répéta plusieurs fois : *Sallé nous dînerons aujourd'hui ensemble ;* ensuite il prit sa tête entre ses deux mains, & tomba tout étendu le visage contre le pavé. On courrut promptement chercher le Sieur Guichon, Chirurgien, qui demeuroit à deux portes du Caffé de Procope, mais ce fut inutilement, & il dit à Desmares : *Il n'y a plus personne.* Champmeslé étoit bel homme, avoit l'air noble, & étoit extrêmement poli. Au talent qu'il avoit pour le Théatre, il joignit celui d'Auteur, & composa plusieurs Comédies, dont voici l'ordre Chronologique.

A lui seul.

LES GRISETTES, Comédie en vers, en trois Actes, 1671.

LES GRISETTES, *ou* CRISPIN CHEVALIER, Comédie en vers, en un Acte, 1671.

L'HEURE DU BERGER, Pastorale en vers, en cinq Actes, 7 Février 1682.

LA RUE SAINT DENIS, Comédie en prose, en un Acte, 17 Juin 1682.

LES FRAGMENS DE MOLIERE, Comédie en prose, en deux Actes, 6 May 1684. 1708.

Avec M. de la Fontaine. (a)

LE FLORENTIN, Comédie en vers, en un Acte, 23 Juillet 1685.

LA COUPE ENCHANTÉE, Comédie en prose, en un Acte, 16 Juillet 1688.

LE VEAU PERDU, petite Comédie, non imprimée, 22 Août 1689.

JE VOUS PRENS SANS VERD, Comédie en vers, en un Acte, premier May 1693.

A lui seul.

LA VEUVE, Comédie en prose, en un Acte, non imprimée, 3 Juillet 1699.

Mademoiselle BEAUVAL.

JEANNE-OLIVIER BOURGUIGNON, étoit née en Hollande. Elle fut exposée très-jeune, & ne pouvant donner aucune connoissance de son pere & de sa mere; une blanchisseuse eut pitié de cet enfant, la prit avec elle, & l'éleva jusqu'à l'âge de dix ans, qu'elle la céda à *Filandre*, * chef d'une Troupe de

* Voyez le Tome VIII. de cette Histoire, page 218.

(a) Des personnes dignes de foi, & qui ont connu Champmeslé très-particulierement, nous ont assuré que cet Acteur avoit beaucoup de part aux Piéces que nous marquons ici, quoiqu'elles passent pour être entierement de M. de la Fontaine.

Comédiens qui étoit alors en Hollande, & dont elle blanchissoit le linge. Cet Acteur qui n'avoit point d'enfant, avoit fait vœu d'en prendre un dans le cas où se trouvoit cette petite orpheline; sa vivacité lui avoit plû, & il eut un soin particulier d'elle: & comme il crût lui reconnoître quelque talent pour le Théatre, il lui fit jouer quelques petits rôles, dont elle s'acquitta très-bien. Filandre, aprèsavoir parcouru la Hollande & une partie de la Flandres, revint en France, & se rendit à Lyon, où *Monsinge*, sous le nom de *Paphetin*, * étoit depuis quelque tems avec sa Troupe. Paphetin vit jouer la petite Bourguignon, & augura de cette jeune Actrice tout ce qu'elle a tenu depuis; il lui fit proposer de passer dans sa Troupe, avec des appointemens; ajoûtant qu'à cet avantage il joindroit celui de l'adopter pour sa fille. La jeune Bourguignon accepta ces offres, & quitta Filandre, sans lui donner la moindre marque de reconnoissance.

1708.

* On trouve dans plusieurs Cabinets de Curieux, le portrait gravé de *Paphetin*.

Peu de tems après être entrée dans la Troupe de Paphetin, elle prit du goût pour *Beauval*, qui n'étoit alors que gagiste, & dont l'emploi étoit de moucher les chandelles. Ce choix étoit relatif au caractere altier & dominant avec lequel elle

elle étoit née ; il lui falloit, non-seulement, un mari d'une complaisance à toute épreuve, pour essuyer ses caprices, mais encore qui joignit à cette qualité, la docilité de ne se mêler de rien dans les affaires domestiques ; Beauval lui parut être cet homme rare, il lui jura d'observer ces deux points ; & lui tint éxactement parole après leur mariage, qui ne fut pas célébré sans difficulté, car Paphetin, pere putatif de la Demoiselle Bourguignon, ayant appris le dessein qu'elle avoit d'épouser Beauval, obtint de l'Archevêque de Lyon, un ordre portant défence à tous les Curés de son Diocèse de marier ces deux personnes ; mais la Demoiselle Bourguignon employa un moyen singulier pour faire lever cet obstacle. Un Dimanche matin elle se rendit à sa Paroisse, accompagnée de Beauval, qu'elle fit cacher sous la chaire, où le Curé faisoit le Prône, & lorsqu'il l'eut fini, elle se leva, & déclara qu'en présence de l'Eglise & des assistans, elle prenoit Beauval pour son légitime époux ; à l'instant parut Beauval, qui dit également, qu'il prenoit la Demoiselle Bourguignon pour sa légitime épouse. Après cet éclat, on fut obligé de les marier, & quelque peu de talent qu'eut Beauval pour le Théâ- 1708.

tre, Paphetin le reçut au nombre de
1708. ses Acteurs.

Un an étoit à peine passé, que la réputation de Mademoiselle Beauval se répandit jusqu'à Paris; Moliere obtint un ordre du Roy pour faire passer cette Actrice dans sa Troupe du Palais Royal, où elle débuta avec succès, & vraisemblablement au mois de Septembre 1670. car c'est ainsi qu'en parle *Robinet* dans sa Lettre en vers datée du 27 du même mois de Septembre. Nous rapportons tout le passage, d'autant qu'il sert à la suite de cet article.

Ainsi le Roy va à Chambord,
Joyeusement prendre l'essort,
Avec sa Cour si florissante,
Et pendant des jours quinze ou trente.
Moliére privilégié,
Comme seul des talens doüé,
Pour y divertir ce cher SIRE;
Et prend, ce me vient-on de dire,
La route, sans doute Lundi,
Le matin ou l'aprés midi,
Avec sa ravissante Troupe,
Qui si fort a le vent en poupe:
Et même, ou *par l'ordre Royal*,
On voit depuis peu *la Beauval*,
Actrice d'un rare mérite,
Qui de bonne grace récite;

Ainsi qu'avecque jugement,
Et qui bref, est un ornement,
Le plus attrayant qu'ait la Scene :
C'est une vérité certaine.

Mademoiselle Beauval n'eut pas le bonheur de plaire au Roy à Chambord ; Sa Majesté s'en expliqua à Moliere, & ajoûta qu'il falloit donner le rôle qu'elle devoit jouer dans *le Bourgeois Gentilhomme*, (c'étoit celui de Nicole) à une autre Actrice : Moliere représenta respectueusement au Roy, que la Piéce devant être jouée dans peu de jours, il étoit impossible qu'une autre personne pût apprendre ce rôle dans un tems si court ; de sorte que Mademoiselle Beauval joua le personnage que Moliere avoit fait pour elle, & le joua si excellemment, qu'après la Piéce, le Roy dit à Moliere : *Je reçois votre Actrice.* Cependant ce Monarque parut toujours mécontent de la figure & de la voix de cette Comédienne. (a)

Mademoiselle Beauval continua de jouer avec applaudissement les grands

(a) Mademoiselle Beauval étoit assez grande, bien faite, & point du tout jolie. Sa voix étoit un peu aigre, & sur la fin de sa carriére Théatrale, elle devint enrouée.

1705. comiques, & les Reines meres dans le Tragique. Après la mort de Moliere, elle passa avec son mari à l'Hôtel de Bourgogne. En 1680. elle fut comprise, ainsi que Beauval, dans la réunion de cette Troupe avec celle vulgairement appellée de Guénégaud.

Un petit dépit engagea Mademoiselle Beauval à quitter le Théatre, & voici quelle en fut l'occasion. Mademoiselle Desmares, après la Comédie, où elle avoit jouée à Versailles, reçu ordre de MONSEIGNEUR, d'étudier les rôles de Mademoiselle Beauval, dans le Comique, pour doubler cette Actrice. Mademoiselle Desmares de retour à Paris, fit part à ses Camarades, de l'ordre qu'elle avoit reçu de Monseigneur. Mademoiselle Beauval qui étoit présente, dit d'un air chagrin : *Je vois bien que cet ordre est pour me faire entendre, que je commence à n'être plus capable de remplir mon emploi ; ainsi je me retire.* En effet, elle demanda son congé & celui de son mari, & ayant obtenu sa demande, l'un & l'autre quitterent le Théatre à la clôture de Pâques de l'année 1704.

Pendant plus de trente-quatre ans que Mademoiselle Beauval a joué la Comédie à Paris, elle n'a jamais manqué à son emploi, excepté le tems de ses cou-

ches, (a) encore comme elles furent toutes heureuſes, cette Actrice n'a jamais ceſſé de jouer plus de dix ou douze jours. Au reſte, Mademoiſelle Beauval étoit d'un caractere aſſez difficile à vivre avec ſes Camarades, auſſi bien que dans ſon Domeſtique. Baron l'a fait paroître dans ſon Prologue de ſa Comédie du *Rendez-vous des Thuilleries*, ou *le Coquet trompé*, ſous ſon propre nom, & l'a peinte aſſez au naturel. Le Prologue des *Folies Amoureuſes*, de M. Regnard, préſente également le perſonnage de Mademoiſelle Beauval, & cette Actrice y eſt caractériſée au mieux. Nous ne rapportons aucuns des paſſages de ces Prologues, il ſuffit de les indiquer au Lecteur. 1708.

Un eſprit naturel tenoit lieu à Mademoiſelle Beauval, d'éducation (b) & de lectures; on dit même qu'elle avoit

(a) Mademoiſelle Beauval a eû vingt-huit enfans, dont quelques-uns ſont actuellement vivans. Une ſeule de ſes filles prit le parti du Théatre, & épouſa en troiſiémes nôces le Sieur Beaubour. Nous parlerons de cette Actrice ſous l'année 1720.

(b) Si l'on s'en rapportoit à un manuſcrit d'un Anonyme, on aſſuroit que Mademoiſelle Beauval a reçu quelque éducation, car voici les termes de ce manuſcrit, au ſujet de cette Actrice: « La Beauval avoit été élevée » par M. de Monchindre, Vieillard de bonne mine, » que j'ai vû : ſon nom de Théatre à Lyon, étoit » Paphetin. »

1708. ſi fort négligé ce dernier article qu'elle épelloit ſes lettres les unes après les autres. Son mari lui copioit ſes rôles ; & c'étoit la ſeule perſonne dont elle ait pû lire l'écriture.

Depuis ſa retraite du Théatre, Mademoiſelle Beauval, fut appellée à pluſieurs Fêtes que Madame la Ducheſſe Du Maine donna à Sceaux, où cette Actrice joua dans différentes Piéces qui y furent repréſentées.

C'eſt par la voie du Mercure que nous avons ſçû le tems de la mort de Mademoiſelle Beauval. Nous allons employer ſes termes : « La Comédie Françoiſe vient de perdre une de ſes plus » anciennes Actrices ; c'eſt *Mademoiſelle Beauval*, qui mourut le Lundi » 20 du mois de Mars 1720. âgée d'environ ſoixante-treize ans. Elle s'étoit » diſtinguée également dans le ſérieux & » dans le comique. On doit à ſa mémoire le petit éloge, qui eſt que pendant tout le tems que cette Comédienne a été en éxercice, aucune affaire » étrangere n'a jamais pu l'en détourner. »

* Mercure du mois de Mars 1720. p. 100-101.

BEAUVAL. JEAN PITEL, Sieur de BEAUVAL, étoit frere de Pitel de Lonchamp, Comédien qui n'a jamais joué qu'en Provinces. Beauval ſuivit ſa femme, lorſ-

qu'elle vint à Paris débuter au Palais Royal, & fut reçu dans la Troupe; comme c'étoit un foible Acteur, Moliere étudia son peu de talent, & lui donna des rôles qui le firent supporter du Public; mais celui qui lui fit le plus de réputation alors, fut le rôle de *Thomas Diafoirus*, dans la Comédie du *Malade imaginaire*, qu'il joua supérieurement. On dit que Moliere en faisant répéter cette Piéce, parut mécontent des Acteurs qui y jouoient, & principalement de Mademoiselle Beauval, qui représentoit le personnage de *Toinette* : cette Actrice peu endurante, après lui avoir répondu assez brusquement, ajouta : *Vous nous tourmentez tous, & vous ne dites mot à mon mari? J'en serois bien fâché*, reprit Moliere, *je lui gâterois son jeu; la nature lui a donné de meilleures leçons que les miennes, pour ce rôle.* 1708.

Après la mort d'HUBERT, Beauval eut tous les rôles que ce premier jouoit en femme, & c'est par inadvertance qu'on a dit * que ce fut Mademoiselle Beauval, qui remplaça cette partie de l'emploi d'Hubert.

* Page 474. du XII. Vol. de cette Histoire.

Beauval quitta la Comédie en 1704. & mourut le 29 Décembre 1709. c'étoit un fort honnête-homme, d'un petit

génie, mais bon mari, bon pere, & vi-
1708. vant avec ses Camarades dans une grande union. Le talent qu'il avoit pour le Théatre étoit borné aux rôles de *niais*, & à quelques autres en femmes; mais il a toujours rempli ces deux emplois au gré du Public.

Mademoiselle RAISIN. FRANÇOISE PITEL, femme de JEAN-BAPTISTE RAISIN, étoit fille de Pitel de Longchamp, Acteur de Provinces: elle nâquit en 1661. ou 1662. & parut très-jeûne au Théatre: à l'âge de quinze ans elle passa à Londres avec son pere, & la Troupe dont il étoit l'entrepreneur. La jeune Demoiselle Pitel brilla beaucoup à la Cour d'Angleterre, par ses graces naturelles & son talent pour le Theatre, & s'attira même l'attention du Roy Charles II. Après un séjour d'un an ou dix-huit mois à Londres, la Troupe revint en France, où la Demoiselle Pitel épousa Raisin le jeune, & ce dernier emmena sa femme à Rouen, où étoit sa Troupe. En 1679. Mademoiselle Raisin, son mari, & de Villiers, vinrent à Paris, & débuterent au Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, où tous les trois furent reçus.

En 1680. à la réunion des deux Troupes, Mademoiselle Raisin eut l'emploi des secondes Princesses dans le Tragique;

& celui des premieres amoureuses dans le comique ; & dans ces deux genres elle se distingua beaucoup. La nature lui avoit donné un talent marqué pour le haut comique ; à l'égard du Tragique, M. Campistron, intime ami de Raisin le jeune, composa une partie de ses rôles brillans pour Mademoiselle Raisin. Plusieurs personnes se souviennent encore du succès avec lequel cette Actrice joua d'original le rôle d'*Irene* dans *Andronic*, & celui d'*Erinice*, dans *Tiridate*, deux des meilleurs Tragédies de M. Campistron. Après la mort de son mari, Mademoiselle Raisin devint encore plus célébre par une auguste protection, que ses charmes lui acquirent. 1708.

Enfin, en 1701. le feu Roy fit dire à Mademoiselle Raisin, que si elle renonçoit au Théatre, elle auroit le choix de cinquante mille écus comptant, ou d'une pension viagere de dix mille livres par an. Mademoiselle Raisin accepta la derniere proposition, & se retira aux Fêtes de Pâques de la même année 1701. A la mort de Monseigneur, la pension de Mademoiselle Raisin fut supprimée ; elle en sollicita vainement le rétablissement jusqu'en 1716. que feu Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent, lui en accorda une de deux mille livres, qui

1708. après sa mort fut donnée à ses deux fils par égale portion.

En 1718. ou au commencement de 1719. Mademoiselle Raisin quitta Paris, pour aller en basse Normandie, chez *Mademoiselle Durieu* sa sœur, qui depuis longtems vivoit dans cette Province, où elle avoit acheté la terre de la Davoisiére, auprès de la Ville de Falaise. Un accident abrégea les jours de Mademoiselle Raisin. En revenant de faire une visite, son carrosse versa, & cette chute lui occasionna une contusion à la tête, qui ayant été négligée, forma en peu de tems un abscès, qu'on ne pût résoudre, & dont elle mourut le 30 Septembre 1721. « Dans » la soixantiéme année de son âge, ex» trêmement regrettée, sur-tout des pau» vres, qu'elle assistoit en toutes sortes » d'occasions. »

Mercure de France, Octobre 1721. page 196.

Mademoiselle Raisin étoit belle, grande & bienfaite, & pleine de graces naturelles. Ses yeux étoient charmans. On dit qu'elle avoit la bouche un peu grande, mais ce défaut étoit réparé par la blancheur de ses dents, qui étoient parfaites de tout point.

DE VILLIERS.

JEAN DE VILLIERS, étoit fils de l'Acteur & Auteur, dont nous avons parlé sous l'année 1659. Tome VIII. page 264 de cette Histoire. Il y a tout lieu

de présumer que l'Acteur qui fait le sujet de cet article, commença très-jeune à paroître au Théatre, & que ce fut dans *la Troupe des petits Comédiens de Monseigneur le Dauphin.* Quoi qu'il en soit, De Villiers, après avoir joué dans différentes Troupes de Provinces, vint débuter à l'Hôtel de Bourgogne, au mois d'Avril 1679. & fut reçu dans cette Troupe. De Villiers étoit un Acteur médiocre pour le Tragique, dans lequel il remplissoit les seconds rôles, mais pour le Comique, personne n'a plus excellé que lui dans ceux de Petit-Maître, d'Yvrogne, de Marquis ridicule, de Gascon, & généralement dans tous les rôles de travestissement. 1708.

De Villiers avoit épousé la sœur des Sieurs Raisin, dont il eut deux enfans, un garçon & une fille : le premier joua pendant quelques années à Rouen dans la Troupe que sa mere avoit formée, & qu'elle eut la permission de nommer, *la Troupe des Comédiens de Monseigneur le Duc de Bourgogne.* Ce jeune De Villiers débuta à Paris le 21 Novembre 1695. & n'ayant pas été reçu, il retourna en Provinces, où il mourut peu de tems après. A l'égard de la fille de De Villiers, comme elle a été Actrice de la Troupe de Paris, nous en parlerons

dans le Volume suivant de cette Hif-
1708. toire.

De Villiers, après une maladie de langueur, mourut le Jeudi 14 Juillet 1701. Il étoit d'une moyenne taille, mais bien prise ; bel homme & très-coquet. Il portoit toujours une mouche, placée sur le tendon du nez : M. De Vizé annonça la mort de cet Acteur, en employant la phrase suivante « Le Théatre a perdu depuis » peu, par la mort du Sieur De Villiers, un Acteur qui étoit universel. »

Mercure Galant, Août 1701. page 278.

LE COMTE. JEAN GUYOT LE COMTE, Comédien de Province, débuta à Paris à la rentrée de Pâques de l'année 1680. & fut reçu dans la Troupe par ordre de la Cour le 28 Août suivant. En 1681. il épousa Mademoiselle Bélonde, dont nous avons parlé Tome XIII. page 303. de cette Histoire. Le Comte obtint le 9 Mars 1704. la permission de se retirer avec une pension de mille livres, & il mourut le 8 Février 1707. C'étoit un foible Comédien dans le Tragique, où il ne représentoit que les Confidens, mais il jouoit assez bien dans le Comique quelques rôles particuliers, comme *le Commissaire* dans *les Bourgeoises à la mode* ; *M. de la Paraphardière* dans *les Vacances*, &c. M. de Tralage, contemporain de cet Acteur, en a parlé dans

les termes suivans. « Le Comte est un » fort honnête homme ; il a été Tréso- » sorier de la Troupe Françoise ; mé- » chant Acteur dans le sérieux ; on le » souffre dans le comique pour faire des » rôles de Conseiller, de Commissaire, » de Gentilhomme de Campagne, Gar- » deur de dindons, &c. Il n'a pas la mé- » moire fort heureuse, & ne songe pas » toujours à ce qu'il fait. Ses distrac- » tions continuelles marquent son petit » génie, qui ne s'applique pas, & qui » est sans vivacité. »

1705. Note manuscrite de M. de Tralage.

Mademoiselle DURIEU.

ANNE PITEL, femme de MICHEL DURIEU, étoit fille de Pitel de Longchamp, & sœur aînée de Mademoiselle Raisin. Elle naquit en 1651. & embrassa de bonne heure la profession de son pere. Elle épousa *Durieu*, Comédien de Provinces, qui la suivit à Paris, lorsqu'elle y vint débuter en 1685. (*a*) Mademoiselle Durieu fut reçue dans la Troupe pour jouer les Confidentes dans le tragique, & les Meres dans le comique. Elle se retira du Théatre avec une pension de mille livres, à la clôture de Pâques de l'année 1700. peu de

(*a*) Durieu n'a jamais joué la Comédie à Paris, il renonça à cette profession, & il est mort avec le titre d'*Huissier du Cabinet de feu M. le Prince.*

tems après, devenue maîtresse de son
1708. sort par la mort de son mari, Mademoiselle Durieu fit l'acquisition d'une terre située en Basse-Normandie, auprès de Falaise, appellée *la Davoisière*, où elle se retira, & où elle est morte au mois de Janvier 1737. âgée de quatre-vingt-six ans. Mademoiselle Durieu étoit grande, bienfaite, & assez jolie. De son mariage avec le Sieur Durieu, elle eut une fille qui a rempli au Théatre de Paris une partie de l'emploi de sa mere. Nous en parlerons dans peu.

ROSELIS. BARTHELEMI GOURLIN, Sieur DE ROSELIS, débuta à Versailles dans la Tragédie de *Mithridate*, où il joua le rôle qui donne le titre à la Piéce, le premier Mars 1688. & ensuite à Paris le 30 du même mois de Mars, par le personnage de *Stilicon*. Roselis remplaça *la Tuillerie* pour les Rois & les Paysans. C'étoit un grand homme assez gras, bel homme, & passable Acteur; mais un peu froid, & grasseyant en parlant. Il quitta le Théatre en 1701. frapé de la mort subite de Champmeslé.

Roselis s'étoit marié en Province à une femme beaucoup plus âgée que lui; après sa mort, qui se fit longtems attendre, il épousa en secondes noces une jeune personne, fille du Sieur Pigeon, qui

a tenu autrefois la poste des chevaux de Paris, rue Des-Poulies, proche Saint Germain de l'Auxerrois. 1708

Roselis a joué depuis sa retraite à la Cour, & chez Madame la Duchesse du Maine à Clagny. Roselis achéta une petite maison à Fontainebleau, où il est mort à la fin de 1710. ou au commencement de 1711.

FONPRÉ.

Hugues-François Banié, Sieur de Fonpré, a été un Acteur d'un si foible mérite, qu'il suffira de dire que, Fonpré débuta à Versailles le Mercredi 17 Mars 1688. par le rôle de *Stilicon*, mais sans succès : qu'il reparut à Paris le 15 Septembre 1701. dans la Tragédie d'*Andronic*, & la Comédie du *Florentin*, avec plus de bonheur, puisqu'il fut reçu dans la Troupe ; & qu'enfin il mourut la nuit du Mardi au Mercredi 21 Septembre 1707. entre une & deux heures après minuit. Fonpré avoit épousé Mademoiselle Clavel, qui a joué longtems au Théatre François ; nous en parlerons incessamment.

Mademoiselle DE VILLIERS.

(N.) Raisin, femme du Sieur De Villiers, étoit sœur des Sieurs Raisin. Sous l'année 1664. à l'article des Petits-Comédiens de Monseigneur le Dauphin, nous avons parlé de la naissance & des premiers essais du talent de cette

Actrice. Nous ignorons les raisons qui
1708. empêcherent Mademoiselle DeVilliers de suivre son mari à Paris lorsqu'il y vint débuter avec le jeune Raisin : l'on peut croire qu'elle trouva dans la Province des avantages qu'elle n'espéroit pas avoir à Paris ; le passage suivant peut aider à confirmer cette conjecture.

* Mercure Galant, Septembre 1685. p. 323-326.

« * On me mande de *Rouen* un petit » prodige, dont je dois vous faire part. » Mademoiselle De Villiers, femme d'un » des Comédiens de Sa Majesté, à l'é» xemple de Mademoiselle Raisin sa » mere, qui avoit formé une Troupe de » Petits-Comédiens, appellés *la Troupe* » *de Monseigneur le Dauphin*, y en a » établi une autre, à laquelle le Roy a » permis de joindre le titre de *Comédiens* » *de Monseigneur le Duc de Bourgogne.* » Elle a choisi pour la composer huit en» fans, avec un garçon & une fille » qu'elle a ; & les a si bien concertés » ensemble, qu'ils ont surpris & charmé » toute la Ville, dans deux représenta» tions que cette petite Troupe a déja » donné d'*Ariane*, sur le Théatre des » Comédiens de Monseigneur le Dau» phin, qui sont toujours à Rouen. *La* » *fille de Mademoiselle De Villiers*, qui » est la plus vieille de la Troupe, quoi» qu'elle n'ait encore que dix ans, a » fait

» fait des merveilles dans le rôle d'Aria- 1708.
» ne, qui est tout rempli de passion.
» *Son frere* qui n'en a que huit, s'est
» fait admirer en jouant *Thésée*; & la
» petite *Phèdre*, âgée de sept ans, a été
» extrêmement applaudie. On peut dire
» que cet établissement est avantageux
» au Public, puisque ce sont des éléves
» que l'on forme pour son plaisir, com-
» me il s'en est fait dans toutes les au-
» tres professions. La plûpart des bons
» Comédiens, tant sérieux que comi-
» que, comme Messieurs *Baron*, *Rai-*
» *sin* & autres, qui sont dans la Troupe
» de Sa Majesté, ont été élevé de cette
» sorte, & on les a tirés de celle De
» Monseigneur le Dauphin, pour les
» faire venir à Paris, où vous sçavez
» qu'ils se sont rendus parfaits. »

Quelques années après ce que nous venons de rapporter, Mademoiselle De Villiers vint à Paris, avec sa petite Troupe, & tenta de s'y établir: voici quel fut le succès de cette entreprise.

« En 1688. la Demoiselle De Villiers, » sœur des Sieurs Raisin, s'avisa de » construire un Théatre à Paris, & d'y » faire représenter des Comédies, par » des enfans: sous le titre des *Petits-* » *Comédiens François*. Les Comédiens

Mémoires des Comédiens François, contre les Entrepreneurs des Spectacles de la Foire.

1708. » en porterent leur plainte au Roy, & » ce Théatre fut fermé. »

Mademoiselle De Villiers sollicita, & obtint de Monseigneur, le 26 Octobre 1691. un ordre « pour entrer en » partage, du jour qu'elle se présentoit à la Troupe du Roy. » Elle apporta cet ordre le Vendredi 9 Novembre suivant, & débuta le 22 du même mois dans la Tragédie de *Britannicus.* Il y a tout lieu de croire que cette Actrice ne fut point goutée du Public, car elle quitta le Théatre à la clôture de Pâques 1696. Mademoiselle De Villiers est morte en 1702. ou au plûpart au commencement de 1703.

Mademoiselle GODEFROY.

Marie-Anne Durieu, femme de Jean Godefroy, Maître à Danser, étoit fille d'Anne Pitel de Longchamp, & de Michel Durieu, Huissier du Cabinet de feu M. le Prince. Mademoiselle Godefroy débuta au Théatre de Paris le 17 Décembre 1693. par *la Fille Capitaine*, dans la Comédie du même nom: obtint le 28 Novembre 1698. un ordre de jouer en second, tous les rôles de Mademoiselle Durieu, sa mere. Morte le Mardi cinq Mars 1709. entre neuf & dix heures du matin. Monseigneur distribua sa part le 7 du même mois, &

le 8 il donna un ordre, portant : « Que » l'on payeroit au mari & aux enfans » de la défunte Demoiselle Godefroy, » la somme de quatre mille livres, & » ce, en considération de la nombreuse » famille qu'elle laissoit, & des dettes » qu'elle avoit contractées pour le service » de la Comédie. » 1708.

Mademoiselle Godefroy étoit une médiocre Actrice ; elle jouoit les confidentes dans le Tragique, & les ridicules dans le Comique, comme *la Baronne*, dans *le Chevalier à la mode*, &c. & les rôles de femmes habillées en hommes, où elle réussissoit assez bien. Elle étoit grande & bienfaite ; on lui avoit donné le surnom de *Pierrot bon drille.*

Mademoiselle FONPRÉ.

ELISABETH CLAVEL, femme de HUGUES-FRANÇOIS BANIÉ, Sieur de FONPRÉ, obtint le 20 Mars 1695. un ordre pour jouer à l'essai pendant un an. Elle débuta le 15 May suivant, dans *Britannicus* ; Mademoiselle Clavel eut le 28 Novembre de la même année, un second ordre pour être reçue dans la Troupe du Roy. Troisiéme ordre du 3 May 1696. pour doubler les rôles de Mademoiselle Raisin. Mademoiselle Clavel épousa *Fonpré* au commencement de l'année 1704. Elle mourut le Dimanche 5 Décembre 1719. à quatre heures

1708. du matin, âgée d'environ quarante-cinq ans. Mademoiselle Fonpré étoit d'une grande timidité au Théatre, & n'avoit guéres plus de talent pour le Tragique que Mademoiselle Godefroi, & jouoit très-foiblement dans le noble comique.

SALLÉ. JEAN-BAPTISTE-LOUIS-NICOLAS SALLÉ, étoit fils d'un Avocat de la Ville de Troyes en Champagne, si l'on s'en rapporte à l'Auteur des *Recherches sur les Théatres de France*; quoi qu'il en soit, Sallé dans sa premiere jeunesse crut se sentir du goût pour la retraite, & après avoir balancé quelque tems sur le choix de différens Ordres de Religieux, celui des Capucins lui parut mériter la préférence, & tout de suite il fut se présenter à un Gardien de cet Ordre, en lui offrant ses services à titre de frere lai. Sa proposition fut acceptée; mais la vie dure qu'il étoit obligé de pratiquer, lui fit changer de résolution; il quitta le Couvent, & revint chez lui, où il reprit ses leçons de musique, qu'il avoit déja commencées.

Nous ignorons par quel hasard, & en quelle année Sallé devint Acteur chantant dans les Opéra de Provinces; tout ce que nous sçavons de positif est, que cet Acteur jouoit en 1697. à l'Opera de Rouen, & qu'il remplissoit à ces Spec-

tacles les premiers rôles de basse-taille, avec un grand succès. L'année suivante, 1702.
Sallé vint à Paris pour entrer dans la Troupe des Comédiens François, du Roy de Pologne, Auguste Second, Electeur de Saxe, que ce Prince faisoit venir à Varsovie. Sallé, pour essayer ses talens dans le genre qu'il entreprenoit, demanda & obtint un début au Théatre François, où il parut le 23 Août 1698. dans la Tragédie de *Manlius*, & la petite Comédie du *Deuil*, où il plût beaucoup, mais comme son engagement ne pouvoit se rompre, il partit tout de suite pour Varsovie.

Après un séjour de près de trois années en Pologne, Sallé revint à Paris vers les Fêtes de Pâques 1701. & fit un nouveau début sur la Scene Françoise au mois d'Août de la même année. Ce début fut si brillant, que M. Devizé, qui ne parloit presque plus des faits du Théatre, ne pût s'empêcher de louer d'une façon marquée le nouveau débutant; nous allons employer ses termes.

« Le Théatre a perdu depuis peu, par » la mort du Sieur De Villiers, un Ac- » teur qui étoit universel. On vient d'en » voir paroître un nouveau, qui ne l'est » pas moins. Le nom de SALLÉ qu'il » porte, va de plus en plus faire du

Mercure Galant, Août 1701. pages 279 & 280.

1708. » bruit sur la Scene. Cet Acteur est en-
» core jeune ; on ne peut être plus fa-
» vorablement reçu du Public, qu'il l'a
» été. Il a plû si fort dans tous les rôles
» qu'il a joués, soit sérieux, soit comi-
» ques, qu'il s'est attiré les applaudisse-
» mens les plus éclatans. Tout Paris s'est
» empressé pour le voir jouer, sans que
» la chaleur incommode d'un Eté, aussi
» ardent que celui de cette année, ait
» empêché que la Sale de la Comédie
» ait été remplie d'autant de monde
» qu'elle en peut contenir. Cet Acteur
» joue fort naturellement, ce qui est
» fort rare, & c'est ce qui plaît le
» plus. »

Non seulement Salé étoit excellent dans l'emploi des Rois, & celui des Paysans, mais il jouoit encore parfaitement les rôles de gascons, d'yvrognes, de petits-maîtres, (mais dans un autre genre que De Villiers, c'est-à-dire avec moins de finesse) & même les amoureux du haut comique. Il avoit la voix d'une grande étendue, plus belle & plus nette que celle de Thévenard si admirée de son tems ; aussi nombre de Seigneurs, lorsqu'ils étoient à l'Opera les jours que Sallé chantoit dans les Piéces à divertissemens, quittoient ce Spectacle à sept heures, pour aller à la Comédie Fran-

çoise, entendre chanter cet Acteur. 1708.

Sallé est mort au mois de Mars 1706. âgé au plus de trente à trente-cinq ans. Il avoit épousé en Province une jolie personne, Actrice chantante, qui a joué quelque tems à Paris à l'Académie Royale de Musique, & qui passa ensuite au Théatre François. Nous en parlerons à la suite de cette Histoire.

Les principaux faits sur les Acteurs & Actrices dont nous venons de parler, nous ont été communiqués par Mademoiselle Desmares, & M. Grandval le pere.

Fin du Quatorzième Volume.



TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Pieces de Théatre dont les Extraits se trouvent dans ce Quatorziéme Volume.

Athénaïs,

Fin de la Table des Piéces de Théatre, contenues dans ce Volume.

AUTEURS

Dont on trouvera la Vie & le Catalogue des Ouvrages dans ce Quatorziéme Volume.

Fin de la Table des Auteurs.

ACTEURS ET ACTRICES

Dont il est parlé dans ce Quatorzième Volume.

Fin de la Table des Acteurs & Actrices.

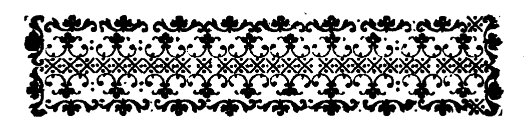


TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Poëmes Dramatiques qui ont paru depuis le commencement de l'année 1696. *jusqu'à la fin de l'année* 1708.

1696.

L'Avanturier, Comédie en cinq Actes, & en prose, non imprimée, de *Devizé*, (Lundi 2 Janvier.)

La Foire Saint Germain, Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Jeudi 19 Janvier.)

Polyxene, Tragédie, de *La Fosse*, (Vendredi 3 Février.)

Le Chevalier Joüeur, Comédie en prose, en cinq Actes, avec un Prologue, de *Du Fresny*, (Mercredi 27 Février.)

La Fille Médecin, Comédie en un Acte, en prose, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Samedi 9 Mars.)

Le Lourdaut, Comédie en un Acte, non imprimée, de *De Brie*, (Mercredi 8 May.)

Le Bourget, Comédie en un Acte, & en prose, avec un divertissement; non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Jeudi 23 Mai.)

Les Empiriques, Comédie en trois Actes, en prose, de l'*Abbé Brueys*, (Mardi 4 Juin.)

La Loterie, Comédie en un Acte, en prose, de *Dancourt*, (Mardi 10 Juillet.)

L'Enfant gâté, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Vendredi 23 Août.)

Le Charivary, Comédie en un Acte, & en prose, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Jeudi 19 Septembre.)

Le Retour des Officiers, Comédie en un Acte, & en prose, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Samedi 19 Octobre.)

Le Distrait, Comédie en cinq Actes, & en vers, de *Regnard*. (Lundi 2 Décembre.)

Oreste & Pylade, Tragédie, de *Chancel de la Grange*, (Mercredi 11 Décembre.)

1698.

Réjouissances pour *la Paix*, conclue à Riswick, & publiée à Paris, (8 Janvier.)

Manlius Capitolinus, Tragédie, de *La Fosse*, (Samedi 18 Janvier.)

Le Marquis de l'Industrie, Comédie en cinq Actes, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Samedi 25 Janvier.)

Les Curieux de Compiegne, Comédie en un Acte, en prose, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Samedi 4 Octobre.)

Le Mari retrouvé, Comédie en un Acte, & en prose, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Mercredi 29 Octobre.)

1699.

La mort d'Othon, Tragédie, non imprimée, de *Belin*, (Lundi 5 Janvier.)

Myrtil & Mélicerte, Pastorale Héroïque, en vers libres, & en trois Actes, avec trois Intermédes, précédée d'un Prologue aussi en vers libres, de *Guérin* le fils, (Samedi 10 Janvier.)

Méléagre, Tragédie, de *Chancel de la Grange*, (Mercredi 28 Janvier.)

Gabinie, Tragédie Chrétienne, de l'*Abbé Brueys*, (Samedi 14 Mars.)

La Veuve, Comédie en prose, & en un Acte, non imprimée, de *Champmeslé*, (Jeudi 30 Juillet.)

La Noce interrompue, Comédie en prose, & en un Acte, de *Du Fresny*, (Mercredi 19 Août.)

La Marquise imaginaire, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Mercredi 23 Septembre.)

L'Entêtement ridicule, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Jeudi 15 Octobre.)

Les Fées, Comédie en prose, & en trois Actes, avec trois Intermédes, précédée d'un Prologue en vers libres, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Jeudi 29 Octobre.)

Ariarathe, Tragédie, non imprimée, de *Saint Gilles*, (Vendredi 30 Octobre.)

Athénaïs, Tragédie, de *Chancel de la Grange*, (Vendredi 20 Novembre.)

La Malade sans Maladie, Comédie en prose, & en cinq Actes, de *Du Fresny*, (Vendredi 27 Novembre.)

La Famille à la mode, Comédie en vers libres, & en cinq Actes, de *Dancourt*, (Vendredi 18 Décembre.) *Voyez ci-dessous* les Enfans de Paris 1704.

1700.

Thésée, Tragédie, de *La Fosse*, (Mardi 5 Janvier.)

Démocrite, Comédie en vers, & en cinq Actes, de *Regnard*, (Mardi 12 Janvier.)

Le retour imprévû, Comédie en prose, & en un Acte, de *Regnard*, (Jeudi 11 Février.)

La Fête de Village, Comédie en prose, en trois Actes, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Mardi 13 Juillet.)

L'Esprit de contradiction, Comédie en prose, & en un Acte, de *Du Fresny*, (Vendredi 29 Août.)

Le Gros Lot de Marseille, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Jeudi 23 Septembre.)

Les trois Cousines, Comédie en trois Actes, en prose, avec trois divertissemens, précédée d'un Prologue aussi en prose, de *Dancourt*, (Dimanche 17 Octobre.)

Le Capricieux, Comédie en vers, & en cinq Actes, de *Rousseau*, (Vendredi 17 Décembre.)

1701.

Vononez, Tragédie, non imprimée, de *Bélin*, (Vendredi 7 Janvier.)

Interruption des Spectacles, à l'occasion du Jubilé universel, *depuis le Samedi* 14 *May, jusqu'au Dimanche* 29 *du même mois.*

un Acte, avec un divertissement, de *Dancourt*, (Mercredi 11 Octobre.)

1703.

Cornélie, Mere des Gracques, Tragédie, de *Mademoiselle Barbier*, & de l'*Abbé Pellegrin*, (Vendredi 5 Janvier.)

La Mort de Néron, Tragédie, de *Péchantrés*, (Mercredi 21 Février.)

Le faux Honnête-Homme, Comédie en prose, & en trois Actes, de *Du Fresny*, (Samedi 24 Février.)

Le Bailly Marquis, Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, d'un Auteur *Anonyme*, (Samedi 24 Février.)

Psyché, Tragédie-Ballet, de Moliere, *remise au Théatre*, (*Vendredi premier Juin.*)

L'Inconnu, Comédie de Corneille de l'Isle, *remise au Théatre, avec un nouveau Prologue, & de nouveaux divertissemens*, de Dancourt, (*Mardi 21 Août.*)

Frontin, Gouverneur du Château de Vertigilinguen, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Jeudi 11 Octobre.)

L'Andrienne, (Comédie en vers, & en cinq Actes, de *Baron*, (Vendredi 16 Novembre.)

Corésus & Callirhoé, Tragédie, de *La Fosse*, (Vendredi 7 Décembre.)

Alceste, Tragédie, de *Chancel de la Grange*, (Mercredi 19 Décembre.)

1704.

Les Folies Amoureuses, Comédie en vers, & en trois Actes, précédée d'un Prologue en vers libres, & suivie d'un divertissement intitulé : *Le Mariage de la Folie*, aussi en vers libres, de *Regnard*, (Mardi 15 Janvier.)

Hypermnestre, Tragédie, de *Riupeirous*, (Mardi premier Avril.)

Polydore, Tragédie, de l'*Abbé Pellegrin*, sous le nom de son frere (Vendredi 6 Novembre.)

Les Ménechmes, *ou* les Jumeaux, Comédie en vers, en cinq Actes, avec un Prologue en vers libres, de *Regnard*, (Vendredi 4 Décembre.)

Idoménée, Tragédie, de *Crébillon*, (Mardi 29 Décembre.)

1706.

Cyrus, Tragédie, de *Danchet*, (Mardi 23 Février.)

L'Avocat Patelin, Comédie en prose, en trois Actes, de l'*Abbé Brueys*, (Vendredi 4 Juin.)

Tomyris, Tragédie, de l'*Abbé Pellegrin*, sous le nom de *Mademoiselle Barbier*, (Mardi 23 Novembre.)

La Mort d'Ulysse, Tragédie, de l'*Abbé Pellegrin*, sous le nom du *Chevalier Pellegrin*, (Mardi 29 Décembre.)

1707.

Atrée & Thyeste, Tragédie, de *Crébillon*, (Lundi 14 Mars.)

D. César Ursin, Comédie en prose, en cinq Actes, de *Le Sage*, (Mardi 15 Mars.)

Crispin Rival de son Maître, Comédie en prose, en un Acte, de *Le Sage*, (Mardi 15 Mars.)

La Femme, Fille & Veuve, Comédie en vers, en un Acte, de *Le Grand*, (Jeudi 26 Mai.)

Danaé, *ou* Jupiter Crispin, Comédie en vers libres, en un Acte, précédée d'un Prologue aussi en vers libres, de *La Font*, (Lundi 4 Juillet.)

Le faux Instinct, Comédie en trois Actes, en prose, de *Du Fresny*, (Mardi 2 Août.)

Le Diable boiteux, Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, précédée d'un Prologue aussi en prose, de *Dancourt*, (Samedi 8 Octobre.)

Fin de la Table Chronologique.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *Le Quatorziéme Volume de l'Histoire du Théatre François*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 20. Novembre 1748.

Signé, BONAMY.

PRIVILEGE GENERAL DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : nos Amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hotel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos justiciers qu'il appartiendra, SALUT, Notre bien-amé, PIERRE-GILLES LE MERCIER, Imprimeur-Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il desireroit imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Examens particuliers pour tous les jours de l'année ; Histoire du Théâtre François ; Cours de Chirurgie, dicté aux Ecoles de Medecine, par M. Col de Vilars*, s'il nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privileges pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, & faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de douze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses toutes sortes de personnes, de quelque qualité & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, & autres, d'imprimer faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impres-

ſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie: & notamment à celui du 10. Avril 1725. Avant que de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Preſentes: DU CONTENU DESQUELLES vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, *pleinement* & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: VOULONS qu'à la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécretaires: foi ſoit ajoûtée comme à l'Original: COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le trentiéme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent quarante-cinq, & de notre Régne le trentiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 441. fol. 381. conformément au Réglement du 28. Février 1723. A Paris le 25. May 1745.

Signé, VINCENT, *Syndic*.

De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER.